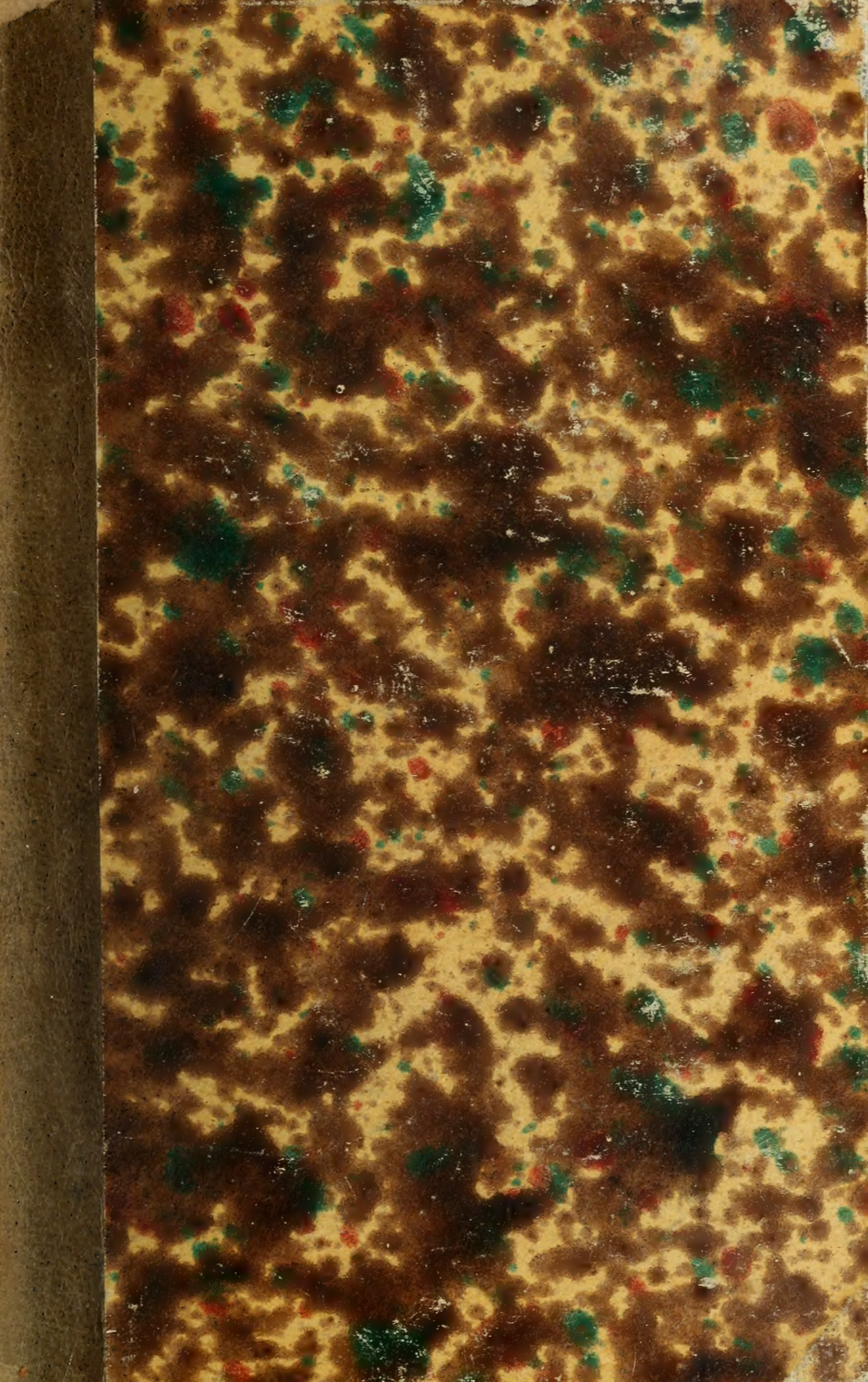
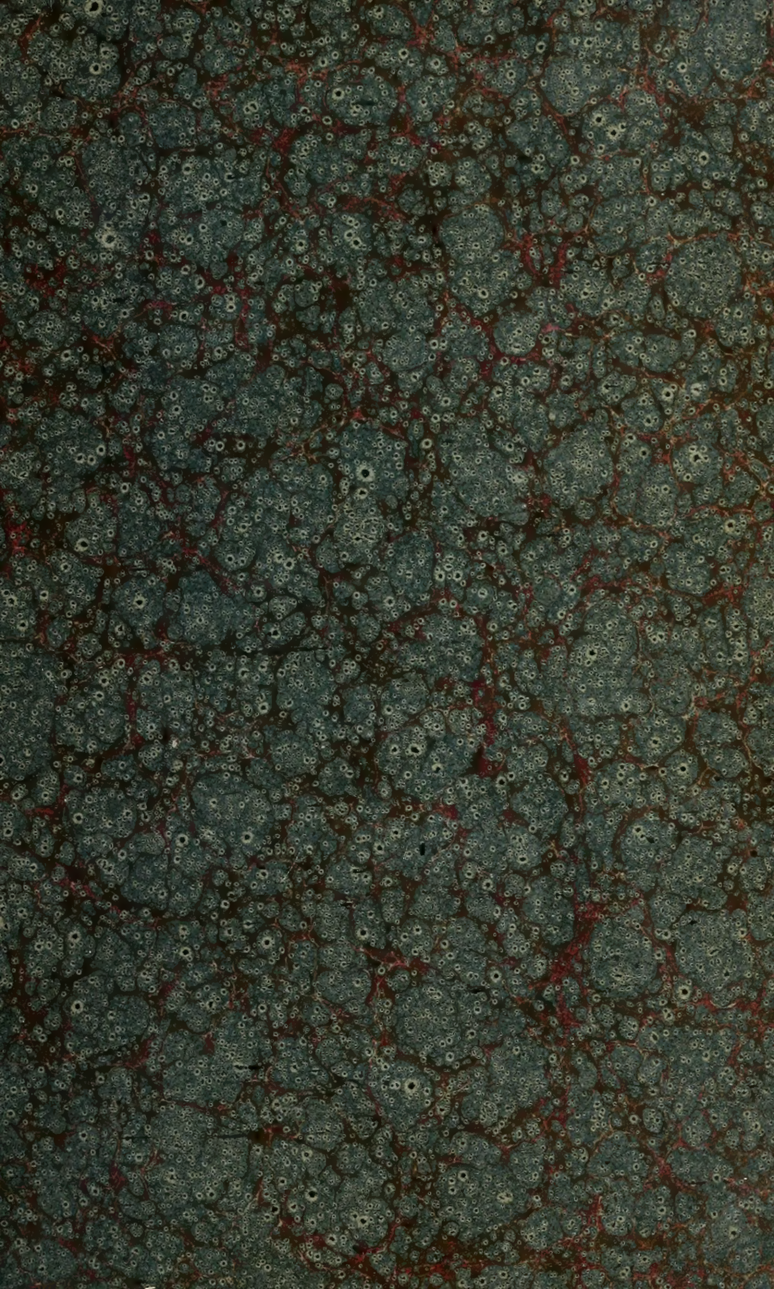






VIE

DE

LAZARE HOCHE.

VIE
DE
LAZARE HOCHE,
GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE.

PAR A. ROUSSELIN.

> Non ille pro caris amicis
> Aut patriâ timidus perire.
> (HORACE.)

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { DESENE, libraire, au Palais Égalité.
THÉOPHILE BARROIS, rue Hautefeuille, No. 22.

AN VI.

FAUTES A CORRIGER.

Second Volume.

Page 37, lig. 22, et le troisième, *lisez* et avec le troisième.

— 44, — 24, Beaudet, *lisez* Beaudot.

— 77, — 3, Augier, *lisez* Laugier.

— *id.* — 16, Cabien, *lisez* Cabieu.

PRÉFACE.

Cette Correspondance est encore une vie de Hoche ; c'est celle écrite par lui-même, comme à son insçu.

On l'y verra peint sous les mêmes traits que dans la première ; toujours brave, toujours bon, toujours généreux ; mais à vingt-cinq ans d'abord fougueux, bientôt réservé, ensuite prudent, puis homme d'état.

En publiant cette seconde vie, je me suis proposé de rendre plus sensibles et, pour ainsi dire, plus palpables les progrès successifs de son esprit ; de faire suivre la marche rapide, mais graduelle, de cet enfant de la révolution ; de faire, en quelque sorte, assister le lecteur à son éducation. Pourquoi faut-il, hélas! que la patrie l'ait perdu au moment où cette éducation, perfectionnée par l'expérience du malheur

et de la prospérité, lui donnait tant de moyens de la servir utilement.

Si les faits que j'ai racontés, n'étaient étayés d'autant de témoins recommandables, et de monumens glorieux, je citerais ces pièces olographes, comme une preuve supplétive de la vérité ; elles achèveraient de démontrer que la couronne qui convient et qui suffit au général Hoche, est celle de ses œuvres.

Ces misérables, disait un grand capitaine au cardinal de Retz, *nous ont fait, vous et moi, tels qu'ils auraient été, s'ils s'étaient trouvés dans nos places.*

Je n'aurai jamais assez produit de pièces justificatives, pour la persuasion de *ces misérables ;* je crois en avoir assez donné pour la conviction des gens de bien.

VIE
DE
LAZARE HOCHE.

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE.

DÉFENSE DE DUNKERQUE.

Au Comité de Salut Public.

29 Août, 1793.

Si l'on examine que la garnison a deux forts à garder, qui sont très-éloignés de la place; qu'en outre elle doit garder un poste extérieur, éloigné d'une lieue; qu'elle doit pourvoir à la sureté du port; et qu'enfin le développement des fortifications est plus considérable que ne l'est celui de Lille;

que cette place n'a que de fort mauvais ouvrages, et qu'en plusieurs endroits le fossé n'est point même revêtu, l'on se convaincra que sans un nombreux secours, elle ne peut résister long-temps aux efforts des nombreux ennemis qu'elle a devant elle. Cette place est de la plus grande importance. Son artillerie est considérable, sa perte pourrait entraîner celle de Bergues, qui serait suivie de celle de Gravelines, place forte, mais qui n'est point armée.

Le comité peut attendre, de la part de la garnison, la plus vigoureuse résistance. La place sera brûlée avant d'être rendue; mais nous avons à craindre d'être forcés par un assaut qui s'effectuerait à marée basse. Citoyens, qui voulez sauver la république, veillez sur ce point. Je n'aurai point à me reprocher de n'avoir point fait mon devoir; mais je ne puis offrir à mon pays que mon travail et ma vie, qui, dans tous les cas, sera vendue bien chèrement.

Au Commandant Temporaire.

30 Août 1793.

J'AI, je crois, acquis les preuves que certains individus ont pris à tâche de nous agiter, de nous diviser; enfin, qu'ils veulent nous faire rompre l'ordre et les mesures nécessaires à sauver la place. J'ignore, citoyen, qui a pu donner l'ordre à deux cents tirailleurs de rentrer en ville, ce qui laisse les travailleurs exposés au feu de l'ennemi, et les dégoûte infiniment. Nous étions convenus que vous

auriez une réserve de deux cents hommes pour soutenir les premiers. Envoyez sur-le-champ cette réserve dans le Rosendail, et qu'aucun d'eux ne puisse rentrer que par un ordre par écrit de vous. Informez-vous du chef qui commandait les tirailleurs, pourquoi il a laissé partir ses soldats sans en donner avis. S'il est coupable, qu'il soit puni. Des exemples....! des exemples! Si les tyrans ont des amis parmi nous, qu'ils expirent à leurs yeux!

Ordre. — 31 Août, 1793.

Chacun de nous devrait sentir la nécessité de bien remplir ses devoirs, et pourtant il arrive encore que quelques soldats de l'armée les négligent. Des officiers supérieurs même, ceux qui devraient donner l'exemple de l'exactitude, se sont oubliés étant de service. Républicains! veillons! qu'une insouciance criminelle ne puisse jamais nous livrer aux tyrans coalisés contre notre sainte liberté. Songeons qu'elle est le plus précieux de nos biens.

Le service des palissades ne se fait pas comme il devrait être fait. Des officiers ont hier quitté leur poste, et les soldats ont été chercher des moules. Les uns et les autres sont prévenus que l'on veille sur eux, et que les exemples qui seront faits des premiers coupables, retiendront ceux qui voudraient les imiter. Chefs, officiers, soldats, ne travaillons-nous pas pour la même cause; et faut-il parler de punitions à des républicains?

Aux matelots en Rade.

1er. Septembre 1793.

Enfans de la patrie, écoutez sa voix! Qui donc a pu vous faire oublier ce que vous devez à la république? Vous lui devez votre sang, votre vie. Eh quoi! Frappés d'une terreur panique, vous forcez vos chefs à abandonner le poste de l'honneur! Ne vous souvenez-vous plus de la gloire qu'acquîrent vos pères en défendant la ville de Dunkerque, ou n'êtes-vous pas disposés à faire pour votre liberté ce qu'ils firent pour un tyran. Rentrez dans le devoir, n'écoutez pas les malveillans, reprenez au plutôt le poste que vous avez quitté; comptez sur la prudence du chef qui vous commande, vous n'avez rien à craindre. Et de quel œil vous verraient vos frères d'armes qui jour et nuit font le coup de fusil, si vous entreprenez de vous déshonorer!

Je vous parle au nom de la république une et indivisible, que vous avez promis de maintenir, et je dois vous prévenir que dans le cas où vous résisteriez à l'ordre que je vous donne de reprendre votre poste, le général qui commande la place, est décidé à user de tous les moyens que la loi a mis en son pouvoir pour vous faire rentrer dans l'ordre. Songez à vos femmes, à vos enfans, et obéissez.

Au Cit. Audouin, adjoint au ministre de la guerre.

Même jour.

Si j'ai été si long-temps sans vous instruire des suites de mon procès, croyez que ce n'est pas

par négligence, mais seulement parce que j'ai été tant occupé pour mon sevice, que je n'ai pas eu un moment à moi. Prêchant la doctrine que j'ai toujours professée, je devais m'attirer naturellement la haîne des hommes de boue contre lesquels je criais, & m'attendre à être dénoncé par leurs intrigues, ce qui ne manqua pas; & quoique j'eusse prévenu le représentant du peuple Levasseur que j'allais être dénoncé, je fus traduit au tribunal révolutionnaire, parce que ce député ne se trouvait pas pour le moment à Cambray. Le tribunal, après avoir examiné mes papiers, & principalement ma correspondance, prononça que depuis le commencement de la révolution je m'étais montré comme un franc & loyal patriote, écrivit aux représentans du peuple près l'armée, et à un de vos confrères, adjoint au ministre de la guerre. L'acte d'accusation, étant aussi ridicule que le procès de mon pauvre . . . . , ma défense fut pareille à la sienne, et j'ose vous dire que je fus déchargé aussi honorablement.

En sortant de là je me transportai à mon poste, et reçus ordre d'aller sur-le-champ m'enfermer dans Dunkerque, ce que j'exécutai avec la plus vive satisfaction . . . . Cette place était absolument sans défense, les troupes désorganisées et harrassées de fatigues, par le désordre qui régnait dans l'armée. Je suis arrivé ici avec le général de brigade Souham, qui est un vrai sansculote.

Enfin, à force de travail, nous commençons à nous reconnaître. Pit avait ici des agens. Des papiers incendiaires ont été répandus, des signaux donnés à la flotte ennemie, mouillée à trois quarts de lieue de la ville ; et les matelots, frappés d'une terreur panique, et probablement travaillés par l'aristocratie, s'étaient insurgés. Les représentans du peuple Hentz et Duquesnoy, arrivés ici, firent chasser de la ville tous les étrangers et les gens suspects. Souham fit une proclamation dont je vous envoie un exemplaire, et j'écrivis aux matelots dans le style franc et courageux d'un républicain. Ces hommes égarés avaient forcé leurs chefs à quitter la station, et voulaient rentrer dans le port. Ils ont reconnu leur erreur. Les sansculottes sont bons, il ne faut que les éclairer et leur mettre sous les yeux les dangers de la patrie. A l'heure où je vous écris, tout est rentré dans l'ordre nécessaire. Quelques arrestations, faites à propos, ont patriotisé les esprits. Les citoyens sont dans les bons principes, ils veulent la république et paraissent disposés à seconder nos efforts. Nous avons besoin d'eux, car nous avons au plus sept mille hommes dans la place, qui n'est, à proprement parler, qu'un camp retranché, qui demanderait quinze à dix-huit mille hommes. Les ennemis ont établi leur première parallèle ; mais, soit qu'ils manquent d'artillerie, soit qu'ils soient étonnés de la contenance que nous montrons, soit qu'ils aient été déconcertés par le remplacement

d'hommes sur lesquels ils comptaient peut-être, ils ne nous ont point encore envoyé une bombe ni un boulet, et ce n'est que fort lentement qu'ils continuent leurs travaux. Nous avons à la vérité pris des mesures et fait connaître à leurs partisans que nous étions résolus de laisser brûler la ville plutôt que de la rendre, et que dans le cas où la garde citoyenne entreprendrait de nous forcer, elle devait s'attendre à voir tourner contre elle des armes qui sont destinées à combattre les tyrans et les traîtres. Malgré notre faiblesse, nous tiendrons bon, je vous assure, et je crois pouvoir vous répondre de la conservation de cette importante place à la république. On nous promet des secours prompts et puissans; et, tardassent-ils quinze jours à arriver, dans l'état où, à force de travail, la place se trouve actuellement, on peut les attendre La société populaire s'est dissoute; j'espère qu'elle va ouvrir ses séances, et que l'esprit public se ravivra.

Aux Soldats de la compagnie Legros, au 45me. régiment.

6 Septembre 1793.

Mes camarades, j'ai consulté la loi relative à l'avancement. Il paraît, par les procès-verbaux d'élection, signés par vous, & notamment par Duplantier, que la nomination du citoyen Noussard au grade de sous-lieutenant, est conforme aux lois sur l'avancement. C'est à regret que je vous déclare que la loi est muette sur la nomination du ca-

poral-fourrier. Probablement que, sentant que le commandant de la compagnie était responsable de la manutention des deniers, nos législateurs lui ont laissé le droit de se choisir un homme de confiance. Vous me trouverez toujours prêt à plaider votre cause; mais quand la loi parle, l'homme doit se taire.

Au Commandant de la garde citoyenne.

7 Septembre 1793.

Mon cher concitoyen, je pense que la générale battra aujourd'hui pour la dernière fois dans vos murs; vous voudrez bien en conséquence faire porter la garde citoyenne sur le rempart, à ce signal qui sera celui de la défaite des tyrans.

Ordre. — 9 Septembre 1793.

Ils sont enfin partis ces vils esclaves des tyrans. Soldats de la liberté, n'oublions pas que c'est à la vigilance que nous devons notre salut. Gardons-nous de nous relâcher sur le service; veillons, citoyens, veillons.

Au général Berthelemy.

12 Septembre 1793.

.... Quant à moi, général, j'ai été envoyé par vous à Dunkerque, *provisoirement.* Ai-je fait mon devoir? ai-je rempli vos intentions? je crois l'avoir fait. Les ennemis ne sont plus devant Dunkerque. Veuillez bien tenir votre promesse, et m'employer où besoin sera; le repos est une peine pour moi. Je préfère être à portée de servir utilement la répu-

blique, et vous prie de me rappeler où mon devoir m'appèle.

Ordre. — 16 septembre 1793.

Il est à présumer, par la conduite qu'ont tenue hier quelques individus revêtus de l'uniforme, que des malveillans se sont glissés dans le sein de l'armée pour la déshonorer, et faire haïr aux peuples chez lesquels nous entrons, et la liberté et nos lois. Le chef de brigade déclare qu'il regarde comme traîtres à la patrie toutes personnes qui commettent des pillages, et également celles qui les souffrent. En conséquence, il ordonne aux officiers supérieurs et particuliers, aux sous-officiers, volontaires, et soldats de la brigade qu'il commande, d'exercer la police la plus vigilante, et d'arrêter comme voleur tout homme levant des contributions, pillant les églises, villages, fermes & autres maisons publiques ou particulières; de conduire lesdits pillards sur-le-champ à Dunkerque, où, traduits à la commission militaire, ils recevront leur juste châtiment.

A la Société Populaire de Dunkerque.

18 Septembre 1793.

Si les amis de la patrie se sont servi de la denonciation pour démasquer les traîtres, les hypocrites et les intrigans, il est à croire que ces derniers s'en servent aussi, comme du seul moyen qu'ils puissent employer, pour priver la république de ses plus chauds défenseurs. Un homme, que les devoirs de sa place appelaient à exécuter un arrêté des

représentans du peuple, ne l'a point fait quoiqu'il en ait reçu l'ordre. Le général Souham l'a condamné à aller en prison. J'en ai signé l'ordre. Il me dénonce, aujourd'hui que les dangers sont passés, après avoir gardé le plus profond silence lorsque les ennemis étaient devant nos murs. La vérité est qu'il est indigne de joindre un brave corps dont il n'est point aimé, et que la place de commandant temporaire, qu'il vient de perdre par son inexactitude, l'en éloignait pour toujours.

Les représentans du peuple Treillhard et Berlier ont fait justice du dénonciateur et de la dénonciation en me conférant, après avoir entendu l'un et l'autre, le grade de chef de brigade; mais, citoyens, j'ai besoin de votre estime, et pour avoir la preuve qu'elle m'est acquise, je demande que ma conduite, depuis mon arrivée à Dunkerque, soit examinée par vous. Veuillez prononcer et me faire connaître si vous ne m'avez pas vu continuellement remplir les devoirs de ma place avec le zèle d'un républicain et l'activité d'un soldat.

Jè prie la société de me donner copie du procès-verbal qui traitera de ma demande.

Aux Membres du Comité de Correspondance de la Société Populaire de Dunkerque.

30 septembre 1793.

J'AI reçu, citoyens, le paquet que vous m'avez adressé, et je viens d'envoyer au ministre, non ma justification, mais les preuves materielles de la noir-

ceur d'une dénonciation à laquelle je repondrais directement si elle était faite en français. Comme elle ne peut me concerner, c'est la dernière fois que je m'en occupe. Mon temps étant consacré au service de mon pays, j'oublierai facilement cette bévue d'un ignorant, pardonnerai à un sot ennemi, et terminerai ma carrière militaire avec honneur comme je l'ai commencée.

Aux Représentans du Peuple.

30 septembre 1793.

. . . . . Comme s'il ne suffisait pas à mon sang d'être versé pour la république, je le perds en quantité, et d'une manière effrayante pour tout autre, mais qui me demande pourtant que j'aie recours à quelques remèdes et à un peu de repos. J'ai donc besoin d'un officier qui remplisse les fonctions d'adjudant-général. Veuillez en nommer un, car ma maladie, qui devient assez à la mode, s'accorde assez mal avec mon métier : d'ailleurs, deux jours suffisent pour me guérir.

Ordre. — 3 octobre 1793.

C'EST avec douleur que le général voit que, parmi des grenadiers, quelques-uns se rendent indignes de ce beau nom. Les grenadiers doivent se distinguer des autres par toutes les vertus républicaines. Ils doivent être le modèle de la bravoure et de l'intrépidité. C'est principalement dans ce corps redoutable que l'impétuosité guerrière, caractère distinctif du

républicain, doit briller avec plus d'éclat. S'ils jouissent de l'honneur dangereux de porter ou de recevoir les premiers coups, et d'exécuter les opérations périlleuses, aussi sont-ils regardés comme l'ame et le soutien des bataillons. S'ils se sont distingués autrefois au service des despotes, avec quel courage doivent-ils servir aujourd'hui pour conquérir la liberté, l'égalité, et soutenir l'édifice de la république.

Les grenadiers doivent soutenir les postes d'honneur qui sont les plus périlleux. En conséquence, toutes les compagnies des grenadiers s'assembleront à quatre heures précises au centre du camp, prêtes partir.

Ordre. — 7 Octobre 1793.

ENCORE que nous devions à la république notre sang, pour recompenser les fatigues qu'ils essuyeront, les sous-officiers et soldats recevront une somme accordée par chaque jour de travail, et l'eau-de-vie avant d'y aller.

C'est par le travail et la pratique des vertus que nous pouvons sauver notre pays des atteintes que veulent porter à la liberté les vils satellites des rois.

Ordre. — 14 Octobre 1793.

LE général est surpris de ne pas trouver, dans quelques soldats, la vigilance, la fermeté, la rudesse même, qui caractérisent le républicain. Il espère que les chefs de corps, officiers, et anciens

soldats, apprendront le service à ceux qui l'ignorent.

Au citoyen Audouin, Adjoint au Ministre.

19 Octobre 1793.

La rapidité de ce mouvement rétrograde n'annonce-t-elle pas, de la part des ennemis, une frayeur pour les côtes mêmes de l'Angleterre, ou le dessein de porter ses forces ailleurs, soit à Toulon, soit dans la Vendée? C'est à quoi l'on doit réfléchir. Si on eût voulu dans le temps, nous serions maintenant à Ostende, et peut-être aurions-nous pu leur fermer la porte de retour au nez; mais la pusillanimité, pour ne pas dire la trahison, ne nous a-t-elle pas toujours perdus? Nous doutons sans cesse de nos forces, et il semble qu'il faille aux patriotes des revers, pour les tirer de leur léthargie.

Au même.

30 Octobre 1793.

A l'instant où je vous écris, j'achève mes dispositions pour attaquer Furnes, où j'espère aller dîner demain, après-demain à Nieuport, et dans quatre jours à Ostende. Je veux, à tel prix que ce soit, vous tenir ma promesse, et puisse mon pays être heureux aux dépens de tout mon sang! Dans quatre heures les satellites des tyrans auront essuyé le feu des soldats de la république, devant qui tout doit céder. Apprenons à profiter de nos victoires, et l'arbre sacré de la liberté prendra des racines immortelles.

Aux Habitans de Nieuport.

2 Brumaire an 2.

Je vous somme de vous rendre sur-le-champ aux armes victorieuses de la république française, devant qui tout doit céder. Que six otages se rendent à mon camp, ou sans quoi, cernée et attaquée par terre et par mer, votre ville sera réduite, et j'y entrerai sur les monceaux fumans de vos maisons, et les débris palpitans de vos membres.

Que l'exemple de Furnes vous apprenne à ne pas compter sur ceux qui se disent vos défenseurs, et qui nous calomnient parce que nous les battons.

ARMÉE DE LA MOSELLE.

Le général Hoche aux Soldats républicains de l'Armée qu'il commande.

2 Brumaire an 2.

FRANÇAIS, de toutes parts nos armées sont triomphantes; nous sommes les derniers à vaincre, mais nous vaincrons : des patriotes tels que vous, lorsqu'ils sont disciplinés, pour réussir, n'ont qu'à entreprendre. Nous allons propager la liberté. Vous avez déjà fait beaucoup de sacrifices pour elle; mais que ne devez-vous pas faire encore! Vos pères, vos parens, vos femmes, vos enfans, l'attendent de vous. Ce n'est point assez, il faut la faire aimer. Croyez que cette fois vos conquêtes ne seront pas vaines. Vous battre et profiter du triomphe, est votre partage. On ne vous verra plus pressés de tous les besoins, les vôtres vont être satisfaits. Je l'attends de vous, braves soldats, vous serez les premiers à réprimer les excès, et l'ordre que j'ai de faire fusiller les traîtres, les lâches, les malveillans, et les pillards, qui auraient pu se glisser parmi vous, doit les contenir et les faire trembler. Réjouissez-vous donc, aujourd'hui même nous entrons dans la terre promise; mais, Français, pour ne plus la quitter.

Aux Représentans du peuple.

12 Brumaire an 2.

Le général Pichegru n'étant point encore arrivé, il paraît, citoyens, que notre conférence n'aura lieu que ce soir. Je voyagerai cette nuit, et ne pourrai peut-être pas être à Sarbruck demain soir.

Le service de la partie secrète se fait si mal, que l'on sait à peine où est l'ennemi dans cette partie. Ses derniers mouvemens annonceraient qu'il se porte vers ma droite. Je desirerais bien avoir dix jours.

J'ai le cœur navré. J'apperçois une insouciance, un égoïsme affreux, ce qui, joint à la malveillance de toutes les espèces d'aristocratie, ne m'annonce que trop que j'ai à combattre au-dedans comme au-dehors.

L'armée, je vous l'avouerai, est disposée d'une manière assez singulière, malgré l'intérêt particulier luttant contre l'intérêt général. Je vais faire déclarer la place de Phalsbourg en état de siége, et en conséquence on fera abattre quelques bicoques qui nuisent au service de la place.

Je desire être bientôt auprès de vous. J'ai besoin de vos lumières et de votre expérience.

P. S. Je vous déclare que je vais faire mon possible pour déterminer le général de l'armée du Rhin

Rhin à marcher au secours de Landau, conformément aux ordres du comité de salut public. Je pourrai lui prêter six à huit mille hommes. On annonce ici une victoire sur les ennemis; j'en saurai plus ce soir.

Au Ministre de la Guerre.

13 Brumaire an 2.

J'AI reçu votre lettre en date du 10 brumaire, et je m'empresse d'y répondre, autant pour vous rendre compte de la reconnaissance que je viens de faire de l'armée de la Moselle, que pour vous faire part de mes projets.

L'armée de la Moselle, répandue sur une lisière d'environ vingt-cinq lieues, est sans force ni consistance, et bien faiblement organisée. Les troupes éparses çà et là sans aucune règle militaire, connaissent à peine leurs chefs, qu'elles voient rarement. Je vais m'occuper de leur organisation et de la place qu'elles doivent tenir dans l'ordre de bataille. Cette armée semble être abattue par les revers, et je dois y faire renaître la confiance.

Ma précédente vous aura prouvé que je suis parfaitement de l'avis du comité, et que je regarde la délivrance de Landau comme très-importante. Suivant les renseignemens que j'ai pris du peu de patriotes que j'ai trouvés ici, Landau n'a pas les vivres nécessaires pour quatre mois, et les différens mouvemens des ennemis m'indiquent assez qu'ils ont envie d'affamer cette place, sans brûler

une amorce, de prendre leurs quartiers d'hiver sur le territoire de la république, à la barbe de deux armées, et de commencer la campagne prochaine, soit en forçant nos postes sur la Sare, soit enfin en cherchant à pénétrer dans le département de la Meurthe, par Saverne, Phalsbourg, dont ils s'empareraient, et Sarbruck, qui ne peut se défendre.

Les ennemis ayant fait un mouvement vers ma droite, je l'ai renforcée sans me dégarnir, et ai placé un bataillon avec une pièce de huit et un obusier, à un poste avantageux, en avant de la Petite-Pierre, dans les gorges de Saverne.

J'arrive à l'instant de Phalsbourg, où j'avais donné un rendez-vous au général Pichegru, pour concerter une opération; il ne s'y est pas trouvé. Cette place, devenue en première ligne, est assez importante pour être mise en état de défense. Je l'ai donc fait déclarer en état de siége, et ordonné les réparations nécessaires. Ce pays est horriblement fanatisé, et j'ai trouvé, dans Phalsbourg, les hommes les plus froids du monde.

Je vais y envoyer un commandant temporaire, qui y ravivra l'esprit public, et relèvera le courage.

Bitche n'est pas entièrement enveloppé; nous en recevons très-souvent des nouvelles, et les choses sont à un tel point que j'espère faire relever un bataillon suspecté, qui y est en garnison.

Quant à la position d'Orneback, je dois vous déclarer que, l'eussai-je, je ne pourrais la garder dans cette saison : le pays est horrible, et les chemins détestables.

Je ne puis faire qu'un mouvement partiel ; c'est à l'armée du Rhin à agir toute entière : je me porterai à Saur-Abbe, ainsi que je vous l'ai marqué, et non à Bouquenom, qui est un trou. Saur-Abbe est distance de cette dernière ville d'une lieue et demie. J'y pourrai mettre dix mille hommes, si on me rend mes six bataillons de Saverne. Ma droite ayant été menacée, je ne puis envoyer le régiment de carabiniers à l'armée du Rhin, qui a dû recevoir un renfort de neuf cents hommes, des différens dépôts de cavalerie. Il ne tient donc pas à moi que les armées se portent en avant, puisque, étant à Sarbruck, je suis à la hauteur de Landau ; mais j'ai besoin moi-même de secours. Je vais écrire de nouveau au général Pichegru, pour connaître ses desseins. Sare-Libre est en très-bon état ; un bon chef la commande.

J'ai le plus grand besoin de chevaux d'artillerie.

Veuillez me dire si je dois completter les grenadiers et laisser la cavalerie et l'artillerie recruter dans les anciens bataillons, ce qui les désorganise.

L'avoine nous manque. Les chevaux sont réduits à demi-boisseau, ce qui n'est pas suffisant.

J'ai le plus grand besoin de souliers et de chemises ; veuillez m'en faire passer.

On m'annonce que les Prussiens éprouvent la disette, et qu'ils retirent leur grosse artillerie des montagnes, crainte des mauvais chemins. Reste donc cette teigne d'Autrichiens, sur lesquels je tomberais si j'étais secondé, et que l'armée que vous m'avez confiée fût un peu organisée. C'est à quoi je vais travailler.

Je suis si peu secondé, que je vous prierais de me rendre à mes anciennes fonctions, si je n'espérais rétablir l'ordre sous très-peu de temps.

Aux Officiers - Généraux de l'Armée de la Moselle.

15 Brumaire an 2.

En acceptant la place que chacun de nous occupe, nous avons contracté un grand engagement envers la patrie. Combattre, conduire nos braves frères d'armes à la victoire, surveiller sans cesse, ne sont que nos devoirs principaux. Il en est encore une infinité d'autres, qui, pour n'être pas de détails, n'en sont pas moins essentiels.

La tâche que volontairement je me suis imposée est grande, et il me serait impossible de la bien remplir, si je n'étais aidé de vos conseils, de vos talens et de votre expérience. J'en ferai toujours mon objet principal. Vous voudrez bien, je vous en prie, me faire connaître vos vues, et être assurés que tout ce qui sera pour le bien de la république, présenté par vous, sera mis à exécution.

Veillez à ce que les lois soient suivies scrupu-

leusement. Acceuillez avec bonté les plaintes du soldat. Cette classe respectable est la plus pure de l'armée. Faites-y droit ; et, dans tous les cas, punissez sévèrement les coupables, de quelque grade qu'ils soient.

Faites bien attention à ce que les intrigans, les faux patriotes, et les mal-intentionnés ne vous entourent. Ces vermines perdent ordinairement les hommes qu'ils approchent. Rejettez-les de votre société, et n'employez sur-tout que des hommes braves, et de qui vous puissiez répondre quant à la pureté des opinions, de la conduite, et des mœurs.

Nous voulons finir la guerre en frappant de grands coups. Votre grade et votre caractère me répondent de votre loyauté et de votre bravoure. Ne perdez jamais l'occasion de faire beaucoup de mal à l'ennemi dans un jour de bataille. Que les troupes conduites prudemment, une fois lancées, ne s'arrètent qu'après avoir obtenu la victoire. Eclairez-vous bien, et frappez de même. La bayonnette étant la seule arme qui convienne à la bravoure française, faites-en usage le plus possible. Il est sans doute bien malheureux d'avoir à verser le sang humain ; mais lorsqu'il s'agit de la liberté de son pays, on ne doit pas calculer. *Salus populi est suprema lex*. Le seul sang de nos soldats doit être considéré.

Au Ministre de la Guerre.

15 Brumaire an 2.

Les nouvelles de Landau deviennent, chaque jour, plus alarmantes, et je sens plus que jamais la nécessité de marcher au secours de cette importante place. J'ai, demain soir, une conférence avec Pichegru. J'espère le déterminer à marcher, il en est temps. J'ai fait les dispositions que j'ai jugé convenables dans l'armée, pour ce moment, et je vous envoie l'ordre de bataille que j'ai réglé. Vous y verrez que je suis fort affaibli. J'ai écrit au représentant Hentz, pour qu'il ait à m'envoyer au moins six bons bataillons.

Suivant les rapports, l'armée du Rhin est assez mal en ordre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a fait une *reculade* inconcevable. J'ai un plan d'attaque dans la tête, et suis fâché de ne pouvoir vous l'envoyer. J'ai ici des affaires du diable, et les intrigailleurs me laissent respirer à peine. J'espère m'en défaire sous peu.

Au Ministre de la Guerre.

17 Brumaire an 2.

Il m'a paru, par la conférence que j'ai eue hier avec le général Pichegru, que l'armée du Rhin, fort affaiblie, pourra à peine me fournir dix mille hommes d'infanterie pour l'expédition de Landau. J'avais d'abord jugé qu'en portant quinze mille hommes sur Bitche, j'attirerais sur moi les forces de l'ennemi ; ce qui me faciliterait pour

tomber sur son flanc, et, par là, le diviser et le vaincre. Mais la certitude d'un renfort d'Autrichiens m'a engagé de changer mon projet, que d'abord j'ai communiqué à Pichegru. Je vous le répète, citoyen ; il est plus que temps ; il faut, comme vous me l'avez marqué, faire diversion avec trente mille hommes. Je vous envoie le canevas de mon plan d'attaque, et vous invite à prononcer. Je serai prêt à marcher le 21 brumaire, et vais faire connaître mes dispositions et ma résolution à Pichegru.

Tous les effets filent sur Strasbourg. Je manque absolument de tout. Envoyez-moi au plutôt des souliers. Les soldats demandent à se battre. Il faut profiter du moment. L'armée, en général, marque les meilleures dispositions. Il faut que la machine aille. Je suis content des armes principalement.

Au Cit. Audouin, Adjoint au Ministre.

21 Brumaire an 2.

J'AI reçu ta lettre, et suis sensible à l'intérêt que tu prends à ce qui me concerne. Crois que si j'ai mérité ton estime, je suis jaloux de la conserver. Dis bien aux patriotes que le plus chaud et le plus fidelle défenseur du peuple est à la tête d'une des armées de la république (grâces à tes soins et à la confiance d'un ministre sansculotte). J'attaquais demain, si les troupes de l'armée du Rhin m'eussent joint. J'espère que lorsque tu recevras cette lettre, la jonction sera effectuée, et la

république sauvée. Veuille le génie de la liberté être propice à nos armes ! Les mesures sont prises ; et si j'en crois mes pressentimens, la meilleure cause triomphera. Je survivrais avec peine à un revers. Si j'avais ce malheur pourtant, j'enverrais à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes, montrez-les au peuple ; qu'il batte son arrière-ban ; et que son dernier effort soit le coup de grace des tyrans !

Mais rassure-toi, cette mesure ne sera pas nécessaire. L'armée souffre beaucoup ; son esprit est excellent. Les soldats ne demandent que la république et du pain. J'ai plus de mal avec les officiers. En général, il règne dans cette armée une intriguaillerie parmi les chefs, qui désespère. Cependant les intrigans s'éclaircissent, et la machine se monte. Encore un moment, et elle marchera.

Au Général Pichegru.

21 Brumaire an 2.

As-TU attaqué, ou ne veux-tu plus m'envoyer de troupes ? Quelle est donc la cause qui empêche tes bataillons de me joindre ? Tu me demandes si tu dois m'envoyer des officiers généraux. Mais, mon cher ami, veux-tu que quinze mille hommes marchent sans chefs ? Il faut qu'ils soient proportionnés en tout. . . . .
. . . . Je dois te dire que mes troupes sont prêtes à attaquer aujourd'hui même. Envoye-moi les tiennes en poste.

Au Ministre de la Guerre.

24 Brumaire an 2.

. . . . J'ai fait un appel aux sansculottes de l'armée, pour qu'il me soit désigné des hommes capables de remplir des places à l'état-major . . . .

. . . .

Par les coups que je porterai à la tyrannie, tu pourras juger de ma haine pour les tyrans. Je griffonne fort vîte, et ne puis parler de ces monstres sans me mettre en humeur, ce qui fait que je n'exprime pas toujours bien ce que je sens. J'ai dit nos soldats, j'aurais dû dire nos frères ou les soldats de la république. Je déclare n'avoir et ne vouloir conserver que l'amour de la patrie. Cette propriété me sera toujours précieuse.

Au Général Leval

23 Brumaire an 2.

Je te préviens, général, que je ne puis faire reposer tes braves compagnons. Dis-leur que le salut de la patrie exige ce sacrifice, et que je suis bien peiné de les fatiguer aussi cruellement. Fais-leur donner l'eau-de-vie. Je me souviendrai toujours, avec un nouveau plaisir, de l'important service que nos braves frères d'armes rendent à la république. Le général de division Ambert, que j'envoie prendre le commandement de toutes les troupes réunies à Sare-Libre, te dira plus particulièrement combien je suis touché de ne pouvoir soulager ta troupe. Je

ne peux que te répéter que la patrie est là, et qu'elle est tout.

Au Général Vincent.

25 Brumaire an 2.

J'AI reçu tes trois dernières lettres, et n'ai pu y répondre, vu le grand nombre d'affaires que j'ai sur les bras. Je ne suis pas fâché que tu donnes l'éveil aux brigands qui sont devant toi. Le jour de la vengeance arrive, songe qu'elle doit être terrible.

Je te défends de correspondre avec Kalkreuth, autrement qu'à coups de canons et de bayonnettes. La lettre que tu m'as envoyée hier a pour objet de connaître le chef de cette armée. Je me ferai connaître à lui sur le terrein. Veut-il, ce vil suppôt de la tyrannie, essayer d'employer les moyens qui n'ont que trop réussi? Lis la constitution du peuple français, tu verras que la république ne traite avec ses ennemis, que lorsqu'ils sont vaincus et hors de son territoire : fais faire un reçu des paquets qui te seraient adressés par le caporal de garde, et ne t'abaisse point à répondre à monsieur Kalkreuth, le serviteur de tous les hommes.

Je suis fâché de la blessure du brave Lombard. S'il est à portée de toi, témoigne-lui combien je suis sensible à son accident. Fais-lui envisager combien il est honorable de répandre son sang pour la cause auguste de la liberté.

Lorsque je t'en enverrai l'ordre, fonds sur l'ennemi, comme l'aigle sur sa proie. Songe aux maux

que nous souffrons. Frappons si vigoureusement les satellites des rois, qu'aucun de ceux qui s'échapperont ne soit tenté de revenir à la charge. Prends tes mesures. Concerte-toi bien avec Chapoul. C'est un patriote chaud à qui tu peux accorder ta confiance.

Au Général Ambert.

25 Brumaire an 2.

Je puis peu causer avec toi, mon cher ami ; je t'envoie copie d'un arrêté que je te charge de mettre à exécution à l'heure où tu recevras cette lettre.

Tes bataillons auront dû se reposer aujourd'hui ; tu te mettras donc en marche après-demain. Frappe, mais frappe fort. Je t'ai confié *mon fils aîné*, et te le recommande. Prends bien tes mesures, tu seras vigoureusement secondé. Qu'aucun des brigands, que nous avons à combattre, n'échappe à nos coups. Haine aux tyrans ! Prospérité aux armes de la république ! Donne-moi de tes nouvelles, deux fois par jour au moins.

Au même.

26 Brumaire an 2.

Ecoute, B. . . . de sansculotte. Voulant profiter de l'état de sécurité des ennemis, je me mets en marche demain 27 brumaire, au lieu d'attendre le 28, comme un J. . . F. . . Pars donc le 27 aussi, mais à deux heures du matin. Prends tes mesures en conséquence. Tes braves troupes, je le sais, sont fatiguées. Mais la patrie et l'honneur les engagent à faire des sacrifices. Tu les conduis à la gloire, et

elle suffit pour enflammer les patriotes. Donne-leur l'eau-de-vie ce soir et demain matin, et ça ira.

Presse ton attaque. Avance le plus possible. Je compte sur toi. Tu as huit mille hommes, au lieu de six. Je t'ai donné ce que tu as demandé. N'arrête donc point que tu ne m'aie rencontré. Adieu. Vive la république ! De la vigueur. . . F. . . . . . . de la vigueur ! . . .

Au Général Pichegru.

26 Brumaire an 2.

ATTAQUE demain vers cinq heures du matin. Fais marcher sur Saverne sur-tout, afin qu'on ne se porte pas en force sur Bitche. J'occupe le poste de Breteinstein que je devrais te céder ; il est au-delà de la Petite-Pierre.

Je ne changerai aucune de mes dispositions que je n'y sois forcé par les circonstances ; alors, je t'en préviendrai. *Ça ira.* Demain je te dirai, *ça va*, et le 28, *ça va*, et *ça a été.*

Au Général Vincent.

26 Brumaire an 2.

SI j'en crois mon cœur et mes pressentimens, j'ose vous assurer que le jour de vengeance n'est pas loin. Demain à cinq heures du matin, observez bien, mon cher ami, tous les mouvemens de l'ennemi, et marquez-les moi. Faites tenir toutes vos troupes sous les armes, depuis deux heures du matin jusqu'à ce que vous receviez mes ordres. Si vous voyez l'ennemi s'ébranler, ne manquez pas de gravir les mon-

tagnes. Il vous faut de la vigueur, de la fermeté et du courage. Vous ne manquez ni de l'un ni de l'autre. Aussi comptai-je beaucoup sur vous. A la réception de la présente, faites-vous joindre par les deux bataillons de Ardennes, et prévenez le général Chapsat, qu'il ait à se bien mettre sur ses gardes, à son gué de Guidingue. Envoyez-moi de vos nouvelles, je vous enverrai sous peu des miennes. J'ai donné l'ordre relatif au dix-neuvième bataillon de Paris.

Au Ministre de la Guerre.

28 Brumaire an 2.

Je suis parti hier, à quatre heures du matin, de Sarguemines avec la deuxième division de l'armée, tandis que la première, sortie de Saure-Abbe, fut passer la Blise à Blisebruken. Ce fut alors que l'avant-garde réunie chassa l'ennemi trois lieues devant elle, sans grande résistance de la part de celui-ci, qui alla se porter sur les hauteurs de Besing. L'armée par différentes marches, se joignit bientôt; et après une courte halte, je fis attaquer vigoureusement; chacun a fait son devoir, et l'ennemi a cru faire le sien en quittant pendant la nuit une position importante. Il m'a laissé maître de Blisecastel. J'y suis entré aujourd'hui, et je pars demain pour les poursuivre. Les colonnes de Sare-Libre ont également obtenu des succès. Tu connais mes dispositions. Je vais aller en avant, et j'espère que sous peu la république sera vengée. Vivre libre, et punir les tyrans, est le vœu des soldats de l'armée. Il sera rempli.

Au Général Georges.

28 Brumaire an 2.

Les armes de la république sont triomphantes ici. Veille à ce qu'on nous fasse des cartouches. Nous voulons absolument terrasser les ennemis de la république.

Au Ministre de la Guerre.

29 Brumaire an 2.

Tu verras, par la copie de la lettre, que je joins ici, citoyen ministre, que tandis que je passais la Sare et la Blise, avec deux divisions de l'armée de la Moselle, pour aller frotter l'ennemi sur les hauteurs de Bisingue, celui-ci, prévenant mes intentions, allait se faire moucher à Bitche. Il a été, comme tu le verras, repoussé avec grande perte; et à l'heure où je t'écris, Bitche est libre. La première division, sous les ordres du général Taponnier, part pour aller occuper la position d'Orneback. La troisième, aux ordres de Vincent, est aux prises. Je n'ai point de nouvelles d'Ambert. Il a vaincu avant-hier, fait quatre-vingt-treize prisonniers de cavalerie, quelques autres d'infanterie, tué et blessé une bonne quantité d'ennemis. De toutes parts, les armées de la république ont des succès, et j'espère que sous peu le projet tirera à sa fin. Nos colonnes marchent, et je serais au comble de la joie, sans quelques pillages suscités, sans doute, par les ennemis de la république. Je t'envoie une proclamation à cet égard. Je l'ai fait lire devant moi à toutes les troupes; elles y ont répondu par des cris mille fois

répétés de vive la république ! chassez les pillards.

Au Général Pichegru.

29 Brumaire an 2.

J'ATTENDS la réunion d'Ambert et Vincent, qui doit s'effectuer demain, pour me porter sur Kayserslautern. Je ne te dissimule pas, que Hombourg et Karelsberg ne soient de rudes morceaux. Pourtant je n'arrêterai pas en si bon chemin. Commence le premier frimaire à attaquer vigoureusement de ton côté. Compte sur ton camarade et ton ami. Je t'ai marqué hier que je te cédais toutes les troupes des Ardennes. C'est tout ce que je puis faire. Tâche de mettre dans la tête de ton infanterie qu'elle doit charger la cavalerie. Je ne reçois pas de nouvelles de Burey. Fais-le avancer le plus possible. Sous peu je vais tenter un grand coup de vigueur. J'ai besoin d'être secondé par lui. Je t'embrasse. Adieu, mon ami. Vive la république !

Au Général Jacob.

30 Brumaire an 2.

ON m'a dit que tu avais en ta puissance un émigré; consulte toi et fais justice sur-le-champ.

A la Garnison de Bitche.

Premier Frimaire an 2.

CAMARADES, on m'a rendu compte de la manière dont vous avez reçu les esclaves des tyrans, qui avaient voulu surprendre la place que vous défendez. La récompense d'une bonne action est dans le cœur du républicain. Vous avez sauvé une place à

la république, elle vous sera reconnaissante. De ce côté aussi les républicains ont rempli leur devoir, et ça va.

Au Ministre de la Guerre.

2 Frimaire an 2.

Les misérables sansculottes doivent-ils toujours travailler sans retirer aucun fruit. ? Non, ils auront la liberté; les culottes de velours, les vestes de satin, les habits à grandes manches vont les vêtir. Tous les tailleurs et cordonniers sont en réquisition. M'approuve-tu ? Le bon sansculotte Archier me seconde à merveille, et ça va.

Au Général Dubois.

3 Frimaire an 2.

L'attaque est générale. Je me porte sur Delfetz qui est à la droite du général Dubois; et c'est vers cet endroit qu'il donnera de ses nouvelles toutes les heures.

L'urgence, la gloire des armes de la république, et la connaissance que j'ai du zèle et de la bravoure des généraux Dubois et Paillard, me font espérer qu'ils frapperont de grands coups, et je serai secondé par eux dans le desir que j'ai de vaincre les ennemis de la république.

Au Général Pichegru.

4 Frimaire an 2.

J'étais en marche aujourd'hui avec l'armée pour aller attaquer Brunswick, et déjà six colonnes se dirigeaient sur lui, lorsque j'appris qu'il avait évacué

sa

sa position dans la journée d'hier. Il a porté une partie de ses forces sur l'Alsace, et l'autre partie sur Kayserslautern où j'espère l'attaquer sous trois jours.

Nous servons la même patrie; je dois donc te seconder de tous mes efforts. Je n'ai donc pas balancé à t'envoyer des troupes qui, avec celles des Ardennes, te mettront à même d'agir vigoureusement. Tu peux donc compter sur moi, comme sur un ami et un camarade; et à ces titres, je t'invite à te défier des intrigans et des faux patriotes.

Au Général Taponnier.

4 Frimaire an 2.

AMI, la république, fondée sur les débris du despotisme, ne peut être affermie que lorsque des ruisseaux de sang auront coulé. C'est à nous qu'a été confiée la défense de la patrie, et lorsqu'elle parle, tout autre sentiment doit se taire. Vengeons la liberté, mais vengeons-la d'une manière à effrayer les tyrans de l'Europe.

Il est temps enfin. Déjà les vils suppôts des rois se flattent de conquérir nos terres. Quel est donc le français assez infâme pour y accéder? Plutôt périr mille fois que de vivre dans l'ignominie! Une partie des forces nationales est déposée entre tes mains; tu sauras en faire usage.

Au Général Pichegru.

5 Frimaire an 2.

J'AI perdu la journée d'avant-hier. Je croyais

attaquer Brunswick à Pirmasens; je marchais à lui; l'armée était sur six colonnes. Il m'a prévenu, en fuyant la nuit même.

Au Général Ambert.

7 Frimaire an 2.

C'est aujourd'hui, camarade, qu'il faut déployer ton énergie républicaine. Pars en conséquence, le 8, à deux heures du matin, et rends-toi par le plus court chemin, et le plus promptement possible, à Otterberg, une lieue en avant de Kayserslautern.

Le but de cette marche hardie est de couper toute retraite à nos vils ennemis. Il n'est point d'obstacles, point de mauvais chemins. Il faut te créer des moyens, et ne voir que la patrie.

J'attaque Kayserslautern par la droite, et Taponnier l'attaque de front, et par la gauche. Tu seras par derrière. Viens joindre tes coups aux nôtres. Frappe ferme, et que notre réunion s'opère dans ce repaire des ennemis, des suppôts des rois.

Au Ministre de la Guerre.

7 Frimaire an 2.

C'est demain que l'armée républicaine frappe le grand coup. Déjà nous sommes en présence des hordes d'esclaves, soutiens des tyrans, et toute cette nuit nos avant-postes vont se mesurer.

La contenance de l'armée est imposante et terrible; le calme le plus profond règne dans les cœurs de nos fiers ennemis des rois; le seul desir de combattre

est manifesté, mais fortement; la plainte de l'efféminé ne se fait point entendre. Nous bivouaquons tous les jours; les subsistances arrivent très-difficilement, et pourtant tous les visages sont sereins.

L'ennemi, en force, est posté sur des hauteurs qui dominent tous les environs. Cette position paraît formidable, mais nos bayonnettes..... Il fuit depuis dix jours; hasardera-t-il le sort d'une bataille?.... J'espère t'écrire demain de Kayserslautern : je n'en suis qu'à une lieue et demie.

Plus de deux mille bêtes à corne sont tombées en notre pouvoir, beaucoup de chevaux, fourages, etc.

Si les ordres donnés par moi sont suivis, Kayserslautern, enveloppé, doit tomber sous mes efforts redoublés, je marche ensuite vers le but si desiré.

Les ennemis ont abandonné, la nuit dernière, la position de Rambstein qu'ils fortifiaient depuis longtemps; elle était hérissée de redoutes, fraises et palissades. Elle a été tournée, et j'en ai été le maître sans coup-férir.

Au Ministre de la Guerre.

15 Frimaire an 2.

Plus le danger paraît éminent, plus je redoublerai de constance. Dans quatre jours je marche avec toute l'armée à l'ennemi, en faisant passer, si je le puis, quelques renforts au Rhin. Mes préparatifs de défensive en imposent à l'ennemi; s'il s'endort, il est perdu. Je te préviens que je prendrai de grandes mesures, double ration d'eau-de-vie, de viande, etc. espoir

de gratifications, et autres moyens. La patrie et l'honneur sont mes grandes ressources.

Au Comité de Salut Public.

20 Frimaire an 2.

Si mon zèle avait pu s'atiédir, la lettre du comité est bien faite pour le porter au plus haut degré; il n'en était besoin: je suis trop attaché à la république, et connais assez l'étendue de mes devoirs, pour ne pas chercher toujours à m'en acquitter.

Je ne puis le dissimuler, l'armée du Rhin n'agit pas assez vigoureusement, ou si ses divisions se battent bien, elles le font partiellement; c'est le moyen d'être battu en détail. Une des lettres de Taponnier, que je joins ici, convaincra le comité que quelques secousses générales suffiraient pour nous avancer beaucoup.

Je pars après-demain pour Niderbronn, je conférerai avec Pichegru. Le même jour, je fais passer, par les gorges de Weissembourg, une division forte de dix mille hommes, qui ira appuyer la droite à la gauche de Taponnier. J'y ferai, je l'espère, prendre une résolution vigoureuse, et ferai frapper un grand coup avant mon retour pour Blisecastel où je me fortifie chaque jour.

Je verse, chaque jour, des larmes de sang de me voir arrêté par le défaut de munitions. Cependant je vais faire grand appareil pour me porter de nouveau sur Kayserslautern, où les prussiens sont toujours campés et occupés à faire de nouveaux retran-

chemens. Si je puis les y tenir en haleine, en me portant sur Kibelberg, et avoir Weissembourg, c'est alors seulement que je ferai passer une quatrième division par la gorge d'Aurveiller. Je conserve toujours le point important de Pirmasens, et l'ai fait retrancher.

J'ai le plus grand besoin d'officiers-généraux; beaucoup sont en arrestation, destitués ou suspendus, et il m'arrive souvent d'être obligé de faire la police.

L'armée est toujours bonne et brave; mais, au nom de la république, envoyez des effets et habillemens à ses défenseurs.

Je suis loin de désespérer du salut de la patrie. Les français veulent la liberté, et tant qu'il restera quatre patriotes, ils suffiront pour inquiéter les tyrans.

Au Ministre de la Guerre.

2 Nivôse an 2.

J'ai fait attaquer à onze heures; à midi les redoutes des ennemis ont été emportées; ils y ont laissé canons et caissons. Je les poursuis, c'est à la bayonnette, et le troisième régiment des hussards, que nous avons chassé les ennemis de leurs retranchemens: demain je continuerai.

Nous avons recommencé et de nouveau pris des canons et des caissons. Ce jour serait le plus beau de ma vie, si je n'avais à regretter l'intrépide Dubois, général de brigade; il a une balle dans la jambe.

Aux Représentans Saint-Just, Lebas, Lacoste et Baudot.

4 Nivôse an 2.

J'AI dû vous présenter, citoyens, ce dont je ne doute déjà plus. Pichegru m'assure qu'il existe de la rivalité entre les deux armées, et pour la détruire, il me mande que j'aie à me défaire du seul officier-général sur lequel je puisse compter pour garder mon flanc droit, et ce, parce que Lefevre, haut, à la vérité, lui a tenu, dit-il, quelques propos.

Je ne dirai pas qu'il existe de la rivalité entre les deux armées, ce qui les ferait faire à qui mieux mieux; je crains la basse jalousie. Citoyens, au nom de la république et de ses plus chers intérêts, détruisez-la. Je vous supplie de donner à Pichegru, par un acte authentique, le commandement en chef des deux armées.

Je ne conçois rien à la construction de phrases, et n'en ferai point pour vous convaincre; l'intérêt de la chose publique parle. Je suis sans cesse à ma besogne et ne m'occupe nullement d'inspecter celle des autres. Je servirai ma chère patrie, parce que par goût je suis républicain, et soldat par état.

Au Commissaire du parc de l'armée du Rhin.

5 Nivôse an 2.

QUAND on marche à l'ennemi, et qu'il se dispose des affaires aussi vives que celles que nous devons avoir, il faut tout prévoir : c'est ce que tu n'a pas fait. Les divisions d'artillerie de l'armée du Rhin

n'ont aucun moyen de remplacer leurs munitions consommées, il est seulement arrivé trois caissons dont le chargement montre l'insouciance autant que l'ignorance de ceux qui les ont chargés, formés d'un mélange confus de tous les calibres, même en obus. Aucun des bataillons n'a de caissons d'infanterie; et aujourd'hui le parc d'artillerie de l'armée de la Moselle est obligé de fournir par-tout. Je t'invite, sur ta responsabilité, de faire passer de suite, à Juselshein, au moins 15 caissons de 8, 12, et des cartouches d'infanterie.

Au Général Pichegru.

6 Nivôse an 2.

Il est assez singulier, général, qu'aucun des généraux qui sont sous votre commandement n'ait emporté de munitions. Faites ensorte qu'ils en aient tous demain à six heures. Ferino me marque qu'il ne peut attaquer, ni même se défendre. Que ceci veut-il dire? Vos lettres à Michault viennent ici; cette armée n'est pas dans le meilleur ordre possible.

Aux Représentans du Peuple.

6 Nivôse an 2.

Dans l'amertume de la douleur, je m'adresse encore à vous, représentans révolutionnaires; frémissez d'horreur. La patrie est encore trahie.

Lisez la lettre que l'infâme F.... m'écrit à l'instant. L'armée du Rhin est toute en désarroi; son chef ignore où sont les divisions, puisqu'il ne sait où

adresser ses lettres, et que celles écrites à Michault arrivent ici.

Vous connaissez la peine que j'ai eu à me procurer des munitions; enfin j'en ai eu à force de travail, et il faut que je les donne à l'armée du Rhin. Ses généraux ont laissé les leurs, ainsi que leurs canons, en arrière : ces messieurs croyent que les mots battent les ennemis. Ils ont été étonnés d'un succès, et croyent ne devoir plus rien faire, en donnant le temps aux ennemis de se rallier alors qu'ils devraient être écrasés. Je vous envoie également copie des lettres que je viens d'écrire. Représentans d'un peuple libre, suspendez la vengeance; elle pourrait être dangereuse en ce moment..... On connaîtra maintenant la cause de mon échec à Kayserslautern. Si l'armée du Rhin eût frappé...... J'envoie par-tout, comptez sur moi, je vaincrai tous les obstacles.

Au Général Championnet.

6 Nivôse an 2.

Ce que tu m'annonces de S... a tout droit de me surprendre, cependant tu enverras le plus brave officier de ta division commander ses bataillons, je l'ordonne. Je veux que demain les vils esclaves des rois soient battus par-tout. Ton mouvement d'aujourd'hui n'a pas été assez vif; fais filer par la gauche et montre-toi vigoureux, comme tu dois être républicain.

Fais pour le mieux, mais attaque par-tout. Nous ne serons point venu jusqu'ici pour ne rien faire qui

vaille. Attaque, camarade, frappe, je compte sur toi; n'attends point de signal. Les bataillons de gauche, ceux de Soult et de Jacopin suffisent. Ecris, ce soir, à Jacopin qu'il te seconde de son mieux.

Au Général Jacopin.

6 Nivôse an 2.

ENCORE que je crains que l'ennemi ait évacué, poussez demain vigoureusement, et songez à la route de Weissembourg et d'Haan.

Au Général Moreau.

Même jour

COMME ta marche est moins pour faire diversion, que pour se battre, il ne te faut pas de grandes forces; je suis étonné que tu aies pris sur toi d'arrêter le quatrième de cavalerie dont j'avais grand besoin. Le mal est fait; si tu l'as encore, envoie un escadron à Vincent, à Pirmasens.

Au Général Morlot.

Même jour.

COURAGE foutre, ça va; pousse en avant le plus possible: les ennemis ont été rincés hier.

Au Général Simon.

Même jour

MARCHE donc, petit bougre; ne sais-tu pas que tu as des canons à prendre? Nous avons cinq bataillons à Nolweiller. Corresponds avec celui qui les commande.

Au Général Desaix.

7 Nivôse an 2.

JAMAIS un général républicain ne doit calculer avec la nature. Pourquoi tout voir à notre désa-

vantage ? Il faut compter sur son courage. Crois que l'ennemi n'est pas fort tranquille, et crois qu'avec un peu de vigueur il sera bientôt dégoûté. Songe bien qu'avec des bayonnettes et du pain nous pouvons vaincre tous les brigands de l'Europe.

Au Ministre de la Guerre.

7 Nivôse an 2.

Je suis entré, ce matin, dans Weissembourg, où j'ai fait ramasser bon nombre de prisonniers, beaucoup de malades, une infinité d'armes de toute espèce, etc. Les riches habitans de cette ville ont accompagné les ennemis dans leur fuite. Bon voyage. Nous aurons leurs biens. Ces vils scélérats ne méritent aucune considération.

A l'instant, on m'annonce...... L'horreur de la nature! des brigands faits prisonniers par d'autres brigands, et pris les armes à la main, tournées contre la patrie.

Au Comité de Salut Public.

8 Nivôse an 2.

Liberté! Landau est enfin délivré. J'attendrai les ordres du comité, en poursuivant les ennemis. Les braves défenseurs de la patrie sont toujours de la plus grande constance, malgré la rigueur de la saison. Mais que ne fait-on pas pour son pays!

On veut tirer le canon en réjouissance. Il est inutile : les républicains ne s'amusent point comme les esclaves. Notre poudre ne doit servir que pour vaincre les ennemis.

Je me battrai, jusqu'à ce qu'on me le défende. Cependant, je prie le comité de voir mes pauvres camarades. Delmas m'a paru un brave homme. Il paraît que chacun n'a point fait ici son devoir : je dirai tout au comité, et je nommerai les J... F......

Au Ministre de la Guerre.

8 Nivôse an 2.

Tes ordres sont exécutés; fais m'en passer d'autres. Landau est libre. Je vais poursuivre nos vils ennemis. Songe à la saison. Landau serait libre depuis long-temps, sans la lâcheté d'hommes qui ne savent qu'écrire

Au Ministre de la Guerre.

10 Nivôse an 2.

Les ennemis partent en assez bon ordre, et je les suis. Nous nous sommes encore battus hier. Même sort. Il paraît que les Prussiens, assez mécontens, s'en vont dans le Palatinat, par Neustadt; et que les Autrichiens, après avoir passé le Rhin, veulent se porter sur le fort Vauban. Peut-être veulent-ils m'empêcher de me porter plus avant, ou espèrent-ils me surprendre au dépourvu.... Je suis en mesure. Rappelle-toi que je t'ai dit qu'ils étaient perdus, s'ils s'endormaient. Ils ont souffert que je les berçasse.....

Au Ministre de la Guerre.

11 Nivôse an 2.

Il est nécessaire d'organiser le tout militairement dans l'armée du Rhin. Chacun a ses canons, son

parc, etc. On traîne des pièces de seize, de douze après soi, des obusiers de huit pouces; il faudra bientôt du quarante-huit. Ils se plaignent qu'ils manquent de chevaux, et ils en nourrissent quinze cents par jour, qui leur sont inutiles. Il faut augmenter l'artillerie légère, et l'organiser en régiment, et n'avoir qu'elle et celle des bataillons, huit à dix pièces de douze pour les grandes affaires; et lorsqu'on se battra à trois cents toises, comme à Weissembourg, l'ennemi fuira, et votre calibre sera toujours assez fort. Lorsque l'épée est courte, on fait un pas de plus.

Il est bon de porter un regard sur l'intrigue des armées. Des petites cabales, naissent les grandes dissentions. J'ignore pourquoi tel homme qui était à Hagneneau, d'où il m'a écrit lorsque je me battais à Weissembourg, répand le bruit qu'il a rallié les troupes, qui ne se sont jamais débandées, et envoie à Paris des courriers extraordinaires, des officiers enfin, sans l'approbation des représentans, ou la mienne. En fait de guerre, je ne connais qu'une chose, c'est que chacun doit être continuellement à son poste.

Aux citoyens Lacoste et Beaudet, Représentans.

16 Nivôse an 2.

Je n'ai pu vous rendre compte d'une petite affaire qui eut lieu en plusieurs endroits. Les ennemis, assez en force, semblaient ne s'arrêter qu'à regret; pour les encourager, je les ai fait attaquer. D'a-

bord, ils ont résisté, et puis fini par abandonner leur position. Aujourd'hui, une petite secousse; et demain, un coup de main vigoureux pour entrer dans Worms, où ils se disposent à tenir.

Je fais contribuer à force par-tout où je passe, par le moyen des commissaires des guerres; je les stimule, en voltigeant sans cesse d'une aîle à l'autre. Sans l'affreux pillage qui se commet, j'aurais fait rentrer, du Palatinat, 30 millions dans les caisses de la république, sans les denrées, draps, cuirs, toiles, etc.; mais tel chasseur, ou autre qui se fait donner 600 livres par jour, les vole assurément à la république.

Aux mêmes.

18 Nivôse an 2.

Je vous declare qu'il y a une réforme à faire dans l'état major. Des patriotes surveillans m'assurent qu'il y a des gardes de Capet, des pages, etc., parmi les adjudans-généraux et adjoints. Ce qui me prouve qu'ils ne sont pas purs, c'est que, depuis douze jours, je demande l'état de leurs services, et n'ai pu l'obtenir. Le citoyen Pichegru lui-même ne m'a pas donné de ses nouvelles depuis six ou huit jours. Vous connaissez ce général mieux que moi; mais il semble très-affecté que vous m'ayez déféré le commandement. Je dois vous dire que, sans considération, et ne voyant que la république, je ne ménagerai aucun de ceux qui, par leur molesse, inactivité, ou malveillance, trahiraient ses intérêts.

Au Général Grangeret.

18 Nivôse an 2.

Je reçois, de toi, une justification inutile. Si je ne t'avais pas cru républicain, brave, et bon officier, tu n'aurais pas commandé. Tu n'as jamais perdu un moment mon estime et mon amitié; j'ignore qui a pu te dire à toi-même que je n'avais pas confiance en toi. J'attends l'occasion de te le prouver, et sous peu elle se présentera. Pars sur-le-champ, avec Morloc, mon ami et mon camarade. Il sera le tien, lorsque tu le connaîtras. Vivons en frères pour la république.

Au Comité de Salut public.

19 Nivôse an 2.

La vérité, digne d'être connue des fondateurs de la république, n'est belle qu'étant une. Elle doit alors fixer tous les regards. Pour la faire connaître au comité de salut public, je lui adresse les pièces ci-jointes, et l'invite, le supplie de se faire représenter mes registres d'ordre et de correspondance, et ceux du citoyen Pichegru, afin que celui qui commandait à Freischeville soit connu, ainsi que le même qui commandait à Verdt, à la bataille de Sultz, à la bataille de Weissembourg, et à la reprise des lignes; qui a ordonné la prise de Lauterbourg, celle de Germersheim, Spire et Worms, la marche sur Landau, l'attaque des gorges d'Amvillers; la marche sur Keyserslautern, celle sur Creutznach.

Les mêmes registres feront connaître les différens

projets; car il n'est pas tel petit général qui n'ait les siens. Que m'importe à moi, qui ne veut que battre les ennemis, et retourner ensuite dans mes foyers, que mon nom soit ou non dans les gazettes! Elles seront toujours assez remplies d'autres choses. Mais, foutre, j'enrage quand je vois tout le monde trompé par des bougres qui ne valent pas quatre sols, et qui veulent se faire valoir.

Au Général Pichegru.

18 Nivôse an 2.

Le général Pichegru voudra bien venir, sur-le-champ, prendre le commandement de son armée, dont le quatier-général est provisoirement à Neustadt.

Au Ministre de la Guerre.

18 Nivôse an 2.

Si je ne connaissais ton amour pour la vérité, comme ton républicanisme, je ne t'enverrais point les pièces ci-jointes. Tu connaîtras que tu as été trompé; que Pichegru n'a point commandé à Verdt, où il n'a resté qu'une demi-heure; qu'il n'était pas à Haguenau, le 3, lorsque les troupes de la république y sont entrées, puisque le même jour, et au même instant, il m'écrivait d'Oberbron, à sept lieues de là, et qu'enfin il n'a pas été, le 6, à la bataille de Weissembourg, puisque, le 7, il était encore à Haguenau, à huit lieues en arrière.

Je n'ajouterai aucune réflexion; seulement toutes les lettres que j'ai écrites à Pichegru, ont été lues de tous ceux qui l'ont voulu, et pour que Pichegru

dise qu'il commande une armée, il faut qu'il y paraisse.

Je t'ouvre mon cœur : ouvrage des patriotes et de la révolution, il m'importe peu que Jacques ou Philippe commande l'armée, si la patrie est sauvée ; mais franchement, je te le dis, tu as été trompé.

J'ai prié Pichegru de commander les ouvrages devant le fort Vauban, et le haut et moyen Rhin, tandis que je suivrai les ennemis. Je ne reçois aucune de ses nouvelles. Je viens de l'envoyer chercher pour qu'il vienne me décharger d'un grand poids. Crois bien, ministre patriote, que la patrie, bien servie par moi jusqu'à ce jour (j'ose le dire), le sera continuellement.

Au Ministre de la Guerre.

19 Nivôse an 2.

J'AVAIS ordonné de pousser avec vigueur les travaux du fort Vauban, et même de l'attaquer de vive force au cas qu'il y ait lieu ; j'y avais envoyé Laubadère, et prié Pichegru d'en conduire le siège. N'en recevant aucune nouvelle, dévoré de chagrin et d'impatience, je me disposais à partir pour me rendre devant cette place, lorsque je reçois la lettre et les notes ci-jointes. Qu'on juge de mon étonnement, en me voyant demander vingt pièces de 24, etc.

Je n'ai pu m'empêcher de croire qu'on me tendait un piege. Car en tirant l'artillerie et une pareille quantité de munitions de Strasbourg, on n'eût

pas

pas manqué de dire que je voulais livrer la place.... Que l'on juge de ma position. Abreuvé de dégoûts, on veut me faire avaler jusqu'à la lie. Ceux-mêmes que j'ai chargé de conduire les travaux et d'y donner de l'activité par leur présence, s'en vont à Strasbourg, et ne me donnent point de leurs nouvelles, perdent l'occasion, et loin de songer au passage du Rhin que j'avais ordonné, accroissent et multiplient les obstacles.

Au Ministre de la Guerre.

21 Nivôse an 2.

L'ARMÉE du Rhin passe le fleuve sous la conduite de Pichegru. Je suis chargé de faire face aux Prussiens avec l'armée de la Moselle, qui vient encore d'obtenir sur eux de nouveaux succès.

La république, la chère république triomphera, ses défenseurs le veulent.

L'armée vit toujours aux dépens des sujets des tyrans. J'espère bien la faire habiller aux frais de la même caisse.

P. S. Je t'annonce que les troupes que j'avais envoyées à Creutznach, ont poussé jusqu'à Bingen. Elles ont enlevé ce qu'elles ont pu, et se retirent maintenant sur Kayserslautern par Lautreck; elles se sont battues avant-hier, et, suivant la *louable* coutume, ont battu les ennemis.

Au Général Championnet.

23 Nivôse an 2.

PAR-TOUT où est le civisme pur, et le mérite,

on doit les prendre, et s'en servir pour le plus grand avantage de la république.

Tu voudras donc bien faire donner le fourrage à Sérane. Ce n'est point la faute de ce républicain s'il n'est point officier. En doit-il moins servir son pays ? — Non.

Au Ministre de la Guerre.

23 Nivôse an 2.

PICHEGRU me demande vingt-cinq mille hommes pour le passage du Rhin : il en a trente.

L'on peut, en outre, se servir de vingt mille hommes qui sont dans le haut et moyen Rhin.

Je suis toujours en attendant tes ordres.

J'ai fait habiller, en majeure partie, les troupes de la république des vêtemens du pays ; les répartitions se sont été faites en ordre.

Je desire savoir si une infinité de mesures révolutionnaires que j'ai prises pour le bien de l'armée et l'économie des deniers de la république, seront approuvées.

Ordre. — 23 Nivôse.

UNE loi défend, sous peine de mort, de s'entretenir avec l'ennemi ; quelques védettes se sont permis des infractions. Nous, les soutiens de la patrie, les vengeurs des loix, nous permettrions qu'elles soient enfreintes ! Français, à quoi bon de pareilles conférences ? Elles ne peuvent qu'être favorables aux traîtres. Surveillons ces derniers, rappellons-nous que les Prussiens, nos ennemis à

Limberg, à Weissembourg, à Kayserslautern, sont encore nos ennemis, et que nous ne devons conférer avec eux qu'avec nos bayonnettes.

Ordre. — 23 Nivôse.

Conformément à l'arrêté du comité de salut public, en date du 14 nivôse, et à celui des représentans, les citoyens Lemane, Baudot et Lacoste, nous, généraux, commandans les armées de la Moselle et du Rhin, et généraux de division soussignés, avons unanimement pensé que, pour assurer l'exécution de l'arrêté du comité de salut public, nous ne pouvions entreprendre avec succès la reprise du fort Vauban, qu'en exécutant un passage du Rhin, afin d'ôter à l'ennemi la possibilité de conserver les communications entre la rive droite du Rhin et l'isle du fort Vauban.

Au Comité de Salut public.

24 Nivôse an 2.

Je n'ai point reçu, dans la lettre que m'adresse le comité, l'arrêté dont elle parle; mais bien une circulaire adressée par le comité aux généraux en chef.

Lors de mon départ de Bitche pour Landau, j'ai reçu du ministre de la guerre plusieurs exemplaires de cette lettre, ainsi que du décret de la convention nationale sur l'organisation du gouvernement révolutionnaire. J'en fis sur-le-champ part à l'armée et aux autres généraux de brigade et de division. Nous y applaudîmes tous en jurant d'aimer les loix de notre pays, et de les défendre de même.

J'ai moi-même réprimé, autant que possible, les écarts de quelques généraux. Mon exemple leur ordonne la soumission à tous les ordres des représentans du peuple. Je n'ai jamais eu d'autres bases de conduite et de plan, que les arrêtés du comité de salut public ; je les ai mis à exécution, je continuerai.

Le dernier arrêté du comité, comme s'il eût été deviné, était exécuté d'avance en grande partie. Pichegru et moi avons cru que, pour nous emparer du fort Vauban et de Manheim, il était nécessaire de passer le Rhin. Si le comité approuve cette disposition, je le prie de nous le faire connaître dans le plus court délai.

Au citoyen Ricard, tambour-major.

24 Nivôse an 2.

Tu as bien fait, f...., de me donner de tes nouvelles, non parce que j'ai battu les ennemis, mais parce que tu es un bon b.....

Tu es bien heureux, mon cher Richard, je le serais encore, si j'étais avec toi sergent des grenadiers. Mais dans nos places on trouve sans cesse un tas de b.... de vampires ; les uns vous flattent pour vous f.... dedans, d'autres mâtins calomnient sans vous connaître. Ah ! tonnerre de dieu, mon camarade, quelle vie horrible ! Le plus chétif marchand de chiffons de ton quartier est plus tranquille que moi.

Vois-tu souvent Burtin ? A mon voyage de Paris,

il devait se marier avec ***. A coup sûr, il ne sera pas cocu; fais-lui mes complimens.

Donne-moi souvent de tes nouvelles. Je t'en donnerai de ma santé; les journaux t'apprendront ce que je fais.

Au citoyen Woltff, Ministre protestant.

24 Nivôse an 2.

J'ai reçu ta lettre, citoyen; elle a fait sur moi l'impression qu'elle pouvait faire sur un patriote. Tu présenteras la présente au général Moreau à Keyserslautern, lequel te donnera quatre sauvegardes, qui seront chargés de veiller au maintien du bon ordre de ton village.

Ordre. — 24 Nivôse.

La délivrance de Landau ayant été opérée à la satisfaction de la république, les deux armées restent divisées ainsi qu'elles l'étaient avant l'expédition. Hoche, commandant celle de la Moselle, lui recommande son activité et sa surveillance ordinaires.

Aux Généraux Morlot, Moreau, Vincent, Lefevre, Championnet, Hatry et Leval.

25 Nivôse an 2.

La saison est rude, camarades et amis, le service de la patrie exige que nous endurions ses rigueurs, et que, par notre exemple, les citoyens qui sont sous nos ordres, nous imitent par leur constance et leur dévouement.

Peut-être les arrangemens militaires ne nous

mettront-ils point dans le cas de faire des mouvemens. Je vous invite à en profiter, tant pour acquérir les connaissances locales et particulières, que pour lever les contributions, vêtir les troupes qui vous sont confiées, faire remplir et envoyer vos états de situation, chose de la plus absolue nécessité.

D'autres objets, camarades, doivent encore attirer vos regards. Le maintien de la discipline, la connaissance des ennemis que vous avez devant vous, leur position, les chemins qui y aboutissent. A cet effet, en économisant les deniers de la république vous ne devez cependant point lésiner. Si vous avez besoin de fonds, je vous les ferai passer.

Vous connaissez les nombreux sacrifices qu'ont fait nos concitoyens; ils se sont dépouillés de leurs vêtemens pour les envoyer aux braves défenseurs de la patrie. Vous êtes dans un pays riche; c'est vous en dire assez : requérez, n'attendez pas les besoins du pauvre sansculotte, mais prevenez-les; il vous aimera. S'il vous est attaché, vous êtes sûrs de vaincre.

Désarmez tous habitans du pays que vous occupez. Ne vous dissimulez pas que si nous avions des revers, ils s'armeraient contre nous.

Faites enlever le plus possible. Commencez par les subsistances, puis les draps, cuirs et toiles. Que les grains soient conduits à Landau, le reste au quartier-général pour passer dans l'intérieur.

Que ceux de vous qui sont chargés de la partie des gorges et montagnes s'appliquent à les bien connaitre. Bientôt nous aurons ou à les défendre ou à les passer : et vous savez que sans les connaissances exactes du pays on ne peut rien faire. Je vous préviens que vous répondrez à la république du terrein que vous aurez à défendre ou à garder.

Je vous recommande encore, chers camarades, de faire connaître et étudier les lois : ce n'est que par ce moyen que l'on parvient à les aimer.

Je vous invite à me faire passer, deux fois par décade, vos observations. Croyez que je les mettrai à profit. Tous nos travaux doivent réciproquement nous instruire : c'est le moyen le plus certain de les faire tourner au profit de la république. Envoyez-moi également l'état de la division que vous commandez.

Au citoyen Chasseloup.

26 Nivôse an 2.

NE quitte point Metz sans avoir visité toutes les administrations, et leur avoir demandé chemises, souliers, culottes, vestes et habits. Les pauvres b. . . . qui ont vaincu à Geysberg sont tout nuds.

Reviens, mon cher ami, j'ai besoin de toi ; tu peux connaître ce que j'ai fait pour la république : eh bien! lis le moniteur, tu y verras ce que peut le travail contre l'intrigue.

Au Général Lefevre.

26 Nivôse an 2.

PICHEGRU me demande que tu lui renvoye les ad-

judans-généraux Simon et Codere ; qu'ils pârtent sur-le-champ. Tu prendras Mélittor, de la division Championnet.

Au Général Championnet.

26 Nivôse an 2.

POINT de correspondance avec les ennemis, que par ordre du comité de salut public.

Le C. Hoche, commandant l'armée de la Moselle.

27 Nivôse an 2.

ENCORE que je n'écrive jamais pour mon particulier, je dois ceder à ton amitié. J'ai reçu ton adresse à nos braves b. . . ., elle leur a fait plaisir ainsi qu'à moi.

Tu me demandes des détails, mon cher ami. Pour te donner ceux de l'armée, il faudrait que je t'écrive un volume, et, tu le sais, je ne puis disposer de mon temps comme je desirerais.

Peut-être as-tu connaissance des faits par les journaux et les récits : encore que des intrigans aient voulu m'enlever le fruit de mes travaux, je n'en servirai pas moins la république.

Le 2 nivôse, après avoir mis le plus grand ordre dans l'armée et pourvu à la sûreté de la Meurthe, la Moselle et la Sarre par des travaux considérables, personne dans la confidence, je me transporte à la tête de trois divisions de l'armée de la Moselle, en Alsace, où nos affaires allaient assez mal; et le lendemain de mon arrivée, sans perdre de temps, j'attaque les ennemis perchés sur des hauteurs considé-

rables, et retranchés jusqu'aux dents; redoutes et lignes sont enlevées, seize pièces prises et cinq cents prisonniers faits. Je poursuis au pas de charge les ennemis jusqu'à Verdt, derrière lequel ils se rallient. Décidé à finir la journée comme elle avait été commencée, après avoir laissé respirer les troupes un moment, je fais attaquer de nouveau. Les ennemis ayant reçu du renfort, et occupant des positions avantageuses, font bonne contenance. L'avant-garde passe aux ravins, et là commence le plus terrible et opiniâtre combat. Enfin, rien ne résiste à la valeur française; les ennemis fuient de nouveau, et nous sommes maîtres de leurs canons, sacs caissons et fusils.

Cette journée fit évacuer le poste important de Semback, qu'aucunes forces militaires n'eussent peut-être pu emporter. Nous poursuivons les ennemis : mais enfin faut-il manger. Les b.... se sauvent à toutes jambes jusqu'à Sultz, et là se rallient en force; ils nous attendent sur un superbe plateau, et mettent entre eux et nous un marais.

J'arrive en présence, le 3 à midi. Recommençons, recommençons : la carmagnole s'échauffe, les tambours battent; et enfin, après un feu de trois quarts d'heure, à demi portée, les bayonnettes se croisent; il fallait céder au nombre, et déjà notre droite s'ébranlait, lorsque le dieu de la victoire me démasquant deux bataillons, auxquels le matin j'avais ordonné de me suivre, et qui au bruit du canon sortaient d'un bois, tout échauffés, me commande la ma-

nœuvre qui me restait à faire. L'ennemi avançait en bon ordre ; nos républicains tenaient encore : mes deux bataillons, prenant Wurmser et ses esclaves en flanc, en font telle déconfiture que soldats et généraux se sauvent encore, et vont se rallier sur les hauteurs de Weissembourg.

Je te l'avouerai, mon cher ami, n'étant pas en force, et voyant venir lentement à mon secours, je n'étais pas encouragé ; enfin, arrivent les représentans du peuple Lacoste et Beaudot, qui me forcent à prendre le commandement de deux armées, ce dont je me souciais peu : mais la voix de la patrie triompha. J'acceptai le 5 à midi.

Il n'y avait pas de temps à perdre. L'ennemi devait nous attaquer, le 6, à 10 heures, en grande force ; déjà il faisait ses dispositions, et le soir même il commença fortement.

Pendant le soir et la nuit, j'expédiai les ordres, afin de rassembler, pour le lendemain 6, au moins trente-cinq mille hommes des deux armées dans la plaine en avant des lignes de Weissembourg, et de faire marcher trois autres divisions de l'armée de la Moselle sur Keiserslautern, Koussel, et dans les gorges de Ham et d'Auveiller, et deux de celle du Rhin sur Lauterbourg.

Je ne sais, mon cher Privat, à qu'elle heure on partit, mais chacun arriva à l'heure et au lieu marqué (effet des ordres révolutionnaires donnés). L'ennemi, nous faisant face, commença à canoner ; je

dois tė dire qu'il fut un peu déconcerté de se voir attaqué, alors qu'ils croyait nous surprendre. L'armée en ordre avançait toujours, et toujours l'ennemi reculait et manœuvrait; nous le repoussâmes jusqu'au camp dit *Gutteberg*, hauteur considérable, sur laqnelle il plaça sept batteries qui nous vomissaient dix fois par minute la mort et tous ses attirails.

C'est en quoi ils firent une faute, car ils furent resserrés sur-le-champ, étant placés comme au centre de deux tiers de cercle, forme que je fis prendre à l'armée.

Au bas de Berg-guit sont une enceinte de ravins, haies et fossés : exposés au plus grand feu, il fallait passer... *La charge, amis*, vengeons la république ! Ils nous avaient éprouvés, ils n'attendirent pas, mais se retirèrent en désordre, laissant en notre puissance canons et équipages; le lendemain, Lauterbourg fut emporté; nous y prîmes treize pièces de canon, et par-tout des magasins immenses d'armes et de fourrages. Depuis ce jour, il ne se passa que quelques petites affaires. Landau est libre, et nous sommes en avant de Worms.

Au Général Lefevre.

27 Nivose an 2.

.... Du courage, f...., du courage, et la republique ira son train.

Ordre. — 29 *Nivôse.*

Il est ordonné aux généraux de division et de brigade, et aux chefs de corps, de veiller strictement à

ce qu'aucuns restes impurs de royauté ou de féodalité ne souillent les armes des républicains. En conséquence, toutes ces marques de la déraison de nos pères disparaîtront sur-le-champ de dessus les armes, drapeaux et étendarts. Tous les boutons à numéros ou fleurs-de-lys seront proscrits à jamais.

Au citoyen Archier.

30 Nivose an 2.

Tu voudras bien faire fabriquer à Landau deux cents mille rations de pain, s'il y a possibilité, et faire tenir prêtes à marcher deux cents voitures de fourages, réunies sur Bitche et Sareguemines.

Ordre à l'Armée. — 30 Nivôse.

Je m'empresse de faire connaître à mes braves frères d'armes, que le huitième bataillon de la Haute-Marne est un de ceux qui ont le plus contribué à la glorieuse journée du 2 nivôse, qui fut cause première du déblocus de Landau. Ce bataillon combattait à côté du trente-troisième régiment.

Au Général Peduchel.

2 Pluviôse an 2.

J'ai reçu, citoyen, ta lettre du 27 nivôse : tu n'as sans doute point connu mes intentions.

Rome ne traite plus
Avec ses ennemis que lorsqu'ils sont vaincus.

... Et en conséquence, tu voudras bien, lorsque les brigands viendront piller nos villages, aller les frotter d'une manière si rude, qu'ils ne songent plus à y revenir. Dispense-toi d'écrire au général ennemi : ni toi ni moi ne devons le faire que par ordre.

Au citoyen Jourdeuil adjoint au Ministre.

2. Pluviôse an 2.

Depuis que j'ai l'honneur d'être à la tête de l'armée de la Moselle, deux femmes se sont permis de la suivre sans ordre. Elles appartenaient à des officiers supérieurs. Elles ont été arrêtées et conduites à Metz, comme suspectes. La loi sera toujours mon guide, et je la ferai respecter par-tout où je serai.

Au Ministre de la Guerre.

3 Pluviôse an 2.

Je remplirai, autant qu'il me sera possible, les intentions du comité. Je suis en mesure quant aux munitions, subsistances, etc. Je ne puis me mettre en marche que lorsque l'armée du Rhin sera arrivée. Il serait à desirer qu'elle se placât derrière le Spirback pour garder mieux les gorges, et faciliter l'achèvement de l'enlèvement des denrées du Palatinat.

Je hâterai ma marche, et j'espère arriver au jour marqué.

Au citoyen Archier.

Même jour.

Je te préviens que tu dois commander cinq cents voitures de fourrages, pour se porter vers Sareguemines et Sare-Libre, outre les deux cents déjà ordonnées.

Donne les ordres les plus précis pour que le pain,

la viande et l'eau-de-vie ne me manquent et ne m'arrêtent pas un seul moment dans l'expédition que je vais entreprendre.

Au Ministre de la Guerre.

6 Pluviôse an 2.

Je te préviens, citoyen, que j'ai fait une chûte hier, qui m'a mis un bras et une épaule hors de service pour quelque temps. Je fais venir le général Moreau, auquel je donnerai les instructions nécessaires pour que l'expédition ne soit point retardée d'un moment. L'armée de la Moselle partira lorsque l'armée du Rhin sera arrivée.

D'après quelques renseignemens et différens mémoires que j'ai entre les mains, l'expédition de Trêves est assez difficile, et l'on ne peut guères obtenir de succès sans faire passer la Sare et la Moselle à un corps de troupes qui doit aller s'emparer de la montagne de Sainte-Marguerite. Il y a de ce côté-ci deux montagnes retranchées à emporter; mais ce ne sont point-là les grandes difficultés pour ceux qui sont accoutumés à le faire.

L'arrêté du comité de salut public ordonne de faire connaître les difficultés à surmonter pour l'exécution du projet. Elles existent dans les montagnes, les chemins et les maladies. Si les pluies continuent à être aussi abondantes, sous peu on ne pourra avancer ni reculer.

. . . . Je te préviens que sous peu je ferai arrêter Archier pour sa négligence. Je lui envoie des or-

dres, et il les envoie à ses subordonnés sans y rien mettre du sien; aussi, souvent le service manque-t-il. Il est plus patriote que commissaire-général.

Aux Représentans Lacoste et Beaudot.

7 Pluviôse an 2.

... Je suis dans mon lit; l'armée est sans vivres. Je dois marcher sur Trêves, et l'enlever d'un coup de main. Je m'acquitterai de ma besogne autant qu'il sera en moi. Je desire que chacun s'occupe de la sienne. Je vous supplie de faire la plus grande diligence pour arriver ici.

Au Général Michauld.

Même jour.

Le général Hoche est au lit, et l'armée de la Moselle, sans pain et sur les dents, devrait se porter à sa destination et exécuter les ordres donnés au général par le comité de salut public. La garnison de Manheim est forte de dix à onze mille hommes. Les deux tiers de l'armée prussienne sont à Openheim. Il a donc fallu que le général Hoche rassemble des forces pour entreprendre le bombardement de Manheim, dont cependant il n'est point chargé. Au surplus, comme il envisage plus la république que sa responsabilité, et qu'il a fallu abnégation de sa vie pour son pays, il n'est pas effrayé des évènemens ultérieurs. Il engage le général Michauld a faire marcher l'armée du Rhin le plus promptement possible; il lui enverra l'état des cantonnemens; et pour peu

que le général Michauld en soit amateur, las des tracasseries qu'il éprouve depuis deux mois, il lui laissera toutes les troupes de l'armée du Rhin.

Au Ministre de la guerre.

16 Pluviôse an 2.

Je viens de recevoir le nouvel arrêté du comité de salut public, et vais travailler à le mettre à exécution.

La mesure que vient de prendre le comité est grande et sage. J'ose te dire qu'elle assure de nouveaux succès à la république ; elle était nécessaire : avec la meilleure volonté, nos braves frères avaient besoin de repos. Te le dirai-je enfin? Je les conduisais à Trêves ; c'était avec les larmes aux yeux et le plus profond chagrin dans le cœur. Cependant je n'ai jamais douté du succès de l'entreprise ; mais qu'il nous eût coûté !

Je te remercie de ta lettre. Veuille continuer à me donner des instructions : je suis bien jeune, et j'ai bien peu d'expérience; par conséquent, les conseils des patriotes me sont utiles. Si je faisais une faute, j'en mourrais de douleur ; mon Dieu ! elle serait involontaire : enfin elle serait faite, et la punition devrait la suivre. Bouchotte, viens à mon secours! Je brûle pour mon pays; mais cette qualité n'en est point une dans un général républicain.

Je ne me mêle point volontairement des parties administratives ; mais je suis obligé souvent d'entrer dans des détails, beaucoup de personnes considérant leur responsabilité avec la république, ce qui n'est

pas

pas pour le mieux possible ; il est des choses que je ne puis écrire, n'ayant pas des preuves matérielles ; mais des traîtres sont encore parmi nous. La république se suffit à elle-même ; le génie de la liberté veille sur elle, et il importe peu au salut du peuple, que quelques égoïstes orgueilleux entreprennent de sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier. Les patriotes sont là ; ils détruiront leurs vaines entreprises.

11 Pluviôse an 2.

Je somme le commandant, les magistrats, et le peuple de la ville de Manheim, de rendre la place d'ici à une heure, et à cet effet d'ouvrir les portes à l'armée que je commande.

La cause de l'humanité triomphe enfin ; les armes de la république sont victorieuses, et de toute part ; malheur à quiconque doute de leur succès. C'est pour éviter au peuple de Manheim les douleurs d'un siège sanglant, que je fais la présente sommation ; et passé le délai énoncé, il ne doit plus s'attendre qu'à éprouver les effets de la juste vengeance d'un peuple généreux, mais qui ne pardonne plus à de cruels ennemis, que lorsqu'il les a terrassés.

Au Ministre de la Guerre.

19 Pluviôse an 2.

D'après ta dernière, je vois avec douleur qu'il s'en faut peu que l'on ne m'attribue la non-exécution des ordres du comité, relativement à Trèves. Il est à observer cependant que je ne pouvais partir du Pa-

latinat, sans que l'armée que je commande ait été relevée par celle du Rhin, qui est arrivée le 11 pluviôse, jour que je partis, afin de ne mettre aucun retard dans ma marche, que je continuai jusqu'à St.-Vendel, où je fus arrêté par une lettre de Lacoste, quirenfermait l'arrêté du comité.

Oui, citoyen ministre, je connais le système des républiques; mais aussi le républicain qui aurait été accusé a le droit de se justifier. Qui! moi.... méconnaître les ordres du comité de salut public! plutôt périr mille fois. Est-ce moi qui délibérais à Strasbourg? est-ce moi qui ai mis sept jours pour faire vingt-quatre lieues? est-ce moi (qui avais proposé de s'emparer de Kell) qui apportai jamais des obstacles au passage du Rhin, facile alors, les eaux étant très-basses? Les patriotes dédaigneront-ils la vérité?..... Je t'envoie les échantillons de deux cents lettres du même genre. Je me suis trouvé sans commissaire-général, plusieurs étant malades, ou en arrestation, notamment Archier, pour son affaire de Deux-Ponts. Un adjoint aux adjudans-généraux a commandé, pendant quatre jours, une division. Celui qui la commande aujourd'hui est un chef de bataillon, que Beaudot a fait, hier, généralprovisoire. Nous sommes dix officiers-généraux pour l'armée active, forte de plus de cinquante mille hommes. les autres sont blessés ou malades. On a pu m'accuser près de toi, mais certes ceux qui m'ont vu

et me connaissent, certifieront que je ne passe point dans ma chambre, ou dans les villes, un temps que je dois à la république. J'aurais été à Trèves, sans le contre-ordre; mais, à coup sûr, on eût pu ajourner à quelque temps le commencement de la campagne prochaine. Comment pourrait-on s'en étonner? J'ai reçu des Ardennes quinze mille hommes (deux fois) nuds, sans souliers et sans armes. Les bataillons, au Rhin, étaient, s'il est possible, pis encore. J'ai entre les mains les pièces justificatives de ces faits.

Si le temps le permet, je prouverai, avant quatre décades, au comité et à toi, que je sais obéir, et que si la perte de ma vie pouvait rendre la patrie libre et heureuse, je n'en chargerais pas d'autres mains.

...... Une grosse cloche de Worms a fait un grand miracle. En voulant la descendre, on s'y est mal pris; la machine dont on se servait cassa, et la cloche, d'un poids énorme, brisa, par sa chûte, deux planchers, et alla enfoncer la voûte d'un caveau qui recelait une très-grande quantité d'effets précieux, qui furent transportés à Landau par la commission. Ces effets, que l'on ne soupçonnait pas là, appartenaient à des prêtres.

Ordre. — 25 Pluviôse.

De toutes parts le général en chef reçoit des plaintes sur le désordre et l'insubordination qui règnent dans le septième régiment de husssards. Le

général, étonné de voir des défenseurs de la république si mal se comporter dans l'armée qu'il commande, prévient les chefs de ce corps, que c'est à eux qu'il s'en prendra de la mauvaise tenue de leurs subordonnés, et que, sachant distinguer les amis de la patrie de ceux qui ne le sont pas, il ne conservera devant l'ennemi que ceux qui méritent d'y être placés, et sur lesquels il a des notes, et que le reste sera retiré de ce poste honorable.

Ordre.

L'on doit considérer qu'au besoin l'avant-garde peut, par le moyen du pont établi sur la Moselle, se réunir au corps d'entre Sare et Moselle, ou celui-ci à l'autre, qui, pour se porter sur les hauteurs Sainte-Marguerite, chose essentielle, aurait peut-être besoin d'un corps d'observation à sa gauche.

Ce projet, mûri depuis long-temps, demande de l'intrépidité dans l'exécution, après laquelle on pourra, ce me semble, se porter sur Arlon, afin d'attirer les ennemis de ce côté, et dégager un peu le Nord et les Ardennes, qui, sans doute, vont agir du leur.

Il est des choses que la prudence humaine ne peut prévoir ; le gain d'une action accélère le mouvement ; l'ennemi fuit, on le presse, et l'on profite des circonstances qui ne peuvent être calculées d'avance ; et puis, cet ennemi de son côté a

ses projets; le hasard vient aussi quelquefois se mêler de la partie, et un maudit ruisseau peut arrêter les plus braves gens, et nuire à l'exécution d'un plan : et lorsqu'un général songe qu'une gente de roue cassée peut l'arrêter six heures, il ne peut plus que dire, *je ferai mon possible.*

Au Conseil d'administration du deuxième Régiment des Carabiniers.

26 Pluviôse an 2.

BIENTÔT, camarades, le branle va recommencer, et vous ne voudriez pas que j'entre en campagne sans vous. Je vous invite à vous refaire autant que possible. Je fais venir les dépôts des deux régimens à Fenestranges : veuillez bien en prévenir le premier régiment.

Aux Représentans du Peuple Lacoste et Beaudot.

28 Pluviôse an 2.

J'AJOURNE à la paix tout ce qui m'est personnel, et vous assure que malgré les petites noirceurs commises à mon égard par les habitans des pays où vous êtes, je n'en serai pas moins le *Hoche de 1789*, et l'ami de la patrie. C'est ainsi que je me venge.

Au citoyen Becker.

Même jour.

LA proscription dont l'infâme Dumourier nous enveloppa l'un et l'autre, pour l'avoir démasqué à l'armée, t'a rendu mon ami. Je vois avec peine ta suspension. Le comité de salut public, mieux

instruit, peut-être va bientôt te rendre à tes devoirs. Je ne te dissimulerai pas, mon cher Becker, qu'il existe un complot contre les plus chauds patriotes. C'est un nuage que ceux-ci doivent détourner. Les intrigans passeront, la vérité, la liberté ne passeront jamais.

Au citoyen Audouin, Adjoint au Ministre.

3 Ventôse an 2.

Ne m'accuse pas de négligence, mon cher Audouin, je ne t'ai point écrit, mais mon cœur n'en conserve pas moins ton souvenir. Tu connais mes *aventures*, elles m'ont donné un peu d'occupation; et puis je ne suis jamais en repos.

J'ai le plus grand besoin des conseils des patriotes. Ma jeune tête m'a souvent emporté, par excès de zèle pour le service de la république; mais, mon cher ami, on n'est point coupable lorsqu'on pèche pour la patrie. Je me défie assez des événemens pour être continuellement aux aguêts: je suis la première sentinelle de l'armée.

J'ai tenu la parole que je t'avais donnée en te quittant. Toujours, oui toujours, mon sang sera au service de la république. Audouin, si je n'étais pas l'homme que tu as connu, serais-je encore en place? Les intrigans paraissent et passent bien rapidement. L'homme qui s'applique à remplir ses devoirs, mérite de rester en place.

Sous peu nous allons recommencer la danse: il ne nous manque plus que des souliers. J'espère

faire en sorte que tu ne te repentiras point de ton choix du mois de mai dernier. Tu te rappelles que le grade d'adjudant-général me fut donné à cette époque.

On ne parle plus de l'expédition d'Angleterre : j'en suis affligé ; j'avais quelques idées sur la descente. C'est-là qu'il faut aller chercher des dédommagemens ; c'est à Londres où il faut aller faire cesser les rodomontades d'un Pitt, être méprisable dont on a trop parlé. J'ai vu une de tes lettres au peuple anglais. Elle m'a fait plaisir.

Quel spectacle imposant présente maintenant la république à l'Europe étonnée, épouvantée de nos succès ! Que je m'estime heureux d'être un de ses enfans, et encore plus un de ses plus zélés défenseurs ! L'homme qui ne tient point à sa patrie est bien malheureux ; mais, mon cher Audouin, d'où sortent donc une infinité de patriotes qui paraissent sur la scène, et dont, avant le mois d'août 1792, on ne parlait pas. Bientôt, si on les croit, *Couthon*, *Robespierre*, etc. etc. ne seront que des modérés. Je crains que ces hommes-là ne soient point de bonne foi : et pas un publiciste pour les démasquer !

Il n'est plus question que d'un coup de collier dans le Nord, et la république voit son territoire libre; il est nécessaire : je ferai mon possible pour y contribuer, et vivre ensuite sur les terres d'autrui.

Je termine, mon cher Audouin, crainte de t'en-

nuyer, et pour donner audience à d'autres. Compte qu'à la vie et à la mort, Hoche, quoique pauvre, ne se démentira jamais. La république, il le sait, aura soin de lui.

Aux citoyens Lacoste et Beaudot.

7 Ventôse an 2.

...... Beaucoup de généraux nous manquent. Les uns sont malades ou blessés, d'autres sont trop vieux ; ils ne peuvent plus soutenir les fatigues de la guerre. Je vais en envoyer dans les places, à mon retour à Boussonville ; je vous en enverrai le tableau, avec une demande pour en avoir d'autres. Sans considérer qu'il faut un général pour commander les troupes de l'armée du Rhin qui sont à la Moselle, Michaud vient de rappeler Hatry sous prétexte qu'il a reçu les lettres de service de cet officier. Ces hommes n'ont jamais assez à commander. Puissent-ils avoir le commandement général pendant quatre jours !

Je ne suis point dénonciateur à plaisir ; mais, d'ici à quelque temps, je vous présenterai un tableau assez piquant. Il me faut du temps.... du temps et des peines pour le bien colorier. Je ne puis que vous dire en ce moment de prendre garde à Landau, et de faire commander cette place, la plus importante de toutes, par un républicain intègre dont les vertus soient bien connues. Prenez garde à certain ambitieux flagorneur, dont le seul mérite est de rédiger des platitudes et des contradictions.

Le salut de ma patrie m'engage à vous faire part de mes réflexions : je ne puis vous dissimuler que je crains pour la droite J'ai déjà écrit au ministre pour rendre à l'armée du Rhin les quatre mille hommes qu'elle a prêtés à celle de la Moselle ; engagez le comité à y consentir.

11 Ventôse an 2.

J'ATTENDS avec impatience, mon cher Dulac, les cartes que tes obligeantes lettres m'annoncent ; je les ai fait chercher à Metz, à Thionville, elles ne sont pas encore arrivées. Ces cartes sont rares, on ne peut en avoir à prix d'argent.

Me serviront-elles, ces cartes ? Je l'ignore, mon cher ami : abreuvé de dégoûts, noyé dans la douleur la plus amère, tourmenté chaque jour d'une manière nouvelle, il semble que l'on ait pris à tâche de me faire finir comme Léchelle. Ce n'est plus, Dulac, l'homme que tu as connu qui t'écrit ; c'est un malheureux qui ne peut manger, boire, ni reposer nulle part.

J'ai beau me représenter que Rousseau n'obtint de ses ingrats compatriotes, qu'après sa mort, la justice que l'on doit à la pureté de ses intentions, et d'autres exemples encore ; rien ne peut changer une mélancolie qui me consume. J'emploie tous les moyens, mais en vain ; je desire qu'une démission, que je vais présenter incessamment, soit acceptée sans aigreur, ainsi qu'elle sera donnée : Jourdan a obtenu la récompense la plus flatteuse.

Ardent ami de la révolution, j'ai cru qu'elle changerait les mœurs. Hélas! l'intrigue est toujours l'intrigue! et malheur à celui qui n'a pas de protecteurs. Tiré des rangs par je ne sais qui et pourquoi, j'y rentrerai comme j'en suis sorti, sans plaisir ni peine, me contentant de faire des vœux pour la prospérité des armes de ma patrie.

C'est assez t'entretenir de misères; tranquille au sein de tes amis, tu cultives la philosophie et connais le bonheur. J'envie ton sort. Adieu, mon cher Dulac.

Au Comité de Salut public.

14 Ventôse an 2.

UN citoyen, nommé D......., homme qui a fait quelques acquisitions de biens nationaux, après avoir fait un voyage à Luxembourg, m'assure qu'il ne regarde pas comme impossible de séduire l'adjudant-général de la garnison de Luxembourg, et quelques autres officiers. Il s'offre même d'aller tenter la fortune.

Ce même citoyen se pare d'un patriotisme et d'un désintéressement sans exemple; (pourtant son voyage a coûté 800 liv. en numéraire). Il faudrait beaucoup d'argent, dit-il, non pour lui, mais pour réussir. Je laisse au comité et aux représentans à prononcer.

Quant à moi, il m'est assez suspect pour que je ne m'en serve plus volontiers; cet homme parle beaucoup, joue Brutus alors peut-être qu'il pense

différemment. Il a été . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . . . , et c'en est assez, je crois. Je connais ces faits par les informations que j'ai fait prendre secrètement.

Au Conseil du quatrième bataillon de la Seine-Inférieure.

15 Ventôse an 2.

Je n'aime pas les lâches, et ne les favoriserai jamais. J'envoie votre réclamation aux représentans du peuple pour y faire droit.

Au citoyen Bisy.

21 Ventôse an 2.

Ce n'est pas moi, citoyen, qui ai prononcé ta détention : c'est la loi qui ordonne, tu le sais, qu'aucun étranger ne sera admis dans les troupes de la république, et que ces hommes soient mis en arrestation.

De quelque nation qu'ils soient, citoyen, j'aime les hommes, s'ils aiment la liberté et ma patrie ; ta franchise ne me surprend pas, puisque je fais gloire de professer la même doctrine. Je gémis de voir un défenseur des droits du peuple en arrestation ; mais je m'en rapporte à toi-même : Est-il un homme dans la république qui puisse se mettre au-dessus des lois ? S'il existait, il mériterait d'être poignardé. Je ne puis donc prononcer sur ton élargissement.

Au citoyen Lacoste.

26 Ventôse an 2.

Je t'invite à prendre en considération la demande du quatorzième régiment de dragons et celle de son chef de brigade ; ils méritent, par la conduite qu'ils ont tenue, que l'on ait attention à leurs besoins.

Viens dîner un jour à Thionville. Tu y verras celle qui doit faire mon bonheur : point riche, mais patriote, et d'une vertueuse famille.

Au citoyen Lacoste.

26 Ventôse an 2.

Je t'adresse, citoyen, copie des ordres émanés de moi et de ma correspondance. Je desire que l'un et l'autre servent à faire luire la vérité, et à retracer à nos neveux ce qu'il en a coûté à leurs pères pour conquérir leur liberté. C'est à toi à leur tracer ce tableau intéressant.

A l'Armée.

Le service de la république, citoyens, notre mère commune, m'appelle ailleurs. Continuez à bien mériter d'elle, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour. Le nom du nouveau chef que vous avez a déjà frappé votre oreille. Avec lui, vous ne pouvez, braves camarades, qu'anéantir les tyrans coalisés contre notre sainte liberté. Vive à jamais la république une et indivisible !

ARMÉE DES COTES DE BREST ET DE CHERBOURG.

Au Citoyen Augier.

18 Fructidor an 2.

Lorsque soi-même on ne peut servir de modèle à ses jeunes concitoyens, qu'il est doux, mon cher ami, d'être à portée de leur en citer ! Quel devoir à remplir pour l'homme de lettres que celui qui doit citer à nos neveux les actions héroïques de notre siècle !

Toi, qui t'occupes essentiellement de servir tes concitoyens et de les amuser en les instruisant, je t'invite à ne pas laisser un autre s'emparer du sujet dont je vais t'entretenir ; peut-être l'as-tu déjà saisi ; au moins j'aurai fait ce que je devais.

J'ai eu le plaisir d'embrasser le général Cabien et de lui donner à dîner. Tu connais sans doute l'anecdote et les détails. Je ne puis rien ajouter au rapport (séance du 28 thermidor) qui a été fait à la convention nationale. Quant à l'action, (j'ai été sur les lieux, et j'ai tenu les pièces justificatives). J'ajouterai seulement quelques faits sur l'homme, son physique et son moral.

Notre héros, pêcheur de profession, était âgé de 32 ans lorsqu'il eût le bonheur de sauver sa paroisse de la dévastation que se promettaient d'y faire les féroces anglais. Marié depuis cinq ans, il avait deux enfans ;

sa femme, brune, était, dit-il, assez jolie. Il a maintenant 63 ans, brun; l'œil noir et vif; sa taille est de 5 pieds 4 pouces; il est veuf et a perdu cinq fils qu'il regrette ne pouvoir conduire aux frontières : il parle assez bien, et raconte l'avanture d'une manière à faire plaisir. Mon ami, je t'assure que ce respectable citoyen mérite d'être connu de la nation entière, tant pour sa bravoure, sa loyauté, que son amour pour la liberté, et son désintéressement. Quel homme à mettre en scène! Figure-toi les anglais débarqués cherchant à incendier le village d'Ostreitsam, et Cabien seul, les faisant rembarquer en tirant quelques coups de fusil, battant la caisse, et commandant son bataillon.

Cette action n'est pas la seule bonne qu'il ait faite. Seul il a pris un autre jour quatre officiers anglais qui voulaient surprendre nos postes.

Lorsque la convention lui eut accordé un secours provisoire de 600 liv., Cabien très-pauvre, afficha à la porte de l'église de son village que ses, créanciers aient à le venir trouver, qu'il avait reçu un bienfait de la nation, et que son dessein était de les payer tous, ce qu'il fit sur-le-champ, après quoi, du reste de la somme, il fait couvrir sa chaumière. Sa pension ne lui a pas encore été payée. Je viens de lui faire payer deux ans d'arrérages qui lui étaient dûs du temps de Capet : alors il n'avait que 100 liv. par an. Sur ses vieux jours, il a failli mourir de faim, après une si belle action.

Aux Genéraux et Commandans militaires de l'Armée.

19 Fructidor an 2.

Je te préviens, citoyen, qu'en vertu d'un arrêté du comité de salut public, je suis venu prendre le commandement de cette armée.

Servir la patrie, ainsi que tu l'as fait jusqu'à ce jour, maintenir et augmenter la discipline parmi les troupes qui te sont confiées, contribueront sans cesse à te faire trouver en moi un frère digne de de toi, et un ami sincère. Salut. Prospérité aux armes de la république.

A l'Armée.

19 Fructidor an 2.

Quel moment plus favorable pouvais-je trouver pour prendre le commandement de l'armée que vous composez? La république rendue à la liberté comprimée par un tyran odieux, la convention nationale écrasant le despotisme triumviral, les autres armées victorieuses, celle-ci courageuse, fière de ses anciens succès, et prête à en obtenir de nouveaux par sa constance et une discipline inaltérable, présages certains de la destruction de nos ennemis.

Je ne vous commanderai pas, citoyens, la confiance que le temps et ma conduite devront m'acquérir. Vous me verrez, dans toutes les circonstances, attentif à prévenir vos besoins, prêt à vous rendre justice, et maintenant de tout mon pouvoir les loix de la république, à laquelle nous devons toute notre existence.

Au Représentant du Peuple Lacoste.

19 Fructidor an 2.

QUOI donc, en si peu de temps ! Voilà ce qui s'appelle ne pas vouloir être long-temps en mission. Fort bien, mon cher ami, tu prends les villes en aussi peu de temps que j'en mettrais à les regarder en face. Continue, Mastbricht est là, faites tomber ses remparts, que l'aigle autrichien repasse et la Meuse et le Rhin. Je chanterai vos succès, condamné que je suis à rester oisif, ou à peu-près. Je te prie d'embrasser Jourdan et sa brave armée. Je desire que l'on s'y souvienne encore qu'autrefois j'y servais aussi. Bon jour à tous nos braves frères.

Au Général Varin.

23 Pluviôse an 2.

...... Je compte sur ton zèle pour le service de la république ; pour le reste, si tu étais menacé, n'hésite pas un moment à marcher à l'ennemi, sers-toi de la bayonnette, notre arme favorite.

Maintiens la république de tout ton pouvoir; fais aimer et respecter les lois de la république. Ne souffre aucune femme à l'armée, que celles autorisées, et sur-tout empêche toute communication des troupes avec les habitans.

A Lagastine.

29 Fructidor an 2.

C'EST avec le plus vif plaisir que je reçois de tes nouvelles, mon cher Lagastine; lorsque le ciel est beau il ne faut pas rappeler les nuages. Je suis presque heureux. Je façonne une petite armée de

vingt-deux

vingt-deux mille hommes qui, dans quelque temps, en vaudra une autre. Je ne puis ni ne veux me comparer avec vous qui êtes grands. Couvrez-moi de vos aîles, et jettez sur un pauvre garde-côtes un regard amical (de temps à autre). Je te prie de marquer aux personnes qui t'ont témoigné de l'intérêt pour moi combien je suis reconnaissant. Si je ne craignais de distraire Jourdan, je lui écrirais deux mots bien courts; mais l'écolier peut-il entretenir le maître? J'attends l'occasion favorable. Continuez, mes braves et anciens amis, à soutenir votre nom; lorsque la postérité fouillera votre correspondance, peut-être plus instruite des faits incroyables, une lettre de moi se trouvera peut-être là, et votre liaison me fera échapper au naufrage de l'oubli.

Aux citoyens des campagnes des départemens de la Manche, du Calvados, l'Orne, et communes environnantes, et aux citoyens de la première réquisition qui se trouveraient n'avoir pas rejoint leur poste.

29 Fructidor an 2.

CITOYENS, c'est au moment où le génie de la liberté fait triompher les armées de la république, que je suis envoyé pour commander celle des Côtes de Cherbourg, dont vous êtes voisins, et dont vous paraissez être les amis et les frères.

J'espère, citoyens, que bientôt ne connaissant plus d'ennemis dans ces départemens, l'armée que je commande pourra porter ses armes contre les vrais

auteurs de tous les maux qui ont affligé ces belles et malheureuses contrées, et punir les étrangers perfides d'avoir cherché, et malheureusement réussi, à semer la division parmi le peuple régénéré.

Jusques à quand, citoyens paisibles et honnêtes, vos campagnes fertiles seront-elles troublées par le bruit des armes, et infectées de malveillans qui pillent et dévastent vos propriétés? Quand verra-t-on luire ce jour fortuné où des français rébelles n'assassineront plus la patrie et leurs frères? Citoyens, quel est leur but, en s'armant contre les troupes de la république? De vous rendre éternellement malheureux, de perpétuer à l'infini des dissentions intestines et cruelles, de continuer à mériter, par leur infâme conduite, l'or que leur prodigue l'Anglais vaincu par-tout, et mille fois plus féroce et plus coupable qu'eux.

Mais parmi ces hommes armés contre les troupes de la république, n'en est-il pas beaucoup d'égarés? Est-ce avec connaissance de cause qu'ils font le mal? Non... Je ne puis le croire. Cette idée révoltera tout bon français : et pourquoi renonceraient-ils à ce glorieux nom, à la qualité d'hommes libres et de citoyens? pourquoi avec les autres français n'obéiraient-ils pas aux lois faites par leurs pères et leurs représentans? pourquoi ne défendraient-ils pas ces mêmes lois? Quoi donc, ces hommes préfèrent les bois et les forêts à leurs toits honorables! ils préfèrent le nom et le métier de bandits au nom de

citoyen, et au métier de paisible cultivateur !

Quelques jeunes gens préfèrent une mort honteuse et inévitable à la gloire de servir la patrie, qui, pour un moment, demande leurs bras, et va bientôt les renvoyer libres et tranquilles dans leurs foyers. Quel délire ! quel égarement ! je reconnais bien-là l'ouvrage des méchans. Ils ont empêché que la révolution soit arrivée à son terme ; mais la révolution est sublime et immortelle, et ses ennemis, le remords et la rage dans le cœur, sont bien punis d'avoir osé chercher à lui porter atteinte.

Ah ! si je pouvais parler à ceux qui ne sont qu'égarés, à ceux qu'un faux zèle anime contre nous, à ceux que la crainte des châtimens retient parmi nos ennemis, je leur dirais : « Cessez, Français de » croire que vos frères veulent votre perte. Cessez » de croire que la patrie, cette mère commune et » bonne, veut votre sang. Elle veut par ses loix » bienfaisantes et sages vous rendre heureux : elle » desire que vous soyez libres, tranquilles et égaux. » Rentrez dans son sein, et jouissez-y de ses bien- » faits ; je vous le répète, elle n'en veut point à » vos jours ». Mais si ma voix ne peut aller jusqu'à ces malheureux dont le sort m'a touché, c'est à vous, pères, mères, parens et amis ; c'est à vous, magistrats, à être auprès d'eux mes interprètes. Dites-leur bien que leur sort est dans leurs mains. Je ne suis point envoyé pour anéantir la population ; mais pour faire respecter les loix. Qu'ils posent leurs

armes ; que, rendus à leurs occupations ordinaires, ils rentrent paisiblement chez eux ; qu'ils cessent, par leurs rassemblemens, de troubler la république ; qu'ils en suivent les lois ; qu'ils ne voyent plus en nous que des frères, des amis, des français enfin.

J'assure, de la part des représentans de la nation entière, à ceux qui seront tranquilles dans leurs foyers et maintiendront le repos public et général, paix, union, sureté, protection, liberté, fraternité, et garantie de leurs propriétés. Nous y mettrons toute la bonne foi possible. Et moi aussi j'ai été malheureux ! je ne puis ni ne veux tromper ceux qui le sont. Puissai-je au contraire verser dans leur sein toutes les consolations qu'exige leur état !

Rentrez donc, citoyens qui avez été égarés. N'écoutez plus les suggestions de nos ennemis. Croyez qu'ils sont plus particulièrement les vôtres. Je tiendrai toutes les promesses que je fais ici. Vous ne me forcerez pas, j'en suis convaincu, à déployer contre vous un appareil de guerre formidable, que je saurais employer d'une manière efficace contre ceux qui s'obstineraient à préférer le nom de *chouans* à celui de *français*.

Je dois déclarer que si, d'après ce que je viens de dire, les rassemblemens, les troubles et les pillages ne cessent pas, j'y mettrai toute l'énergie dont je suis susceptible ; qu'agissant avec des forces imposantes, je poursuivrai les mutins et les rebelles nuit et jour, et que je rendrai responsables des

maux qu'ils occasionnent les pères, mères, parens, enfin toutes les personnes qui, par la persuasion, l'autorité, ou les liens du sang et de l'amitié, auraient pu ramener des hommes devenus alors réellement coupables.

J'invite tous les citoyens à me faire connaître les malveillans et leurs agens.

Je déclare que je récompenserai ceux qui auront le courage de m'indiquer les repaires des brigands.

A l'Adjudant-général Windling.

7 Vendémiaire an 3.

D'ABORD, mon cher Windling, on ne m'a pas fait de dénonciation contre toi. On m'a rendu un compte, ainsi qu'on le devait. Je t'assure qu'on peut faire une sortie (ce qui bientôt arrivera tous les jours), et fêter une sans-culotide, sans qu'il soit besoin de boire d'eau-de-vie. Quant à la troisième distribution, tu conviendras que la république paie bien cher un coup de fusil tiré dans un de ses camps. Par devoir, nous devons être zélés et surveiller, et assurément, mon cher ami, nous sommes assez récompensés de ses soins, puisque nous avons le bonheur de servir la patrie, notre mère commune.

Du courage, de la patience, et sur-tout de la fermeté, mon cher Windling, et tout ira bien.

Ordre. —— 9 Vendémiaire an 3.

ASSEZ et trop long-temps on a cru que, pour détruire les brigands qui désolent et la ci-devant Bretagne et la Vendée, il suffit d'y envoyer des

hommes. Le système que l'on a constamment suivi de ne combattre des troupes mal armées et indisciplinées qu'avec des troupes armées comme les premières, est abusif et infiniment dangereux. Il est abusif, en ce que les mêmes mobiles n'animant pas toujours les combattans, il est sensible que ceux qui posséderont un plus haut degré de fureur, de superstition, ou qui seront plus habitués aux fatigues de la campagne, et aux privations exigées par un régime militaire quelconque, seront nécessairement vainqueurs. Il est dangereux, par la difficulté de faire mouvoir des masses qui n'ont souvent aucun rapport entr'elles, et que le défaut de volonté ou d'ordre divisera au premier choc; ce qui n'arrive point aux troupes organisées, qui, dociles à la voix de leurs chefs, se meuvent, de tous les sens, au signal qu'ils donnent. Il est, d'ailleurs, utile ici de combatire l'opinion qui accorde la victoire au grand nombre. L'expérience nous a fait connaître les dangers des multitudes insubordonnées.

Nous osons assurer que la guerre intestine, la plus dangereuse de toutes, serait terminée à la gloire des armes de la république, si les hommes qui ont eu la plus grande influence sur la composition des armées destinées à agir dans cette partie du territoire français, n'avaient été, ainsi que ceux qui les commandaient, ou des ignorans, ou des hommes de mauvaise foi...... Ils ne sont plus; réparons leurs torts, autant qu'il est en nous.

Les chouans, proprement dits, sont les troupes légères des vendéens qui les entretiennent. Ces derniers ont senti qu'un corps d'armée ne pouvait se soutenir sur la rive droite de la Loire, sans la participation du peuple, qui, jusqu'alors, n'a pas donné les mains à ce projet. Ils font donc harceler et tenir en haleine nos deux armées des côtes de Brest et Cherbourg, par les chouans avec lesquels ils ont la correspondance la plus active.

Il est donc nécessaire de considérer les uns et les autres sous le même point de vue, et de marcher contre tous à la fois. Nous allons indiquer les moyens que nous pensons être les plus prompts et les plus surs pour les exterminer à la fois par un même mouvement.

...... Nous proposons alors de réunir les colonnes en trois corps; le premier à Nantes, le second à Ancenis; et le troisième à Saumur; et après avoir laissé une bonne garnison dans cette dernière ville, de marcher sur trois colonnes aux rebelles, et de concert avec l'armée de l'Ouest; les presser si vivement, qu'ils n'aient le temps de respirer que lorsqu'ils seront jetés à la mer, dans laquelle il faut précipiter ce qu'il en restera.

L'austère discipline, la probité, toutes les vertus républicaines doivent être mises en vigueur. Joindre à la fermeté la clémence envers les hommes-server, faibles, et bien reconnus pour tels, et préserver l'habitant de toute espèce de vexations mili-

taires, respecter scrupuleusement les propriétés; sont les moyens, suivant nous, à employer pour réussir.

..... Le secret des opérations, que nous regardons comme l'ame de la guerre, ne doit être connu que d'un très-petit nombre d'hommes. Il faut éviter sur-tout qu'il transpire dans les états majors, où sont ordinairement rassemblés les premiers intrigans et les moins capables de l'armée. Les représentans du peuple et le général en chef, *seul*, doivent le connaître. Ce dernier doit lui-même expédier ses ordres en conséquence.

...... Comme nous ne croyons pas aux prestiges superstitieux, enfans d'une terreur panique, nous sommes persuadés du succès, si les troupes sont disciplinées et conduites par des hommes braves, sûrs et probes.

Au citoyen Carnot, membre du Comité de Salut public.

10 Vendémiaire an 3.

LES maux que j'ai soufferts, qui ont eu leur source dans l'amitié que m'ont porté quelques hommes, et dans la haine et la jalousie de quelques autres, sont encore trop récens pour que je m'expose à les souffrir encore.

La confiance qu'ont fait naître aux représentans du peuple près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg, le développement de quelques talens militaires et, un patriotisme, sans doute bien épuré, vont, je le présume, engager ces citoyens

à demander incessamment, pour moi, au comité de salut public, le commandement des deux armées, ce qui, en m'attirant de nouveaux ennemis, ne manquerait pas de réveiller la haine des anciens. Si donc tel est mon sort, que je doive être malheureux par l'estime que me vouent des hommes revêtus d'un caractère auguste, je dois préférer l'obscurité et la perte d'une place qui m'acquérrerait, j'ose le croire, de plus en plus, cette estime. En conséquence, connaissant ma position, je t'invite, citoyen, à ne pas trouver mauvais la demande que je ferai de ma démission, dans le cas où cette proposition me serait faite. Si alors, dans mes humbles foyers, je puis, dans d'autres fonctions, être utile à la république, l'amour que je lui porte est assez connu pour que l'on m'emploie avec confiance.

Au citoyen Laugier.

18 Vendémiaire an 3.

Ce que tu me dis, mon cher Laugier, d'une personne que j'aime infiniment, est pour elle un certificat qui l'honore bien à mes yeux. Elle est si bonne, en même temps si facile, que je craignais qu'une foule d'intrigans ne s'en soit emparée, et que sa maison soit désertée par les hommes estimables, à l'amitié desquels je l'avais recommandée.

Je n'ai pas reçu les exemplaires que tu m'envoies. Ils sont à Vire dont je suis éloigné; je les

liras avec intérêt, j'en suis sûr. Ta pièce est dictée par l'amour de la patrie.

Je devrais être content; je pourrais être heureux; il n'en est rien. Je ne sais quoi me chagrine profondément. J'ai besoin de m'épancher dans le cœur d'un ami, de lui offrir le mien enfin.

Non-seulement je m'adresse à mon ami, mais encore à l'homme public, pour lui faire part de mes craintes sur la renaissance des troubles affreux. Ils sont près d'agiter pis que jamais les départemens que je suis parvenu à calmer. Les Chouans ont fui devant l'armée que je commande, et depuis quinze jours un seul homme a été tué. L'agriculture te concerne : sache donc qu'un arrêté du comité de salut public m'ordonne de faire abattre toutes les haies, séparations de propriétés, genêts, et bruyères, qui sont dans le pays. Le même arrêté me prescrit d'obliger les habitans à porter la hache sur des propriétés auxquelles ils mettent un prix inestimable, et qui font la richesse du pays. Je dois te l'avouer, je crains que l'exécution d'un pareil arrêté, dont cependant les motifs sont purs, ne sème les brandons de la guerre civile. Vois où je suis placé et quelles doivent être mes inquiétudes. De toutes parts je reçois des réclamations, des plainte amères; je cherche à consoler au lieu d'aigrir.

Au citoyen Carnot.

23 Vendémiaire an 3.

MES occupations me laissant beaucoup de temps

à employer à autres choses, j'en dispose quelquefois à suivre les autres armées dans leurs étonnans succès, et à méditer sur leurs opérations.

Les dernières affaires de Kayserslautern m'ont rappelé que je connaissais assez le pays ; l'ayant bien examiné la campagne dernière, je prends la liberté de t'adresser quelques réflexions dictées par l'amour du bien public. La connaissance détaillée des lieux pourra servir de base aux opérations que pourrait se proposer le gouvernement dans cette partie. Les cartes que nous possédons ne sont d'ailleurs que très-imparfaites.

Kayserslautern, petite ville dans les montagnes des Vosges, n'est pas fortifiée ; elle est peu susceptible de l'être, les montagnes qui l'environnent la dominent dans les deux tiers de sa circonférence. Ce point est des plus importans pour les ennemis : la communication avec le Palatinat et le Hondsruck en est sure et assez facile. Les chemins de Neustadt, Turkeim, Worms, par Grimestadt, Galheim, Kreutsnack, par Falkouster et Hontru, y aboutissent. La position qui peut y être prise par les ennemis est formidable ; elle est située sur des plateaux inattaquables de front. Le camp retranché des Prussiens était, au mois de frimaire dernier, sur ces plateaux ; les ouvrages en étaient perfectionnés, et le front du camp couvert par une chaîne d'étangs et de marais depuis Kayserslautern jusqu'à Otterberg. La droite du camp était appuyée

à cette dernière ville, et la gauche à Kaysers-lautern.

Les approches de cette dernière ville étaient défendues par une redoute très-considérable, construite par Turpin, au débouché de la gorge dans laquelle les chemins de Landstadt et Ttipstadt se réunissent, Cette redoute, ou plutôt ce fort, était un chef-d'œuvre de l'art ; il pouvait contenir 600 hommes et douze pièces de canons. Les ennemis, pour le construire, avaient pris le point le plus élevé et l'avaient entouré d'un abattis large d'une demi-lieue.

Les lignes et redoutes du camp étaient revêtues de gazon, et fraisées.

Les ennemis se serviront toujours de ce camp, ne fût-il pas retranché avec infiniment plus d'avantage que nous ; la position même ne peut guères nous être favorable, en ce que nous sommes contraints de laisser sa force (les marais, étangs et bois) derrière nous, et que, pour retraite, nous ne pouvons avoir que des chemins à pics et très-mauvais.

Les ennemis ayant le plus grand intérêt à garder cette position, nous en laisseront difficilement les maîtres, tant que nous ne serons pas en possession de Turkeim. Ils auront même la facilité de nous attaquer de front en venant de Folkeinstein, et sur les flancs par Hockpeyen et Otterberg ; ils peuvent même se porter sur nos derrières, à Tripstadt, par

Hockpeyen, laissant Kayserslautern à leur droite, et ne nous laisser de retraite que celle de Landstoul et Vilarsbach, bonne à la vérité.

Si l'on juge à propos d'occuper la position de Kayserslautern (et de rester sur la défensive), il est à propos d'abattre tous les bois depuis Hockpayen jusqu'à Erlebach, d'établir un bon poste à Obertatz qui serve de védette pour éclairer ce qui peut venir de Wolstein, couper la route en avant d'Otterberg, et de laisser dans cette petite ville deux bataillons d'infanterie légère et quelques hussards. Il convient aussi de retrancher la hauteur de Waidenthott (route de Neustadt à Kayserslautern), et d'y poster deux bons bataillons qui arrèteraient ce qui s'y présenterait venant de Turkeim par la gorge qui aboutit à Waidenthott, d'ont le chemin est très-bon.

Si l'on veut absolument rester sur la défensive, je crois que l'on devrait préparer la position de Mertenzée à trois lieues en avant d'Hombourg. Elle est pour nous ce que Kayserslautern est aux ennemis : ses flancs peuvent être attaqués. Il suffirait d'établir le poste de Waidenthott, que j'indique ci-dessus, en un pareil, à Tripstadt. La ligne de défense, depuis Spire jusqu'aux marais et étangs de Scheidembourg, qui couvre la gauche de la position de Mertenzée, par Neustadt et Tripstadt, est assurément très-bonne.

Dans un plan d'une défensive absolue sur le

Rhin, la meilleure des positions est celle de Pledershein, Worms occupée par trois bataillons et un régiment de cavalerie : après elle, vient celle de Turkeim avec laquelle on peut occuper celle de Kayserslautern ; elle rend maître de la plaine de Sempspein, pays riche et fertile.

A dieu ne plaise, que nous soyons réduits jamais à garder la défensive ! Les Français ont prouvé qu'ils n'en étaient pas susceptibles. Si cependant nous y étions contraints par les événemens, puissent nos idées être profitables à la république !

Dans le cas où l'on desirerait avoir de moi quelques autres détails sur les localités, je me ferai toujours un devoir de donner les connaissances que j'ai moi-même du terrein, de la manière que je le crois susceptible d'être attaqué ou défendu.

Je ne doute nullement, citoyen, que tu n'ayes coopéré d'une manière particulière à la réintégration du général de brigade Grigny. Je te prie d'en recevoir mes remerciements.

Ordre. — 27 Vendémiaire.

L'OFFICIER supérieur ne devant jamais se permettre d'insulter les subordonnés, eussent-ils de grands torts ; devant d'ailleurs considérer que tous les français sont égaux en droits, quelques grades qu'ils occupent dans les armées, le général en chef ordonne que l'adjudant général N...... se rendra en prison à Cherbourg, et y sera détenu dix jours, pour avoir tenu des propos outrageans aux officiers

de la vingt-huitième demi-brigade. Il lui est recommandé de ne jamais récidiver sous aucun prétexte.

Aux Représentans du peuple Ruelle, Bollet, etc.

5 Brumaire an 3.

. . . J'intéresserai sans doute ton humanité en te disant que l'un des officiers dont il est question, le citoyen Mermet, vient, ainsi que son fils, d'être tué dans une des dernières affaires. Ces deux braves militaires, l'un commandant le premier bataillon du trente-neuvième régiment, l'autre porte-drapeau, sont expirés sur le champ de bataille. Oh! que ne doit-on pas à une femme veuve et mère infortunée de défenseurs de la patrie, sur-tout si elle n'a d'autre fortune que les dépouilles de deux êtres malheureux qui la secouraient dans sa vieillesse!

Au Représentant Bollet

9 Brumaire an 3.

Je ne puis te dissimuler, citoyen, que l'état des départemens qui composent la ci-devant Brétagne, et que nous avons parcourus, me paraît très-affligeant sous les rapports politiques et militaires. Je crois devoir plutôt entrer en discussion sur la source des maux qui désolent ce pays, que de t'en faire les détails.

En général, l'esprit fanatisé des habitans est détestable. Il est faux de dire que les habitans qui commettent les crimes, dont cette partie de la république est le théâtre, sont seulement des restes des Vendéens. Ce sont des hommes du pays; des pro-

priétaires arristocrates, fanatiques, et irrités des vexations que se sont permises certains prétendus patriotes; des paysans stupides, conduits par des prêtres et par des nobles émigrés revenus en France depuis six mois qui forment les rassemblemens (auxquels on ne veut pas croire, quoiqu'ils existent), pillent et égorgent le peu de patriotes dispersés sur la superficie d'un pays encore en arrière de deux cents ans de la révolution.

Les troupes, envoyées d'abord pour réprimer les premiers excès, au lieu de calmer les habitans, ont beaucoup contribué au mécontentement. Le pillage, le viol, l'incendie semblèrent être long-temps à l'ordre du jour. Ces abus se sont continués jusqu'au moment où j'écris. Des réclamations ont été faites par les plus paisibles des habitans; et presque toujours les dépositaires de l'autorité n'en ont fait aucun cas. L'on devrait considérer pourtant que l'injustice prolongée aigrit le cœur de l'homme le plus pacifique; et que cet homme, s'il se déclare contre l'autorité légitime, lui devient funeste par le degré d'influence qu'il peut avoir sur l'esprit de ceux dont jusqu'alors il a possédé la confiance.

. . . . En général, je voudrais que notre système militaire, grand comme le peuple pour lequel nous combattons, ne fut plus de courir après un boisseau de bled, ou une pinte de vin; mais que des armées commencent d'abord de chasser l'ennemi de son territoire, pour ensuite, s'y maintenant, y rester maîtresses

tresses de toutes les productions, et y vivre sans rien tirer de l'intérieur.

Au citoyen Lemarié.

10 Brumaire an 3.

VEUILLE bien me dire, citoyen, si c'est toi qui est venu dire chez moi que dix chouans feraient sauver trente volontaires. Je commande depuis quelque temps les armées de la république, citoyen, et jamais les troupes ne m'ont abandonné : or, je ne me suis jamais sauvé.

Au citoyen J. B. Lacoste, Représentant.

17 Brumaire an 3.

. . . . L'ARMÉE de la Moselle était une grande fille que j'aimais comme ma maîtresse. Celle-ci est un enfant chéri que j'élève pour en faire hommage à la patrie.

Oui, mon cher Lacoste, j'ai bien été remplacé. Je ne puis me plaindre de mes malheurs, puisqu'ils m'ont appris à connaître quel ami j'avais en toi; toi, mon libérateur. Un jour nous serons rassemblés : je desire que ce soit encore au champ de l'honneur.

Aux Administrateurs du District d'Avranches.

20 Brumaire an 3.

JE reçois, citoyens, votre lettre en date du 18; et je m'empresse de répondre plus à celle que vous écrivez au représentant du peuple, qu'à celle qui m'est adressée. Je suis indigné de l'assassinat et du rapport que vous m'en faites, du crime et de la terreur désorganisatrice qui vous agitent. Sont-ce

bien des administrateurs qui annoncent que le meurtre d'un seul homme fait déserter les patriotes les plus prononcés des campagnes ? Quels patriotes que ceux qui abandonnent leurs foyers, leur poste, parce qu'un homme a été immolé à une vengeance, peut-être particulière ! Le sort des Français est-il de fuir ? Je vais dénoncer à la France entière votre frayeur, et celle des habitans de votre district qui vous imitent. Elle seule ferait la contre-révolution, si la contre-révolution pouvait être faite. Vous êtes consternés par la mort d'un de vos concitoyens ! sans-doute c'est un malheur, très-grand malheur; mais, au lieu de la pleurer comme des femmes, vengez-la comme des républicains. Citez-moi trois exemples de semblables faits arrivés dans votre district depuis que je commande cette armée. Comment cinq hommes oseraient-ils aller assassiner le maire d'une commune comme celle de Vergonay, s'ils n'étaient pas persuadés du mauvais esprit et de l'égoïsme des habitans ? Ignorez-vous qu'à l'instant de l'assassinat, une compagnie de chasseurs était à Ducey ? Dites-moi quelle est la distance d'un lieu à un autre, et sachez que le fonctionnaire public qui abandonne son poste n'est pas plus coupable que celui qui répand lâchement la terreur et le découragement par des rapports exagérés.

Vous pouvez dénoncer à qui vous voudrez et ma lettre et moi. Je vous déclare que je ne répondrai à celle que vous m'écrirez de nouveau, que lorsque la

terreur cessera de vous agiter. Au surplus, j'envoie des troupes d'infanterie pour garder votre soupe.

Au Général Krieg.

20 Frimaire an 3.

De la vigueur... de la vigueur... de la vigueur! Parler de repos est desirer la ruine de la république. Point de repos pour nous, tant qu'il existera un seul brigand. Que les lois soient suivies, et que la république nous compte enfin au rang de ses défenseurs.

Aux citoyens composant le Comité de Salut public.

20 Brumaire an 3.

Je dois désabuser les membres du nouveau comité de salut public, dont je n'ai pas l'honneur d'être connu, sur l'éloge qu'on peut leur avoir fait de mes prétendus talens. Je le dois pour répondre à la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de m'accorder.

Autrefois, par la quantité et la qualité des troupes qui me furent confiées, j'ai pu obtenir quelques succès sur les ennemis de la république. Mais le courage et le bonheur des soldats (je le déclare) ont plus contribué que mes lumières aux victoires de l'armée que je commandais, et leurs suites ont prouvé mon peu d'expérience.

Mes malheurs intéressèrent en ma faveur. Des personnes qui me connaissaient peu les ont exagérés; et au moment où je me disposais à aller

réparer ma santé très-altérée, l'on m'a ordonné d'aller prendre le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg. J'obéis.

Les représentans du peuple près ces armées, à la suite de quelques conférences, et lorsque je leur eus présenté quelques vues sur la prochaine destruction des brigands, ont bien voulu me trouver capable de commander provisoirement les armées des côtes de Brest et de Cherbourg : ils en ont fait la demande au comité ; et le comité, d'après leur témoignage sans doute, y a acquiescé. J'obéis encore, puisque l'obéissance est essentiellement une vertu militaire.

Ecrire et agir sont deux choses différentes ; j'ai pu mieux rédiger un plan que je ne l'exécuterai. Mon peu de moyens, l'état des armées, le caractère et le génie de cette guerre ; enfin, ma santé extrêmement mauvaise, m'engagent à supplier le comité de salut public à ne pas me laisser longtemps chargé d'un poids sous lequel je puis succomber. Je ne me crois pas en état de remplir les vues du comité. Le commandement d'une place ou de la petite armée des côtes de Cherbourg est ce qui me convient.

Au citoyen Morisset, Capitaine, commandant le camp de Puilley.

20 Brumaire an 3.

N'oublie jamais, citoyen, que ce sont des Français que tu vas arrêter, et que tu ne dois les

traiter en ennemis que lorsqu'ils t'y contraignent par leur rebellion. J'attends que tu mettras dans cette expédition toute la décence et l'humanité qui caractérisent les républicains. Tu dois arrêter également tous les jeunes gens réquisitionnaires.

Au Représentant du peuple Bollet.

21 Brumaire an 3.

UNE des causes premières des troubles qui agitent ces cantons, est l'ancienne haine qui existe entre les protestans et les catholiques. Les premiers, plus attachés à la révolution, ont ridiculisé les autres, et ont fini par être persécutés lors des messes constitutionnelles, &c. Cette secte a cherché dans la suite à s'en venger, et l'on peut la regarder comme celle qui a poursuivi toutes les espèces de prêtres.

La suite des différentes religions a été la confiscation des biens des uns au profit des autres. De là les haines particulières jusqu'au sein des familles, et le pillage regardé jusqu'alors comme le seul moyen légitime d'avoir une justice prompte. Il n'a pas été négligé.

Aujourd'hui, une autre cause se joint à la première. Je ne puis l'affirmer que par conjectures; mais le nouveau genre de brigandage me confirme dans mon opinion. Maintenant on pille les papiers des municipalités. Or, je demande de quelle utilité ils peuvent être, et ce qu'il en résulte aux brigands. Ne peut-on point présumer que les anciens

administrateurs du district de Mortain, par exemple, cherchent, à la faveur d'un prétendu pillage, à faire soustraire, par des agens, les pièces de conviction qui attesteraient leurs délits. Je suis loin d'accuser l'espèce humaine de porter dans son cœur la perversité et le crime; mais lorsque l'intérêt particulier parle, il est des êtres pour qui tous les moyens de le favoriser sont bons. S'il s'agissait d'un grand délit, ne pourrait-il se défaire des témoins? Ces réflexions affligent. Mais, si les conséquences en sont justes!.....

Je conclus par te demander formellement que les anciens administrateurs du district de Mortain soient éloignés, ou bien, si les comptes qu'ils ont à rendre nécessitent leur présence au chef-lieu, qu'ils soient incarcérés, et qu'ils ne puissent communiquer avec leurs alentours, qu'en présence de témoins nommés par la municipalité.

Je vais donc partir ce matin pour Rennes. La belle perspective! Je cours risque de perdre ma réputation, et d'être persécuté. En vérité, il faut être dévoué au salut de la patrie pour braver de pareils accidens. Ils sont pour moi pis que la mort. Mon obscurité, mon heureuse obscurité est tout ce que je demande.

Au citoyen Grigny.

23 Brumaire an 3.

MON cher Grigny, ta lettre est charmante. Je te remercie de l'avoir faite un peu longue, et des

excellens détails qu'elle contient. Je ne puis t'en donner de biens longs. Il te suffira de savoir que je commande encore deux armées qui occupent depuis la Somme jusqu'à la Loire : l'étendue est passable.

Je fais ce qu'on appelle la guerre aux *chouans*. Les drôles de gens ! on ne les voit jamais. J'espère en faire sous peu disparaître ce qu'il en reste.

Et moi aussi je voudrais que nous fussions réunis. Mais cela ne peut être que lorsque l'un de nous le demandera de vive voix au comité. Crois-tu que l'on te laisse aller de l'armée de la Moselle ? Je n'en crois rien.

Aux Officiers-généraux.

26 Brumaire an 3.

Après l'honneur de servir la république, celui de commander l'armée des côtes de Brest est sans doute le plus grand auquel je pouvais aspirer. Obtenir votre confiance par ma conduite, et mériter votre estime, seront toujours des devoirs chers à mon cœur.

En acceptant nos grades, citoyens, nous avons contracté de grandes obligations envers la patrie. Vous sentez bien, comme moi, que pour la bien servir il ne suffit pas de détruire ou de désabuser et ramener à l'obéissance des lois ses enfans rebelles; mais qu'il faut encore discipliner les troupes qui la servent, les faire chérir des habitans effrayés des campagnes, par la pratique des vertus répu-

blicaines, et les faire respecter par l'austérité des principes. J'ai donc lieu d'espérer que l'exemple des chefs influant sur l'esprit des soldats, l'on n'entendra jamais parler qu'un individu de cette armée s'est porté au plus léger excès envers un de ses concitoyens.

Vous avez dû remarquer, citoyens, qu'assez généralement la conduite des troupes et certains postes ont été confiés à des hommes sans principes, sans expérience et sans volonté. Ces hommes, nuls par leurs moyens, ont plutôt servi les ennemis que la cause à laquelle ils étoient attachés : n'ayant souvent aucune connaissance, on les a vu demander un nombre exorbitant de troupes pour faire une très-mince expédition. Se refusait-on à leur demande ? Ils ont jeté l'odieux de leur seule ignorance sur le compte de leurs chefs. Et quel usage faisaient-ils des forces qui leur étaient accordées ? Elles les embarrassaient, et nous avons vu, dans ces contrées, nos armées accablées du poids de leur multitude.

Le systême des camps, rejeté des hommes qui n'en connaissent pas les ressources, peut seul finir la ridicule guerre que nous faisons et ferions longtemps sans succès. Peut-être croira-t-on que j'avance un sophisme. Non, citoyens, si vous considérez que dans les camps s'alimente la discipline ; que là seulement, à l'heure qu'il vous plaît, vous trouvez les troupes toujours prêtes à voler où est

le danger; que là seulement, soit de jour, soit de nuit, vous les rassemblez sans bruit de caisse, sans être entourés d'espions; vous conviendrez que ce moyen est le seul à employer efficacement : je viens d'ailleurs d'en faire une nouvelle expérience. Mais, dira-t-on, la saison ne permet plus de camper : pourquoi ? Est-ce l'approche de l'hiver qui doit nous effrayer ? Et les braves légions qui, du nord au midi, courent de victoire en victoire, ne sont-elles pas, ainsi que nous, exposées à l'intempérie des saisons? Lorsqu'il s'agit d'exterminer les rois, craignent-elles de s'enrhumer ? . . . . La gloire de faire cesser nos discordes civiles n'est-elle donc pas aussi honorable à acquérir, que celle de chasser devant soi des Prussiens et des Autrichiens ? Nous camperons donc, puisque les camps, en doublant notre force, nous mettent à même de terminer promptement. Il ne s'agit que de les multiplier à l'infini, et de les placer convenablement. Les troupes qui les composent, doivent en sortir au moins trois fois par décade, pour faire des battues à deux et trois lieues, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre : aujourd'hui deux camps d'une des aîles de la division ; demain, un du centre, et un de la gauche. Remarquez que, dans aucun cas, vos camps rapprochés les uns des autres, et fournissant des gardes de quinze à vingt hommes dans les communes environnantes, ne doivent jamais être plus forts que trois à quatre

cents hommes, et en activité . . . .

. . . . Ne perdez jamais de vue que la politique doit avoir infiniment de part à cette guerre. Employons tour-à-tour l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse, et toujours la dignité qui convient à des républicains.

Au Général Kricq.

27 Brumaire an 3.

. . . . Mon cher général, si les soldats étaient philosophes, ils ne se battraient pas. Tu ne veux pas qu'ils soient ivrognes, ni moi non plus : mais examine quelles peuvent être les jouissances d'un homme campé, et qui peut le dédommager des nuits blanches qu'il passe? Corrigeons pourtant les ivrognes, sur-tout lorsque l'ivresse leur fait manquer à leurs devoirs. Il est un moyen d'y parvenir; c'est de donner à nos enfans une éducation nerveuse, et dont les principes feraient détester l'ivrognerie, les jeux de hasard, la lâcheté, et les autres misères de la vie humaine. Hélas! s'il est dans la nature de l'homme d'être bon et vertueux, il faut avouer que nos institutions, dites sociales, et que je regarde comme destructives de l'espèce, l'ont bien fait dégénérer. . . . Mais, où diable vais-je me fourrer? Je parle presque comme un rhéteur.

Rapport sur la situation de l'Armée de Brest.

29 Brumaire an 3.

S'IL est une armée dans laquelle on puisse appercevoir les suites désorganisatrices du choc des révo-

lutions qui a bouleversé nos institutions militaires, c'est certainement celle des côtes de Brest. Par-tout, et même au milieu du quartier-général, l'on apperçoit le désordre, l'indiscipline et le gaspillage, fléaux destructeurs de l'harmonie que doit exister dans une armée bien organisée. Depuis long-temps le peuple de ces contrées a gémi sous le joug militaire : long-temps assez ceux qui s'intitulaient les défenseurs de la patrie par excellence, ont exercé sur leurs malheureux concitoyens tous les genres de vexations. Il est arrivé, le moment où, rentrant dans les justes bornes de leur devoir, les défenseurs de l'Etat n'en feront plus trembler les citoyens paisibles ; et bientôt la plus austère discipline facilitera sans doute le retour de l'ordre, de l'économie et des mœurs.

. . . . L'esprit du soldat est généralement bon. Il aime à bien servir ; mais il veut être commandé et encouragé. Loin de nous, ces hommes qui le regardent ou qui le traitent comme un vil mercenaire. La classe des simples fusiliers est la plus pure et la plus estimable de l'armée. Ne devons-nous pas l'aimer, la considérer, et proportionner nos attentions à ses besoins ? Qui ne sait qu'il est tel grenadier doué d'un plus grand sens que son général ? Dans les armées indisciplinées seulement, la multitude peut devenir méprisable par la licence à laquelle elle est abandonnée. Sous de bons chefs, elle reprend ses vertus, elle sert l'Etat qui naguères en était opprimé.

. . . . Les administrateurs des charrois, vivres, &c.

mènent le plus beau train du monde; *la république est-là*, disent-ils. C'est dans ce cloaque où il faut raviver l'amour des devoirs, j'oserai dire la probité et l'obéissance, ou plutôt l'obéissance des lois. Voyez nos bureaux; ils sont toujours remplis de jeunes hommes de réquisition, bien poudrés et parfumés. Demandez-leur ce qu'ils font-là, ils vous riront au nez. Eh! vils sybarites, insolens esclaves de vos vices, ne vous forcera-t-on pas un jour à vous charger d'un mousquet, et à céder votre place à l'honnête père de famille, à l'indigent vertueux, dont les enfans meurent de faim!

. . . . . Je vous déclare que, pour faire cesser les brigandages qui infestent ces contrées, ce n'est nullement la quantité de troupes qui est nécessaire, mais bien leur qualité et l'emploi qu'on en saura faire.

A l'Armée.

29 Brumaire an 3.

Les républicains entretiennent des citoyens armés et rassemblés sous le nom de troupes, pour défendre leur forme de gouvernement contre les Etats voisins qui voudraient, par la force, y apporter quelques changemens, ou pour contenir dans l'intérieur les factieux qui, par intérêt particulier, préjugés, ou fanatisme, favorsient les ennemis de la liberté publique. A la voix de la patrie, l'homme libre s'arme et court défendre ses foyers, sans chercher à imiter l'esclave de la tyrannie qu'un vil intérêt ou la crainte

du châtiment font mouvoir. L'un est un citoyen généreux, qui, sans envisager les dangers, frappe, écrase ses ennemis pour aller ensuite chercher sa récompense dans le sein d'une famille qui l'aime; l'autre est un mercenaire auquel il importe que la guerre et les maux qui l'accompagnent s'éternisent, puisque c'est seulement sur cette espèce de trafic que sont fondées ses espérances, les biens et l'existence qu'il appelle honorables.

Lorsque le soldat des rois, discipliné en apparence, n'est plus sous les yeux d'un chef qui les commande la verge à la main, il s'abandonne à tous les excès. Le meurtre de son compatriote, le vol, l'incendie, lui deviennent indifférens, et même familiers. Alors, il est livré aux vices hideux dont est formé son cœur dénaturé. Le républicain qui ne connaît pas de maître, le républicain qui chérit ses devoirs, dont la discipline sévère consiste dans l'ardent amour de son pays, les observe dans tous les lieux, et défend les citoyens de l'Etat qui l'a vu naître; il protège les faibles contre l'oppression des forts, fait respecter rigidement les propriétés, console les malheureux, et les aime tous.

Le républicain dont les mœurs sont pures, fuit la volupté et l'ivresse; elles dégradent l'ame. Il ne connaît d'autre parure que l'entretien de ses armes et de son vêtement; il n'affiche pas les vertus, mais elles lui sont chères; il les pratique : il est vainqueur, ou il périt honorablement. Au surplus, il se croit

un traître, au moment même où il a négligé ce que les loix lui prescrivent.

Je sais, citoyens, que le malheur des circonstances nous a prouvé que des hommes qui se disent républicains ne l'ont pas toujours été à la manière que je viens de décrire. Il est des individus qui, feignant de se tromper, ont pris la licence la plus effrénée pour la liberté. . . . Citoyens, ils sont passés ces temps d'horreur; chacun de nous doit désormais observer les loix et remplir les devoirs de son état. La justice sera égale pour tous, quels que soient le grade et l'emploi. Comme ceux qui feront bien, trouveront une récompense assurée, les coupables d'un délit quelconque envers l'humanité, la probité et le service militaire, seront punis sévérement.

Tous les citoyens se doivent une surveillance continuelle et réciproque; le bonheur public et l'ordre social l'exigent: mais c'est plus particulièrement aux chefs reconnus par la loi, à veiller sur les hommes dont la conduite leur est confiée.

Je leur recommande la plus grande fermeté, la vigilance dans le service, l'humanité envers les habitans des campagnes. Une armée indisciplinée est le plus grand fléau d'un pays qu'elle occupe et doit défendre. En conséquence, je rends les chefs responsables des fautes de leurs subordonnés. C'est à eux à les prévenir par une bonne police.

Je leur recommande de poursuivre, sans relâche, le brigand dévastateur, de le faire conduire dans les

maisons destinées au crime, après l'avoir fait désarmer; mais en même temps devenir un Français, un frère dans l'homme égaré, séduit ou entraîné par l'erreur ou la crainte des châtimens, s'il est repentant, si ses intentions sont de vivre en bon et paisible citoyen. La justice le prescrit, et la convention nationale l'ordonne.

Au Commandant de la dix-neuvième demi-brigade.

29 Brumaire an 3.

J'IGNORE de quelle secte sont les scélérats qui plantent les têtes humaines au haut des clochers; mais je sais que tu dois les abattre toutes, quelle qu'ait été la malheureuse victime d'un fanatisme quelconque.

Au Général Kricq.

1er. Frimaire an 3.

. . . . . Il est beau de traiter philosophiquement les habitans des campagnes; il est bon de les ramener à la république, par la voie seule de la raison; mais il ne faut pas croire que ce soient les malheureux habitans des campagnes qui pillent et égorgent. Il est d'autres hommes qui commettent ces crimes; ceux-là ne sont pas des paysans, mais bien des brigands.

Aux Généraux Varin, Canuel, Josnet, etc.

Même jour.

. . . . . Tu emploieras tous les moyens qui sont en ta puissance pour comprimer et anéantir les brigands, et ramener à la république, par la voie de la

douceur, de la persuasion, les hommes égarés par préjugés, fanatisme, ou intérêt particulier.

. . . . La plus austère discipline doit caractériser les troupes qui composent les armées. Punis rigoureusement les petits vols pour éviter les grands pillages, les fautes d'insubordination ou de négligence dans le service. Fais-moi connaître les officiers qui, par leur conduite, donneront de mauvais exemples : ils seront chassés ignominieusement.

A la Commission.

7 Frimaire an 3.

La commission m'a ordonné de prendre des renseignemens sur le citoyen F......, adjudant-général à cette armée. Voici ce qui est à ma connaissance :

L'adjudant-général F...... ne jouit pas d'une très-bonne santé. Il écrit fort mal, et ses talens sont fort médiocres. L'officier-général sous lequel il sert, m'a demandé son changement.

F...... m'a été dénoncé, il y a quelque temps, pour avoir séduit une femme mariée à Carentan. Le dénonciateur a cherché à me prouver que cette femme avait été *enchantée* par F......, dont la figure n'a rien d'enchanteur. La vérité est que, dans une tournée, j'ai surpris cette femme prodiguant ses soins à F......, malade en ce moment. Peut-être ai-je fait cesser l'enchantement, en ordonnant à F.... de renvoyer cette femme du quartier-général, alors à Périers. Elle est retournée chez elle à Carentan, en protestant à son époux de sa fidélité, et des infâmes

moyens

moyens dont F.... s'est servi pour l'enlever. Le brave mari a cru sa femme sur parole; et depuis ce temps, il poursuit l'adjudant-général F.... Peut-être est-ce le même homme qui a dénoncé cet officier à la commission, qui sans doute rirait du délit si le coupable était un bon militaire.

Au Comité.

8 Frimaire an 3.

Je ne doute pas, citoyens, que beaucoup de personnes ne vous aient écrit, que tout était en feu dans les départemens, que l'étendard de la révolte était arboré, et que les Anglais allaient venir s'emparer de tous nos postes. Sévère ami de la vérité, je vais vous la dire : Oui, citoyens, ces maux sont grands, mais nos moyens sont puissans. Les rebelles sont égarés; et nous défendons une cause sacrée, celle de la patrie. Nous n'avons pas besoin de grandes forces, si nos soldats sont disciplinés, si vos ordres sont exécutés, si vos principes d'humanité sont adoptés. Croyez-le, citoyens, cette plaie politique se cicatrisera sans effusion de sang.

Je pars avec la ferme résolution de faire le bien. Je crois le faire, en accueillant, conformément à l'arrêté du comité de salut public, du 1er. fructidor, les malheureux que la superstition, ou la crainte des châtimens, ont armés contre la république, lorsqu'ils sont repentans et de bonne foi. Déjà nous ressentons les effets heureux du système de justice proclamé par la convention nationale; chaque jour nous amène

de prétendus chouans qui ne demandent qu'à vivre tranquilles, et déjà les campagnes ne sont plus aussi désertes. Déjà l'habitant regarde sans effroi l'homme qu'il appelle *bleu*, et qu'il regardait comme son ennemi.

Il est une autre sorte d'hommes qu'il sera plus difficile à ramener que les habitans des campagnes; celle-ci, composée de prêtres, de nobles, de fuyards, ne croit pouvoir espérer aucun pardon : beaucoup n'étant pas habitués à la vie pénible qu'ils mènent, nécessairement le desirent.

Ne croyez pas non plus que je sollicite la grace des ennemis de mon pays. S'ils se soumettent aux loix, s'ils reviennent de leur erreur, je les recevrai conformément aux instructions des représentans du peuple dont je suis porteur. Armés, je les poursuivrai la nuit, le jour, sans qu'ils puissent espérer un instant de repos. Alors, si je les prends, les tribunaux en rendront un compte à la république offensée trop long-temps.

Au Comité de Salut Public.

9 Frimaire an 3.

......Il semble, en vérité, que tout le monde soit effrayé. Un général a rêvé ces jours derniers que les brigands de la Vendée allaient passer la Loire, tandis que les brigands la prendraient à revers. Chacun demande des troupes..... Des troupes! Je réponds dans le sens de la vôtre : il ne faut pas être sorcier pour faire grand'chose avec beaucoup d'argent.

Au citoyen Magallon.

9 Frimaire an 3.

Rassurez-vous, mon cher ami, lorsque je ne trouve pas à gauche, je prends à droite. Envoyez-moi la compagnie de grenadiers, les caissons à cartouches d'infanterie, et les souliers : je vous tiens quitte du reste.

Au Général Kricq.

10 Frimaire an 3.

De mes deux filles, je vous donne l'aînée (Nantes) : préservez-la d'accidens, tandis que je veillerai à ce que la pudeur de la cadette (Rennes) ne souffre pas. Je vous embrasse.

Au citoyen B.......

10 Frimaire an 3.

Vous savez mieux que personne que les intentions du gouvernement, bien d'accord avec mes inclinations, sont de n'employer la force et la sévérité que lorsqu'on aura épuisé tous les moyens de persuasion et d'indulgence. Secondez-moi des moyens que peuvent vous donner une ancienne influence, et même quelques instans d'erreur, et contribuez à ramener vos frères égarés.

Les pleins pouvoirs dont je suis revêtu par les représentans, m'autorisent à garantir l'indulgence nationale à ceux-mêmes que leurs proclamations semblent en excepter. Boishardi, Lantivi, Labourdonnaye, etc., peuvent compter sur la parole que je vous autorise à donner en mon nom, que s'ils se rendent à moi ils n'ont rien à craindre pour leur tête.

Quant à l'individu dont vous m'avez refusé le nom, et qu'aucune proclamation ne désigne, qu'il vienne me trouver avec vous. Je joins ici un passeport auquel vous ajouterez son signalement.

Au citoyen Rambloix.

17 Frimaire an 3.

Je réponds, mon cher concitoyen, à votre charmante épître du 13 du courant.

En 1783 (v. st.) j'avais quinze ans, j'étais heureux, et je ne contractais d'autres obligations que d'aimer mon pays, une certaine Julie, fille de 17 ans, comme chacun sait, et ma bonne tante pour les soins qu'elle prenait de moi.

Je suis venu en Bretagne, il y a trois mois : je ne pense pas avoir jamais eu l'honneur de vous y voir. Vous n'avez peut-être jamais été dans mon pays. Dites-moi, galant jeune homme, où et comment un enfant de 15 ans a pu contracter un engagement avec vous, et quel est cet engagement ?

Au surplus, apprenez, très-poli débiteur, que les généraux qui servent aujourd'hui la république sont d'honnêtes gens, qu'ils n'attendent pas onze ans pour payer leurs dettes, et qu'il est une autre manière de s'exprimer.

Aux Représentans Bollet et Boursault.

17 Frimaire an 3.

. . . . Victime moi-même du système de la terreur, je ne provoquerai pas son retour. Je crois devoir vous déclarer cependant qu'une indulgence

déplacée pourrait opérer la contre-révolution dans les départemens où tous les cœurs sont endurcis. Représentans, j'en suis tous les jours le témoin: les brigands se jouent de notre crédulité, et il semblerait que la lecture des proclamations d'amnistie qu'on leur prodigue, les enhardit au crime. Oui, pardonnons à l'erreur et à la faiblesse; mais que le brigand qui se baigne chaque jour dans le sang humain, soit frappé du glaive de la justice lorsqu'il est arrêté; que la patrie soit vengée, et que le crime ne soit plus assuré de l'impunité, sous prétexte d'un repentir dont il se dégagerait s'il était libre d'exercer ses ravages.....

.... Voyez chaque jour les administrations pousser les hauts-cris, vous demander des troupes. Combien y en a-t-il qui, l'épée au poing, veuille les accompagner? Où sont les administrés qui veulent nous donner des renseignemens? Lors même que le cadavre des victimes est encore à leur porte, interrogez les voisins, ils vous diront qu'ils n'ont point entendu le coup qui l'a frappé. Ne connaît-on pas d'ailleurs l'esprit des habitans de ces départemens? Autrefois ils plaidaient entr'eux, aujourd'hui ils se fusillent pour des procès perdus par leurs aïeux.

Nous avons parcouru tous les lieux indiqués par B...... Nous avons trouvé les huttes et les cachettes, mais personne dedans. Les habitans disent ignorer jusqu'au nom de Boutainvillion. Nous voyons, dans chaque sortie que nous faisons, les sentinelles

des brigands : marchons-nous dessus? tout disparaît et rentre en terre, et il ne reste aucuns vestiges. Tout les sert, les femmes, les enfans ; on jurerait qu'ils ont des télégraphes.

Au citoyen Gueret.

18 Frimaire an 3.

.... C'est moi qui ai demandé au général H.... les états en question. Il faut lui écrire qu'il arme toutes ses réquisitions, et qu'il leur fasse faire le service ; lui ordonner, de plus, de nous envoyer ici le bataillon de Pol, à grandes journées, en lui observant qu'il sera bientôt remplacé par les jeunes gens des deux bataillons de la Montagne ; que c'est à lui à presser leur départ de Rouen : parlez-lui *responsabilité*, il ouvrira les yeux, quittera sa pipe, et se mettra à la besogne. Vous dirigerez le bataillon de Pol sur Château-Gontier.

Envoyez-moi en poste douze mille rations de pain. N'auriez-vous pas prévenu le commissaire Pétiet de notre arrivée dans le Morbihan? Ici, il faut s'adresser au district pour avoir du pain ; je ne sais où se fourrent et ce que font les commissaires des guerres.. O M...... ! je me prosterne devant la promptitude et la sagesse de tes opérations ! ! ! Tu n'es cependant pas ce qu'est le premier administrateur de l'Europe. Pitt et Brumertstein (ministre danois) riraient bien s'ils connaissaient les ressources et la sagacité de leur maître en administration.

Au citoyen Es. ..., qui avait proposé un plan bien écrit, mais impraticable.

23 Frimaire an 3.

Un homme sensible et vertueux avait quatorze enfans, tous souffrant de la faim la plus aiguë. Autrefois il avait été riche, et il ne lui restait de sa grandeur passée que de grands bâtimens, mais ils étaient vuides. Un jour un de ses enfans lui dit : « Mon père, tu nous aimes et tu ne nous donnes » pas de pain ; ne sais-tu pas que nous avons ici les » fours les plus vastes? » Le bon homme lui répondit : « Mon fils, je souffre de tes maux ; mais sans » farine je ne puis cuire. Prends patience : le voisin » Mathurin va incessamment me prêter quelques » minots de bled ; alors, non - seulement toi, mais » encore tes frères et moi, aurons à manger et se- » rons heureux ».

Au Général A......

23 Frimaire an 3.

On m'a assuré que vous avez dit, après avoir lu ma circulaire aux habitans des campagnes, qu'elle n'était pas de moi, que je ne savais ni lire ni écrire. Je le sais, citoyen, et de plus je sais couper les oreilles aux imposteurs et aux dénonciateurs.

Aux Représentans du Peuple.

26 Frimaire an 3.

.... Ennemi juré des abus, je m'emploierai toujours pour les faire réformer ; mais avec le même zèle je réclamerai de vous, citoyens, ce que

je croirai nécessaire aux hommes dont les intentions sont de bien servir la patrie.

Au Général L....

12 Nivôse an 3.

DONNER l'exemple du découragement, citoyen, n'est pas d'un officier français. D'après vos rapports, me déduirez-vous les motifs qui vous engagent à renoncer au métier, général? Le salut de la république n'est pas entre les mains d'un seul. La patrie a été bien exposée, ... le peuple français a su se sauver lui-même; songez que vous commandez à des troupes républicaines, et que leur indiquer le danger, c'est exciter en elles le desir d'y voler.

Vous avez servi la république, vous pouvez et vous devez le faire encore. Je vous engage à vous défaire des *alarmistes* qui pourraient vous environner. Que votre cœur et l'amour du bien public soient vos seuls guides.

Au citoyen Etienne, Lieutenant de gendarmerie.

14 Nivôse an 3.

JE suis aussi sensible, mon cher camarade, à l'intérêt que tu prends à ce qui me touche, que je l'ai été aux bons procédés avec lesquels tu m'as traité lors de ma malheureuse affaire. Plus rapproché de toi, je t'en témoignerai ma reconnaissance; l'occasion pourra s'en présenter un jour. Je t'ai dit, rappelle-t'en, que je servirais encore mon pays et la liberté. Cette prédiction était l'assurance de la pureté de mes sentimens. Puissent les chefs sous

lesquels tu sers te traiter avec les égards dus à ta loyauté !

Je n'ai pas entendu parler que je doive commander l'armée d'Italie ; je ne le crois même pas.

Au Comité de Salut public.

14 Nivôse an 3.

Ma santé délâbrée par trois ans de campagne, sans autre interruption que quatre mois passés dans les angoisses de la mort, me force de demander au comité la permission d'aller la rétablir. Je proteste que je rejoindrai mon poste aussi-tôt qu'il y aura possibilité.

Au Général A....

19 Nivôse an 3.

La personne qui avait cherché et malheureusement réussi à m'indisposer contre toi, mérite si peu notre estime, que je te prie d'oublier jusqu'au souvenir d'un tort réel que j'ai envers toi, et que je m'empresse de réparer.

Au citoyen Laurent L.....

21 Nivôse an 3.

Ce n'est pas comme à un représentant du peuple que je t'écris ; c'est comme à un homme que j'estime, qui est mon compatriote, et auquel j'adresse des plaintes contre son fils. Le tien sert sous mes ordres ; je ne puis te dissimuler que j'en suis mécontent : une remontrance paternelle fera, sans doute, plus sur son esprit que toutes les punitions militaires. Je t'engage à lui observer que ton nom

est cher aux Français, qu'il doit le porter avec dignité, et se conduire dorénavant d'une manière à mériter l'estime des honnêtes gens.

Je crois bien que tu ne prendras pas en mauvaise part l'avis que je te donne. Lorsque tu me connaîtras, tu m'en sauras gré, et j'ai lieu d'espérer que je serai ton ami.

Au Comité de Salut public.

23 Nivôse an 3.

J'attendais avec impatience la réponse que le général Humbert ferait à la lettre par laquelle je lui traçais la conduite qu'il devait tenir avec les chefs des brigands, depuis la première entrevue qu'il avait eue avec eux, lorsqu'hier au matin je vis arriver chez moi cet officier-général, qui, en m'abordant, m'instruisit qu'en vertu des pouvoirs que lui avait donnés le représentant du peuple Bollet, il accompagnait le major-général de l'armée catholique, Cormatin, qui parcourait les différens départemens affectés à l'armée que je commande, pour renouveler les défenses déjà faites de ne commettre aucune *hostilité*. Les hostilités sont des assassinats jusqu'à nouvel ordre. Humbert, après le court récit de ses opérations depuis treize jours, opérations qui se bornent à des entrevues avec Boishardi et autres chefs, me dit que Cormatin était envoyé par le comité militaire, et le général en chef de l'armée royale, pour conférer avec moi sur les moyens de faire cesser les troubles, faire rentrer, non-seulement les chefs, mais encore tout le parti.

Le général Humbert fut chercher Cormatin. Voici en substance notre conversation ; elle dura cinq heures.

Lorsque les complimens que Cormatin crut devoir me faire furent débités, cet homme m'exhibe ses pouvoirs signés de tous les chefs de la prétendue armée : ils portaient en substance de traiter avec tous les généraux républicains, de ne négliger aucun moyen de faire la paix ; que les intentions de l'armée royale étaient de travailler dorénavant et de concert au maintien de l'ordre, au respect des personnes et des propriétés, et qu'en se soumettant aux loix, l'intention de ses chefs était de concourir de tout leur pouvoir au bien de la chose publique ; qu'au surplus, l'on s'en rapporterait à ce que ferait Cormatin, qu'il connaissait les intentions du comité, et devait agir en conséquence.

Après avoir fait parade des moyens immenses, suivant Cormatin, qu'avaient les brigands pour faire la guerre ; après avoir fait le tableau le plus étendu des ressources qu'offrait le pays, ses habitans et leur fanatisme, cet envoyé m'assura, les larmes aux yeux, que les propositions de ses chefs et les siennes étaient sincères, et qu'il ne tiendrait qu'au gouvernement de rendre à la patrie des hommes que les préjugés avaient égarés. Depuis dix jours, m'a-t-il dit, les ordres de faire cesser les assassinats sont donnés ; et afin qu'il n'arrive aucun malheur, je vais les renouveler en passant dans les différens

départemens que je vais parcourir avec l'officier républicain qui m'a été donné ; il assistera à toutes nos conférences, et vous rendra compte de la manière loyale dont nous agissons. Nous voulons la paix à tout prix.

Mes instructions m'ordonnent de me rendre près Charrette, pour lui faire part de nos intentions, et de le déterminer, par tous les moyens possibles, à faire rentrer son parti : mais, lui dis-je, dans le cas où Charrette ne se rendrait pas, les scènes d'horreur, dont je suis témoin depuis quatre mois, recommenceraient donc, et nous verrions encore les Français s'entre-déchirer. Non, dit Cormatin vivement affecté : mais Charrette nous a servi ; nous devons naturellement lui faire part de nos démarches, nous le devons pour lui, pour nous, et pour la France. S'il ne se rend pas, nous renonçons à toute espèce de correspondauce et de liaison avec lui. Sans doute la diversion que jusqu'à ce moment nous avons faite en sa faveur, le déterminera à nous écouter ; et s'il ne le fait pas, en l'abandonnant, vous sentez qu'il se trouvera écrasé par vos forces réunies à celles du général Canclaux.

Je pense, citoyens, que la seule condition que mettent les chefs du parti, à leur rentrée, sera acceptée. Les habitans des campagnes, disent-ils, veulent des prêtres : donnez-leur en pour avoir la paix. La convention nationale a proclamé les droits imprescriptibles de l'homme ; ils consistent princi-

palement dans le respect des personnes et des propriétés, et dans la liberté des cultes. Maintenez cette loi dans son intégrité ; il n'existe plus de parti contre vous : nous n'abandonnerons ce peuple, qui nous a tant servis, qu'à cette condition, et nous l'attendons d'un gouvernement juste et éclairé.

De cet article, nous passâmes à celui du gouvernement. D'abord, Cormatin me manifesta quelque crainte sur son instabilité, sur le retour de la terreur, et quel était le degré de confiance que j'avais moi-même dans les hommes qui sont à la tête des affaires. Ma réponse fut, à peu près, le récit de mes aventures ; et que si je n'eusse connu la probité des auteurs de la révolution du 9 thermidor, je me serais tenu à l'écart ; et enfin, que je ne connaissais d'autres factions que celle des hommes sages, auxquels se réunissent tous les honnêtes gens de la république, contre celle des fripons qui allaient être terrassés ; qu'au surplus, le moyen de rendre au gouvernement sa dignité n'était pas de lui faire la guerre.

Vint le tour des puissances étrangères, et celui des émigrés. Je n'eus pas de peine à convaincre le major-général que les vendéens, les chouans et les émigrés avaient été joués par la coalition, et notamment par l'Angleterre. Il m'avoua, qu'étant Français, il se réjouissait de nos victoires au Nord, aux Pyrénées et sur le Rhin ; qu'il savait que son parti n'avait aucun secours à attendre ; que ce parti

s'était formé par l'opinion et le désespoir. Je crois sans peine cette assertion, et suis convaincu que les secours que lui envoya l'Angleterre consistent en faux assignats et très-peu d'argent. La cause des émigrés a été plaidée avec chaleur par Cormatin : il semblait desirer que l'amnistie s'étendît jusqu'à eux. Il les peignit comme des êtres malheureux et faibles, comme des Français à charge à l'Europe, et en butte à toutes les vexations et humiliations possibles. Cependant, lorsque je lui rappelai la lâcheté de ce qu'il appelait *les princes ;* la conduite tout-à-la-fois orgueilleuse et basse des autres émigrés ; que, d'ailleurs, le peuple qui pardonnait, n'entendait pas transiger, il m'a donné sa parole d'honneur qu'il n'en parlerait pas à Charrette. Je soupçonne que la conférence qu'il devait avoir avec cet autre chef, n'avait pour but que de demander la rentrée des émigrés et la liberté de conscience. Le premier objet ne devait pas être discuté. Je pense que le second, conforme à nos principes, ne fera pas la pierre d'achoppement.

Une question me restait à lui faire ; c'était le parti que prendraient les bandits, déserteurs, forçats et autres, échappés aux galères de Brest, et assassins de profession. Il convint que ces hommes se résoudraient difficilement à abandonner leurs armes pour rentrer dans leurs foyers. D'abord, il me proposa de les renvoyer dans leurs communes, et de les mettre sous la surveillance des autorités civi-

les. C'eût été lâcher des bêtes féroces dans la société. Je crus donc devoir lui laisser entrevoir un projet que je mûris depuis long-temps ; ce serait de former une ou plusieurs légions de tous ces hommes qui se sont créé des besoins, et qui n'ont d'autre profession que celle qu'ils exercent. Je lui citai les bandes de Duguesclin, allant détrôner *Pierre-le-Cruel*, et le régiment levé par Villars dans les Cevennes : cette idée le frappa ; il y applaudit, et m'assura que, si l'on donnait aux brigands la perspective d'avoir du pain, sous la condition de défendre l'Etat, beaucoup en seraient charmés. Il me dit même que Stofflet, dans la Vendée, et une infinité d'autres, ne pouvaient se rendre sans qu'on employât ce moyen ; la majeure partie n'ayant ni propriété ni état. Je laisse au comité de salut public à réfléchir ce projet, en lui observant que je ne me suis pas encore engagé. Toujours est-il certain que les rebelles ne pouvant exister aux dépens de la France, convertis, ils pourront lui être utiles dans les entreprises difficiles, aux avant-gardes, etc. L'expérience a prouvé qu'ils savaient affronter les dangers. Reste à savoir si, pour éviter les inconvéniens de la multitude, on ne devrait pas les diviser. Je n'ajouterai qu'un mot : Etant Français, peut-être méritent-ils la pitié du gouvernement. La haine qu'ils portent aux puissances coalisées prémunit contre leur désertion. Dans le cas où le gouvernement approuverait ce projet, je crois qu'il se-

rait utile de ne pas le publier, mais bien de charger un officier-général, bien intelligent, du recrutement et de l'organisation de ces corps.

Sans doute les intentions du comité sont de laisser aux campagnes, et pour la culture des terres, les hommes de réquisition. L'état de nos armées semble l'annoncer, et je ne puis dissimuler que le besoin de bras existe.

Hier au soir, nous allâmes ensemble chez les représentans du peuple. Sans doute ils connaîtront, au retour de Cormatin, les intentions du gouvernement, la marche à suivre. J'attendrai ses ordres particuliers, s'il en a à donner.

J'ai demandé un congé pour raison de santé; mais dût la mienne devenir plus mauvaise, j'attendrai le résultat de cette affaire. Je crois devoir ne pas m'absenter en ce moment; mon départ, suivant ce que m'a dit l'envoyé, pouvant faire penser que le gouvernement désapprouverait les moyens que j'ai employés pour opérer un rapprochement utile.

Je dois rendre justice à l'activité, au courage, à l'espèce d'intelligence que le général Humbert (dénoncé au comité) a déployés dans cette affaire. Sans avoir reçu une éducation brillante, il l'a traitée avec activité.

Puisse la paix renaître au sein de ma patrie, l'abondance venir essuyer les larmes de mes malheureux concitoyens! mon bonheur sera bien grand; et après avoir contribué à faire reconnaître

la

la puissance de la république et des ennemis, je saurai faire taire les miens par une conduite toujours égale.

A Auguste.

23 Nivôse an 3.

. . . . . Je ne dois pas te recommander la discrétion; cependant ton amitié pourrait t'entraîner à faire éloge de quelques-unes de nos aventures. Evite-le, mon ami; le vrai mérite ne se prône pas; ceux qui en sont les amis, doivent le chercher. Je te recommande sur-tout de ne rien dire de relatif à mon persécuteur C.....; il est à la veille d'être malheureux, et le silence sur son compte est une bonne action : l'accuser serait lâche.

Au Général Mermet.

25 Nivôse an 3.

CELLE-CI, mon cher Auguste, ne te parlera que littérature; fais-en provision : d'abord, *le procès de Carrier; la réponse des accusés, Collot, Billaud, etc.* puis les *OEuvres complètes de Gilbert*, que tu trouveras chez Lejay, libraire, rue des Petits-Champs; la *Folle Journée*, ou le *Mariage de Figaro*. Tu sais bien que tu as payé les *Œuvres de Condillac*; charge-t-en. Sabatier, que tu peux avoir vu, a envoyé, à Thionville, vingt volumes; mais, au lieu d'une collection, les volumes ont été envoyés doubles. Répare cette erreur; les volumes inutiles ont été renvoyés à Sabatier.

Tâche de te charger de la *Henriade*, de la *Pucelle*, de la *Mort de César*, le *Séducteur*, les *Femmes*.

Rien de nouveau ici; les sottises toujours à l'ordre du jour. Je t'embrasse. Je suis guéri à peu près.

Au citoyen Grigny.

24 Nivôse an 3.

..... La liberté est gravée dans mon cœur en caractères de feu. Bientôt, sans doute, le peuple français ayant commandé la paix à l'Europe, jouira des nombreux sacrifices qu'il a faits pour exercer la plénitude de ses droits. Rentrés dans nos chaumières, sous les bannières de l'égalité, nous serons heureux. Jusqu'à cette époque, mon cher ami, sois prudent, sans faiblesse cependant. Tes lettres restent en lieu sûr, et moi seul ai le plaisir de les lire.

Au Président du district de Segré.

25 Nivôse an 3.

...... La convention nationale a pardonné de la manière la plus généreuse et la plus loyale : elle ne doit pas être calomniée. Oui, assurément, quelques-uns de ses membres se sont égarés, et ont été au-delà des bornes : ils ont été punis. Quant aux souffrances des royalistes, égalent-elles les miennes et celles de vingt mille patriotes incarcérés par Robespierre ? Excepté les malheureuses victimes de leur amour pour la république, qui ont péri dans la dernière lutte contre la tyrannie, nous servons tous l'Etat, et le servons fidellement. Les bons citoyens doivent nous imiter.

Ordre. — 26 Nivôse.

Le général en chef fait savoir à l'armée qu'un détachement du huitième régiment, commandé par le lieutenant . . . . ., a lâhement abandonné un convoi qu'il escortait, et que sa fuite a occasionné la mort de cinq malheureux chartiers. L'officier passera à la commission miltiaire, et les soldats, individuellement coupables, répareront sans doute par une meilleure conduite une faute aussi grave. Le présent sera lu trois jours à l'ordre.

Aux Officiers-généraux.

27 Nivôse an 3.

Puisque les brigands, sourds à la voix de la patrie, ont rejeté le pardon généreux qui leur fut présenté par la convention nationale; puisqu'ils nous forcent à continuer une guerre cruelle, et que nous ne devons plus compter sur leur repentir, aucun ménagement ne doit être gardé avec ces scélérats, et désormais nous ne devons plus écouter aucune proposition de leur part.

Les mesures les plus vigoureuses et les plus sages doivent être prises. Les valeureuses troupes que vous commandez, gémissent de n'être pas venu plutôt aux mains; c'est à nous maintenant à diriger leur courage, et à seconder leurs efforts par la bonté de nos projets; notre activité et notre exemple doivent de plus en plus les encourager.

Vous établirez donc dans chaque chef-lieu de district, affecté à la division que vous commandez,

à la réception de la présente, l'officier que vous destinez à commander les troupes qui doivent y être placées. Choisissez, citoyens, un homme actif, intelligent et instruit; instruit, sur-tout. Prenez-le, autant que possible, parmi les chefs des corps, mais sans avoir égard à l'ancienneté, à moins qu'il ne se trouve mérite égal. Ce premier travail achevé, l'officier commandant les forces du district, sous votre autorisation, ou même à votre choix, nommera un commandant d'arrondissement par canton; lequel correspondra avec lui tous les jours, soit pour l'instruire de la marche des brigands, lui faire part des évènemens arrivés la veille, ou pour lui faire les demandes relatives aux besoins des troupes. Les commandans de district vous enverront chaque jour le résultat des rapports qui leur seront faits, et vous voudrez bien en agir ainsi avec moi. Pour éviter la quantité de cavaliers d'ordonnance, vos rapports me seront envoyés sans faute tous les jours impairs de la décade, à moins qu'il ne soit arrivé quelque évènement extraordinaire, auquel cas vous devez envoyer un officier de poste.

La discipline la plus austère sera établie et maintenue dans les troupes que vous commandez. Que jamais elles ne se déshonorent par des cruautés ou par le pillage. C'est à vous à y veiller, et vous êtes responsables à la patrie des actes vexatoires ou arbitraires que commettent vos subordonnés. Les troupes de la république doivent respecter le malheureux et

protéger le faible et le pauvre, et garantir les propriétés de leurs concitoyens. Que celles qui sont sous vos ordres aient en horreur le massacre des prisonniers : si leurs dépouilles appartiennent aux soldats, c'est à la justice à punir de mort leur crime de rebellion.

Au citoyen Lagastine.

6 Nivôse an 3.

BIEN que je ne sois pas sous la zône heureuse et froide que tu habites, mon cher ami ; encore que j'aie beaucoup d'affaires, crois bien que j'aurai toujours infiniment de plaisir à te lire et à te donner des nouvelles d'un pauvre diable, relégué aux antipodes du bonheur. Pourquoi, mon cher Lagastine, ne pas me donner plus souvent de tes nouvelles ? Ignores-tu que je suis sensible au souvenir des personnes qui me sont chères ? J'ai été touché jusqu'aux larmes de ce que t'a dit le bon Lefevre. Je brigue l'honneur de servir sous ses ordres ; je le desire même, et je suis certain de ne pas l'obtenir. Auguste, que j'avais envoyé à Paris pour m'obtenir un congé, est sensible à ton souvenir. Il est revenu sans rien rapporter : on veût, dit-on, que je termine la guerre des brigands... Adieu, mon cher Lagastine, gronde bien ceux qui, comme toi, ne me donnent de leur prose que tous les six mois.

Au Général Varin.

6 Pluviôse an 3.

VEUILLE bien, citoyen, ne pas perdre de vue le principe qui est, que le peuple qui pardonne

ne transige pas. Il est de la morale et de la politique d'accorder la liberté de conscience à tout être pensant. Une religion quelconque tient quelquefois lieu à l'homme le moins instruit des affections les plus chères. Elle peut être pour lui la récompense de ses travaux et le frein de ses passions. Il n'en est pas ainsi des opinions politiques; nul, dans la république, ne peut en énoncer une qui tende au royalisme. Renferme-toi absolument dans ma lettre du 23 nivôse. Je recevrai toujours avec un nouveau plaisir de tes nouvelles, je t'invite à purger le pays entre la Loire et la Sarthe des brigands qui l'infestent.

A J. B. Lacoste.

8 Pluviôse an 3.

Depuis quand, citoyen républicain, la prise de Valenciennes, Condé, Mastricht, etc., faite sous vos yeux; depuis quand, citoyen, maintes victoires incroyables, auxquelles vous présidez, dispensent-elles de répondre à vos amis? Comment! parce que je n'ai à combattre que des chouans, ennemis d'ailleurs très-méprisables, je ne recevrai pas un seul mot de vous; de vous auquel j'ai écrit dix fois. Est-ce ma faute, si vous allez si vîte que la poste ne peut vous atteindre? Je serais presque tenté d'en vouloir aux gros et pesans Hollandais, de ce que par leur fuite, ils ne vous laissent pas un instant à vous. Or ça, je vous prie de réparer vos torts, et de me dire seulement, car je ne suis pas exigeant, que vous êtes arrivé bien portant à Amsterdam;

puis, si vous voulez joindre quelques accessoires à votre lettre, vous en serez le maître; quelques récits d'action, quelques traits de valeur, et sur-tout la figure que font nos nouveaux hôtes. Faites, je vous prie, le cadre de la lettre, et laissez le remplissage à notre ami Camus... Hélas! si je m'arrête, ce ne sont point mes grandes occupations qui m'y forcent; je n'ai rien à faire : mais je crains d'ennuyer mon ami, que j'aime bien sincèrement.

Vous avez dans votre armée un de mes bons amis, le général Bonneau, avec lequel, dans mon jeune temps, j'ai été en garnison à Thionville, lorsque je servais dans Romagne, Ferté et Foix. Il y a aujourd'hui treize mois que nous entrâmes dans un village assez fort, situé sur la Gauche, rivière d'Alsace.

Au Général Kricq.

17 Pluviôse an 3.

Je vous prie, mon cher ami, au nom de l'amitié dont vous m'honorez, d'adoucir un peu votre lettre au comité de salut public. Elle est dictée par le sentiment; mais vous n'ignorez pas ce que l'orgueil du pouvoir fait faire. Relisez-la, cette lettre; je la trouve trop amère. Je serais désespéré qu'il vous arrivât le moindre accident. Vous savez qu'il est des yeux auxquels la vérité sans apprêt ne convient pas. La belle nature n'est pas faite pour tous les êtres qu'elle nourrit de ses mains bienfaisantes. Je vous embrasse.

Au Général Dukesmes.

19 Pluviôse an 3.

La guerre que nous faisons ici, général, ne ressemble en rien à celle que tu viens de faire. Il est possible que de six mois tu ne voyes pas un ennemi : il est possible qu'à la première sortie que tu feras, tes ordonnances soient fusillées à tes côtés, sans que tu saches d'où part le coup.

Un ramas de contrebandiers, d'assassins, de prêtres, d'émigrés, d'échappés des galères, quelques fanatiques, et beaucoup d'hommes qui se sont soustraits à la première réquisition, est l'armée que nous avons à combattre : et je ne te dissimulerai pas, général, que l'apprentissage de cette guerre est aussi difficile que l'apprentissage de celle que tu viens de faire.

Tantôt sur un point, tantôt sur un autre; disséminés par pelotons de six, douze, trente, ou rassemblés au nombre de deux cents : voilà la tactique des chouans. Certains de trouver par-tout des vivres et des amis, ils ne portent rien que leurs armes, dont ils se servent très-bien. Ils ont par-tout des agens, dans les administrations, dans les clubs. Tu ne mettrais pas la tête à la fenêtre, que leurs chefs n'en soient instruits par leurs nombreux émissaires.

Peut-être touchons-nous au moment de finir cette guerre malheureuse; peut-être nous allons la recommencer avec plus de fureur. Dans ce cas, nous devons assurer la sureté des grandes routes, pro-

téger les enlèvemens de grains qui se font dans les campagnes, pour nourrir les habitans des villes, garder celles-ci, et ensuite faire des détachemens, ou de grosses patrouilles, dans toutes les métaieries et bourgs du pays; faire fouiller les écuries, étables, greniers, et autres endroits où peuvent se retirer ces brigands, qui se tapissent par-tout.

Au Représentant B. . . . .

21 Pluviôse an 3.

Tu me parles de franchise : ah ! citoyen, tu ne me connais pas; mais je dois te dire, l'on te perd la tête. Tu es continuellement troublé; et où en serais-je, si j'étais dans un pareil état ! Je t'ai vu hier : et quel rapprochement puis-je avoir de plus qu'en te visitant ? Ma soirée (je t'ai quitté à une heure après-midi) a été employée au travail. Ce matin, j'ai été occupé jusqu'à deux heures après-midi pour confectionner un travail important qui m'a été ordonné par le gouvernement. Depuis cinq heures au soir, je suis à l'ouvrage; je finirai à minuit. Ma nourriture est du *thé*. Quel jour, à quelle heure, as-tu envoyé chez moi, que je ne t'aye répondu sur le champ ? Sois plus juste, citoyen, envers un homme qui sacrifie tout au bonheur de son pays, et qui, malgré les traverses qu'il a éprouvées, espère encore forcer les ennemis à implorer la clémence nationale. Je te l'avoue cependant, j'irais peut-être plus souvent chez toi; mais ta maison est habitée par des hommes qui

ont cherché à me ravir l'estime publique, en quoi ils échouent toujours.

Au Général Kricq.

25 Pluviôse an 3.

..... Danicant est le plus mauvais sujet que nous connaissions; méprisez-le, en attendant son successeur.....

Ordre.

Le général en chef annonce à l'armée que le gouvernement vient de récompenser, d'une manière éclatante, les services qu'a rendus le citoyen Magallon, en conférant à cet officier le grade de général de division. Quatre dragons du seizième régiment, qui ont eu la lâcheté d'accepter de l'argent des brigands, viennent d'être conduits à la commission militaire chargée d'appliquer la loi.

Le général en chef Lazare Hoche prévient les officiers des grenadiers du huitième bataillon, formation d'Orléans, que si, à commencer de la publication du présent, ils ne mènent pas une vie plus régulière, il les fera destituer et chasser de l'armée.

Les grenadiers du deuxième bataillon de la dix-septième demi-brigade s'étant laissés surprendre au Guémené, beaucoup d'entre eux ont été obligés de se battre, et quelques-uns de se sauver en chemise. Une pareille conduite doit être connue de l'armée, afin qu'elle sache ce qu'elle a à penser de pareils grenadiers.

Au Commandant de la Place, à Bayeux.

28 Pluviôse an 3.

Je t'invite, citoyen, à prendre un autre secrétaire, et à ne pas faire attention aux personnes qui ont été incarcérées. Si elles ne se conforment pas aux lois, dénonce-les aux autorités civiles, elles les puniront. J'ai été aussi incarcéré, citoyen: crois-tu que j'en serve moins bien mon pays?

Au citoyen Dudevant, Chef d'escadron au quatorzième Régiment.

30 Pluviôse an 3.

Le citoyen L. . . . . citoyen, me demande que ses arrêts soient levés, pour qu'il puisse, dit-il, vaquer à ses affaires. Comme je desire qu'il satisfasse promptement aux dettes qu'il a contractées, veuillez le laisser partir.

Au Général Lebley.

Même jour.

Je ne me prêterai jamais à ce que les armes de la république soient avilies, et sa puissance méconnue : tu voudras bien redoubler d'activité dans la recherche et la poursuite des brigands. Une plus longue trève, dans le district de Segré, serait déshonorante; je t'ordonne donc de poursuivre sans relâche des scélérats qui ont oublié tout-à-fait qu'ils sont hommes et Français.

Aux Administrateurs du District de Segré.

Même jour.

J'ai dû juger, citoyens, par l'insolente lettre de Turpin, que ce misérable chef de voleurs avait

perdu et le sens et les sentimens humains. Que les coquins qui lui ressemblent, rentrent, s'ils le jugent à propos : je vous déclare que jamais je ne me prêterai à aucune armistice. Les brigands ne peuvent ignorer que Charette doit rentrer : c'est à eux à profiter de la clémence de la convention nationale, ou à se préparer à monter sur l'échafaud. Je vous prie de rendre ma lettre publique. Je m'en rapporte, pour le surplus, à votre prudence et à votre patriotisme.

Au Représentant du Peuple Boursault.

Même jour.

JE te fais passer, citoyen, copie des pièces que m'ont envoyées les administrateurs du district de Segré, et copie de mes ordres, et réponse. Je ne puis souffrir les rodomontades d'un voleur qui a l'air de s'intituler le maître du pays.

Au Général Kricq.

Même jour.

JE ne sais, mon bon ami, ce que vous faites de votre aide-de-camp H. . . . mais je suis sûr qu'il a beaucoup de dettes ici, qui ne sont pas d'une ame délicate. Croyez-moi : il vous compromettra, et ne vous rendra aucuns services.

Au Général Kricq.

1er. Ventôse an 3.

. . . . . Je vous félicite de votre fête ; j'attends, pour en donner une, que la paix soit bien assurée. Ah ! mon ami, que vous êtes heureux ! mon espèce de misanthropie ne me permet guère de goûter le bonheur : je le vois toujours loin de

moi, sans pouvoir l'atteindre, et ne le goûterai que chez moi, au sein de ma famille, et de l'obscurité. Si chacun donnait, comme vous, l'exemple de la vraie fraternité, les troubles cesseraient bientôt; mais l'orgueil, mais l'ambition, rongent des têtes qui en rendent d'autres malheureuses, lorsqu'elles ne les font pas tomber.

A MM. Boishardy, de Chantereau, Colmnaret, de la Roche.

1er. Ventôse an 3.

J'ÉTAIS à Nantes à une heure après midi. Monsieur Solihac m'a assuré que M. Richard était allé vous joindre. Personne ne l'a arrêté. Sans doute en ce moment il est auprès de vous, et vous connaissez la manière loyale avec laquelle la pacification s'est faite. Obligez-moi, messieurs, de me faire connaître vos véritables intentions. Une incommodité m'empêche de sortir; sans elle, j'aurais été à Moncontour, et fait un effort pour conférer avec messieurs Boishardy et Chantereau, dont les noms me sont les plus connus. Je desire beaucoup voir deux de vous; et je vous engage ma parole que les personnes qui viendront, retourneront aussi librement qu'elles seront venues. Je fais passer votre lettre à M. Cormatin. Venez, messieurs, Venez voir ce que sont les Français républicains; ils vous tendent les bras. Consultez vos envoyés et M. Thomas lui-même; ils vous indiqueront le degré de confiance que vous devez avoir en des

hommes qui brûlent de vous embrasser comme des frères et comme des amis.

Au Représentant du peuple Bollet.

5 Ventôse an 3.

LES réflexions que j'ai faites depuis hier m'absorbent ; et je crois devoir vous en faire part avant de rien faire.

Ne craignez-vous pas, mon cher ami, que les gardes territoriales que vous formez dans la Vendée, ne soient un noyau d'armée, auquel viendront se réunir les brigands, lorsque l'idée de reprendre les armes leur passera par la tête?

Si les chouans nous travaillent avec force, ils ont craint, ce me semble, que vous n'ayez retenu leurs trois envoyés. Ils ont formé des rassemblemens considérables, et Boishardi m'a écrit qu'il me priait de rendre la liberté à Cormatin et autres. Je lui ai répondu de suite qu'ils étaient libres; que nous agissions avec loyauté. Enfin, ma lettre est conforme aux circonstances; et afin de gagner du temps, je lui ai demandé une entrevue à Rennes, où ma présence est très-nécessaire. J'attends sa réponse. Tu sais que son aide-de-camp a été arrêté ici, je ne me permettrai pas de prononcer.

Les brigands sont un composé de propriétaires qui veulent la paix, de frippons, de têtes exaltées, et de gens sans aveu, qui veulent de l'emploi et qui n'ont d'autre ressource que la guerre. Le comité de salut public t'a autorisé en particulier à en for-

mer des légions. Ce moyen est puissant sur eux, il flatte leur ambition, et pourvoit à leurs besoins.

Faites-le, vous ne pourrez vous dissimuler qu'on ne saurait tirer trop d'hommes de ce pays, et pourvû que ceux-ci servent, je crois qu'il leur importe peu de savoir qui. Nos ressources vont être épuisées. La marine, ainsi que nous, manque de subsistances. Les Anglais nous menacent d'une descente prochaine. Ils n'ont plus que cette ressource pour se sauver. Je suis persuadé qu'ils vont faire des efforts incroyables pour le mois prochain. Ne perdez donc point de temps à terminer, et faites-moi passer deux mille hommes au moins d'ici à dix jours. Je ne puis m'étendre autant que je le voudrais. Suppléez à mes idées. Mais terminez, fût-ce même par la guerre. Rien n'est cruel comme l'incertitude.

A N....sur la formation des Colonnes Mobiles.

8 Ventôse an 3.

Je te préviens, citoyen, que tu es admis au nombre des officiers demandés à l'ordre du 9 pluviôse. En conséquence, après avoir pris congé du chef de ton bataillon, tu voudras bien te rendre auprès du général.... commandant la.... division, pour y recevoir ses instructions particulières et les troupes dont le commandement t'est confié.

Rappelle-toi sans cesse, citoyen, pendant le cours de ton honorable mission, que ta conduite doit être celle d'un patriote éclairé, d'un homme vertueux, d'un officier républicain et français. Tu

reste responsable de celle des hommes qui te sont confiés. Habitue-les à la fatigue, au feu, à la victoire, et sur-tout à respecter l'innocent habitant des campagnes, opprimé par des hordes de cannibales. Habitue les républicains que tu commandes à respecter les propriétés et à être sobres. Que jamais on ne puisse te reprocher un acte arbitraire, une vexation. Je ne te parlerai pas de bravoure. Cette vertu et l'amour de ton pays doivent seuls t'animer. Evite les pourparlers avec les ennemis. Tu ne dois que les combattre. S'ils veulent parler d'accommodement, envoye-les au général commandant la division. Cependant sois toujours bon humain et prêt à recevoir l'homme égaré qui, abjurant son erreur, viendrait se jetter dans tes bras. Inspire aux habitans égarés la confiance nécessaire pour vivre en bonne intelligence avec les troupes. Fais aimer la république et respecter ses armes.

. . . . . Si dans le jour tu as fouillé quelque village, reviens dans l'un d'eux par contremarche, au milieu de la nuit. Fais-le entourrer soigneusement, et arrête les brigands qui s'y trouveraient. Ordinairement ils se tiennent dans les métairies, marches-y, et jamais par les chemins qui conduisent d'un bourg à un autre : mais bien par les sentiers, afin de te fournir les moyens de les connaître. Je t'autorise à requérir des guides du pays.

La plupart des généraux de la république ne doivent leur avancement qu'à leur infatigable zèle

pour

pour la patrie. Avant eux, les Lamorlière, les Grassins, les Ficher ont dû leur avancement au métier de partisan que tu entreprends. Marche sur les traces de tous, et fais voir que l'on ne doit pas se repentir de t'avoir accordé une grande confiance. Les récits de tes travaux iront frapper les oreilles de nos législateurs : ils sont justes ; et indépendamment de la gloire dont tu peux te couvrir, tes peines seront récompensées. Salut.

Au Représentant du peuple Soubrany.

13 Ventôse an 3.

LA patrie, dis-tu, attend de moi le second tome de ma campagne du Palatinat. Hélas ! je desirerais remplir l'attente des patriotes ! Mais, où m'a-t-on placé ? Les chouans n'en fourniront pas la matière. Tu connais ma manière d'être ; ma rusticité, ma franchise, peuvent bien ne pas plaire à tout le monde : j'en suis consolé et récompensé, en songeant que, sans enfoncer les portes ouvertes, j'ai eu le bonheur de bien servir mon pays, et procurer à l'armée ses besoins indispensables, aux dépens des vaincus. L'estime de ceux qui, comme toi, me connaissent, est bien chère à mon cœur. Donne-moi souvent des marques de la tienne ; ce sera m'obliger sensiblement.

Notes remises au Représentant du peuple Bollet.

Même jour.

Nous ignorons totalement et même ne cherchons pas à savoir si le gouvernement traite avec

les coalisés. Nous ne nous permettrons ici qu'une réflexion bien simple sur la position de nos armées, et sur ce que nous pensons que doivent faire les ennemis dans l'état de détresse où ils semblent se trouver.

Nous commençons par assurer de la plénitude de notre confiance dans les talens, l'activité et la prévoyance de quelques-uns des officiers-généraux qui servent la république sur les bords du Rhin; mais nous ne croyons pas à l'inexpugnabilité de cette barrière. Nous proposerons quelques doutes sur la position respective de chacune de nos armées, et tâcherons d'esquiver l'opération que peuvent tenter les Autrichiens à l'ouverture de la campagne.

Supposons que les Anglais et les Prussiens défendent le Bas-Issel, afin de couvrir les États de Prusse et l'électorat de Hanovre, ils arrêteront l'armée du Nord; et n'est-il pas possible que, tandis que la nombreuse garnison de Mayence, composée de troupes de recrues et d'un corps d'Autrichiens, tiendra en échec notre armée du Rhin, celle des impériaux double ses moyens pour passer le Rhin, soit entre Coblentz, soit à Bacharach, pour se porter au secours de Luxembourg, et dégager Mayence en détachant sur la Nah un corps nombreux à travers le Hunsdruck. La faiblesse de l'armée de la Moselle ne lui permettrait pas de s'opposer au passage de cette rivière à Coblentz, Trarbach, ou plutôt Bern-Castel.

Mais, dira-t-on, ce projet est trop hardi pour que les ennemis l'adoptent. Nous répondrons que ce mouvement moins difficile à exécuter qu'on ne pense, est à-peu-près le même que celui que fit l'armée française pour se porter sur Charleroi à travers les Ardennes, laissant derrière elle Luxembourg et le corps de Beaulieu.

Nous déclarons que la rive que l'on prétend devoir être retranchée, n'est guère susceptible d'être défendue; nous pensons donc que bornant notre armée d'Hollande à garder ses conquêtes, sur lesquelles on n'entreprendra pas, nous devons renforcer et rassembler celle de Sambre et Meuse entre Dusseldorf et Bonn, et faire détacher une forte division en avant d'Andernack, tandis qu'un corps de troupes, tiré des armées du Rhin et de la Moselle, occuperait la position en avant de Simmeren.

Le grand moyen de parer à ces inconvéniens, est, suivant nous, de faire passer le Rhin à 150,000 français.

Au citoyen L.....

17 Ventôse an 3.

L'ON m'assure, citoyen, que vous avez publié une brochure dans laquelle vous affirmez que *l'évacuation de la Basse-Alsace a été faite par l'ennemi, de concert avec le parti maratiste, et que le général Hoche est livré à ce parti.* Je ne chercherai pas à me disculper d'une pareille assertion, en vous disant que je n'ai correspondu qu'avec le canon avec les

ennemis ; que l'évacuation de la Basse-Alsace a été la suite de cinq batailles rangées, gagnées par les troupes de la république ; que je ne connaissais, en entrant au service, ni brissotins, ni maratistes, ni pierrotins, ni modérés ; et qu'enfin, pour récompenser mes services, le gouvernement d'alors jugea à-propos de me traduire au tribunal révolutionnaire. Je vous prie seulement de m'envoyer votre brochure, (je la payerai) non pour y répondre, mais pour me confirmer dans l'opinion où je suis que toutes les factions doivent me persécuter, et que le parti qu'un homme sage doit embrasser pendant le cours d'une révolution, est de rester au fond de sa cave.

P. S. Je vous prie, citoyen, de m'indiquer de quelle société populaire je fus jamais membre, quelle correspondance j'ai entretenue avec les chefs d'un parti quelconque. Lorsque j'en aurai le temps, je ferai connaître à vous, au peuple français trop long-temps abusé, non les partisans de Marat, qui n'existait plus à l'époque que vous citez, mais les vrais complices de Saint-Just et consorts. Ces êtres sont cependant les objets de votre idolâtrie.

Au citoyen Mermet.

19 Ventôse an 3.

. . . . L'on dit ici de toutes parts que les Anglais préparent une descente : rassure le comité sur cette nouvelle, que je crois peu ; mais s'ils étaient assez audacieux pour le faire, ils ne s'en retourneraient jamais.

A Auguste.

19 Ventôse an 3.

Mon cher ami, dis à mon épouse que je suis très-mécontent de la manière dont elle m'écrit. Les femmes croient que nous pouvons gouverner nos affaires comme elles placent leurs bonnets. J'attendais, pour me mettre en route, le nouvel arrangement qui vient d'être fait par le comité. Je reste ici; donc elle peut venir: j'enverrai au-devant de toi des chevaux, et une escorte à Vire.

Montre cette lettre à la citoyenne L. Hoche, afin qu'elle soit plus tranquille une autre fois. Hâte nos affaires. Vois nos amis, dis-leur combien je leur suis attaché, et fais diligence pour ton retour ici. Tu partiras quand tu le jugeras à propos.

Insiste auprès du comité pour les objets contenus dans mon instruction, et ne parle pas de congé, il y a impossibilité de l'avoir. Adieu, vilain.

Danicant tient ici de très-horribles propos: annonce-les officiellement à Bollet, s'il le faut; mais cet homme, excessivement dangereux, serait infiniment mieux placé à une autre armée.

Au Représentant du peuple Brue.

20 Ventôse an 3.

..... Pourquoi n'essaies-tu pas de faire parler quelqu'un à Labourdonnaye; cet homme est très-dévot et faible. Un prêtre ferait bien ton affaire. Sa femme est malheureuse en Angleterre, et peut-être qu'en lui procurant à lui-même les moyens d'aller

la trouver avec quelques secours, se débarrasserait-on de celui-là. Il faut prendre les autres par l'intérêt, l'honneur, et enfin mille moyens que ta prudence et ta sagesse pourront te fournir mieux que ma logique. Nous devons considérer l'impossibilité de faire la guerre par la pénurie de subsistances, et les grands desseins que le gouvernement paraît avoir. Au surplus, et avant tout, je pense pourtant que les armées de la république doivent être respectées.

Au Général Valleteau.

Même jour.

JE suis bien fatigué, général, de voir une poignée de brigands promettre sans cesse de rentrer dans le devoir, et exécuter des attentats inouis. Il faut enfin se décider promptement : s'ils ne rentrent pas dans le devoir, qu'ils mordent la poussière. Je t'invite exactement à t'informer du premier rassemblement et de la première patrouille qu'ils feront, et de les écraser : concerte-toi à ce sujet avec le général Rey, auquel tu donneras connaissance de la présente. . . . .

. . . . . . Mais autant nous devons mettre de vigueur dans la poursuite que nous en ferons, s'ils n'écoutent pas la voix de la patrie, autant nous devons mettre de bonne foi s'ils redeviennent français. Alors, traite-les comme des hommes égarés, qui ont écouté les avis de l'indulgence nationale.

Au Représentant du Peuple Bollet.

24 Ventôse an 3.

. . . . Mais tout ceci n'est pas la paix : d'un côté on se rejoint ; de l'autre, il se passe des évènemens affligeans. Dans tel endroit, il se commet des meurtres, des brigandages ; dans tel autre, on est comprimé par la crainte. Plus je réfléchis sur la situation de ce pays, plus je sens la nécessité d'une opération décisive.

Au Général Lebley.

27 Ventôse an 3.

COURAGE, mon bon ami, courage ; que la religion ne t'arrête pas. Fais dire la messe, et assistes-y s'il est nécessaire.

Aux Officiers-généraux.

Même jour.

ENTRE les moyens que vous devez employer pour ramener la tranquillité dans ce pays que nous occupons, celui de l'intermédiaire des prêtres, entre vous et l'habitant des campagnes, n'est pas à négliger. Si nous parvenons à rétablir la confiance par leur moyen, la chouannerie tombera sur-le-champ. Vous connaissez, citoyens, la loi salutaire que la convention nationale vient de décréter sur la liberté des cultes. Proclamez-la, répandez-la dans les campagnes avec profusion, et sur-tout ne dédaignez pas de prêcher vous-mêmes la tolérance religieuse. Les prêtres, certains qu'on ne les troublera pas dans l'exercice de leur ministère, deviendront vos amis, ne fût-ce

que pour être tranquilles. Leur caractère les porte naturellement à aimer la paix. Ils peuvent tout sur l'esprit de l'homme non éclairé. Voyez-les donc, insinuez-leur que, par la continuation de la guerre, ils seront sans cesse chagrinés, non par le gouvernement républicain qui respecte leurs opinions religieuses, mais par les chefs de chouans qui ont l'ambition de vouloir dominer sur tout, qui ne connaissent ni dieu, ni loi, et qui veulent piller sans cesse. Il en est parmi eux de pauvres, et, en général, ils sont fort intéressés. Ne négligez pas de leur présenter quelques secours, mais sans ostentation, et avec toute la délicatesse dont vous êtes susceptibles. Ces gens vous donneront d'excellens renseignemens, et en en soldant quelques-uns, vous connaîtrez toutes les manœuvres des chefs des divers partis. Leur influence est telle, que s'ils parviennent à vous donner leur confiance, ils défendront aux paysans de marcher contre les troupes de la république; et, avec un peu d'adresse, vous parviendrez bientôt, par leur canal, à vous faire obéir de tous. Vous penserez, sans doute, qu'il faut employer, pour parvenir à ce but, la douceur, l'aménité, la franchise, afin de leur inspirer de la vénération pour les troupes. Engagez, sous main, quelques officiers et soldats à assister à leurs cérémonies religieuses, messes, etc.; faites attention, sur-tout, que jamais elles ne soient troublées. La patrie attend de vous le plus entier dévouement; tous les moyens de la servir sont donc

bons, lorsqu'ils s'accordent avec les loix, l'honneur et la dignité républicaine.

Voyez souvent les campagnes, consolez-en les habitans, répandez à propos un peu d'argent et des assignats; parlez de dieu avec révérence; faites sonner bien haut que dieu ne laisse pas impuni le meurtre, le pillage, la révolte, etc. etc, dites enfin tout ce que l'amour de la patrie vous suggérera; la guerre des chouans doit toucher à son terme.

Dans le cas où vous auriez occasion de voir ces derniers, vos soins doivent vous y porter; peignez-leur avec horreur le vol et l'assassinat; allez plus loin, divisez-les entre eux, désorganisez-les par toutes les voies permises; engagez-les à rentrer dans le sein de leurs familles. Je laisse à votre prudence à faire le reste.

Au Comité de Salut public.

30 Ventôse an 3.

Ce que j'ai pu découvrir des desseins qu'ils avaient (les chouans), est assez conséquent pour affliger un républicain de bonne foi. Affamer les villes pour les faire soulever, intercepter toute communication, assassiner les patriotes et les administrations, tirer d'Angleterre des armes, des faux assignats, de l'or; acheter nos soldats, nos matelots et le secret des opérations; s'emparer des arsenaux, organiser une armée considérable, faire chouanner sur toute la surface de la république, commander par-tout la terreur : voilà le

résumé de leurs projets atroces. Quel abîme affreux ! ! . . . leur nombre est considérable. Tous leurs chefs sont des nobles, des pages de Capet, officiers de marine et de terre : ils ont, disent-ils, cent mille hommes à leur disposition et l'opinion générale. La vérité est qu'ils peuvent avoir trente-cinq mille hommes à leur disposition, depuis Brest jusqu'à Avranches, Alençon et Saumur, et que ce pays est en contre-révolution ; qu'il n'y a dans toute la Bretagne que deux partis : les chouans qui veulent tout envahir, et les terroristes qui veulent tout brûler ; ils ne s'accordent que sur la religion, mais tous la veulent. Voilà les dangers ; voyons les remèdes.

Hâter le moment de la pacification avec les chefs des chouans, les traiter avec douceur et fermeté, leur inspirer la confiance qu'ils paraissent ne point avoir, agir avec eux de bonne foi. Quant aux avantages qui leur seront accordés : mettre en liberté les prêtres réfractaires, leur laisser dire messe et complies, les acheter, s'en servir contre les chefs du parti, diviser ces derniers en achetant les uns, flattant l'amour-propre des autres ; confier à ceux-ci la partie de la police de l'intérieur du pays, qu'ils pourraient faire avec les gardes territoriales que l'on veut créer, et en les faisant surveiller par des républicains de bonne trempe ; placer ceux-là dans des corps aux frontières ; répandre habilement de l'argent parmi la classe indigente ; faire circuler des

écrits sagement rédigés, calmans, religieux et patriotiques; entretenir dans le pays un corps de vingt-cinq mille hommes campés sur différens points; environner nos côtes de Bretagne et de Normandie de chaloupes canonnières, qui changeront de postes tous les dix jours; conserver de l'infanterie sur nos côtes, pour s'opposer aux petits débarquemens; faire rentrer des munitions des arsenaux des villes, et les porter dans ceux des places fortes; tirer peu du pays, parce qu'il n'y a presque rien; s'emparer de Gersey, Guernesey, etc., etc.; établir une chouannerie en Angleterre; réorganiser, d'une manière conforme aux principes de justice, les administrations; et, enfin, imposer publiquement silence aux malveillans qui détruisent la réputation, et attaquent la confiance que le peuple doit avoir en des hommes républicains qui journellement se dévouent à la mort pour servir leur patrie.

A mon frère.

9 Germinal an 3.

Que je vous plains, mon cher ami. Eh quoi! l'intrigue l'emportera toujours! Le bon, l'honnête Jourdan, le meilleur de nos généraux enfin, reste méconnu. O modestie! tu perds celui dont tu fais l'ornement. Le vrai héros français est près de succomber sous le poids de la plus vile jalousie. Patrie, liberté dont il est l'adorateur, veillez sur lui, et ne permettez pas qu'un autre recueille le fruit de ses immenses travaux. Mon cher frère, l'amour de

la gloire l'emporte toujours sur le cœur des Français : rappelle-toi les belles journées dans lesquelles nos armes fixèrent la victoire ; alors notre position était plus déplorable que la vôtre. Sans doute je vous plains ; mais, mon ami, le soldat français peut tout, et Jourdan, vainqueur à Hondscoote, à Walligacès, à Fleurus, à dix autres endroits, arrêtera encore les efforts de la coalition.

Ce que je craignais est donc arrivé. La Haye et Amsterdam sont les *Capoue* des Français. Que dis-tu ? Le luxe a reparu dans les armées ; et semblables à des pachas, nos généraux ont huit chevaux à leurs voitures. . . . C'en est assez, et cette campagne verra écouler plus d'une réputation. Rappelons-nous sans cesse, mon cher ami, les succès *morts-nés* de Dumouriez, aujourd'hui si vantés par lui-même. Laissons au public, toujours incrédule et trompé, à décerner ces couronnes civiques. On ne va plus au Panthéon que dix ans après sa mort ; et nous connaissons la petite quantité de républicains qui le méritent.

Aux Représentans du Peuple.

12 Germinal an 3.

. . . . Je rougis d'avoir à vous dire qu'une infinité de personnes se rendent à la Prévalaye pour y faire la cour aux chouans, et que quelques-unes sont assez déhontées pour ôter leur cocarde nationale. . . . . Réfléchissez, citoyens : n'est-il plus temps de finir ?

Au citoyen Lagastine.

24 Germinal an 3.

TA lettre m'a fait le plus grand plaisir, d'abord comme venant d'un ami, ensuite comme amateur de la vérité, et tu sais que ma confiance en ce que tu me dis est sans bornes. Je t'engage, mon cher ami, à n'être plus aussi paresseux à me donner des détails.

Notre guerre tire à sa fin; les conférences avec les chouans ont toujours lieu, et elles se termineront par la paix, au moins je l'espère. Les Anglais semblent vouloir nous chagriner; je suis en mesure pour les bien recevoir.

Si ton frère passe ici, sois persuadé qu'il sera traité comme toi-même. Auguste . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . Je te félicite de ton établissement dans nos quartiers; ma femme te remercie de tes attentions. Dis-moi donc, mon cher Pastour, notre position n'est-elle pas un peu en *l'air?* J'ai moi-même donné l'avis de garder le Rhin, ainsi que vous le faites; mais je n'attendais pas que l'on diminuât vos forces. Crois-tu à la prise de Luxembourg?... Je ne parle pas de celle de Mayence, elle peut avoir lieu cependant, si *Guillaume* se retire. Donne-moi, mon cher ami, des nouvelles et des avis. J'embrasse Debelle et toi.

Au Général ***

29 Germinal an 8.

. . . . . Ma compagne, à qui j'ai verbalement fait part de l'article de votre lettre concernant les dispositions du gouvernement à mon égard, m'a répondu assez vivement qu'elle était très-satisfaite que je pusse la reconduire. Nous habiterons ensemble une métairie à-peu-près dans un désert, et là, je ferai le misanthrope à mon aise. Il est juste que les patriciens relèvent les plébéïens qui ne savent point intriguer pour conserver les places que leurs services leur ont acquises. Je suis las, mon cher ami, d'être sans cesse balotté; né républicain, je veux vivre tel, et ne pas être soumis au caprice des circonstances : qu'il vienne mon successeur, il aura de la besogne.

Vous devez me connaître assez, mon ami, pour croire que je ne serai jamais courtisan. J'aurais cru en remplir les fonctions, en dénigrant des hommes qui servent de leur mieux, et qui valent ceux qu'on leur désigne pour successeurs. L'homme du jour sait fraternellement dénoncer ; l'homme probe ne suit que les immuables principes de la justice : il doit se sacrifier pour la vérité. Croyez-moi, mon cher. . . . . le ciel vous fit pour faire des vers; ne vous occupez que de cela, tant que votre destinée sera d'avoir des hommes pour arbitres. Si vous faites des journaux, je vous enverrai des articles, critiques peut-être, mais vrais.

Que m'importe, après tout, que les hommes me rendent justice, si ma conscience ne me reproche rien! Heureux habitant du Morbihan, qui ne vit que pour adorer dieu et travailler, j'envie ton sort. Que ne suis-je à ta place! Bien que des pillards bleus, gris ou verts, vinssent m'arracher le fruit de mes peines, je vivrais content: l'on me pille aussi, et l'on voudrait que je fasse bonne figure. Non, parbleu!

Sachez, mon cher ami, à quoi l'on me destine; ou plutôt, n'étant pas noble, et en conséquence ne pouvant être employé, quel reproche on me fait. Est-ce d'avoir dit la vérité? je la dirai toujours. Hélas! il y a un an j'étais au fond d'un cachot bien humide pour l'avoir dite: cela ne m'a pas corrigé.

Aux citoyens L. . . . et D. . . .

1er. Floréal an 3.

PUIS-JE vous prier de jeter les yeux sur la réponse que je fais à la personne qui m'a annoncé mon remplacement; elle contient à-peu-près ma profession de foi. La carrière où vous allez rentrer, et les évènemens qui arriveront d'ici à six mois, vous mettront dans le cas peut-être de chercher quels sont les ennemis de la patrie. Je serai toujours du nombre lorsqu'il faudra défendre les loix, l'Etat, ou la vertu opprimée par le crime; je retrouverai mon épée, que je vais déposer avec une sorte de plaisir. Puissiez-vous être les maîtres de faire le bien que vous desirez! L'intrigue, la mollesse, le royalisme, l'envie, la malveillance, les cajoleries des femmes, l'or cor-

rupteur des hommes, ne vous feront jamais dévier de vos devoirs. Mais avoir ces ennemis à combattre est une tâche pénible.

Au citoyen Laugier.

6 Floréal.

Tu es bien heureux, mon cher ami : dégagé des inquiétudes qu'entraînent après elles les affaires publiques, pour te livrer à des occupations plus douces, le bonheur sera ton partage, et les embrassemens de ta famille la récompense de tes travaux. Je ne puis t'en dire autant; j'ai cependant aussi quelques projets de retraite, mais je ne suis pas le maître de les exécuter. Je me dois tout entier à ma patrie : puissé-je la servir autant que je l'aime !

La paix vient enfin d'être conclue avec nos plus cruels ennemis, les chouans. Elle a été signée le jour même où la convention me retirait le commandement d'une armée. Je t'assure que cet allégement me fait infiniment de plaisir.

Je ne reçois aucune nouvelle de Paris. Il semble que je suis oublié du monde entier, excepté de quelques intrigans qui s'acharnent après moi. Les deux amis ne me donnent aucune marque de vie, et ton aimable voisine est muette à mon égard, ainsi que les autres. Mon espèce de philosophie me console. Je regrette cependant de voir changer de caractère, comme les saisons. Verrai-je donc toujours la gratitude, l'amitié, les plus doux sentimens du cœur, ceux qui font les charmes de la vie, subordonnés

donnés aux événemens ? Combien ta félicité doit être grande ! Après avoir occupé une place éminente, tu as le loisir de t'entretenir avec de grands hommes ; et bien qu'ils n'existent que dans leurs écrits, ils versent dans ton sein des consolations.

Au Général Aubert-Dubayet.

9 Floréal an 3.

SATISFAIT d'avoir pour coopérateur et voisin un officier dont le mérite et les talens sont aussi distingués, je m'empresse de répondre à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner. Les renseignemens que je vais vous donner sont certains. Depuis huit mois j'ai, en me morfondant, appris à connaître ce malheureux pays, et l'esprit de ses habitans.

La pacification, dont à peine nous commençons à ressentir les salutaires effets, a été signée le 1er. floréal avec les chefs principaux des chouans. Leurs lieutenans sont maintenant occupés à parcourir les divers départemens renfermés dans les ci-devant provinces de Brétagne, de Normandie et Maine : j'en attends les plus heureux résultats. Mais nous ne devons pas nous dissimuler qu'il restera long-temps dans ces contrées des bandes de voleurs et d'assassins : elles sont les suites ordinaires de toutes les guerres civiles. Comme la partie dont vous allez prendre le commandement, est la moins avancée, n'ayant jamais pu parvenir à faire mouvoir les troupes, sans cesse arrêté par des ordres supérieurs, je vais vous esquisser le genre de guerre que nous ont faite,

et nous font encore des bandes composées de voleurs, de prêtres, de contrebandiers, d'émigrés, d'échappés des galères, et de déserteurs. Réunis sous des chefs qui sont ordinairement du pays, les chouans se répandent imperceptiblement par-tout, avec d'autant plus de facilité, qu'ils ont par-tout des agens, des amis, qu'ils trouvent par-tout des vivres et des munitions, soit de gré, soit de force. Leur principal objet est de détruire les autorités civiles; leurs manœuvres, d'intercepter les convois, d'assassiner les patriotes des campagnes, de désarmer nos soldats lorsqu'ils ne peuvent les embaucher, d'attaquer nos cantonnemens, postes ou détachemens, lorsqu'ils sont faibles, et enfin, de faire soulever les habitans des villes même, en les affamant; leur tactique, de combattre derrière les haies, et, ainsi que vous l'avez vu dans la Vendée, de déborder les ailes de la troupe qu'ils ont à combattre, afin de tomber sur un de ses flancs. S'ils sont vainqueurs, ils égorgent et pillent; s'ils sont vaincus, ils se dispersent, et assassinent les bons habitans des campagnes que la terreur et le fanatisme divisent.

Le plus cruel ennemi est le défaut de subsistances. Souvent nous sommes contraints d'aller enlever, à main armée, aux cultivateurs, ce qui leur reste pour attendre la moisson. Cette conduite ne peut qu'augmenter le nombre de nos ennemis. La paix est bien signée; mais si les troupes continuent à aller dans les campagnes prendre le grain, ce qu'elles ne font

jamais sans dégâts, nous devons nous attendre à la guerre. Je dois vous dire que, pendant les conférences mêmes, nous nous sommes battus pour avoir des subsistances. Le pays n'est pas abondant, et plus on y enverra de troupes, plus il sera soulevé.

Je me suis servi, avec le plus grand succès, des camps; ils ne sont que de deux à trois cents hommes, et placés sur les routes à portée de secourir les communes principales : ceci d'abord a beaucoup déplu aux administrateurs de toutes les classes, puis ils ont fini par en reconnaître la bonté.

Aux Représentans du peuple L. . . . et D. . . .

10 Floréal an 3.

Afin que vous sachiez que dire des événemens arrivés à l'Orient, les 5 et 6 du courant, je vous adresse des rapports que je reçois à l'instant. Je le dois, tant pour vous instruire que pour que vous démentiez les fausses versions, s'il en arrivait à la convention nationale.

Tout est assez tranquille dans notre Bretagne; et quoique votre collègue B. . . . ne soit pas *pacifique*, l'Anjou suit l'exemple, le Maine et la Normandie l'imiteront sans doute. L'arrêté du départede la Mayenne a été exécuté sans coup férir. Cependant l'opinion, toujours travaillée, devient chaque jour plus mauvaise : l'on n'assassine pas, l'on n'arrète plus les convois, les marchés s'approvisionnent dans plusieurs endroits, mais nos soldats désertent, l'on

recrute pour les chouans. Le chapitre des *on dit* serait un peu long si je voulais les rapporter tous ici. On dit que M. Necker va rentrer, qu'il sera dictateur : on dit que les Anglais vont descendre sur nos côtes (je le crois) ; mais on ajoute que le pays se soulevera pour avoir un roi, que le parti est très-fort. Je ne sais quel il sera ce roi : les uns parlent du petit Capet, les autres d'Orléans, d'autres veulent que les chouans aient choisi Yorck. Ces *on dit* sont des contes, et nous en ririons si nous avions du pain ; mais il nous manque absolument.

Je crois que l'évêque L. . . va entamer des discussions religieuses. Il vient d'adresser une lettre aux prêtres non assermentés. Je n'approuve pas plus cette lettre que l'arrêté qui accorde quinze cents mille livres aux chouans. Nos soldats, en le lisant, ne manqueront pas de se récrier. Ils sont sans souliers et avec très-peu de pain : de-là les désertions.

Les préparatifs continuent à Gersey, Guernesey, &c. Ici, toutes les troupes sont rassemblées dans les chefs-lieux de district, et campées sur les grandes routes. Je ne suis pas embarrassé des Anglais, si l'on fournit des vivres à l'armée. Jugez notre embarras... Cormatin est toujours en vogue ; il délivre autant de passeports qu'une municipalité. Je crois qu'il désire toucher la somme, et quitter le parti.

Je vous recommande à l'ange de la patrie. vos malheurs ont sans doute ajouté à votre expérience : mais les événemens sont quelquefois si imprévus, qu'il est permis de craindre pour ceux qu'on estime.

Aux Représentans du Peuple.

17 Floréal an 3.

VOULANT m'assurer de l'établissement des camps que j'avais ordonnés, je suis parti de Rennes, le 11 du courant, et je fus coucher le même jour à Lamballe; je visitai le lendemain le camp, et je vis manœuvrer les troupes dont l'esprit est aussi bon qu'on puisse le desirer. En rentrant au quartier-général, je reçus une infinité de plaintes contre les commissaires des guerres, les agens des subsistances, la disette des vivres, et l'état de dénuement (le bois, la paille, manquaient au camp à mon arrivée). Je dois vous faire le tableau de ce qui s'est passé sous mes yeux. L'amour de la vérité, mes devoirs me l'ordonnent, et l'honneur m'y engage.

A la conduite que tiennent les chouans, nous ne devons pas compter sur leurs promesses de paix. Partout ils organisent la guerre, par-tout ils manquent de parole, ou plutôt ils prouvent que vous n'avez traité qu'avec des individus de leur parti, et non des chefs. Les désertions sont on ne peut pas plus fréquentes dans l'armée; les campagnes sont couvertes d'embaucheurs : les habitans ne cessent de faire cet infâme métier, et plusieurs ont été conduits au tribunal militaire. La séduction et la terreur sont tour-à-tour employées pour enlever à la république ses plus fermes appuis. Comme auparavant l'on désarme, comme auparavant l'on tond, et les chouans ont encore ajouté aux maux qu'ils commettaient, en par-

courant les campagnes, pour défendre, sous peine de mort, de rien vendre pour des assignats, de rien livrer à la république; en achetant tout, en formant, pour leur propre compte, des magasins immenses. Nous ne pouvons douter qu'ils n'aient réussi à pervertir l'esprit des campagnes, lorsque tous les jours on dit à nos soldats : « Nous n'avons rien pour les » bleus; nous gardons nos grains et nos denrées » pour nos bons chouans, qui rétabliront la religion » et le roi ». Et il est de fait que les campagnes regorgent de grains, alors que nos malheureux soldats se passent de pain. Toute la première division en a manqué totalement pendant cinq jours; aussi les désertions et les murmures ont-ils lieu plus que jamais.

Les chouans n'ont encore donné aucuns ordres pour la dissolution des rassemblemens, pour ne plus porter la cocarde blanche. Voici le seul qui ait été répandu dans la prétendue armée catholique.

« Compagnons d'armes,

» Sans accord, sans subordination, point de dis- » cipline. Nous vous enjoignons donc que vous devez » la soumission et l'obéissance la plus exacte à vos » officiers particuliers, vos chefs de canton, de di- » vision, officiers supérieurs; et ne permettez pas » sur-tout que des voleurs et assassins se servent de » notre nom pour commettre des actions indignes de » nous et de la cause que nous servons. Il vous est » particulièrement ordonné de nous les indiquer,

» afin que les châtimens réservés aux méchans leur » soient infligés. »

Fait au quartier-général de la Prévalaye, le 19 avril 1795.

Signé, DE CORMATIN, maréchal-de-camp; BOISHARDI, général des côtes du Nord; DE BUSNEL, commandant en chef d'Ille et Vilaine; DESILE, général du Morbihan; de SOLILHAC, aide-major-général.

Imprimé du 10 au 13 floréal.

Faut-il s'étonner, après un pareil langage, que Cormatin ait imprimé que les représentans s'étaient engagés à *rétablir un gouvernement stable*? Cet homme n'a-t-il pas également l'impudence de publier que dans trois mois le pays sera tranquille? Mais, en quel sens? Entend-il que les lois de la république seront mises en vigueur? ou n'entend-il pas plutôt que la descente que vont faire les Anglais procurera la tranquillité au pays, en nous en chassant? Et, en effet, à qui sont destinés ces approvisionnemens considérables faits par les chouans, et payés en numéraire? Pourquoi ces achats de chevaux et d'étoffes noires, ces confections d'habits uniformes anti-nationaux? Pourquoi ces embauchages? Pourquoi ces rassemblemens de chouans, dans lesquels ils se nomment des chefs qui les exercent au maniement des armes et à la marche? Pourquoi, sous ce pretexte de pacifier, Cormatin envoie-t-il des agens dans les chefs-lieux de district, à Dinan, Lamballe, Saint-Malo? (Il est bon de remarquer

ici que le lendemain de la pacification le canot de l'ingénieur-constructeur de la marine, fut volé dans le port de Saint-Servan.) Que signifie le quartier-général de cet homme ? Quelle est son autorité pour commander ainsi qu'il le fait ? Citoyens, croyez-en ceux qui, dépouillés de leur uniforme, vont, au milieu des poignards, examiner quelle direction leur est donnée. N'en doutez pas, ils sont tous tournés contre le sein de la patrie.

Les nombreuses adresses des autorités civiles et militaires prouveraient seules que nous avons été joués, et que le pays n'attend que l'apparition des Anglais pour exterminer les amis de la république, si les faits qui se passent sous nos yeux ne l'attestaient. Je pense qu'il est instant de prendre de bonnes et sages mesures pour arrêter le torrent des malheurs prêts à nous inonder : exécuter dans les départemens des côtes du Nord, Morbihan, Ille et Vilaine, l'arrêté du comité de salut public qui met en réquisition le cinquième des grains ; rendre aux soldats les vingt-quatre onces de pain ; les équiper un peu, car ils sont absolument nuds, après quoi on fera camper en force, et non par pelotons ; frapper d'une amende considérable la première commune qui se soulevera : et nous aurons la paix. Remarquez que les communes ne se sont jamais soulevées, et que si deux ou trois affaires comme celle de S. Quoi avaient lieu, le pays redeviendrait patriote.

Je laisse à votre sagesse, à votre connaissance du

pays, à prendre en considération ou rejetter ces réflexions, et je vous prie de croire qu'elles sont dictées par l'amour du bien public.

Aux Représentans du Peuple.

21 floréal an 3.

J'ÉTAIS hier avec le général Dubayet à Laval, lorsque le général H. . . . . revêtu d'un uniforme chouan, vint me demander mes ordres pour sa marche, qui, suivant lui, devait être dirigée par Mayenne, Ernée et Fougères, accompagné de Cormatin. Il voulait, disait-il, organiser des corps de chasseurs. Je ne pus m'empêcher de le gronder de l'inconvenance qu'il y avait qu'un officier républicain parût au milieu des chouans avec leur costume. Dubayet et moi lui fîmes sentir qu'il s'abaissait en servant de courrier à Cormatin, et je lui ordonnai d'aller sur-le champ revêtir son habit, ce qu'il fit. Il était à peine sorti de la chambre, que l'on vint nous apporter un exemplaire du réglement que je vous envoie. Nous ne fûmes pas peu surpris de voir avec quelle impudence Cormatin se jouait de la bonne foi, et combien il se souciait peu de paraître exécuter les lois de la convention nationale et vos arrêtés. Dubayet envoie un second exemplaire de ce réglement au comité.

La conduite de Cormatin est abominable; les propos qu'il tient sont d'un forcené. Il a, en vérité, perdu la tête, et se croit le dictateur de Bretagne. Veuillez prêter votre attention à ce qui suit :

Je me séparai de Dubayet à une heure après midi, et je pris la route de Rennes, par la Gravelle et Vitré. J'avais à peine fait une lieue que j'apperçus H. . . . à mes cotés, sans suite. J'allais lui demander pourquoi il suivait une route diamétralement opposée à celle qu'il m'avait dit devoir tenir, lorsque mon escorte apperçut, sur la droite de la route, douze à quinze chouans armés, et porteurs de cocardes blanches. H. . . . . seul, courut après eux, et ils lui dirent qu'ils se rendaient à une assemblée qui devait avoir lieu à quelque distance de là. Il les laissa donc aller, vint nous rejoindre, et disparut l'instant d'après.

Arrivé à la Gravelle, cinq lieues de Laval, plusieurs officiers et soldats du poste me dirent que la malle venait d'être arrêtée par soixante chouans, à une lieue sur la route de Vitré; que le conducteur et un voyageur avaient été emmenés par les chouans; que ceux-ci s'étaient contentés de prendre les vivres du courrier, qui étaient dans la voiture, et n'avaient touché à aucune lettre ou paquet; qu'un détachement d'infanterie qui, peu de temps après, était passé, n'avait plus rien trouvé. Je m'acheminai, avec mon escorte de dix hommes de cavalerie, marchant en ordre et bien résolu de battre quiconque s'opposerait à notre passage. Au lieu même où la malle avait été arrêtée, Cormatin, accompagné de deux chouans, dont un monté sur le cheval d'H. . . . . et trois hussards, qu'on me dit être

l'escorte d'H. . . . . . me rejoignit ; et haletant, comme un homme empressé, il vint effrontément me dire qu'il *y avait des gens là bas*, que la malle avait été arrêtée par eux, et qu'il allait leur parler. En effet, il se mettait en devoir d'aller prier les *gens* de me laisser passer, lorsque j'ordonnai à mon escorte de l'empêcher d'aller plus loin, et à lui-même de rester derrière ; il m'assura qu'il serait désespéré qu'il m'arrivât un accident. Je l'assurai, à mon tour, que je savais me défendre, et que je ne voulais rien lui devoir. Cet affront (car il dit que c'en était un) le fit rester derrière ; et à peine fus-je éloigné de quatre cents pas, qu'il s'enfonça dans les terres, et ne reparut plus.

Aux Représentans du Peuple.

23 Floréal an 3.

Tous les rapports qui me sont faits, m'annoncent que les chouans recrutent de toutes parts ; que, maintenant, leur cri favori est *vive le roi*, *l'Angleterre* et *Bonchamp !* Je vous prie d'exiger du général en chef de l'armée de l'Ouest, l'exécution entière de l'arrêté du comité de salut public, qui lui ordonne d'envoyer, à cette armée, dix mille hommes. Sept, au plus, y sont arrivés ; et si nous eûmes jamais besoin de troupes, c'est dans ce moment. Il serait peut-être meilleur que vous sollicitiez un renfort de douze à quinze mille hommes.

Au citoyen Pille.

Même jour.

Je ne me réjouis pas, citoyen, autant que vous le pouvez penser, d'une pacification illusoire, à l'aide de laquelle des scélérats organisent la guerre civile. Pour vous en convaincre, je vous envoie la copie d'une des pièces imprimées qu'ils publient journellement. J'instruis, de tout ce qui vient à ma connaissance, les représentans du peuple près cette armée; c'est à eux à prendre, dans leur sagesse, les mesures convenables.

Au citoyen Blanzy.

Même jour.

...... Ayez soin, dans tous les cas, de tenir un petit journal de vos marches; consignez-y vos remarques sur les objets de quelqu'importance. Le jeune homme qui, comme vous, voyage pour s'instruire, doit tirer de ses travaux tout le fruit possible. Vous m'avez promis de m'écrire souvent; faites-le : je vous répondrai avec la franchise que vous me connaissez. Je m'empresserai également de vous donner les avis dont vous croirez avoir besoin. Lorsqu'on est zélé, comme vous, pour le service de la patrie, l'on ne peut manquer de trouver des amis. Appliquez-vous aux connaissances relatives à la cavalerie. Les manœuvres sont à peu près les mêmes que celles de l'infanterie; elles diffèrent de peu entre elles. Nous devons sans cesse faire attention aux principes; et naturellement le cheval est la

cause de la difficulté de l'arme dont je vous parle : étudiez-le, il fera vos amusemens, et vous instruira.

Au citoyen Crublier.

25 Floréal an 3.

Vous voilà enfin commandant d'un camp, mon cher Crublier ; je ne doute pas que vous allez oublier et Rosette et Marthon, pour ne vous occuper que des hommes à la tête desquels vous vous trouvez placé. Je vous recommande la plus grande activité, la plus grande surveillance. N. . . . a été dénoncé par de vils coquins, comme un efféminé qui faisait *gémir le duvet* dans la ville de Lamballe. Ne vous attirez jamais de pareils reproches. Logez le plus près de votre camp que faire se pourra. Ne manquez pas un jour la parade, et faites souvent des visites de postes, la nuit. Souvenez-vous bien, qu'à votre âge, l'on inspire la confiance, avec l'activité, la bonne conduite, et la fermeté. Je me repose sur vous, pour toutes choses ; espérant, d'ailleurs, que vous rappellerez souvent à vos grenadiers les sentimens d'honneur, de bravoure et de probité qui doivent les animer. Ne laissez entrer aucun étranger dans le camp ; sur-tout, *point de femmes.*

Au citoyen Pille.

26 Floréal an 3.

Je vous préviens qu'une flotte anglaise, composée de ving-trois vaisseaux de ligne, et de plusieurs autres embarcations, a paru avant-hier à la vue

du canal, dans la rade duquel sont entrés à l'instant quelques vaisseaux. Il paraît, par la direction qu'elle a prise, qu'elle longe nos côtes, et qu'elle se porte sur celles du Morbihan...... En attendant, l'intérieur est plus troublé que jamais, et les chouans ont pris, pour cri de ralliement : *Vive le roi, l'Angleterre et Bonchamp!* L'esprit de l'armée est excellent ; nos côtes sont bien défendues mais nous manquons de subsistances.

Au citoyen Pille.

1er. Prairial. an 3.

J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 25 floréal, par laquelle vous m'annoncez que mille à douze cents hommes vont passer de l'armée de l'Ouest à celle des Côtes de Brest, et qu'ils sont destinés à être répartis dans le Morbihan.

Les pièces que je joins à ma lettre, vous prouveront quel degré de confiance nous devons avoir aux chouans pacificateurs. De toutes parts, de nouvelles plaintes arrivent. J'ai, dans le temps, fait part au comité de salut public de leurs desseins ; ils ne manquent pas de les mettre à exécution. Ils corrompent tout : l'or, l'argent, les femmes, le vin, la séduction, la terreur, etc., sont les moyens qu'ils emploient pour grossir le nombre de leurs partisans. Dernièrement, quarante-quatre jeunes gens de Vannes sont passés avec eux, avec leurs armes. Ici, une douzaine de leurs partisans, jeunes gens aussi, sous prétexte de poursuivre ce qu'on

nomme *terroristes*, insultent les meilleurs citoyens, égarent les autres, répandent l'argent et les assignats à pleine main.....

Au citoyen Grigny.

5 Prairial an 3.

Je suis on ne peut pas plus touché, mon cher Grigny, des reproches que tu me fais, et encore plus de l'état où je te sais être. Je vais écrire à Pille, auquel je ferai part de ta situation, en lui demandant qu'il ait à t'expédier l'ordre de me joindre. Qu'ils sont méprisables, ces êtres dont tu te plains! L'injustice ne cessera-t-elle d'être la manie des Français? Oui, mon ami, pour être accueilli, aujourd'hui comme autrefois, il faut être bas et rampant: les vrais républicains, les hommes aux principes austères, seront toujours craints, et, par une conséquence inévitable, repoussés.

A Auguste.

6 Prairial an 3.

Faites diligence pour sortir de Bretagne. Vous n'irez, de votre personne, que jusqu'à Vires, d'où vous me joindrez. Je ne pourrai point aller à Dol: n'en avertissez que lorsque vous y serez. Vous pouvez faire aller les chevaux jusqu'à Caën, où votre compagnie prendra la poste. Je vous recommande ma femme sous les rapports de l'amitié.

Au Général Lemoine.

8 Prairial an 3,

Vous voudrez bien, général, envoyer au tribu-

nal militaire à Rennes, le commandant du bataillon de grenadiers, qui a pillé à Loudeac, ainsi que les principaux coupables, et faire conduire en prison dans cette ville, et pour quinze jours, la moitié des officiers de ce bataillon, l'autre moitié la remplacera ensuite, et pour le même temps. Je vous ordonne de faire manœuvrer six heures par jour un bataillon dont les hommes sont plus vils que nos grenadiers.

Au Général Kricq.

9 Prairial an 3.

Bien que monsieur Leveneur des chouans soit un scélérat comme les autres, l'arrêté des représentans est formel, vous ne pouvez le faire arrêter, il n'en est pas de même de Bellevue, qui ne tient aucunement à Scépeaux. Veuillez donc bien l'envoyer ici avec Chantreau.

Vous êtes bien confiant, mon cher général; défiez-vous de tous les hommes; la vertu me semble bannie de la terre. Je vous avoue qu'après ces nombreuses perfidies dont j'ai été témoin, je suis devenu morose comme un anglais, et misantrope comme Timon. Le projet de ces messieurs est tout bonnement de se mettre en mesure, et de nous tomber sur le corps ensuite.

Au citoyen Desprez, Chef de brigade.

12 Prairial an 3.

Je vous réponds avec satisfaction, et persuadé que les écrits d'un honnete homme ne peuvent

jamais

jamais lui nuire. Il est sans doute passé, ce régime abominable, où, pour une virgule, le plus vertueux citoyen était chargé de fers. Dorénavant la pensée doit être exprimée librement.

Vous l'avez vu passer cet insolent conspirateur (Cormatin), qui avait l'audace de vous offrir sa protection. Les forfaits ne restent jamais impunis : son châtiment en est la preuve. Déjà, dans le Morbihan nos troupes victorieuses viennent de dissiper un rassemblement considérable, et de jeter sur la poussière trois cent dix factieux, parmi lesquels nous comptons le comte Desiles qui avait signé la pacification.

A l'Armée.

13 Prairial an 3.

BRAVES Camarades, votre courage n'est plus enchaîné. Vous pouvez désormais combattre ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience, et repoussé le bienfait de la clémence nationale. Leur lâcheté vous les livre à demi vaincus.

Les principaux chefs des chouans ont trahi le serment solennel qu'ils avaient prêté, de se soumettre à la république française, de reconnaître ses loix, et de ne jamais porter les armes contr'elle.

Le ciel vengeur des parjures a permis que le plan des nouveaux massacres qu'ils méditaient, et qu'ils avaient tracé de leurs propres mains, tombât en notre pouvoir ; ils sont arrêtés.

Français, au premier signal qui vous sera donné,

marchez, avec votre valeur accoutumée, sur les rassemblemens des rebelles : dissipez-les, désarmez-les ; mais épargnez le sang, car il a trop coulé. Portez la terreur dans le cœur des brigands, et la sérénité dans celui du citoyen paisible et ami de son pays.

Et vous, habitans des campagnes, hommes crédules et inconsidérés, voyez l'abîme de calamités que creusaient sous vos pas ces chefs perfides, à qui cependant plusieurs d'entre vous donnaient asyle, et accordaient le partage de pain dont vous nourrissiez vos familles à la sueur de vos fronts! Voyez comme ils se jouent de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, de la religion, du serment ; comme ils abusent de votre simplicité, comme ils ont trompé vos espérances ! et apprenez maintenant à connaître quels sont vos véritables amis et vos frères.

Ces chefs ambitieux vous sacrifiaient inhumainement, vous n'en pouvez plus douter, aux intérêts de leur fortune particulière, et aux calculs de leur vanité ; ils entretenaient des intelligences secrètes avec les Anglais, vos ennemis naturels ; ils attiraient sur vos têtes les fléaux d'une guerre désastreuse ; ils indiquaient aux Anglais les endroits de nos côtes où ceux-ci pourraient tromper la surveillance des troupes nombreuses qui les défendent, opérer une descente, et envahir ce territoire ; ils vendaient aux Anglais vos domaines, vos propriétés, votre liberté,

et en avaient même reçu d'avance le prix. A l'aide des Anglais, ils se proposaient de vous asservir, et de vous replonger sous le joug de la féodalité que vous avez vous-mêmes brisé au commencement de cette révolution.

Le projet des conjurés est déjoué; ces chefs parjures sont tombés dans les fers qu'ils vous destinaient. Les Anglais seront repoussés par-tout où ils se présenteront. Vous resterez libres, heureux et tranquilles.

Il est temps que ces contrées soient purgées des assassins féroces qui les infestent; il est temps qu'une poignée d'agitateurs, d'insolens royalistes, de misérables émigrés, grossie de tous les bandits vomis par l'étranger, s'anéantisse devant la puissance d'une république victorieuse de tant de rois. Il est temps, enfin, que la paix conclue au-dehors avec divers états de l'Europe, et qui deviendra bientôt générale, soit fixée d'une manière invariable dans ces départemens, et que le commerce, les arts, l'agriculture, y refleurissent encore sous la protection des lois.

Je déclare aux chouans, que, fort de la volonté d'un gouvernement décidé à étouffer tous les germes de révolte intérieure, toutes les factions de quelque masque qu'elles se couvrent, et suivant ses intentions, je poursuivrai les parjures sans relâche, en déployant contr'eux l'appareil de la guerre le plus imposant, jusqu'à ce qu'ils aient rentré dans le devoir,

et mis bas les armes. C'est aux chefs des révoltés qui oseraient prendre la place de ceux qui sont arrêtés ou terrassés, et se mettre à la tête des rassemblemens, que je m'en prendrai particulièrement : ceux-là seront frappés sans pitié.

Scrupuleux observateur, en ce qui me concerne, des clauses de l'acte de pacification souscrit par les représentans du peuple, j'accueillerai toujours avec humanité et fraternité ceux qui se soumettront de bonne foi. Les scelérats dont la persévérance dans la révolte fera marcher les troupes, éprouveront le châtiment dû à leurs crimes.

Déja Désiles, un des principaux des conjurés, et trois cent-dix de ses complices, viennent d'expier dans le Morbihan, sous la bayonnette républicaine, leur manque de foi.

Je déclare aux habitans des campagnes, de quelque religion qu'ils soient, que l'armée que j'ai l'honneur de commander, protégera, de tout son pouvoir, la sureté des personnes et des propriétés, la liberté des cultes et la tranquillité de ses ministres, lorsqu'ils observeront les loix, et qu'au lieu d'exciter à la sédition, ils prêcheront la paix et l'union entre les hommes.

Je maintiendrai la police la plus sévère parmi les troupes; et les actes d'indicipline commis par le soldat, seront punis avec la même rigueur que le brigandage des chouans, auxquels il s'assimilerait par son inconduite. Les chefs qui auraient toléré la

licence et les vexations arbitraires, seront dénoncés aux représentans du peuple, qui en feront justice.

A la Commission.

14 Prairial an 3.

. . . . . Je vous ai annoncé les manœuvres des chouans, dans mes précédentes; ils mettent maintenant leur plan à exécution; et ces plans sont de tout corrompre, d'égorger, de piller, de désarmer, d'intercepter les communications.

Au Représentant du peuple Brue.

20 Prairial an 3.

Je suis on ne peut pas plus fâché de l'affaire qui a eu lieu entre la douzième demi-brigade et le général Josnet. J'estime cet officier, et j'aime beaucoup la demi-brigade, qui a toujours bien servi. Je crois que, pour l'honneur du nom français, cette querelle doit être lavée dans le sang des brigands, et il me paraît que les deux parties s'en acquittent bien.

Au Citoyen Pille.

24 Prairial an 3.

. . . . . Nos colonnes mobiles font un excellent effet. Je ne sais si le peuple des campagnes n'est pas prêt à s'insurger contre les chouans, qui le tyrannisent. Un 9 thermidor semblable serait bien heureux. Nous devons l'espérer, si les troupes respectent les propriétés, et protègent les personnes. L'amour de l'ordre et la sévérité de la discipline forceront chacun à faire son devoir.

A l'Adjudant-général Crublier.

30 Prairial an 3.

Je suis indigné de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on promenât la tête d'un ennemi vaincu. Pensent-ils, ces êtres féroces, nous rendre témoins des horribles scènes de la Vendée ? Il est malheureux, mon cher Crublier, que vous ne vous soyez pas trouvé là pour empêcher ce que je regarde comme un crime envers l'honneur, l'humanité, la générosité française. Sans perdre un moment, vous voudrez bien faire arrêter les officiers qui commandaient le détachement des grenadiers, et ceux d'entre eux qui ont ou coupé ou promené la tête du cadavre de Boishardy.

Au Comité de Salut public.

7 Messidor an 3.

Tous les genres de malveillance sont dans ce pays à l'ordre du jour. Ici, un tribunal qui naguères voulait envoyer quatre-vingt-dix-huit grenadiers et quatre officiers aux galères, pour avoir pillé une maison appartenante à des chouans pris les armes à la main (pillage que je suis loin d'approuver), acquitte nos déserteurs pris et jugés revêtus de l'uniforme chouan. Là, un juge-de-paix met en liberté un homme convaincu d'avoir volé des cartouches dans les gibernes de nos volontaires, sous prétexte que c'était dans l'intention d'aller à la chasse. Plus loin, les brigands parcourent quarante lieues pour aller piller un moulin à poudre, sans que qui

que ce soit ait connaissance de leur marche, lequel moulin se trouve n'être pas gardé, malgré les ordres dix fois réitérés, tandis que par-tout les magasins sont entièrement vides. Si j'avais la permission d'aller moi-même vous faire le tableau de ce qui se passe ici, citoyens, vous frémiriez d'horreur, en concluant cependant qu'il faut que les soldats français soient doués d'une grande vertu, et que ce peuple est le meilleur de l'Europe. Non, citoyens, ce pays ne sera pas transformé en Vendée. Depuis dix mois, en butte à toutes les passions haineuses, à tous les intérêts particuliers, j'ai combattu les royalistes, les terroristes, & les voleurs. Je continuerai, sous vos auspices : mais, au nom de l'humanité, faites que les lois soient en vigueur. Remarquez quels inconvéniens entraîne avec elle leur inéxécution : les soldats désertent, et deviennent par cela même nos plus cruels ennemis. Ceux qui restent, voyant l'impunité des traîtres, se refusent à faire des prisonniers, et fusillent impitoyablement amis et ennemis. De combien d'horreurs j'ai été témoins, citoyens! épargnez-les à la patrie ; arrêtez dans sa source le torrent des maux prêts à bouleverser l'ordre social.

Au Général Cherin.

9 Messidor an 3.

ENVOYEZ-MOI, en deux jours, quatre mille hommes de la division de Brest, avec deux obusiers et six pièces de canon, commandés par Drut.

Mille hommes des deux divisions commandées par Rey, se rendront à Ploërmel, commandés par Valleteau : donnez-leur en l'ordre.

Ecrivez à Dubayet et à Canclaux de m'envoyer le plus de forces qu'il leur sera possible, pour repousser les Anglais. Du secret et du calme.

Au Général Chabot.

Même jour.

Je vous préviens, sous le secret, que les Anglais débarquent dans l'anse de Quiberon. Après avoir complété la garnison de Brest, laissé cent hommes dans chaque chef-lieu de district et établi des postes aux établissemens nationaux, rassemblez la totalité de votre division à Quimper, afin de secourir l'Orient et de couvrir Brest, que vous défendrez jusqu'à la mort.

Au citoyen Chérin.

12 Messidor an 3.

ECRIVEZ au comité de salut public que je le prie d'être tranquille sur les suites du débarquement, qu'il m'envoie la cavalerie que je lui demande depuis trois mois. Je n'ai point de pièces de position : demandez-en à tous ceux qui peuvent en avoir. Envoyez-moi le plus de troupes qu'il vous sera possible, de bons officiers d'artillerie, et deux ou trois ingénieurs. Vous savez qu'étant seul je ne puis en écrire plus long. Jusqu'ici j'ai fait deux reconnaissances ; dans l'une nous avons complétement battu les chouans ; l'autre s'est bornée à une fu-

sillade très-vive et à quelques coups de canons de ma part. Je m'en rapporte assez à votre zèle et à votre amitié pour moi, pour croire que vous ne me laisserez manquer de rien. Tâchez de bien conserver votre communication avec moi. Faites faire des cartouches.

Au Représentant du peuple Grenot.

13 Messidor an 3.

La multiplicité des ordres que j'ai dû donner en arrivant ici, et la fréquence de mes courses, m'ont empêché d'avoir le plaisir de vous instruire moi-même de nos opérations et de vous parler de l'ennemi. Il a dû débarquer, dans les journées des 8 et 9 du courant, de huit à dix mille émigrés, dans la petite baye de Carnac, sous la protection de l'escadre anglaise, dont une frégate embossée éteignit le feu, seule batterie capable d'empêcher momentanément la descente. Enfin, deux ou trois mille chouans vinrent entourer nos postes établis sur la côte, et ceux ci durent se faire jour à travers, pour regagner Auray, qu'on évacua le lendemain, sans consulter ni les administrations du département, ni les officiers-généraux. Tous les chouans du Morbihan sont réunis à l'armée d'émigrés; ils ont été armés par eux.

. . . . . . Mon dessein est de n'avoir point d'affaires particulières, elles aguériraient les chouans; mais bien une action générale dans laquelle nos troupes déploieront sans doute leur valeur accoutumée. Mon

cher représentant, je suis fâché du débarquement, qu'il a été impossible d'empêcher. Je saisirai cette nouvelle occasion de prouver mon attachement sincère à la république : il n'est aucun de mes frères d'armes qui ne pense de même. Faites part de ces détails au gouvernement, je vous en prie.

P. S. Depuis trois mois je demande à la commission des armées un régiment de cavalerie; je n'ai pas même obtenu de réponse: cette armée a été oubliée jusqu'à ce jour. L'évènement qui nous occupe prouvera sans doute au gouvernement la nécessité d'accorder quelquefois à nos demandes, si elles ne sont pas indiscrètes. Je puis à peine rassembler trois cents chevaux.

Au Comité de Salut Public.

16 Messidor an 3.

Le comité de salut public peut être persuadé que si je n'ai pas l'honneur de lui écrire aussi souvent que je le desire, ce n'a point été par négligence, mais bien par de grandes occupations. L'instant est arrivé où les rebelles seront anéantis. Déjà trois fois les troupes de la république leur ont fait connaître l'étendue de leur valeur. Nous sommes bivouaqués à deux lieues de l'ennemi. L'armée sera bientôt rassemblée; et lorsque le comité recevra la présente, la patrie pourra avoir été vengée.

Au citoyen Champeaux.

18 Messidor an 3.

Les émigrés, les chouans, de malheureux égarés

sont rassemblés dans la presqu'île de Quiberon. Nous sommes à Sainte-Barbe, et la flotte met à la voile. Envoyez-moi sur-le-champ les pièces de calibre de 8 et de 12, avec leurs munitions : faites bien escorter le tout.

Au citoyen Champeaux.

19 Messidor an 3.

Vous voudrez bien, citoyen, faire rétablir sur-le-champ les postes et batteries de.... et mettre environ six cents hommes dans les envrirons du port Navalo.

Envoyez-moi des cartouches à balles, et des munitions : vous en avez à Vannes. Pressez la rentrée du grain, afin que la troupe ne manque pas de subsistances.

Au Général Chérin.

Même jour.

Mon cher général, les anglo-émigrés-chouans sont, ainsi que des rats, renfermés dans Quiberon, où l'armée les tient bloqués. J'espère que dans quelques jours nous en serons quittes. Annoncez cette nouvelle aux bons citoyens.

Je suis sans secrétaire, sans aide-de-camp, sans adjudant-général, sans papier, et presque sans vivres.

Au citoyen Champeaux.

20 Messidor an 3.

Veuillez bien, citoyen, m'envoyer sans délai tous les outils, tels que pelles, pioches, bêches,

etc. Envoyez-moi de même les pioniers, l'artillerie, et douze cents hommes d'infanterie.

Le chef de l'état-major m'annonce des troupes; vous pouvez en disposer, après m'avoir toutefois envoyé douze cents hommes. Faites rentrer des grains. Etablissez des colonnes mobiles, afin de dissiper ce qui pourrait être resté de troupes dans le pays.

Dites aux commissaires des guerres que je n'en ai pas un seul ici. Je ne conçois rien à l'apathie qui règne dans tous les cœurs. Le pillage, le viol, l'assassinat, sont à l'ordre du jour, et l'on renvoie les coupables à un tribunal qui va déclarer froidement que l'intention...... Ah! c'en est trop.

Au Représentant du peuple Grenot.

21 Messidor an 3.

JE suis informé que les chouans se repentent de s'être renfermés dans Quiberon, et que la mésintelligence règne dans l'armée ennemie. Je profiterai de toutes les circonstances pour assurer le succès des armes de la république, en cherchant toujours à distinguer l'erreur du crime. Il est impossible, cruel et impolitique, de songer à détruire six à sept mille familles, qui ont été entraînées à Quiberon par la terreur ou le prestige. Je crois que si les habitans des campagnes livrent leurs armes et leurs chefs, nous pourrons leur laisser recueillir leurs moissons abondantes. Le citoyen Guermeur, arrivé d'hier, repart aujourd'hui. J'aurais cependant besoin des con-

seils et de la présence de l'un de vous, pour une infinité de choses qui ne sont pas de mon ressort.

Aux Représentans du peuple.

26 Messidor an 3.

Si, après sa défaite, les complices de Catilina eussent été livrés au tribunal, et que leurs juges les eussent absous, je ne puis douter que sur-le-champ la conspiration eût été renouée, et la patrie des Brutus et des Caton livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Mon pays est en proie à de semblables bourreaux. Un tribunal inique, profitant de la terreur qu'a pu inspirer la descente des émigrés, vient de mettre en liberté les complices, les aides-de-camp de Cormatin. Bientôt peut-être ce conspirateur odieux va-t-il paraître dans les rangs de nos ennemis. J'ai vu couler mon sang, et n'en ai point pâli... maintenant, je ne puis voir, sans détester le jour, les assassins de la patrie en liberté. Un curé de Montauban, et Saint-Gilles, ami et conspirateur avec Cormatin, viennent d'être acquittés par le tribunal : je vous mets ces faits sous les yeux, et ne crois pas avoir besoin de stimuler votre zèle patriotique, pour les voir rentrer dans les prisons du crime.

Au Général Kricq.

27 Messidor an 3.

Autant que possible vous formerez des colonnes mobiles pour l'interieur, et ne fournirez des cantonnemens que lorsque vous ne pourrez vous en

dispenser. Ce dernier systême est destructif de l'armée ; l'autre, au contraire, tend à arrêter les efforts incroyables que font les ennemis de la république pour avoir gain de cause. Il ne faut pas s'y tromper, c'est la contre-révolution totale que demandent ces messieurs. Tout ce qui a occupé des places pendant la révolution doit être anéanti. Ils seraient nos ennemis, s'ils entreprenaient seulement de changer le systême actuel du gouvernement. Nous devons donc leur faire la guerre la plus vive, afin qu'elle soit la plus courte. Nos affaires sont en bon train : bien tôt l'escadre sera chauffée à boulets rouges, et quelques mortiers de douze pouces vont être placés de manière à éloigner les bâtimens de transport. Il semble que le ciel favorise nos armes : il fait beau temps. Au moyen d'eau-de-vie et de vinaigre, dont nous sommes abondamment pourvus, nos soldats se portent bien, et leur ardeur est indicible. Adieu, général, menez bon train ceux du dedans : je réponds des ennemis extérieurs.

Au Général Lemoine, et à l'Adjudant-général Dejeu.

28 Messidor an 3.

JE vais partir dans un quart-d'heure pour me rendre au camp avec deux bataillons ; préparez-vous à combattre, faites mettre en batterie les obusiers sur-tout.

Aux Représentans du Peuple.

Même jour.

Je me hâte de vous annoncer que les ennemis ont été battus depuis cinq heures du matin jusqu'à six; mais si fortement qu'ils ont laissé trois cents hommes sur la place, et plusieurs pièces de canon. Je vous ferai passer les détails ce soir. J'ai perdu aujourd'hui le brave Vernot Dejeu, adjudant-général. J'ai lieu de le pleurer : il était mon ami intime.

Au citoyen Mathieu, Représentant du Peuple.

Même jour.

Mon opinion est que ce qui est la faiblesse et non l'humanité, dans certaines circonstances, est un crime, si sur-tout le coupable échappé au glaive de la loi est lancé dans la société, contre laquelle il a tourné les armes. Je ne me mêlerai point, citoyen, ni de punir ni d'absoudre. Vos collègues sont à Vannes; c'est à eux, ou plutôt c'est aux tribunaux à prononcer : nous chérissons la justice que la convention nationale a mise à l'ordre du jour; mais nous sommes convaincus que, ferme dans ses principes, elle ne fera jamais grâce aux ennemis qui voudraient la déchirer.

Relation de l'affaire qui eut lieu dans la falaise de la presqu'île de Quiberon, le 28 messidor.

Même jour.

Deux transfuges du camp ennemi arrivèrent à nos avant-postes dans l'après-midi du 27 messidor, et prévinrent le général Lemoine, commandant du

camp de Sainte-Barbe, que les ennemis se disposaient à l'attaquer, aujourd'hui 28, de très-grand matin. Ces avis ayant été répétés par deux autres déserteurs, le général Lemoine fit sur-le-champ les dispositions ordonnées en cas d'attaque, et attendit l'ennemi qui bientôt fut apperçu s'avançant dans la plaine, sur trois colonnes serrées en masse et marchant dans le meilleur ordre.

Arrivé à portée de l'avant-garde de l'armée, l'ennemi déploya un feu d'artillerie assez conséquent. Suivant ses instructions, le général Humbert reploya ses troupes jusques sous le feu de la ligne. L'ennemi croyant qu'il fuyait devant lui, le poursuivit, gardant toujours l'ordre profond. Il fut recommandé pourtant de le laisser approcher jusqu'à la portée du pistolet: alors, quatre batteries de pièces de 12 et de 8, prenant des prolongemens sur ses colonnes, le foudroyèrent, ébranlèrent le camp. Il fut chargé par la cavalerie, ayant trois bataillons à sa poursuite et deux autres sur son flanc gauche. Sa retraite dégénéra alors en déroute, et il ne dut son salut qu'au feu de cinq chaloupes canonnières qui, placées sur notre flanc gauche, nous empêchèrent d'entrer avec lui dans le fort Penthièvre.

Les troupes de la république, officiers et soldats, se conduisirent à merveille. La manière dont elles furent menées par les généraux Lemoine et Valletaux, mérite les plus grands éloges.

L'ennemi a laissé sur le champ de bataille trois cents

cents morts; parmi eux sont beaucoup d'officiers, le comte Ehalmont et autres, cinq pièces de canon, des caissons, fusils, munitions, beaucoup d'épées d'officier, et une vaingtaine de chevaux de trait. Nous avons eu vingt-trois hommes tués, au nombre desquels se trouve l'adjudant-général Vernot Dejeu, commandant la cavalerie, (toute l'armée a donné des larmes à ce digne officier) et soixante-onze blessés, dont plusieurs officiers d'un mérite supérieur.

Afin de faire diversion, l'ennemi avait voulu débarquer quelques troupes à la hauteur de Beaumer: il effectua sa descente; mais la présence du chef de brigade Romand, à la tête de quelques colonnes mobiles lui firent promptement gagner ses chaloupes.

Ordre — 29 Messidor.

Si quelque chose pouvait ternir la victoire qu'a remportée hier l'armée républicaine, ce serait l'avidité que montrent certains individus à dépouiller les hommes restés sur le champ de bataille. Le malheureux adjudant Dejeu, l'ami du général en chef, a été dépouillé hier, avec autant d'activité qu'on en a mis à arracher aux ennemis les derniers vêtemens. Le général prie les personnes qui auraient des effets au général Dejeu de les lui remettre, il les payera ce qu'on lui demandera.

Au Général Drut.

30 Messidor an 3.

Ne mangez, ne buvez, ne dormez que la batterie de 24 ne soit établie. Il est de la plus grande impor-

tance, mon cher général, qu'elle soit prête à battre l'ennemi demain au matin.

Au citoyen Chérin.

2 Thermidor an 3.

Les principaux officiers émigrés sont tués ou blessés à mort. Puysaye, l'astucieux scélérat Puysaye demande à parlementer, ce que nous ferons à coups de canon. Les républicains enrôlés de force dans les prisons d'Angleterre, viennent en foule pour voir leurs amis : nous en avons reçu cette nuit trente-trois. Vous pensez bien qu'avant de les mettre en liberté, nous saurons quels ils sont.

Aux citoyens Chérin et Lavalette.

Même jour.

Citoyen général, les valeureuses troupes que je commande ont, à deux heures du matin de ce jour, emporté d'assaut le fort Penthièvre et le camp retranché de la presqu'île, dont elles se sont emparé sans faire *halte*. N'ayant d'autre alternative que de se jeter à la mer, ou d'être passée au fil de la bayonnette, la *noble* armée a mis bas les armes. Elle arrive prisonnière à Auray, conduite par quatre bataillons. Donnez avis de cette opération aux représentans du peuple, et aux amis de la patrie.

Au Comité de Salut Public.

4 Thermidor an 3.

J'ai reçu avec sensibilité la lettre du comité, par laquelle il m'annonce qu'il a conservé le général Drut et l'adjudant-général Vernot Dejeu. Le dernier

a succombé au champ de l'honneur, après avoir fixé le gain de l'affaire du 28 messidor, par un dévouement égal à ses talens supérieurs ; l'autre s'est bien conduit dans toutes les affaires qui ont eu lieu.

Dejeu était mon ami de cœur. Permettez-moi, représentans, de recommander à la bienveillance nationale une mère qui n'avait d'autre soutien que son digne fils. Il a bien mérité de la patrie, mon ami. Je vous supplie, prenez soin de sa mère. Si ma fortune était proportionnée à mes desirs d'obliger, je n'aurais pas révélé ce secret ; mais le ciel en me donnant un cœur sensible, ne m'a pas favorisé du côté des richesses. La lettre de Chérin, que je joins ici, vous fera connaître à quel être je m'intéresse.

Je marche après-demain avec douze bataillons sur Port Malo, afin de protéger également et les côtes du Nord et celles de la Manche. Je vous rendrai compte de mes opérations, dont j'instruis, chaque jour, les membres du comité, présens à l'armée.

Je vous invite à rectifier les loix pour la discipline militaire : elles manquent de force. Si, dans une république, le militaire avait le droit de violer impunément le respect que doit avoir tout honnête homme pour les personnes et les propriétés, la liberté serait bientôt anéantie. Malheureusement je commande à des hommes qui ne sont pas imbus de ces principes ; aussi mon indignation ne peut-elle souvent se contenir. Les tribunaux militaires sont nuls, et les voleurs mis en liberté.

Relation de la Journée du 3 Thermidor.

HIER, 3 thermidor, deux heures du matin, le fort Penthièvre, le camp retranché de la presqu'île de Quiberon, ont été attaqués par trois mille hommes du camp de Sainte-Barbe, qui, après une heure de combat, s'en sont emparés de vive force, sous le feu des canonnières anglaises. Les attaques étaient dirigées par les généraux Humbert, Valleteaux, Botte (cet excellent officier a eu le pied emporté par un biscayen.) et l'adjudant-général Ménage. Celui-ci, avec moins de trois cents hommes, bravant le feu du fort, celui des chaloupes canonnières, et les flots de la mer qui montait et était très-mauvaise en ce moment, a gravi les rochers de la pointe de l'Ouest, et a facilité l'attaque du front du général Valteaux. Bientôt nos troupes ont été à la poursuite des ennemis, et la présence de deux mille hommes dans la presqu'île, a fait mettre bas les armes aux régimens d'Hervilly et d'Hector. Damas, Léon, Rohan, Saluce, et Périgord, formant la division du comte Charles de Sombreuil, loyal émigrant, et les chouans, ont fait mine de vouloir se défendre, en se retirant du côté du port, où ils devaient se rembarquer. Les têtes de colonnes ont été dirigées, sur ces rebelles, et sept cents grenadiers, les tenant en échec, les ont contraints d'imiter leurs camarades, ce qu'ils firent, n'ayant d'autre espoir que de se jeter à la mer, ou d'être passés au fil de la bayonnette.

Déjà les embarcatious reportaient quelques chefs à bord; une vingtaine de coups de canons à mitraille les empêchèrent de revenir; et là, sur un rocher, en présence de l'escadre anglaise, qui tirait sur nous, fut pris l'état major, à la tête duquel était Sombreuil, les chefs du corps, officiers d'artillerie et de génie.

Nos troupes étaient sur pied depuis dix heures du soir, par le temps le plus horrible : elles firent halte en ce moment seulement (six heures du matin). Tous les prisonniers, dont aucun ne fut insulté, furent conduits au fort, et de-là transférés à Auray. Les femmes chouannes, et leurs malheureux enfans, furent mis en liberté.

Je ne puis encore dire au juste ce qui a été trouvé dans Quiberon : l'on m'a parlé de soixante-dix mille fusils, quinze mille paires de souliers, de magasins immenses de vivres, munitions, effets d'équipemens et d'habillemens.

Le voilà donc, monsieur Pitt, le résultat de trois années de travaux! Quel sentiment pensez-vous inspirer à ceux que vos nombreux armemens ne pourront sauver de la vengeance nationale? Ils vous abhorrent : vous les avez indignement sacrifiés. Envoyez-nous d'autres victimes, elles apprendront à connaître votre politique, lorsqu'elles seront sur notre sol. Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il n'est jamais envahi impunément . . . . .; mais ces malheureux sont nés en France, et conséquem-

ment, ils sont, ainsi que nous, l'objet de votre haine. Demandez à M. Puysaye, qui s'est rembarqué au premier coup de fusil, s'il est aussi aisé de vaincre les républicains dans leur territoire, que dans votre cabinet. Monsieur Pitt, il est un dieu vengeur; vos forfaits seront punis.

Au Comité de Salut public.

6 Thermidor an 3.

JE vous fais passer copie de deux lettres qui vous prouveront combien a été utile à la république la descente des émigrés. Voyant que leur contenu pouvait être exagéré, et ayant des ordres à donner à Quiberon, je m'y suis rendu de nouveau hier; je puis donc vous assurer, citoyens, que les magasins apportés par les Anglais sur nos côtes, sont sans prix. Ce qui pourra nous embarrasser le plus, c'est le défaut de transport.

Vous trouverez aussi l'état des bouches à feu prises sur l'ennemi. Il est sous-entendu qu'on n'y a pas compris celles qui composaient l'armement du fort Penthièvre et de la presqu'île.

J'ignore quels étaient les desseins de l'intrigant Puysaye. Il avait apporté avec lui pour plus de dix milliards de faux assignats; tous vont être brûlés. Nos soldats, chargés de l'or des émigrés, ne les ont touchés que pour les mettre en pièces, et aucun n'en a gardé.

Quiberon offre à l'œil le spectacle du port d'Amsterdam. Il est couvert de ballots, de tonneaux

de caisses remplies d'armes, de farine, de légumes secs, de vins, liqueurs fortes, et autres, sucres, café, selles, brides, et effets d'équipement et d'habillement, fers à cheval, etc. Il paraîtra surprenant qu'un bataillon d'infanterie se soit emparé de bâtimens chargés de riz, légumes et sucre; ce fait est cependant réel.

L'armée s'est on ne peut mieux conduite. Vous savez, citoyens, qu'en d'autres temps, je ne vous ai pas caché la vérité. Je lui dois aujourd'hui ce témoignage : aucun soldat n'a commis aucun excès.

Au Comité de Salut public.

13 Thermidor an 3.

La secousse que vient d'éprouver la contre-révolution organisée en Bretagne avec tant de soin, semble l'avoir engourdie un moment. Cependant, nous ne pouvons en douter, les malveillans remuent avec plus d'ardeur que jamais. La désorganisation sociale est sans cesse à l'ordre du jour chez eux. Ce moment d'un silence morne est le présage d'un orage nouveau. Puissent le génie de la liberté, et notre courage suffire pour empêcher les assassinats que méditent des ennemis forcenés ! Leur audace n'est plus la même. Ils évitent de se montrer aussi à découvert, afin de se mieux rallier.

Sur combien de maux l'homme sensible et bien aimant son pays, n'a-t-il pas à gémir ! Ma main, habituée depuis douze ans à manier l'épée, pourra-t-elle vous tracer la situation du pays dont la dé-

fense m'est confiée? Non, citoyens, non, mon cœur est trop ulcéré, mes talens sont trop faibles. Ce malheureux pays est le foyer de toutes les intrigues. Ici se réunissent toutes les coupables espérances des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur; ici l'on voit le défenseur de la patrie se livrer à toute la licence, commettant, de sangfroid, les plus grands crimes, ou bien, trahissant ses devoirs par frayeur, si ce n'est par corruption; le contre-révolutionnaire, vêtu de l'écharpe, transmettre nos dispositions à l'ennemi, les alimenter, les entraîner, par des rapports mensongers, dans de fausses démarches. Partout les lois sans vigueur, les administrateurs fidelles, et les bons citoyens proscrits, en butte aux haines, aux persécutions et aux poignards. Partout le crime impuni, les coupables acquittés, ou s'évadant de prison à l'aide d'intelligences perfides. Nos ports bloqués, l'ennemi menaçant tous les points de notre côte.

Citoyens, le remède est dans vos mains. Loin de nous la terreur, mais que la justice ne soit plus un vain mot, et la patrie est sauvée. Que quiconque prévarique soit puni. Donnez de la force aux bons magistrats: il en est dans les départemens d'Ille et Vilaine, Morbihan, Finistère, etc., qui méritent la plus grande considération. Ceux-là ne demandent qu'à être encouragés; mettez les autres hors de fonctions; que les chefs militaires voyent punir leur subordonné, lorsqu'ils l'envoyent aux

tribunaux pour viol, pillage ou assassinat ; qu'un jury, composé d'artisans, n'ait plus à prononcer sur l'intention que peut avoir eu le prévenu en volant à son hôte, ou les draps de son lit, ou ses vêtemens. Nous savons tous qu'il n'a pas prétendu faire la contre-révolution ; cependant le mal existe. Représentans d'un peuple qui idolâtre la valeur, voyez Ménage braver, à la tête de cent - cinquante grenadiers, les flots d'une mer orageuse, le feu de cinquante bouches à feu, gravir un rocher inaccessible, pour servir sa patrie, et s'emparer du fort Penthièvre. Regardez cet autre. . . . . au teint jaune, à la démarche mal assurée, c'est N. . . . . auquel il faut du canon pour attaquer, dans une maison à la moderne, une troupe de brigands inférieure à celle qu'il commande en nombre et en bravoure. Ecartez cet homme de nos rangs, citoyens ; que désormais le lâche, le pillard, le traître ne portent plus notre uniforme ; que l'homme probe ait au moins la consolation d'être écouté. Personne n'ignore que la discipline constitue la force des armées, et qu'une armée indisciplinée, est toujours le fléau du pays qu'elle défend. Qui, plus que moi, doit être convaincu de cette triste vérité ? Les troupes viennent de recevoir une nouvelle preuve de la gratitude nationale. Elles doivent donc se contenter de ce qui leur est accordé, et ne plus aller dévaster l'humble chaumière de l'habitant des campagnes, après lequel semblent vouloir s'acharner

les deux partis. Nous obtiendrons ce résultat, lorsque des commissions, composées de militaires instruits, jugeront les militaires délinquans. En même temps, ordonnez le désarmement de toutes les campagnes, et des citoyens des villes suspectées d'entretenir des relations avec les ennemis. Que les autorités civiles, secondées par la force armée, soient chargées de cette opération; que les communes qui s'insurgeront, soient taxées à de grosses amendes. Les chouans viennent de faire contribuer les patriotes de Quintin et Chatelandrin; pourquoi ces derniers ne seraient-ils pas remboursés par les communes que l'on sait être chouannes? Enfin, que tout homme, trouvé les armes à la main contre les troupes de la république, soit jugé de suite par une commission militaire, puisque nous avons vu relâcher successivement nos déserteurs revêtus de l'uniforme ennemi, et se battant contre nous, l'aide-de-camp de Cormatin et Puisaye.

16 Thermidor an 3.

JE vous prie, citoyen, d'insérer en entier, dans la feuille que vous rédigez, la lettre ci-jointe, dont l'original est en mes mains, pour être envoyée à son adresse, à la première occasion. Elle ne saurait être trop répandue. Puisse-t-elle faire rentrer en eux-mêmes des misérables, auxquels il ne restera bientôt plus qu'à suivre l'exemple de Puisaye, ou à se résigner comme Sombreuil! Mais, d'un autre côté, je dois à l'armée de vous déclarer qu'il

y a erreur dans la lettre que je publie. 1°. J'étais à la tête des sept cents grenadiers, qui prirent M. de Sombreuil et sa division. Aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre ; ce que j'aurais démenti sur-le-champ. 2°. Les ennemis firent la sortie du 28 messidor ; et certes, ce jour-là, on avait donné des cartouches aux soldats. Depuis, ils ne brûlèrent plus une amorce. Enfin, ils en manquaient si peu, que nos grenadiers jetèrent les leurs qui étaient avariées par le mauvais temps, pour prendre celles que les émigrés avaient dans leurs gibernes, et qu'ils jetaient sur le rocher de Portignes, au pied duquel six ou sept cents se noyèrent.

A l'Armée.

19 Thermidor an 3.

D'ou partent ces cris d'allégresse ? A quelle occasion cette musique se fait-elle entendre ? Pourquoi ce peuple nombreux se livre-t-il aux transports de la joie ? Nos armées ont-elles conquis quelques nouvelles provinces ? Un second Luxembourg a-t-il ouvert ses portes à nos indomptables républicains ? Nous connaissons tous la prise de Vittoria, et le succes de nos armées des Pyrénées. Ecoutons....

Treilhard annonce, au nom du comité de Salut public, *que la paix est conclue et signée avec le roi d'Espagne; que sa majesté a offert sa médiation pour faire adhérer à la paix les états d'Italie ;*

que les conquêtes faites sur elle par la France, lui seront rendues, à condition qu'elle cède toutes ses possessions dans l'isle de S.-Domingue.

Eh ! quoi, tandis que nos armées forcent de toutes parts les ennemis de la république à demander la paix, nous seuls connaîtrions des ennemis ! Armons-nous d'un courage nouveau. Que les légions triomphantes à Quiberon, reparaissent dans l'intérieur ; et que l'ennemi pâlisse. Républicains : le moment est arrivé. Que tout ce qui est connu sous le nom de *chouans* soit écrasé, ou rentre dans l'ordre. Sachez toujours distinguer l'erreur du crime. Que le coupable seul connaisse le poids de vos armes ; et enfin, que le vertueux habitant des campagnes n'ait plus à hésiter sur le parti qu'il doit prendre. Etonné des forfaits des brigands contre la patrie, il nous servira au moment même où il croira sa personne et sa propriété défendues et respectées.

Et vous, misérables jouets des passions, de l'intrigue et de la cupidité, quel espoir peut encore vous rester ? Nous avons vaincu l'Europe. Attendez-vous de nouveaux secours de l'Angleterre ? Vous savez que les derniers qu'elle vous envoyait remplissent actuellement nos magasins. Vous savez aussi que ces orgueilleux ennemis, sur qui vous fondiez vos plus chères espérances, ont déposé leurs armes aux pieds des *bleus* ; que la plupart ont déjà expié leur crime de rébellion. Avez-vous abjuré

tous sentimens humains, et faudra-t-il écraser ce malheureux pays par des armées innombrables, pour vous subjuguer ?.... Déposez vos armes, allez à vos travaux. Que le repentir vous anime, et enfin qu'on ne connaisse plus, dans ces contrées, que de paisibles français, attachés aux lois de la republique.

Au Représentant du Peuple Mathieu.

21 Thermidor an 3.

Il est, dans les affaires politiques, des choses que l'on doit souvent repéter, afin qu'elles pénètrent les personnes auxquelles on en parle. C'est sans doute d'après ce principe que je cite toujours l'esprit de ce pays, afin de le garantir des maux dont il est menacé. Les stupides aristocrates, que rien ne peut corriger, renouent continuellement leurs intrigues, ou plutôt ils continuent leurs forfaits. Voudrait-on me demander les preuves matérielles de ce que j'avance ? elles existent, et je pourrais, de plus, répondre : ne sentez-vous pas que l'on corrompt vos soldats ? Les assignats ne sont-ils pas tombés dans le plus grand discrédit ? Et enfin, n'entend-on pas les cris séditieux qui retentissent à nos oreilles ? Les tribunaux, par une coalition perfide, n'acquittent-ils pas, chaque jour, des hommes publiquement reconnus pour chefs de chouans ? (L'on mit en liberté le 15 ou 16 de ce mois, un homme qui avait été trouvé muni d'un passeport conçu en ces termes : *Laissez passer li-*

brement Monsieur. . . . . bon royaliste, et chargé de nous procurer des armes et des munitions) ? tandis qu'ils condamnent à vingt années de fers le militaire qui commet le moindre délit ! Cette combinaison atroce n'a-t-elle pas pour résultat la mort des malheureux habitans des campagnes, que le soldat transformera en chouans, lorsqu'il aura une vengeance à exercer, ou que l'on refusera ses assignats ? Mais, dira-t-on, quels sont les conspirateurs ? Où se tiennent-ils ? Une foule de jeunes gens qui, pour se dérober à la réquisition, sont entrés dans les bureaux de nos administrations militaires, et qui contribuent de tout leur pouvoir à avilir les défenseurs de la patrie, et à les faire manquer du plus strict nécessaire ; des étrangers qui fourmillent dans cette ville, qui n'a aucune police municipale ; d'anciens domestiques qui servent d'agens pour les achats ; et enfin cet essaim de filles publiques, envoyées de Nantes par ordre du conseil supérieur des chouans : ces femmes corrompent nos soldats, les engagent à déserter, ou à aller piller les campagnes.

Leur mot d'ordre actuel est *trois fois six*, ralliement *dix-huit*. Leur signe, la coëffure à la victime, le cordon de montre vert et noir, le collet, parement ou patte noire.

Deux agens de la basse classe sont l'ancien domestique de Coetlosquet, et le cocher d'un chevalier Dubois. Le conseil se tient chez une vieille dévote, rue de la Marmaille.

Mais à quoi doivent aboutir toutes ces vaines démarches, et leurs ridicules espérances, si les hommes revêtus du pouvoir veulent sincèrement déjouer les complots de cette bande insigne de brigands aussi lâches que féroces ? si lorsque les secours que nous doit l'armée des côtes de Cherbourg seront arrivés, nous formons nos colonnes mobiles ? si les camps et cantonnemens s'établissent avec toute la célérité dont l'armée est susceptible ? si aux moyens de forces, on rend les communes responsables des évènemens arrivés sur leur territoire ? si l'on fait payer par les départemens insurgés les frais de la guerre intestine, jusqu'au moment où le calme sera rétabli ? et si les hommes justes, portés, poussés dans les tribunaux, appliquent la loi avec équité ? Ne nous le dissimulons pas, les chouans ne sont audacieux que parce qu'il semble que le gouvernement les redoute, ou qu'il est certain que quelques administrations civiles les protègent. Le temps de la délibération est passé. Il faut agir, et agir vigoureusement. Il faut secourir les habitans des campagnes opprimés par tous les partis, et garantir à l'homme paisible la sureté de sa propriété.

Il n'est pas temps de s'arrêter encore. Mon devoir m'oblige de dénoncer tous les abus. Voyez cet administrateur de fourrages qui aujourd'hui fait une si brillante figure ; il était naguères procureur sans pratique et sans souliers. Maintenant, lors-

qu'il ne dépense que trente mille livres par mois, il se plaint de la mauvaise chère qu'on lui a fait faire. Consultez ses registres, tout est en ordre, et il vous est défendu de le traiter de fripon. L'on ne dit pas que depuis que l'on tolère que chaque agent des administrations pain, vin, viandes, fourrages, etc. achète de l'or pour procurer des subsistances à l'armée, ces messieurs réunis ont réussi à faire monter le louis à onze cents francs, tandis qu'il est encore à sept à Vannes. Eh! pourquoi ne le feraient-il pas? Personne ne les surveille, et sans cesse on leur crie, *achetez*, *achetez*. Je voudrais que, pour mettre fin à toutes ces dépenses, aussi énormes que ridicules, la république ait un seul agent chargé de procurer de l'argent aux fournisseurs de toutes les espèces. S'il dilapide, il sera seul à s'enrichir, et la concurrence des acheteurs ne fera pas tomber l'assignat dans le plus grand discrédit. Que la contribution en nature soit exigée; et que l'on fasse faucher les prairies appartenantes à la république, par des hommes auxquels on céderait le regain, et que l'on protégerait pendant leurs travaux . . . . Combien le cœur de l'ami de la patrie ne gémit-il pas, lorsqu'il voit donner par la malveillance à la cupidité, dix mille livres pour le transport de deux milliers pesant de Rennes à Vannes. Quel goufre! ô ma patrie! . . . .

Il est encore des hommes éclairés et probes.

Plusieurs

Plusieurs bons citoyens de cette ville sont révoltés de ce qui s'y passe, et donneront tous les renseignemens possibles : ils travailleront même à rétablir l'ordre, si on le desire. Mais ils ne peuvent offrir leurs services, et certainement la chose mérite qu'on les invite à travailler.

Au Comité de Salut public.

22 Thermidor an 3.

Les Anglais viennent de nous envoyer douze chasses-marées remplis de vieillards chouans, de femmes et d'enfans. Ces derniers ont été mis en liberté par ordre du représentant du peuple Blad. Je suppose que ce débarquement de bouches inutiles devait être fait à Belle-Isle, afin d'affamer. La résistance du général *Boucret* a contrarié ce projet. Citoyens, quels horribles moyens emploient nos ennemis pour nous combattre! Ce n'est point à la révolution, c'est au peuple français que ces monstres en veulent. Et voilà comme ils traitent ceux de nos malheureux concitoyens assez faibles pour se mettre en leurs mains.

Nous avons près de cinq mille chouans prisonniers. Ils sont presque tous réclamés par les administrations de district, qui leur délivrent un certificat de civisme, et l'on est contraint d'attendre le retour de Blad, qui est à Nantes, pour savoir ce qu'il convient de faire. Ces hommes ont été pris, les armes à la main, dans un rassemblement. La loi du 25 brumaire est formelle à cet égard. Si l'huma-

nité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la hache terrible soit suspendue. Cinq mille citoyens français! Si l'on pouvait profiter de cette circonstance, pour exiger le désarmement.

Au Représentant du peuple Tallien.

27 Thermidor an 3.

Vous l'aviez bien prévu.... Je l'aurais bien parié, mon cher représentant, que vous ne reviendriez pas. D'abord, les services que vous rendez à Paris; puis vos amis; puis, des liens plus chers: tout contribue à empêcher votre retour. D'ailleurs, convenez-en, nos figures, nos usages, notre rudesse et nos habitations ne sont pas agréables.

Ah! je ne suis certainement pas paresseux. Je vous ai écrit dix fois. Vous devez avoir reçu différentes copies de mes lettres au comité, plusieurs demandes, et un barbouillage que Simon et moi nous nous sommes plu à vous adresser. Si vous avez fait une carmagnole, c'est en élevant beaucoup un pauvre garçon qui voudrait bien rester ignoré: mes ennemis ne vous le pardonneront certainement pas. Votre style n'est pas celui de Barrère. Votre rapport est aussi exact qu'il est bien écrit, quant aux *preux*.

Au Représentant du peuple Boursault.

9 Fructidor an 3.

Ma figure peut paraître de glace lorsqu'on ne me connaît pas; mais en matière de liberté, mon

ame sera toujours de feu. J'ai fait mon devoir, ma récompense est dans mon cœur et dans l'estime que m'ont témoignée quelques hommes estimables. Puisse ma conduite, citoyen, détromper tous ceux qui, comme vous, ont été trompés sur mon compte!

Au Comité de Salut public.

14 Fructidor an 3.

Le débarquement de Saint Jean-de-Monts ne me paraît être autre chose que le versement de quelques émigrés, escortant (à ce que m'a dit le général Canclaux) un convoi d'armes, de munitions de guerre, d'habits, etc..... Ces mêmes hommes apportaient également, à Charette, un cordon bleu, dont il se décore maintenant, et ses lettres de maréchal-de-France. Ceci n'est qu'une pasquinade et n'entraîne pas de très-grandes conséquences. Le danger n'est grand dans la Vendée que par l'illusion, et, il faut le dire, par la terreur dont paraît frappée la majorité de ceux qui s'en entretiennent. Il en est un plus grand; il existe dans l'ensemble du plan de Pitt. Un rapport fait au Havre, bien qu'exageré, annonce cependant que nous sommes menacés. Après avoir calculé les probabilités et les moyens de nos ennemis, voici le résultat qui s'est offert à mes yeux.

Il ne reste plus aux émigrés, me suis-je dit, d'autre espoir que de périr les armes à la main, ou de périr de misère en pays étranger, après avoir vécu dans l'opprobre et l'humiliation. Ils vont donc,

de concert avec les ennemis, tenter de porter de grands coups. Il est possible, qu'ainsi que le desirent nos journaux royalistes, le ci-devant duc de Bourbon vienne se mettre à la tête du parti vendéen, amenant avec lui six à huit cents hommes de cavalerie d'élite, pour opérer efficacement. D'Artois descendrait à un endroit quelconque de la Bretagne, avec ce qui reste d'émigrés au service de l'Angleterre, tandis que les troupes de cette exécrable nation, abordant la Manche, vengeraient sur Cherbourg les pertes de Quiberon. Si j'étais à la tête des ennemis, je le ferais ainsi, et une pareille opération inquiéterait sans doute pour le salut de la république. Il faut donc gagner de vîtesse, et prévenir les ennemis. Le temps des écritures, des rêves militaires, doit être passé. Nos généraux, nos troupes ne doivent plus songer qu'à se battre : et moi, je regarde comme un être bien pusillanime (pour ne pas dire plus) le soldat qui, dans ces momens d'alarme, préfère la plume à l'épée. Mon devoir m'ordonne d'agir; je le fais, et vais le faire encore d'une manière vigoureuse. Quelque chose qui arrive, je crois pouvoir répondre du bout que je tiens : mais, en même temps, ne serait-il pas à desirer que l'activité fut mise par-tout à l'ordre du jour? Verrai-je donc toujours, à la honte de nos armes, moisir nos troupes dans d'éternels cantonnemens? Prétend-on attendre la saison des pluies, pour opérer dans la Vendée? Oui, je le déclare pour

la seconde fois, les délais nous perdent; et attendre les troupes d'Espagne pour commencer la guerre, c'est vouloir, de but en blanc, perdre la campagne, et exposer la liberté. Ne voit-on pas que les rebelles tremblent? Ne voit-on pas qu'ils cherchent à gagner du temps? qu'ils attendent les secours qui leur sont promis, pour agir? Dieux de mon pays, enflammez tous les cœurs! Fais, ô liberté, que tous les soldats deviennent des héros, et la patrie est conservée indépendante.

Quel misérable résultat a eu notre conférence de Nantes! Je l'avais prédit. Après trois jours de discussions, aussi inutiles qu'oiseuses, il a été décidé de suivre l'ordre du gouvernement, de faire passer une colonne d'une armée à l'autre?.... enfin, à mon arrivée à Rennes, j'apprends que les transports des ennemis sont prêts, que les brigands et leurs complices vont tâcher de s'emparer de Noirmoutiers, de Paimbœuf et de Nantes: la personne qui m'a fait cette confidence, m'assure que ce plan est arrêté.

Après un pareil exposé, j'ai lieu d'espérer que le gouvernement va ordonner de nouveau l'attaque des vendéens, la poursuite des chouans, et que, par une conséquence nécessaire, les ordres pour l'approvisionnement des magasins militaires vont être donnés d'une manière qui ne permettra plus à de coupables agens de les éluder.

Au Général Rey.

24 Fructidor an 3.

Le général Cherin est parfaitement au courant des détails de l'armée. Cet excellent officier vous donnera tous les renseignemens possibles. Il est patriote, actif et loyal : vous pouvez avoir en lui toute la confiance exigée pour la place importante qu'il occupe. Il est chargé de vous remettre l'état de situation de l'armée.

Au Chef de l'Etat-major ;

Premier jour complémentaire.

Je vous donne avis, général, que le comité de salut public ayant appelé près de lui le général de brigade Buonaparte, je le fais remplacer dans ses fonctions par le chef de brigade Dutol, auquel j'ai adressé l'ordre de prendre le commandement de l'artillerie confiée à ce général.

A l'Armée.

Même jour.

Appelé par le gouvernement à l'honneur de commander l'armée de l'Ouest, et à succéder à un officier-général que ses talens et ses vertus ont rendu recommandable, ce n'a été qu'avec une extrême défiance de mes moyens, que j'ai pu me charger d'une tâche aussi pénible qu'honorable. La valeur et la discipline de l'armée, les talens de plusieurs de ses chefs, le patriotisme et les sentimens d'honneur qui caractérisent en particulier chacun des individus qui la composent, ont cepen-

dant fait naître en moi l'espoir d'obtenir bientôt sa confiance.

Qu'elles sont grandes, généreux soutiens de la république, les destinées qui nous sont réservées! Venger la patrie, punir un perfide, soutenir la gloire des armes françaises, briser les chaînes d'une portion de Français, et enfin délivrer l'humanité du joug odieux qui l'opprime dans ces contrées; tels sont nos droits. Nos devoirs les plus chers sont, de protéger les personnes, de respecter les propriétés, d'être soumis aux loix, d'obéir aux ordres du gouvernement.

Ce n'est pas seulement la force des armes que nous devons employer pour rendre à la patrie cette malheureuse contrée de son territoire : la persuasion, la douceur, l'aménité, doivent être aussi les armes dont nous devons nous servir avec succès. Malheur donc à quiconque, cherchant à répandre inutilement le sang, ne voudrait voir que des ennemis dans les malheureux habitans des campagnes! malheur à celui qui leur ferait le moindre tort! Mais aussi, point de grace à l'être qui, trahissant ses devoirs, sous quelque prétexte que ce soit, favoriserait les ennemis, soit par lâcheté, trahison, ou pusillanimité! Que les coupables soient poursuivis avec autant d'ardeur, que la patrie reconnoissante en a toujours mis à récompenser ses dignes défenseurs.

Je dois me permettre ici de rappeler aux officiers-

généraux, en particulier, qu'ils sont personnellement responsables des fautes que commettent leurs subordonnés. Si, dans toutes les circonstances, les uns et les autres peuvent compter sur mon dévouement et mon assiduité à leur faire rendre la justice qui leur appartient, je dois leur déclarer aussi, qu'ennemi implacable des abus, je poursuivrai sévèrement ceux qui les toléreront; certain, cependant, qu'une armée qui a tant de fois bien mérité de la patrie, ne peut qu'être animée par les vertus civiques et sociales, je me flatte d'avance de n'avoir jamais qu'à rendre le meilleur compte au gouvernement.

Aux Généraux Grouchy et Canuel.

Deuxième jour complémentaire.

Des raisons importantes ont fait sentir au gouvernement la nécessité de presser ou plutôt d'exterminer Charette et son parti, sous le plus bref délai. Desirant seconder ses vues, et desirant d'ailleurs venger l'affront fait à la république par un être aussi féroce que perfide, je me suis appliqué, en arrivant à cette armée, à chercher les plus prompts moyens de terminer la guerre désastreuse qui mine ces belles contrées. Le travail que je vous fais passer, est le résultat des réflexions hâtives que j'ai pu faire depuis six jours que je suis à cette armée. Pressé de toutes parts, je ne puis différer à attaquer. Je compte sur votre attachement à la république, sur vos talens, et, enfin, sur l'estime de vous-mêmes.

Extrait d'un Ordre.

. . . . Il est dans la vie des circonstances qu'aucune prudence humaine ne peut prévoir. C'est sur-tout à la guerre où se rencontrent les hasards les plus singuliers. Les hommes qui sont chargés de la conduite, et, en quelque sorte, responsables de la vie d'un grand nombre de leurs semblables, ne sauraient donc prendre trop de précautions pour assurer leurs succès. La moindre négligence est une faute capitale; et une mal-adresse qui, en tout autre lieu, ne serait pas apperçue, devient ici la source de grands malheurs.

Au Général Drut.

10 Vendémiaire an 4.

JE suis, depuis long-temps, habitué à protéger les patriotes; mon cœur s'en est fait un besoin. Rendez-vous près de moi; là, vous braverez la horde de brigands qui vous poursuit.

Au citoyen Lagrave.

16 Vendémiaire an 4.

J'AI reçu, citoyen, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet de la scène scandaleuse qui a eu lieu, à Saumur, entre mon aide-de-camp et un homme porteur de collet noir. Si j'eusse pu prévoir l'inconséquence du premier, je vous prie de croire que je l'aurais empêchée.

Je desirerais que l'on ne se mêlât pas plus des affaires des aides-de-camp, que de celles des ci-devant pages auxquels il était permis d'être étourdis. Lors-

qu'ils manquent, on doit les corriger. Je doute cependant que le meilleur moyen soit de les assommer dans un spectacle. Si, ainsi que vous me le dites, mon aide-de-camp est un lâche, je le chasserai; mais si, lorsque deux hommes viendront le provovoquer à quatre heures du matin, . . . je ne dirai mot. Vous et moi savons, citoyen, que celui-là même est un lâche, qui propose un cartel dans un endroit public où il sait trouver des hommes apostés pour soutenir sa noble ardeur.

Mon aide-de-camp peut être un sot, un maladroit, un terroriste même; mais il n'est point un lâche (au moins l'ai-je vu brave dans l'occasion); il se battra contre ceux qui l'ont insulté. Si ceux-ci, à leur tour, refusent, vous ne trouverez pas mauvais qu'il leur donne des coups de bâton. Il sera accompagné d'un second. Quarante personnes n'iront pas pour *assommer fraternellement*, *et après-dîner*, son adversaire.

Que signifient, en effet, ces querelles de livrées? Vous et moi ne devons connaître que nos devoirs envers l'Etat. Les méchans et les sots peuvent s'amuser des querelles du jour; l'homme d'honneur, citoyen, méprise les sots et les méchans. Je n'aime pas les porteurs de cravattes vertes et collets noirs (uniforme chouan, quoi qu'on en dise).

Aux Habitans insurgés du Département de la Vendée.

Après avoir juré à la face du dieu que vous ado-

rez, qu'ils ne porteraient plus les armes contre la république, vos lâches chefs, oubliant tout-à-coup, et la foi des sermens, et ce qu'ils devaient à la patrie éplorée, ont repris le cours de leurs forfaits, et ont signalé leur trahison par l'assassinat de cent trente-six prisonniers. Vous alliez redevenir paisibles; le droit de propriété, de sureté, vous était garanti par nous-mêmes. Nous nous attendions à vous voir retourner à vos travaux champêtres. La république, aussi généreuse que grande, avait, par le pardon que le fort doit au faible, cherché à étancher le sang qui, depuis si long-temps, arrose ces malheureuses contrées. Comment avez-vous reconnu ses bienfaits? en égorgeant impitoyablement ses enfans.

Pensez-vous qu'avides de sang, nous allions venger des assassinats par des assassinats? Pensez-vous qu'en conduisant les républicains contre ceux d'entre vous qui sont armés, j'allais commander le meurtre et le pillage? Non: les vrais républicains ne commettent pas de cruautés. Ces mêmes soldats qui vous font fuir, viendraient vous donner le baiser de paix. Ils viennent vous arracher à la tyrannie, et non vous égorger. Vieillards, femmes, enfans, si telle est la force du crime, que vous ayez perdu tout ascendant sur l'esprit des hommes qui nous combattent, si la raison ne peut rien sur leur cœur endurci, ne fuyez plus, nous saurons respecter votre faiblesse. Rétablissez vos chaumières, priez dieu,

et labourez vos champs. Vous trouverez en nous des protecteurs aussi zélés, que les brigands trouveront d'ennemis acharnés à les combattre. Vos perfides chefs répandent que nous allons vous empoisonner. Les malheureux ! ils savent bien que ce moyen est celui des scélérats qui leur ressemblent, et que nos bayonnettes suffisent pour exterminer le dernier d'entre eux.

Oui, la majorité qui n'est conduite que par la terreur, voudrait jouir en paix du fruit de ses travaux. Ce peuple, naguères si doux, si bon, si hospitalier, n'a pu devenir un peuple de tigres. Il est de vos chefs même qui, détestant l'ambition, la cruauté, la perfidie de votre implacable ennemi (Charette), voudraient en être débarrasés. . . . Tous les hommes ne sont pas doués d'un grand caractère. Que ceux-là, qui ne savent ou ne peuvent pas faire justice d'un grand scélérat, rentrent dans le sein de leur patrie; qu'ils redeviennent citoyens français : nous ne leur demandons que le sacrifice de l'arme dont ils se sont servi contre nous. .

Ces flatteuses espérances dont on berçait les plus crédules d'entre vous, que sont-elles devenues ? Où sont ces barbares émigrés, ces féroces Anglais, également ennemis de la nation française ? Ils viennent, par leur fuite, de lui arracher un nouveau triomphe. Ces secours, annoncés avec tant de pompe, où sont-ils? à quoi se réduisent-ils ? . . . Mais, laissons aller ces cannibales cacher leur honte et leur lâcheté

dans les tavernes de Londres, unique moyen qui leur reste de se soustraire à l'Europe qui les méprise, et à leurs très-repentans créanciers.

Je vous le répète, habitans des campagnes, posez vos armes, reprenez votre caractère naturel; rebâtissez vos hameaux, soyez paisibles. Vous devez sentir que la pitié même a ses bornes; que continuer plus long-temps cette funeste guerre, ce serait être votre complice; et que quiconque, enfin, vous parle aujourd'hui avec amitié et franchise, saura demain vous faire repentir de votre endurcissement, et vous faire supporter toutes les charges et les fléaux, suites cruelles, mais nécessaires, des dissentions intestines.

Au Général Rey.

20 Vendémiaire an 4.

VEUILLEZ bien annoncer, général, aux troupes que vous commandez, que la liberté vient encore de remporter une victoire sur le despotisme. La convention nationale, insultée, attaquée par des factieux et des chouans, a été défendue par nos braves frères d'armes, ayant à leur tête des représentans du peuple. Les royalistes ont été totalement anéantis. Paris est redevenu calme. *Vive la république !*

Au Général Caffin.

21 Vendémiaire an 4.

ASSEZ et trop long-temps on a parlé de retraite dans cette armée. L'expérience ayant prouvé qu'elle dégénérait toujours en déroute, j'ai défendu qu'on

songeât jamais à en faire. Les républicains doivent toujours vaincre. S'ils marchent en ordre, s'ils se gardent bien, on les attaquera rarement. S'ils attaquent eux-mêmes, suivant ce qu'il a été prescrit, c'est-à-dire, avec vigueur et précaution, leurs ennemis seront défaits. Veuillez donc baser toutes vos opérations sur ces principes, et donner des ordres en conséquence.

Au Comité de Salut Public.

23 Vendémiaire an 4.

Je prendrai sous peu la liberté d'adresser quelques détails sur la manière de combattre les vendéens, qui ne peut être comparée à aucune autre. Un peuple entier est insurgé : hommes, femmes et enfans ne voient les *bleus* qu'avec horreur. Ce peuple a tout perdu. Le pays qu'il habite est horriblement dévasté : il est, d'ailleurs, très-couvert et extrêmement coupé. Des chefs qui gouvernent par la superstition et la terreur, qui ont toujours à leur suite des bandes d'assassins qui leur sont dévoués, meuvent le peuple avec la plus grande facilité. Entrez-vous en force dans ce pays, tout fuit et se cache dans les forêts, dans les genêts, etc.; les troupes ne voient personne. Si, par hasard, un habitant vient donner du nez dans la colonne voisine de celle qui l'a épouvanté, il disparaît dans la multiplicité des haies. Peut-on employer un jour à le faire chercher par deux ou trois mille hommes?

Les chefs veulent-ils vous attaquer, la troupe est

embusquée : lorsque la tête de votre colonne parvient à la hauteur des ennemis, ils fondent sur elle avec la plus grande impétuosité ; dans le moment, la troupe se trouve environnée de feu, et la plus agile a beaucoup de peine à se mettre en bataille. On ne peut guère éloigner les éclaireurs sans courir risque de les perdre. La troupe, par la nature du pays, ne peut marcher que sur trois hommes de hauteur ; ce qui donne à la colonne une profondeur d'autant plus désavantageuse, que les haies et les fossés ne permettent pas de se ranger suivant les principes.

Le pays n'offre aucune ressource ; nous sommes obligés de tout tirer de nos derrières : alors, il faut des escortes nombreuses ; car la bande ennemie, avec laquelle vous vous êtes battu, et qui, après l'action, perte ou gain, disparaît, peut se porter, dans une nuit, à dix lieues derrière l'armée, et lui intercepter les vivres. Mais, dira-t-on, poursuivez l'ennemi ; mais, sans doute, nous le ferions, s'il était possible à des soldats chargés d'un havre-sac, d'un fusil, d'une giberne, de vivres, de munitions, de poursuivre un ennemi qui ne porte rien, et qui, dans sa fuite, se divise à l'infini. Je mets en fait qu'un vendéen qui fuit, fait trois fois plus de chemin que le soldat le plus ardent à le poursuivre. Pourrait-on, d'ailleurs, laisser courir bien loin le soldat qui ne connaît pas les sentiers, qui ne pourrait se rallier? Mais dans la supposition même où le hasard vous ferait rencontrer des insurgés, il ne vous est plus

permis que de voir en eux des êtres respectables par leurs malheurs ; alors, ils sont aux champs, ils labourent, ils sont sans armes, ils nient avoir été avec les brigands, ils se plaignent amèrement d'eux. Peut-on les tuer ? Non, sans doute. C'est de cette manière qu'a été trompé Boussard, sorti de Mortagne ; il n'a vu que des hommes occupés à labourer leurs champs. Ils se sont rassemblés lorsqu'il a été à quinze lieues de-là, et ont surpris Mortagne. Un mauvais officier y commandait, il ne se gardait pas ; les ennemis sont entrés dans la ville sans qu'on s'en doutât. Caffin qui croyait sincèrement à la paix, fait aujourd'hui retrancher ce poste. Boussard y a mis tout le zèle possible : son dévouement lui a fait perdre la vie ; il vient de mourrir de deux coups de feu. Ici, l'habileté est à peu près inutile ; les généraux doivent être les premiers à charger. Quelle est donc la manière de terminer? La voici, suivant moi : Occuper le pays par des postes retranchés, dans lesquels on formera des manutentions de pain ; avoir quatre colonnes mobiles qui parcoureront en tous sens, l'espace circonscrit par les anciens cantonnemens ; désarmer le pays ; employer, pour y parvenir, le moyen suivant, qui est de prendre tous les bestiaux d'une commune, et de ne les lui rendre que lorsque les habitans auront apporté leurs armes ; fondre impétueusement sur les moindres rassemblemens ; faire enlever les chefs, soit à prix d'argent, soit autrement ; traiter humainement les femmes,

les enfans, les vieillards; ne point tolérer le pillage: voilà, citoyens représentans, la manière dont je vais opérer, si vous me le permettez. Déjà une commune a dû apporter ses armes pour avoir ses vaches: le reste suivra sans doute. Le paysan est trop malheureux pour ne pas se soulever contre ses chefs actuels, s'il se voit soutenu.

Au citoyen Geoffroi.

23 Vendémiaire an 4.

J'AI été moi-même traité de royaliste, de terroriste, et, en dernier lieu, de modéré. Ces noms, souvent prodigués par l'envie et la malignité à la vertu, ne m'en imposent pas, je vous en assure. Je desire qu'à l'avenir le citoyen Lagrave ne laisse pas mourir de faim les hommes et les chevaux de l'armée, comme il l'a fait depuis que je la commande; il méritera alors la reconnaissance publique, et l'estime que l'homme de bien accorde toujours à ceux qui servent bien la cause qu'ils ont embrassée.

Au citoyen Mermet.

26 Vendémiaire an 4.

IL est huit heures, je reçois seulement votre lettre; partez, sur-le-champ, pour la forêt d'Aizenai, et ne rentrez qu'avec la tête de Charette. Vous pourrez tirer du pain de la Roche-sur-Yon, de Montaigu, de Challans, de Machecoul. Allez, souvenez-vous de moi.

P. S. Recherchez, et donnez-moi tous les détails de la descente de Saint-Jean-de-Monts.

Au Général Debelle.

27 Vendémiaire an 4.

AVANT de me parler de l'*événement malheureux* arrivé à l'armée du Rhin, il fallait donc, mon cher ami, me dire quel il était. Tu me parles souvent de grandes choses sans entrer dans aucun détail ; je ne puis te répondre. Cet événement est-il une bataille perdue ? Eh bien ! il fallait recommencer la bataille le lendemain. Je t'avouerai qu'en général vos opérations, qu'admire l'Europe, n'ont pas le sens commun. La position de ton armée est fausse ; et si j'étais à la place de Clairfayt, vous pourriez passer le Rhin à la nage. Oui, mon ami, je l'ai jugé telle, d'après deux mauvaises cartes, et mes faibles connaissances. Vous allez, comme des corbeaux qui abattent des noix : les besoins seuls vous vaincront ; mais les ennemis profiteront de la victoire, et vous ne pourrez vous relever. Si le pays n'était pas épuisé, je vous dirais : *prenez* ; mais, sans doute, il n'y a rien.

L'armée du Rhin est toujours la même, ne faisant rien, ne voulant jamais profiter du succès des autres. C'est un grand corps auquel il manque une ame et des mobiles. Je me trouve mieux dans ma Vendée que de l'autre côté du Rhin.

Au Représentant du peuple Cochon.

22 Vendémiaire an 4.

L'ESCADRE anglaise est revenue dans la baie de Bourg-Neuf ; nous attendons avec impatience que les ennemis descendent pour les écraser. Nos braves

soldats brûlent d'en venir aux mains..... Depuis deux jours, nous n'avons pas de pain à leur donner. Le premier de ce mois j'écrivis cependant à l'ordonnateur, que je faisais marcher l'armée, et que, le 12, il me fallait au moins 50,000 rations de pain rendues à Challans, Machecoul et Nantes.

Quelle est l'ame assez fortement trempée pour ne pas gémir hautement des maux qui nous accablent! Sans pain, sans souliers, sans vêtemens, sans argent, entourés d'ennemis; voilà notre position déplorable. Demain, quatre colonnes devaient être mises en mouvement, deux pour se porter sur le Loroux, deux autres pour enlever les grains des pays insurgés : sans pain, où puis-je les conduire?

Je le déclare enfin, si le gouvernement ne prend point de mesures vigoureuses, la république va succomber. Elle étouffera sous ses ruines, n'en doutez pas, tous ceux qui l'ont servie. Vous voulez qu'elle existe : ne voyez-vous pas ses propres agens la conduire? Commissaires des guerres, agens aux subsistances, fournisseurs, agiotent, royalisent, tournent en ridicule nos institutions, et afin de dégoûter les soldats de la liberté, ils les font mourir de faim. Ces vampires rient de nos maux, organisent par-tout la contre-révolution : et le gouvernement ne prendra pas un parti vigoureux! Il est des bleds en France. D'un mot, oui d'un seul mot, on ferait ouvrir les greniers et les bourses. Ce mot n'est pas la terreur, mais bien la justice. Cette justice demande qu'on

nourrisse les malheureux qui donnent tous les jours leur sang à la république.

Je ne dirai pas : *je vais quitter mon poste ;* je justifierai mieux la confiance qui m'est accordée : mais qu'on me donne des subsistances, et les armes de la république seront bientôt encore victorieuses.

Au Commandant de la place de. . . . .

1er. Brumaire an 4.

METTEZ, citoyen, mettez en liberté un malheureux vieillard, dont l'âge devrait être respecté par des Français.

Au Comité de Salut public.

4 Brumaire an 4.

JE vous préviens, citoyens, que de nouvelles recrues de chouans, d'émigrés et de royalistes, s'acheminent vers Paris. J'en suis informé par une personne instruite, et qui m'est toute dévouée. Un lieutenant de la garde nationale de cette ville a été arrêté hier. Les preuves de sa complicité avec les ennemis de la république, existent.

Ordre. — 4 Brumaire.

L'ASSEMBLÉE nationale ayant triomphé des conspirateurs, il est ordonné au général Chérin de revenir à Rennes avec les troupes qu'il en avait emmenées.

Au Général Willot.

7 Brumaire an 4.

LES hommes qui suscitent et font la guerre, devant naturellement en supporter les frais, ces

hommes d'ailleurs méritant d'être punis pour leur entêtement et pour leurs perfidies, veuillez bien, général, rassembler une colonne de 1800 à 2000 hommes, et parcourir avec elle les communes du territoire de Sapineau, du moins celui dans lequel il commande, à l'effet d'en enlever le plus de grains et de bestiaux qu'il vous sera possible. Vous verserez les uns dans les magasins de la république, et remettrez les autres entre les mains des préposés aux subsistances.

Vous voudrez bien, avant d'entrer dans le pays insurgé, faire imprimer en placard ces mots: *Aux insurgés. La république enlève vos grains et bestiaux, pour vous punir de votre perfidie, de l'affaire de Mortagne : rendez vos armes, et vous aurez vos bœufs.* Vous les ferez répandre par-tout, en observant religieusement la condition, c'est-à-dire, de rendre les bestiaux à ceux qui vous rapporteront leurs armes.

Cette expédition doit être faite avec la plus grande discrétion, et avec toute la célérité possible. Je m'en rapporte, général, à vos talens et à votre zèle, persuadé que vous ferez pour le mieux.

Au citoyen Vallier.

11 Brumaire an 5.

J'ai appris, par une voix indirecte, que le général T.... se proposant de me donner un cabriolet, voulait en faire faire les réparations dans les ate-

liers que vous commandez, et au compte de la république ; ce que, m'assure-t-on, il a fait faire au sien. Veuillez bien me donner quelques détails sur cela. J'ai lieu d'être étonné de votre condescendance, et que vous ayez souffert qu'un officier-général se soit permis de léser les intérêts de la république, sans égard à la délicatesse avec laquelle nous devons agir. Veuillez bien, à l'avenir, ne faire aucun ouvrage de ce genre, vous dit-on même que ce soit pour moi. Y croire, est me faire injure.

Au citoyen Crublier.

14 Brumaire an 4.

OH ! sans doute, nous éprouvons de grandes difficultés pour l'exécution de notre projet ; mais avec de la patience, et sur-tout de la fermeté, je pense que nous pourrons les vaincre . . . .

. . . .

Quand votre ennemi rompra sans cesse, me disait Nourri, le premier des braves qui m'ait mis le fleuret à la main, *courez au désarmement.* C'est ici particulièrement qu'il faut faire usage de ce précepte. N'ayons donc point de grands combats inutiles. Désarmons le pays en en partageant les habitans, ou servons-nous des moyens vigoureux pour les faire rentrer dans l'ordre. Il faut toujours festoyer ce qui nous est cher, mais punir les *mal-encontreux.* Oh ! mon cher Crublier, si vous réussissez, je vous tiens pour le *nec pluribus impar.*

Compte rendu au Gouvernement.

17 Brumaire an 4.

Afin de faire cesser les incertitudes, les inquiétudes même du gouvernement, je crois devoir lui rendre un compte général et exact de la position de l'armée. Je le ferai aussi sincèrement qu'il me sera possible. Puisse-t-il détruire dans l'opinion publique ce fantôme qui l'effraie, et lui fait considérer la guerre de la Vendée comme interminable!

. . . . . Ah! certes, si, outre ces mesures, nous pouvions empêcher le pillage horrible des troupes, non-seulement la guerre de la Vendée, mais encore celle des chouans, que je regarde comme infiniment plus dangereuse pour l'État, seraient bientôt finies. Les pillages, quelquefois réprimés d'une manière terrible, n'en aigrissent pas moins les habitans. Après tout, que Charrette peut-il faire? La troupe qu'il commande ne va pas au-delà de mille fantassins et trois cents mauvais cavaliers. Leur manière de combattre, à la vérité, paraît étonner les plus braves troupes de l'Europe. Mais je maintiens que 1500 hommes cavalerie et infanterie, bien conduits, résisteront toujours à l'impétuosité de leurs adversaires, et s'ils les attaquent, ils sont certains de les mettre en déroute; ce qui ne suppose cependant pas la possibilité de les défaire. Une déroute est souvent un avantage pour Charrette. Hommes du métier, ne prenez pas ceci pour un sophisme. Charrette en déroute assigne un

ralliement à ses fuyards. Le lieu est quelquefois à dix ou treize lieues derrière son ennemi qui le cherche en vain, qui se consume dans un pays qui, au premier arpent, est hideux par ses ruines et le tombeau continuel dont il est l'image. Charrette, dis-je, a laissé son ennemi dans un pays dévasté, et, avec la rapidité de l'éclair, il se porte sur des convois, les intercepte, ou au moins les détourne de leur destination, et contraint, par cette manœuvre, son adversaire, qui croit avoir obtenu un avantage pour avoir tué quelques hommes, de rentrer l'oreille basse dans ses cantonnemens. J'ai cru remédier à cet inconvénient, par les mesures indiquées dans l'instruction et le plan des colonnes mobiles. Charrette, je pense, ne pourra en empêcher l'exécution. Le seul mérite que je lui connaisse sera bientôt en défaut.

Cet ennemi, l'espoir des contre-révolutionnaires qu'il a trompés, le cheval de bataille des émigrés qu'il déteste et n'accueillera jamais, fût-il puissant, a un pouvoir absolu sur tout le pays où il commande. Les lois draconnières qu'il a données aux contrées qu'il occupe, l'ont en quelque sorte fait déifier par une multitude ignorante que son seul nom fait trembler. Son caractère est féroce et singulièrement défiant : son ambition est de gouverner son pays féodalement. Il n'a point d'amis. Pour être un chef de parti vraiment redoutable, il lui faudrait la loyauté de Bouchamps, les talens de Delbey, et la témérité de Stofflet. Il n'a ni l'un

ni l'autre. Des femmes sanguinaires le dirigent dans ses cruautés ; et sans être un lâche, il se résout difficilement au combat qui lui est présenté. Quant à sa bonne foi, qu'on lise la pièce suivante, on en aura la mesure. Celle qui y fait le pendant, fera connaître des hommes qui auraient dû l'être davantage. Stofflet et ceux qui lui ont servi de conseils, sont véritablement à considérer.

On s'étonne que Charrette, toujours ambulant, puisse faire subsister sa troupe. Par-tout il trouve des vivres. Comme il serait infiniment dangereux de lui en refuser, il n'a qu'à faire connaître ses besoins, pour que sur-le-champ il n'ait plus rien à desirer. La Vendée, malgré tous ses malheurs, est encore le département de la république le plus abondamment pourvu. Pour persuader, il suffira de dire que depuis un mois nous en avons tiré une quantité immense de grains et de fourrages, sans qu'aucuns vides aient encore été apperçus dans certains greniers. A la vérité, les habitans enfouissent ; mais les endroits sont bientôt découverts. Si nous avions eu des moyens de transport, il est de fait qu'un tiers des approvisionnemens d'hiver eût été tiré du pays insurgé. Les moyens de transport manquent absolument à cette armée. D'ailleurs, dans cette saison, et vu la qualité des chemins, les mulets seuls peuvent servir. Il serait fort à desirer que les caissons-litières, proposés par le commissaire-ordonnateur Dujard, fussent adoptés

par le gouvernement. Peut-être le vide immense et effrayant de nos magasins cesserait.

Un des moyens les plus efficaces à employer contre les brigands, est de donner le nécessaire aux troupes qui les combattent. Depuis un mois, plus de trois mille hommes sont entrés aux hôpitaux par le défaut de souliers et d'effets d'habillement. Trois mille au moins sont obligés de végéter dans les cantonnemens où la nudité les contraint de demeurer. Le nouveau gouvernement fera, sans doute, disparaître toutes ces entraves, qui semblent n'avoir été créées que pour faire déserter les défenseurs de la patrie. Ne paraîtra-t-il pas éternellement ridicule qu'un général d'armée ne puisse, même en payant de sa bourse, faire donner une paire de souliers au malheureux soldat qui vient lui en demander, tandis qu'un adjudant-général de cette armée a un pouvoir dictatorial sur les magasins? A force d'économie, nous nous sommes ruinés. Nos armées, qui sont loin de n'avoir rien à desirer, coûtent trois fois plus qu'elles ne feraient sans les formes. Si l'on joint à ce vice les gaspillages occasionnés par l'ignorance, souvent la malveillance des employés, les pillages que commettent les soldats au désespoir, les frais que nécessite le grand nombre de malades, et d'autres causes qu'il est inutile de détailler ici, l'on ne sera plus étonné des sommes énormes qu'il en a coûté à la république pour entretenir des troupes qui devraient l'enrichir.

Ce qu'on accorde à la cavalerie pour son entretien est insuffisant. Celle de l'armée que je commande est nue-pieds, hommes et chevaux. J'invite le gouvernement à ordonner une répartition, entre les corps de troupes à cheval des deux armées, des fers pris à Quiberon. Sans doute, ils n'auront pas été distraits des magasins.

Nous avons trop peu de commissaires des guerres; il en faudrait le double de ce qui existe : nos établissemens intérieurs en seraient mieux dirigés. Il y a également pénurie d'employés. L'on conviendra que lorsque les soldats remplissent les fonctions de meûniers, de boulangers, de bouchers, la distribution ne se fait pas avec toute l'économie desirable. C'est pourtant ce qui a lieu dans plusieurs endroits.

Cette pénurie de subsistances, d'effets d'habillement, et de moyens de transport, sur laquelle je fixerai sans cesse les yeux du gouvernement, est d'autant plus pénible, qu'elle peut arrêter la meilleure opération. Elle seule peut faire triompher nos ennemis qui la connaissent et l'augmentent, en interceptant les communications, en empêchant les achats dans les campagnes au nord de la Loire. Qu'a pu nous faire, après tout, le nouveau convoi d'émigrés arrivé à grands frais d'Angleterre? Vaincre est notre partage; mais on ne peut vaincre sans manger. L'hiver approche, attendre plus long-temps serait dangereux. Mais, dira-t-on, il faut des fonds,

des acquéreurs probes, des vendeurs de bonne volonté ; mais rien de tout cela. Dressons, mais sur-le-champ, la liste des contributions de chaque commune rurale. Fournissons-nous de quelques voitures, et bientôt l'abondance reparaîtra. En un mois qui nous reste, vos magasins seraient remplis. Quel est le bon Français dont les yeux ne verseraient pas un torrent de larmes sur la république, en songeant que l'hiver dernier a vu périr de faim près de trois mille hommes dans une seule armée, et huit cent quatre-vingt-neuf chevaux dans la seule commune de Nantes. Où étaient les approvisionnemens de grains ? à Petitmors, à Carquefou, à la Chapelle-sur-Erdre, à Parué, à Riaillé ; les fourrages, à Basse-Goulaine, à Saint-Julien, à Bougenais ; les brigands et les chouans occupaient ces lieux : il fallait les en chasser, vous auriez pacifié ensuite.

Malheureuse cité, cet hiver ne verra pas périr tes plus vertueux citoyens ! Non, Nantes, tu ne seras pas abandonnée ; ton esprit est trop bon, tes sacrifices trop grands. Le gouvernement s'est déjà prononcé à ton sujet, et nous te sauverons contre les scélérats qui veulent t'affamer.

J'aurai un jour lieu de parler de l'armée des côtes de Brest ; je peindrai son état ; il n'est pas brillant. J'annoncerai de fortes vérités, et je proposerai des moyens qui paraîtront rigoureux à certaine classe d'hommes. Elle ne manquera pas de s'écrier que je ne suis pas propriétaire dans ce pays. Je répondrai,

avec l'énergie dont je suis susceptible, *qu'il est souvent utile de couper une branche pour sauver le tronc;* et enfin, que la guerre des chouans ne finira pas, si l'on ne fait payer l'armée par les compagnies qui maintiennent la rebellion. En prenant les habitans par la bourse, ils déposeront les armes, ce que la crainte de la mort à laquelle ils croient échapper sans cesse ne pourra faire. Les propriétaires d'ailleurs ne seront pas lésés, puisque par la paix on leur rendra ce qui leur appartient, et que l'Etat ne s'épuisera pas.

Parlerai-je de la perte qu'éprouvent les assignats? Cela me semble inutile. Il suffit de dire qu'il en faudrait beaucoup pour récompenser l'homme qui aurait rendu un important service par l'espoir d'un peu d'or.

Tout doit donc faire présager que bientôt la rebellion de la Vendée ne sera plus, et ne peut être cependant l'affaire d'un décadi. Le gouvernement sentira combien il serait dangereux en ce moment de retirer des troupes de l'armée de l'Ouest pour les faire passer à celle des côtes de Brest et de Cherbourg. Cette manœuvre pallierait un instant des maux cuisans à la vérité; mais ce serait à recommencer sans cesse. J'ai lieu de croire que dans quatre ou cinq décades le désarmement général sera opéré. Vingt-cinq mille hommes suffiront alors pour contenir le pays; et alors aussi, au lieu de verser sept à huit mille hommes sur les chouans, nous pourrons

donner à cette partie seize à dix-huit mille hommes, qui, avec un système de guerre autre que celui employé jusqu'à ce jour, pourront terminer. Au surplus, l'on me trouvera toujours prêt à obéir. J'observerai pourtant au gouvernement, avec toute la confiance qu'il m'inspire, que l'armée anglaise est encore à Quiberon, et celle des émigrés à l'Isle-Dieu, et qu'au premier mouvement que l'une ou l'autre ferait pour débarquer, je dois leur opposer un corps qui puisse l'arrêter.

Au ministre Dubayet.

19 Brumaire an 4.

PRÉPAREZ-VOUS ma plume à dire en peu de mots, au citoyen Dubayet, combien nous sommes flattés de le voir à la tête du ministère. Cette fois, on ne nous retirera pas des troupes, si sur-tout l'on prend la peine de lire (chose impossible) le mémoire que porte Auguste au ministre de la guerre.

Çà, me tiendrez-vous rigueur? Aurai-je un congé cet hiver? Resterai-je dans les boues de la Vendée? A qui confierez-vous l'armée de Brest dont je vous prie de me débarrasser? Dussiez-vous vous fâcher, Bonnaud ne peut vous remplacer. Prenez garde à moi, ou je lâcherai à vos trousses un essaim de solliciteuses auxquelles vous ne pourrez résister. Mon dieu! qu'ai-je dit? Et la gravité du généralat, et la dignité du ministère! . . . . Pardon, mon cher Dubayet; mais je vous aime trop. Je me dispose à vous faire bien des pièces, si vous n'êtes pas troi-

table. Oh! donnez-moi donc un congé dans un mois. Dans un mois la Vendée sera peut-être désarmée, et Charrette pris : ne me retirez pas de troupes qu'à cette époque.

Au Général Willot.

20 Frimaire an 4.

Le général Willot connaîtra plus particulièrement mes intentions, lorsqu'il aura lu mon plan des colonnes mobiles, et mes instructions aux officiers qui doivent les commander. Il doit observer pourtant que ce projet n'est qu'accessoire à un plan général, dont le résultat doit être la fin de la guerre et la prise de Charrette et des autres chefs.

Je n'ai jamais exposé les officiers qui servent avec moi. En parlant au général Willot de faire enlever dix chefs de brigands, gardés par vingt hommes, par cent hommes de cavalerie, je lui indiquais un des moyens dont je me sers pour en faire sabrer de temps en temps quelques-uns. Le général Willot ne doit pas craindre pour sa responsabilité : je ne la compromettrai jamais.

Avis aux Chefs des Corps et Commandans des cantonnemens.

21 Brumaire an 4.

Plusieurs d'entre vous ont déja arrêté des chefs des plus marquans, soit parmi les chouans, soit parmi les vendéens. Toutes les fois qu'un homme, quelle que soit sa mise, sera arrêté par les troupes que vous commandez, il faut le garder jusqu'à ce que

vous puissiez l'interroger en particulier. Lorsqu'il aura répondu à vos différentes questions, vous ferez appeler quelqu'un (une femme ou un enfant, s'il est possible) de la commune qu'il vous aura dit habiter; puis, faisant observer le silence à l'individu arrêté, vous demanderez à l'autre quel est le nom de l'homme que vous lui présentez. S'il le nomme, conformément à l'interrogatoire que l'homme aura subi, et que vous n'ayez pas d'autre sujet de plainte, vous le mettrez en liberté : mais si l'individu appelé donne un autre nom à celui arrêté, ou qu'il ne le connaisse pas, ce dernier a donc un intérêt quelconque à vous cacher son nom; il faut le garder, jusqu'à ce que vous sachiez véritablement quel il est. Il vous a été ordonné, rappelez-vous-en, de faire conduire, sous bonne et sûre escorte, tous les chefs au quartier-général le plus prochain. C'est là où ils doivent être jugés. Il vous sera aisé de distinguer l'homme de ville, celui qui a vécu dans l'aisance, d'avec l'homme de campagne. Celui-ci parle moins librement, moins purement; il est embarrassé dans ses excuses : mais ce que l'autre ne peut contrefaire, sont les marques honorables du travail. Voyez les mains de l'homme habitué à travailler aux champs; elles sont noires, calleuses et rudes; ses bras, jusques au coude, sont brunis par le soleil; des marques jaunes sont au-dessus de la poitrine de l'homme qui s'est beaucoup courbé. L'homme qui n'a que peu ou point travaillé, a les mains

mains douces et blanches, les bras et la poitrine unis. Ces détails ne sont point minutieux, bien qu'ils le paraissent; à leur aide, vous pourrez retenir tel chef dont la prise déterminerait tout un pays à poser les armes. Dorénavant, lorsque vous serez envoyés dans une commune pour la désarmer, vous ferez appeler celui qui la commande, et ceux qui en étaient les commissaires: vous vous ferez donner par eux le contrôle des habitans mâles de la paroisse, et vous leur ferez ensuite désigner ceux qui sont armés. Si, à la première réquisition, ces derniers ne vous apportent leurs fusils, vous devez alors sévir contre eux, ainsi qu'il a été prescrit; c'est-à-dire, enlever leurs grains, leurs bestiaux, et les retenir en ôtage de l'arme de laquelle ils veulent se servir contre la république.

A M. Durand.

23 Brumaire an 4.

Le général en chef invite M. Durand, ministre du culte, à le professer, à recommander aux habitans de la commune de Gorges, de vivre paisiblement et sous les loix de la république; défend, en outre, aux troupes de la république, de le troubler dans l'exercice de son ministère, autant qu'il prêchera la soumission aux loix.

Au général Cherin.

27 Brumaire an 4.

J'ai reçu, mon cher général, la lettre que vous m'avez envoyée de Paris. Je vous remercie des dé-

tails que vous m'y donnez ; vous serez le chef général du grand et général état-major, si votre plan réussit. J'ai bien besoin de causer avec vous sur beaucoup de choses. Croyez, mon cher ami, que les ennemis de la république seront terrassés, et que la république triomphera.

Au Commissaire-ordonnateur.

27 Brumaire an 4.

Les habitans des campagnes de la Vendée me rapportent tous les jours des armes ; je desirerais de leur faire en échange de petits cadeaux républicains. Veuillez, en conséquence, citoyen commissaire, faire remettre à ma disposition, sur les magasins de la république, deux cents bonnets de police et mille cocardes.

A l'Adjudant-Général Delâage.

5 Frimaire an 4.

. . . . . Charrette á six mille louis d'or ! promettez-les, et donnez-les à quiconque le prendra mort ou vif : ne l'abandonnez plus qu'au tombeau. Cette action est digne de vous et de votre camarade Travot.

Au Général Willot.

9 Frimaire an 4.

En vertu des ordres que j'ai reçus du gouvernement, je vous transmets provisoirement le commandement de l'armée de l'Ouest. Je suis d'autant plus flatté que le directoire ait fait ce choix, qu'il

assure à la république l'entière exécution de l'opération commencée avec autant de succès que celle du désarmement, qui assure à ce pays une tranquillité durable et bien desirée par tous les habitans.

Vous connaissez, général, la manière d'opérer, par les instructions que plusieurs fois j'ai eu l'honneur de vous transmettre. Le ministre de la guerre, dans sa dernière lettre, m'ordonne impérativement de vous charger de continuer le désarmement, par les mêmes moyens. Douceur, fermeté, plutôt clémence que sévérité envers l'homme des campagnes qui n'est qu'égaré, justice aux chefs, et l'application entière de la loi, lorsqu'ils sont pris les armes à la main.

Au Général Desscin.

11 Frimaire an 4.

Je n'ai pas eu le temps, jusqu'à ce moment, d'observer toujours les grandes règles militaires : j'ai couru au plus pressé, et fait ce que j'ai pu. Maintenant, mon cher général, chaque chose reprendra son cours ordinaire, et l'armée aura l'assiette qui lui convient.

Au Général Burac.

12 Frimaire an 4.

Vous devez bien faire attention que les habitans des campagnes chercheront à vous tromper, et vous donneront quelques mauvais fusils pour garder les bons. Vous devez vous faire représenter, avant de rien rendre, les contrôles des hommes de chaque pa-

roisse, et demander à-peu-près autant de fusils ; au surplus, c'est à vos connaissances des localités à décider en dernier ressort.

Au Général Groüchy.

Même jour.

La Vendée serait terminée si des hommes, à l'abri d'un bout de réputation, ne s'étaient dispensés d'exécuter mes ordres.

Nous avons perdu cinquante-sept hommes en deux affaires ; la Robrie y a été tué, ainsi que plusieurs autres chefs.

Je vous enverrai des chevaux et mulets, aussitôt qu'ils seront arrivés à Nantes.

Stofflet est charmant. . . . .

Voilà qui n'est pas du tout laconique. J'ai fait de semblables lettres à mes amis, lorsque j'en ai eu la patience, la possibilité, et que mille maux ne m'affligent pas.

Au Ministre de la Guerre.

13 Frimaire an 4.

Il fait un temps affreux, les chemins sont détestables, il n'existe dans ce pays aucune maison pour mettre les troupes à couvert, aussi souffrent-elles beaucoup ; la nudité est d'ailleurs à son comble. Beaucoup de soldats sont chaussés avec des sabots . . . . beaucoup vont à l'hôpital, et peu se plaignent : quel heureux esprit !

Au Directoire.

14 Frimaire an 4.

. . . . . . Aucun chef marquant de la Vendée ne s'est encore rendu. Plusieurs ont été pris, tués dans le combat, ou sabrés chez eux. Nous n'en sommes donc pas embarrassés. Nous n'appelons pas chefs les commissaires et commandans des paroisses, qui viennent, à la tête des habitans, rapporter leurs armes. Ce sont des paysans qui ne demandent qu'à rester tranquilles.... Au surplus, tous les rangs ont été éclaircis depuis quelque temps, ceci s'entend des chefs. Les habitans ont toujours été traités avec ménagement et douceur.

Les Romains, de qui nous approchons un peu, soumettaient les peuples par la force des armes, et les gouvernaient par la politique. Les Français, jusqu'ici comptant sur la bonté de leur cause et leur bravoure, ont pu vouloir négliger ce redoutable moyen. Je doute que le nouveau gouvernement n'en fasse pas usage ; je parle de la franche politique et non de l'intrigue. Il eût été à desirer qu'on ne criât pas sans cesse après les prêtres. La masse des campagnes les veut. Les ôter tous, c'est vouloir éterniser la guerre. Qu'on se rappelle, d'ailleurs, que ces hommes peuvent servir utilement. Il ne s'agit que de les détacher des nobles et des chefs, ce qui n'est pas difficile, en les accueillant. Il en est dans la Vendée, j'ose le dire, qui m'ont parfaitement servi. Charrette les a proscrits : c'est ce qu'il pou-

vait faire de plus mal ; car tous les sots du quartier s'en sont détachés en criant au sacrilège. Jambon-S.-André, dont d'ailleurs je ne connais ni les vices, ni les vertus, ne lui ayant jamais parlé, a maintenu le Finistère en conservant les prêtres. On les y a proscrits depuis, aussi ce département remue-t-il beaucoup. Je laisse à la sagesse du gouvernement à peser cette observation.

Il me reste maintenant à parler des administrations militaires. Elles sont détestables. Une infinité d'hommes de la réquisition s'y sont fourrés. Ils y ont fait fortune, et voudraient voir arriver la contre-révolution, pour conserver le fruit de leurs exorbitantes rapines. On aurait dû n'y employer que d'honnêtes pères de famille : beaucoup aujourd'hui sont dans la misère, et des jeunes gens propres à porter le mousquet sont gorgés d'or. Je pourrais faire part d'une infinité d'autres détails ; je préfère attendre le moment où je pourrai sans inquiétude aller à Paris.

Vous, mortels généreux, dont ma patrie attend son salut, vous qui vous êtes dévoués tous entiers pour la tirer de l'abîme où l'ont plongée l'ignorance, le royalisme, le fanatisme et la cupidité, accueillez avec indulgence les réflexions d'un homme qui n'a d'autre ambition que de voir consolider la république dont le sort vous est confié. Il trouvera son bonheur dans la prospérité publique.

Au Ministre de la Guerre.

18 Frimaire an 4.

Je vous écris celle-ci de confiance, mon cher Dubayet. Ne m'en voulez pas, si je prends si fort intérêt à votre gloire et au bien de la république. Ecoûtez-moi un moment, et punissez-moi bien fort si j'ai tort.

Sept mille hommes sont insuffisans contre les chouans: ce n'est qu'une demi-mesure. Dans qninze jours vous pourrez leur en envoyer douze mille de cette armée. Telle est la situation des affaires, qu'une révolution politique va avoir lieu dans ce pays. Charrette abandonné des siens ne peut nous échapper. Il est faux qu'il ait jamais pensé à aller à Segré. Il est gardé à vue. Cette nuit mêmme Bedeau a dû le quitter avec ses déserteurs. Sapineau demande grace, en promettant de mettre bas les armes; et St.fflet lui-même, effrayé du grand développement des troupes, m'a fait demander une entrevue par les frères Martin. Il veut, je crois, être employé par la république, parce que, dit-il, il veut la paix sincèrement, et que, n'ayant pas le sou, il serait obligé de prendre sur les campagnes pour vivre. Bernier même veut que le pays soit organisé, et reconnaisse la république. Ils veulent nous remettre tous les déserteurs, ainsi que ceux de Sapineau. Celui-ci ne serait pas fâché qu'on lui procurât de quoi vivre tranquillement ail-

leurs, etc. Voilà ce que je ne voulais pas confier au papier. D'ailleurs, je n'en voulais parler qu'au plein succès de cette affaire que je ménage depuis deux mois, craignant aussi de donner des espérances frivoles. J'ai en ce moment un aide-de-camp de confiance chez Stofflet. J'attends son retour aujourd'hui. Vous sentez qu'un mouvement de troupes ferait échouer mes projets. Quinze jours seulement, mon cher Dubayet, treize pour la patrie et deux pour moi. Oh! vous ne me refuserez pas. Je vais faire cependant la plus grande diligence pour me rendre à Paris. Je mettrai Willot au fait.....Mon aide-de-camp arrive en ce moment. Je vais m'acheminer vers Stofflet. Tout est à-peu-près convenu. Oui, mon cher Dubayet, la plaie cruelle, va être fermée. Je vous dirai le reste. Je prends donc sur moi de suspendre quelques jours le départ des troupes. Serai-je applaudi, blâmé, puni? J'aurai cru faire le bien.

Au citoyen Villers, Rapporteur de l'affaire Cormatin.

Même jour.

Je vous adresse, avec les pièces que vous me demandez, une infinité d'autres, qui serviront à prouver la mauvaise foi de Cormatin et de ses complices. Elle perce dans toutes ses œuvres. Veuillez bien remarquer son avis aux Français, et sur-tout sa lettre du 22 mai, adressée à Boishardy. Elle

démontre que, loin que Cormatin voulût, conformément aux arrêtés de pacification, former des gardes territoriales, il blâmait Duboisguy de s'être laissé enlever ses hommes par moi.

Il semblait qu'un seul fait suffisait pour faire prononcer pour ou contre Cormatin. A-t-il, oui ou non, violé la pacification? Les pièces adressées par lui au conseil du Morbihan, et dont Guérin et Guermeur doivent être dépositaires, suffiraient pour démontrer sa trahison; et celle du 23 mai prouve ses liaisons avec Charrette et la Robrie qui vient de succomber sous nos bayonnettes; et enfin, son arrêté du 7 floréal, pris à l'entrevue de la Bosangers, que Dubayet et moi avons adressé dans le temps aux comités, défendant aux bandes royalistes de se dissoudre. Devait-il exister des bandes royalistes après la pacification? Son avis aux Français ne tend-il pas à soulever la Bretagne contre les troupes de la république? Ne voulait-il pas écarter ces troupes pour favoriser le débarquement qui eut lieu le 7 messidor?

Au Ministre de la Guerre.

Même jour.

Le nommé............. rapporteur dans l'affaire du chef des brigands, a été jugé avant-hier. La sentence du conseil militaire porte *qu'il n'est pas constant qu'il ait eu l'intention de se laisser corrompre; mais vu la preuve qu'il a reçu de*

l'argent.....on l'a condamné à quatre mois de détention. J'espère, citoyen ministre, que vous voudrez bien . . . .

A tous ceux qui voudront l'entendre.

Depuis trois mois je ne cesse d'écrire au gouvernement qu'une chouannerie s'organise à Paris ; que des nobles de tous les départemens se rendent dans cette capitale pour y renouveller un 13 vendémiaire. Je renouvelle cet avis aujourd'hui, en ajoutant que le parti chouan, c'est-à-dire, royaliste pur, doit avoir à sa tête un capitaine de dragons, parti de Rennes du 5 au 18 frimaire, et que le parti monarchiste, c'est-à-dire, constitutionnel de 91, compte pour chef Mathieu Montmorency, et attend Latour-Maubourg, les Lameth, et autres hommes semblables. Il n'y a pas de police à Paris. Les émigrés y affluent, et les patriotes vrais y tremblent. Le but principal des partis est d'empêcher l'arrivage des subsistances, et de corrompre la légion de police.

Au Directoire.

1er. Nivôse an 4.

Les instructions jointes à la présente, et remises par moi au général Willot avant mon départ de l'armée, sont suffisamment détaillées pour faire connaître à la simple inspection de la carte la position de l'armée de l'Ouest. Je me bornerai donc à présenter au directoire la situation du pays insurgé, sous le rapport politique. Je joindrai avec confiance quel-

ques notes que m'ont suggérées mes relations et les réflexions que j'ai été à portée de faire depuis mon dernier travail.

L'esprit des habitans de la Vendée est très-généralement porté à la paix. Ceux qui, spécialement protégés par nos troupes, en jouissent plus particulièrement, maudissent également, et la guerre qu'ils nous ont faite, et les chefs qui les ont entraînés à la sédition. Ils cultivent leurs champs paisiblement, et n'ont plus d'autre crainte que celle de se voir enlever leurs prêtres, ou assassiner par les brigands, que beaucoup cependant ont résolu de nous faire connaître. Sans affirmer que la totalité des armes dont ils étaient dépositaires ait été remise à nos troupes, j'ose affirmer qu'au moins les deux tiers sont en notre pouvoir; l'autre en a été gardée par des jeunes gens que la peur d'aller aux frontières fait encore cacher, ou par des scélérats sans fortune et sans frein. La confiance ramène les premiers tous les jours; les seconds doivent être détruits. Ceci est l'affaire d'une vigoureuse police. Plus de détails sur cet article seraient inutiles. Je me bornerai donc à affirmer qu'il peut être tiré sans danger de l'armée de l'Ouest quinze mille hommes (infanterie), le 15 de ce mois. Ce qui restera suffira pour contenir les habitans, qui n'ont aucune envie de se réinsurger, et poursuivre les mauvais sujets qui, après les guerres civiles, infestent ordinairement le pays qui en a été le théâtre.

J'avais été informé que Stofflet avait reçu chez lui une députation des chouans, et qu'elle était composée de Bourmont et Maulevrier (jeune homme qui avait autrefois beaucoup d'empire sur son esprit), et de quelques autres émigrés ou prêtres, qui effectivement lui offrirent le bâton de maréchal de France, pour le faire réinsurger, ce qu'il refusa. Je le fis veiller de plus près encore, bien résolu de le faire enlever au premier moment même où il voudrait remuer. Je ne cachai pas non plus que je désarmerais son pays, s'il entreprenait de le réinsurger. Et, soit frayeur, soit enfin qu'il ait eu connaissance des propos que j'avais fait tenir à dessein dans quelques cafés de Nantes, il m'écrivit la lettre ci-jointe :

Je ne la reçus qu'avec une seconde qu'il m'écrivait pour m'engager à une entrevue dans laquelle, disait-il, il m'indiquerait les moyens de pacifier entièrement, et me déclarait que les chefs de l'armée vendéenne, dite du centre, demandaient grace, et l'avaient chargé de l'obtenir pour eux avec les conditions les plus favorables. J'étais instruit de la disposition des esprits de Sapineau, Fleuriot, Bejary frères, et autres; et en conséquence, je les faisais serrer chaque jour de plus près sans faire connaître à Stofflet quelles étaient positivement mes intentions à l'égard de ces chefs de rebelles. Ceux-ci se voyant accablés par nos troupes et abandonnés par

les paysans, s'adressèrent enfin à nos généraux; il fut fait, par des femmes, quelques ouvertures à Beaurgard; et enfin, Béjary l'aîné, impatienté de ne pas recevoir de réponse de Stofflet, et ne lui croyant pas d'ailleurs infiniment de crédit sur l'esprit des républicains, s'adressa d'abord aux administrateurs du département, et enfin au général Willot, pour demander à quelles conditions il pourrait se rendre et faire rentrer ses camarades. Willot m'écrivit pour me demander quelle était la conduite qu'il devait tenir. Je lui envoyai des instructions; et, en conséquence desquelles, il rédigea les articles suivans, qu'il remit à Béjary l'aîné. Celui-ci les accepta au nom du conseil auquel il fut les porter après avoir remis ses armes (articles). En attendant la décision ultérieure du prétendu conseil, que je n'ai point encore, les ordres furent donnés pour presser davantage le désarmement; et quelle qu'elle soit, nous sommes certains que nos mesures n'auront laissé aucun espoir à ces chefs de se maintenir dans leur révolte. Cependant, le 21 frimaire, je me rendis à la conférence qui m'avait été demandée par Stofflet : il y fut traité entre lui, Bernier, son conseil, et moi, les objets suivans :

1°. *Des chefs de l'armée du centre.* Mon résumé fut ce qu'on a lu dans les articles du général Willot. Il fut accepté après quelques prières, supplications, &c. &c.

2°. *De l'intérieur du pays de Stofflet.*

Bernier qui portait la parole, après avoir eu grand soin de me remettre sous les yeux l'état heureux, comparativement aux habitans de la Vendée, dont jouissaient ceux du pays qu'ils administrent encore, me déclara que ce même pays ne pouvait cependant rester tel qu'il était; qu'il fallait qu'il fût organisé constitutionnellement comme le reste de la France; que Stofflet et lui desiraient prouver à la république entière combien ils lui étaient attachés, et l'horreur qu'ils concevaient pour le parjure. Ils me prièrent l'un et l'autre de m'employer auprès du gouvernement pour leur faire obtenir l'exécution des arrêtés de pacification, et finirent par m'assurer que si, jusqu'à ce moment, ils avaient fait des réquisitions dans le pays, ce qu'ils savaient me déplaire et n'être pas juste, ce n'était que pour vivre et faire vivre une infinité de jeunes gens sans ressource, qu'ils retenaient par ce moyen dans le devoir; et qu'enfin, pour prouver combien ils étaient attachés au bien du pays, qu'ils se seraient chargés de faire arrêter une foule de voleurs et de brigands qui s'étaient soustraits à nos poursuites en passant la Sèvre, s'ils n'eussent craint d'être désapprouvés ou au moins blâmés par le gouvernement dont ils n'avaient aucune mission pour exercer de pareils actes. Je répliquai à tout cela que sans doute les intentions du gouvernement étaient d'organiser le pays, de le maintenir en paix, et qu'enfin il n'abandonnerait pas ceux qui étaient restés fidèles; mais en même

temps, qu'il était de sa dignité de ne pas souffrir que les loix fussent violées par les vexations qui se commettaient journellement, et par la présence des émigrés. Je conclus de leurs répliques qu'ils n'aimaient pas infiniment les nobles, qu'ils craignaient de voir désarmer leur pays, qu'ils ne seraient pas fâchés de jour le rôle de médiateurs entre la république et les insurgés de tous les pays, et que, soit défiance ou envie de conserver une ombre d'autorité, ils ne se décideraient pas à quitter leur pays auquel d'ailleurs ils se croyaient infiniment nécessaires. Je leur laissai entrevoir, sans pourtant m'engager, qu'on pourrait les y employer convenablement sous les ordres d'autorités légitimes. Ils me promirent de se conformer entièrement aux loix, de les faire exécuter, non brusquement et par des moyens violens, mais bien au contraire par la persuasion, la douceur et la fermeté qu'il convenait de mettre à un sujet aussi important. J'attends aussi de la part de Bernier un petit travail qu'il m'a promis à cet égard.

Si le gouvernement m'ordonnait de lui faire connaître quelle est mon opinion sur l'opération à faire, je lui déclarerais franchement que je desirerais voir ces hommes ne pas jouir d'une haute considération, mais employés cependant sous la direction d'autorités supérieures; l'un, par exemple, comme commissaire du directoire exécutif, pour mettre les loix en viguueur, de concert avec un homme bien patriote, fort éclairé, aussi sage qu'humain; l'autre, comme

militaire, à la tête de six cents gardes territoriales, faisant, sous les ordres d'un officier-général, la police du pays ; les premiers, correspondant avec le directoire et l'administration de département ; les seconds, avec les chefs : les uns et les autres pourront toujours être punis, s'ils s'écartent de leurs devoirs ; et sans prétendre donner aucune suggestion au directoire, c'est s'écarter de la politique, ou avilir la dignité nationale, que d'attacher au char de la révolution ceux qui en furent les ennemis. Par ce moyen, vous les séparez entièrement de l'aristocratie qui les compte encore au nombre de ses défenseurs, et comme les pouvoirs et la considération dont vous les investissez sont très-limités, ils ne peuvent être dangereux. Je pense même qu'il est prudent de mettre à profit la confiance dont les habitans de leurs pays les honorent; confiance que d'autres individus n'acquéreront pas facilement. Ces habitans ne se réinsurgeront jamais, j'en ai l'assurance la plus positive. Les Martin frères, qui servent la cause républicaine dans ce pays, en surveillent les meneurs. Cette raison m'engage à demander que ceux-ci ne soient pas employés, à moins que ce ne soit en sous-ordre et sur leurs demandes.

Je prie le directoire de mûrir ces idées, ainsi que celles que j'ai eu l'honneur de lui présenter déjà sur les prêtres. La pacification générale du pays tient à ces êtres. Ne conviendrait-il pas plutôt de punir les citoyens qui abuseraient, en égarant le peuple,

de

de la prépondérance que leur donne, dans l'esprit des crédules habitans des campagnes, leur état et leurs connaissances, que de sévir indistinctement contre tant de prêtres que naguères les délégués du pouvoir suprême carressaient, même bassement ?

Le troisième objet dont il fut question, est la cause des chouans. Bernier qui porte toujours la parole, intercéda pour eux, en alléguant des motifs d'humanité, d'intérêt politique et national. Je voulais savoir bien à fond où aboutirait cette demande; en conséquence, je répondis que je ne pensais pas que le gouvernement soit jamais indulgent envers des assassins, qu'il fallait châtier exemplairement; qu'on devait mettre une très-grande différence entre des voleurs et des chefs de parti. Sur une supplication instante et dernière, je répondis que, bien que les intentions du gouvernement fussent d'être toujours juste, on pourrait cependant espérer de ses sollicitudes paternelles, un pardon mérité par le repentir sincère, dont les gages seraient le bannissement total de tous les émigrés, la remise générale des armes et des déserteurs, et la rentrée des chefs dans les villes, afin d'y être surveillés par les autorités civiles. D'abord, il me paraît que ces messieurs s'intéressaient au sort infortuné des émigrés qui, suivant eux, sont des Français méprisés et abandonnés de l'Europe, qu'une nation grande et généreuse, etc. etc. Je leur répondis par l'article de la loi; et pour leur prouver qu'on ne s'en départirait pas, j'ordonnai,

le lendemain même de la conférence, arritoriales, Coffin, de faire arrêter Bourmon et Maulet, la police le commandant de St.-Florent annonçait être encore sur la rive gauche de la Loire. J'attends aujourd'hui des nouvelles positives de ce pays; j'aurai l'honneur de les transmettre au directoire. Le mode de l'organisation constitutionnelle du pays d'outre-Sèvre serait absolument différent de celui de Stofflet. Ici, vous avez affaire aux chefs du parti; là, vous les bannissez du pays. Peut-être Bernier n'aurait-il pas été fâché de se voir chargé par le gouvernement d'organiser la totalité du pays insurgé. Certes, il a bien les talens convenables; mais l'importance que cela lui donnerait dans un pays où sa réputation est déja bien établie, serait trop conséquente, et il me paraît préférable de ne le pas sortir de son petit cercle. Des commissaires du directoire, chauds patriotes et hommes éclairés, sont plus convenables sous tous les rapports. Je dois le dire, malheureusement, on ne peut pas confier à aucune administration départementale une mesure aussi délicate. Le commissaire étranger au pays et aux divers intérêts particuliers, sera plus impartial. Il pourra, d'ailleurs, prendre des renseignemens des administrateurs.

Une mesure sage à adopter est de faire rentrer les réfugiés dans leurs propriétés : la majorité est nourrie aux dépens de la république, et coûte immensément. Soit paresse, soit crainte, ces hommes se soucient peu de retourner à leurs travaux : peut-être

de la pr'pe crédules ! pas tous les ustensiles nécessaires; mais enfin, ...tente plus longue ne leur en donnera pas. La vérité est qu'il en est qui ont de grands reproches à se faire. Je tiens beaucoup cependant à ce qu'ils rentrent sous la protection de nos troupes; ils n'ont rien à craindre. L'agriculture souffre beaucoup de leur absence; et d'ailleurs la confiance renaîtrait plus vivement si les autres habitans les voyaient travailler comme eux. L'esprit des armées fut et sera toujours bon. Il serait meilleur, si quelques-uns des hommes qui ont le plus grand intérêt à le rechauffer, n'étaient souvent les premiers à étouffer, dans le cœur de nos troupes, le feu sacré de la liberté. Oui, ce sont ces hommes qui, quoiqu'affichant le luxe, déprécient la monnaie nationale, et crient le plus fortement contre le vide de nos magasins, dont ils ne souffrent pas. Vous n'entendrez jamais se plaindre le malheureux officier-général qui vit des rations que lui accorde la république pour laquelle il se sacrifie, tandis que certains de leurs confrères jettent les hauts-cris contre le gouvernement. Si celui-ci, je le déclare, ne s'empresse d'épurer les armées, tel qui n'est aujourd'hui en apparence que mécontent, modéré, sera bientôt un ennemi déclaré de la république. . . . . . . Les Jourdan, les Lefevre, Bernadotte, et tous ces fermes soutiens de la patrie, comptent-ils, dans les ennemis, leurs parens, leurs amis? La nation est une dans tous les cœurs..... Puisse l'expérience ne pas justifier plus long-temps

mes craintes !.... Mais aussi faut-il porter une attention sérieuse sur le sort des officiers fidelles. Ce n'est pas ma cause que je plaide, mais c'est celle de bons républicains que la misère dévore. Les assignats sont nuls : nous n'avons pas de numéraire à jeter dans les armées. Eh ! quel profit la république tire-t-elle de ces nombreux biens d'émigrés qui couvrent le pays insurgé ? Pourquoi ne pas affecter à chaque officier-général, dans son arrondissement, une ferme dont le revenu équivale au tiers de la somme que la loi lui accorde ? Il vivrait honorablement et serait respecté, et la république tirerait, au moins, quelque profit des propriétés dont le revenu passe dans les mains des chouans, au nom d'un roi qu'ils combattraient, si la monarchie pouvait renaître de ses cendres. Il doit être aussi entendu que cet officier se ferait payer par le fermier qu'il protégerait, que ce dernier ne demanderait pas mieux de le faire. Car enfin, quel est l'esprit de ces habitans chouans ? l'esprit de révolte les a rendus insolens ; la crainte des châtimens de leurs crimes leur en a fait commettre d'autres : entraînés dans un abîme de malheurs, et mille fois plus vexés par les défenseurs du trône que par les armées *révolutionnaires*, ils se repentent ; mais la terreur les retient. Ils soupirent après une paix qu'ils n'osent espérer ; ils briseraient volontiers ces armes qu'ils détestent, et déjà des communes chouannes sont venues demander protection contre leur oppression : je la leur ai accordée ; mais il faut

poursuivre cette opération. Cette chouannerie ne doit pas être traitée comme le roseau que le zéphir abat momentanément ; c'est un chêne orgueilleux qu'un ouragan doit déraciner sans espoir de retour à la vie : lorsque son front superbe sera dans la poussière, nous chercherons à profiter de ses parties ; les unes peuvent nous servir utilement, et les autres doivent être jetées au feu.

Le désarmement doit être complet. Sans cette mesure, comment nos armées vivront-elles ? Comment l'emprunt forcé, la contribution en nature, seront-ils perçus ? Eh quoi ! la France verrait, d'un air tranquille, ses plus belles, ses plus riches provinces, ne pas contribuer à ses charges énormes ! Cette idée révolte, et j'avoue que je ne puis la supporter. Insensés ! vous vous révoltez contre moi, doit s'écrier la patrie, eh bien ! vous paierez les frais de la guerre que vous me faites. Je porterai sur les frontières ces chars amoncelés par moi, et à grands frais, sur votre territoire ; les vôtres feront le service de mon armée. Vous nourrirez mes troupeaux jusqu'à votre parfaite soumission ; et quiconque d'entre vous sera récalcitrant, paiera double, et sera privé de la liberté, que, depuis cinq ans, je lui conserve, au prix de mon sang.

Mais, pour réussir, vous ne devez pas vous servir de ces êtres mal-adroits dont le ridicule perce comme la lumière, de ces hommes qui placardent, dans toutes nos villes, que le gouvernement n'a

plus de troupes à sa disposition. Il faudrait que le gouvernement défendît, une bonne fois pour toutes, ces sortes de placards ridicules, ces sottes proclamations, payées par la république, qu'on blâme de n'avoir pas de meilleurs écrivains. Les commissaires des guerres, les employés aux administrations militaires, doivent être scrupuleusement examinés. La plupart, jeunes gens de la première réquisition, agiotent, minent la république, et font périr de misère ses braves défenseurs. Nos magasins sont vides; mais la faute n'en est-elle pas principalement à eux ?

Il serait bon de porter un regard sur l'état des grandes routes : elles sont totalement négligées; de défendre d'accorder des congés; et enfin, de démonétiser totalement l'ancienne monnaie (numéraire) : car, si l'on n'y fait attention, les écus neufs perdront bientôt quarante pour cent.

Reste une dernière idée à émettre, ce serait de faire payer un fort impôt à quiconque voudrait, en France, garder une arme à feu. Qu'on prenne garde que la chouannerie ne s'étende loin : et d'ailleurs, les seuls soldats de la république doivent être armés.

Puissent ces notes être favorablement accueillies du Directoire ! je réclame, pour elles et pour moi, son indulgence. Le violent amour de la liberté les a dictées : puissent ceux qui les liront, en être convaincus !

Au Général Cherin.

3 Ventôse an 4.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot. Après les avoir fait voir à Tallien, remettez vous-même les pièces ci-jointes au directoire, en le priant d'obtempérer à ma demande. Ecrivez-moi donc plus souvent, et suivez mon affaire.

Le peuple murmure au sujet de la première réquisition, de l'emprunt forcé, de la disette, de quelques mauvais choix d'agens du directoire. Le directoire est bien vu.

Au citoyen Auguste Mermet.

11 Ventôse an 4.

Mon cher Auguste, quel que soit le temps qu'il fasse, je compte sur vous pour ne pas laisser respirer votre proie. Rassemblez vos troupes par-tout; tuez vos chevaux : vous n'aurez rien perdu si vous réussissez. Faites tout marcher, Desrocques lui-même, qui s'obstine à ne pas sortir de Machecoul. Que vos mouvemens soient grands, rapides; qu'ils étonnent! et votre ami saura vous rendre justice. Du courage, mon cher Auguste; promettez, récompensez, menacez, punissez, s'il le faut; mais amenez Charrette, ou faites-le prendre par d'autres. Bien que vous en soyez éloigné, faites mouvoir les autres cantonnemens. Puisse mon ame vous animer! ou plutôt, puissent vos opérations égaler en beauté l'amitié que j'ai pour vous!

Au Général Cherin.

14 Ventôse an 4.

IL est on ne peut plus intéressant que je quitte cette armée ; j'y suis malade d'ennui et de dégoût : d'ailleurs, à vous dire vrai, il ne me reste plus rien à faire. La Vendée est aussi éteinte qu'on puisse le desirer. Je compte bien que, sous peu, nous aurons Charrette. Beaucoup d'ardens officiers sont à sa poursuite. Lecouvreur, chef de l'une de ses divisions, vient, récemment, de se rendre ; un autre, nommé Mesnard, a été tué incessamment.

Crublier vous dira quelles sont mes intentions ; je veux à toute force partir, un plus long séjour me ferait mourir. J'ai d'ailleurs des affaires à Paris. Je renouvelle aujourd'hui au directoire la demande d'un congé, ou mon rappel ; promettant, d'ailleurs, de reprendre du service le 10 germinal.

Donnez-moi donc de vos nouvelles et de celles de nos amis. Comment la mort de Stofflet a-t-elle été vue ? Voyez, à propos de mon départ, Tal...... Bar...... Car...... ; dites-leur bien que je suis on ne peut plus à mon aise. M. G....... me travaille assez joliment j'espère ; il faut que ce soit un vil coquin.

Je vous embrasse ; écrivez-moi.

Au Général Cherin.

26 Floreal an 4

MON cher ami, j'avais lieu de penser que vous ne retourneriez pas à Paris sans m'avoir vu dans

ce pays : je vous ai écrit à Bourges que je me rendais à Angers. Le courrier que j'avais envoyé vous chercher à Tours, m'assure votre départ.

Pourquoi ne m'avez-vous pas fait un seul mot depuis votre arrivée dans la capitale ? L'or étranger, l'intrigue y dominent-ils toujours? Pauvre France !

Mandez-moi ce que vous savez de mes affaires ; je voudrais être bien loin ; cependant celles de la république sont en bon train dans ce pays. Les chouans remettent les armes ; Scépeaux s'est rendu.

Adieu. Je vous embrasse.

ARMÉE DES COTES DE L'OCEAN.

Ordre du 13 Nivôse an 4.

Le général Hoche annonce aux troupes qui composent les armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg, que ces armées viennent d'être réunies sous son commandement, et avec le titre d'Armée des côtes de l'Océan, dont le quartier-général est établi à Angers.

L'armée des côtes de l'Océan sera partagée en trois grandes divisions: l'armée de l'Ouest, telle qu'elle est, formera la division du Sud; celle des côtes de Cherbourg, la division de l'Est; et l'armée des côtes de Brest, celle de l'Ouest. Chacune des grandes divisions sera commandée par un officier-général, lequel conservera la subdivision actuelle. Les quartiers-généraux seront établis à Montaigu (division du Sud), à Rennes et à Alençon, pour les autres.

Ces arrangemens généraux sont pris pour améliorer le sort des défenseurs de la république, et pour comprimer ses vils ennemis. En attendant les instructions que le général en chef va faire paraître, il ordonne que les rations de pain soient irrévocablement fixées à vingt-quatre onces, et que les troupes qui bivouaqueront, reçoivent une ration d'eau-de-vie par homme.

Le général en chef recevra, avec reconnaissance, tous les avis et renseignemens que ses frères d'armes voudront bien lui transmettre : il se fera un devoir de répondre exactement à toutes les lettres qui lui seront écrites.

Au Ministre de la Guerre.

15 Nivôse an 3.

Je reçois à l'instant votre lettre, du 12 du courant : je m'empresse de vous répondre. Déjà, mon cher ministre, vous croyez, ou plutôt vous voulez que j'aie fait grand fracas, rien de cela ; je n'ai rien reçu d'officiel de la Vendée : en attendant les rapports, je dresse mes batteries, et sous peu, elles feront du bruit par le monde ; et gare les dénonciations. Je suis positivement instruit cependant que 32 barils de poudre ont été pris dans la Vendée, et qu'on a arrêté le chef des déserteurs, ci-devant officier au bataillon Franc, et vingt-trois de ses soldats, tous déserteurs.

Nous etions convenus que les ordonnateurs resteraient aux grandes divisions : vous m'avez proposé Lambert ; j'ai accepté : que pourrais-je vous refuser ? Ne faites-vous pas de moi ce qu'il vous plaît ? Mon établissement à Angers en est la preuve : gardez donc votre Lambert ; mais faites mon Geoffrion ordonnateur, je le garderai près de moi. Cet homme devrait être à la tête de toute la cavalerie française, on en fait un mauvais commissaire des guerres. Siècle de fer ! Bartholo dirait de

belles choses à ce sujet. J'avais déjà nommé mes pauvres divisions; celle de Cherbourg, de l'Est; celle de Brest, de l'Ouest; celle de l'Ouest, du Sud. Ceci ne peut-il vous convenir? Ordonnez.

Vous restez à la guerre, dites-vous: cela durera-t-il? Vous êtes un peu Français, là, là; ami, vous m'entendez, un peu leger. Quel dommage, avec tant d'esprit..... Enfin, vous m'envoyez des habits, des souliers, des fonds; je ne vous demande plus que la continuation de votre amitié.

L'empressement que j'ai mis à quitter votre vilain Paris, si aimable pourtant, m'a empêché de m'appercevoir qu'il manque un article essentiel à mon arrêté, celui qui commence ainsi: Toutes les fois que la clameur publique, ou que des dénonciations, etc. faites-le moi restituer; j'en ai absolument besoin. Relisez donc cet article, et voyez si bientôt j'aurai besoin de vos assignats, de vos bleds. Ah! je vais faire de belles instructions. Je vous en enverrai une copie, que vous ne lirez pas; qu'importe, j'aurai fait mon devoir.

Donnez-moi des nouvelles, je vous en prie: vous savez que je suis brouillé avec les quatre-vingt-neuf ou quatre-vingt-dix départemens; je n'ose écrire à personne, et suis inquiet de tout le monde. Ménagez votre santé et vos audiences; dormez beaucoup, et soyez heureux. Je vous embrasse.

Au Ministre de la Guerre.

15 Nivôse an 4.

QUEL diable, mon cher ministre, dirige vos journaux ? L'un annonce que le désarmement de la Vendée est faux ; l'autre, que nos armées sur le Rhin sont exterminées : faites donc quelque chose pour les pauvres patriotes que ces bruits déconcertent. Ils sont répandus par les ennemis de la patrie, afin d'empêcher les opérations du gouvernement : pourquoi ne pas les démentir hautement ?

Ordre.

JE m'empresse de vous faire part d'un arrêté, de l'exécution duquel le Directoire attend le salut de la république, et la fin de la guerre actuelle, qui déchire son sein.

Lorsque la patrie est en proie aux factions, que les finances de l'Etat sont obérées, que les magasins sont vides, que les troupes éprouvent les plus pressans besoins, sans doute il a fallu recourir à des moyens vigoureux : ceux que me présente l'arrêté, sont tels; mais ils sont salutaires, et il ne faut rien moins que votre zèle patriotique et vos talens, pour les mettre en pratique. Il est indispensable que j'entre dans quelques détails sur quelques-uns des articles de l'arrêté ; je vais le faire : vous pouvez croire d'ailleurs que je me ferai un devoir de vous donner tous les éclaircissemens qui vous paraîtraient nécessaires sur l'article Ier. En

ordonnant que toutes les grandes communes du pays insurgé soient mises en état de siége, le directoire a voulu comprimer la malveillance, à laquelle le défaut de police laisse un trop libre cours; il a voulu donner plus d'activité aux opérations, en laissant, aux chefs militaires, une plus grande étendue de pouvoir. La colonne mobile qui doit être attachée à chacune des communes en état de siége, doit être prélevée sur les inutiles cantonnemens établis dans les communes rurales. En voulant tout garder, nous avons failli tout perdre; et en maintenant ces cantonnemens, non-seulement nous perdrions le pays, mais encore nos troupes, qui y croupissent, y sont affamées, s'y laissent intimider ou corrompre : levez donc la majorité de ces cantonnemens ruraux, qui ne servent qu'aux particuliers; les communes des patriotes doivent se garder seules, ou au moins n'avoir que peu de troupes. Si vous conservez les cantonnemens qui se trouvent sur les grandes routes, les troupes ne doivent avoir d'autre objet que de protéger les communications, et la circulation des convois et voitures publiques. Après avoir envoyé, aux officiers généraux, les instructions qui sont nécessaires à chacun d'eux, pour agir dans ce sens de l'arrêté, afin qu'ils en maintiennent la plus stricte exécution, ils doivent même en connaître les dispositions. Vous devez faire part, aux administrations de département, de cet article, et des XI,

XV et XVI, qui paraissent également les concerner.

Je me réserve d'organiser pesonnellement le cordon ordonné par l'article II.

Sur les Articles III, VI, et V.

Le principe étant reconnu, il ne s'agit plus que d'en faire l'application. Elle est renfermée dans les art. IV et V. Vous aurez soin de procéder avec une telle activité, que, le 1er. pluviôse, vous puissiez compter sur vos propres ressources, et vous passer de celles des agens de toute espèce, agens, ou plutôt vampires, qui dévorent le fruit des travaux de toutes les classes de la société, vivant d'abus que tout homme de bien doit faire connaître. Pour ne pas les prolonger, vous devez faire arrèter les comptes de toutes les agences, par les ordonnateurs : sans cette mesure, la république serait exposée à payer ce que l'impôt aurait fait rentrer dans ses magasins.

Vous voudrez bien aussi prescrire à votre ordonnateur en chef d'envoyer au commissaire des guerres de chaque division, pour les communes de son arrondissement, les rôles de contribution qui ont été envoyés au premier, par le ministre des finances. Lorsque les rôles auront été envoyés à chaque division, pour les communes, le général qui la commande, commencera son opération en employant, s'il est nécessaire, les mesures prescrites par l'art. VII. D'abord, on enlèvera le produit des

récoltes de biens nationaux, dont les administrations civiles donneront l'état, et ensuite on fera enlever le produit en nature, payer l'emprunt forcé, et déposer les armes.

De l'harmonie à établir entre les diverses autorités civiles et militaires, dépend le succès de l'opération : elle échouerait nécessairement, si l'accord le plus parfait n'existait pas entre toutes les parties. Les administrateurs doivent d'ailleurs fournir les renseignemens sur l'emprunt forcé, et donner le tableau de la quote-part de chaque propriétaire. La plus grande rigueur doit être déployée; cependant les troupes de la république, et les officiers qui les commandent, ne doivent jamais se départir des sentimens qu'inspirent l'humanité, et la loyauté française.

Il sera nécessaire, pour la parfaite exécution de ces articles, que les généraux commandent vos divisions, ainsi que les commissaires des guerres se concertent avec les administrations de département : il faut le leur recommander fortement.

Par impôt en nature, on doit entendre toutes les denrées que consomment les troupes, et requérir dans la proportion suivante : moitié de la valeur imposée à chaque commune, doit être fournie en froment et seigle, un sixième en viande sur pied, un sixième en fourrage (foin, paille et avoine); le dernier sixième, enfin, en bois de chauffage.

Prescrivez également aux officiers-généraux, de

se

se faire donner, tous les cinq jours, par les commissaires des guerres, l'état des denrées enlevées, et par les payeurs celui des sommes versées dans leurs caisses. Ces états vous seront envoyés, à pareille époque; vous voudrez bien m'en faire passer le tableau général toutes les décades, afin que je puisse rendre compte de l'ensemble du travail, au ministre de la guerre et au directoire exécutif.

L'article VI demande une plus ample explication que celle qu'il développe. Certes, les intentions du directoire ne sont pas de nuire à l'agriculture ni aux travaux champêtres : il faut donc n'user du droit de préemption sur les voitures du pays, qu'avec ménagement, et de manière à ne pas forcer toujours les mêmes individus. Une fois le nombre de charettes nécessaires au service arrêté, il faut avoir soin de n'en plus demander, et de les faire relever exactement, à l'époque fixée. Mais, dira-t-on, les voitures sont démontées : en prenant les bœufs et en expliquant bien aux propriétaires les motifs de votre conduite, vous parviendrez à votre but. Les officiers-généraux ne sauraient trop se rapprocher de l'habitant des campagnes : c'est principalement par la persuasion et la douceur qu'ils se soumettront; cependant, il ne faut point de faiblesse.

Les articles VII et VIII n'ont besoin ce me semble d'aucun développement : on ne saurait trop publier le dernier.

L'article IX est formel; veuillez bien le mettre

à l'ordre, et en recommander l'exécution, pour laquelle les commandans de colonnes auront soin de nommer un conseil militaire, avant leur départ ; son rapporteur sera muni des loix relatives aux fonctions qu'il doit remplir.

Je joins à la présente un réglement relatif à l'article II ; vous voudrez bien le faire répandre dans les communes rurales, au fur et mesure qu'elles seront désarmées. La plus grande surveillance sera nécessaire, afin qu'il n'y ait pas d'abus, et que de nouveaux événemens ne puissent naître de notre imprévoyance.

En faisant remarquer l'article XII aux généraux qui servent sous vos ordres, vous devez leur prescrire d'être très-circonspects, afin qu'on nait jamais à leur reprocher un seul abus d'autorité. Ils doivent être fermes et vigilans, mais sans passion, mais en évitant de venger les querelles particulières.

L'article XV mérite toute votre attention vous trouverez une foule d'oisifs, et de jeunes sibarites qui ne manqueront pas de prétexte pour échapper à leur devoir ; vous ne sauriez trop sévir contre ces hommes, s'ils résistent. Malheur à celui qui voit d'un œil sec les dangers de la patrie ! il serait préférable que cet être la déchargeât d'un inutile fardeau.

Les articles relatifs aux jeunes gens de la réquisition des campagnes (car ceux des villes doivent partir sur-le-champ), et à la gendarmerie,

doivent recevoir leur exécution plus tard ; le moment n'est pas opportun : je dois rédiger une instruction particulière sur ces objets.

Cependant tous les hommes de réquisition, pris sans armes, soit à la suite des rassemblemens, soit en s'y rendant, seront envoyés à Alençon, d'où on les dirigera sur l'armée de Sambre et Meuse ; les jeunes gens, tirés des villes de la Bretagne et de la Normandie, suivront la même destination ; les autres seront envoyés à l'armée du Rhin : les habitans de la Vendée sont exempts de cette mesure. S'ils reprennent les armes, ils doivent être jugés militairement.

Le sort des officiers-généraux et particuliers a fixé l'attention du directoire ; il a été sensible aux maux qu'éprouvent les uns et les autres ; il compte infiniment sur leur dévouement, et il se propose de leur témoigner sa gratitude à la première occasion : le directoire pense que l'opération ordonnée par son arrêté, lui en fournira les moyens ; mais, en attendant, il m'a autorisé à faire jouir les officiers de quelques bénéfices locaux. A cet effet, veuillez bien mettre à l'ordre du 25 de ce mois, que les officiers-généraux, les chefs de ce corps, et les officiers de cavalerie, recevront, s'ils le veulent, des magasins de la république, une paire de bottes par an, et une paire de souliers tous les six mois, les officiers d'infanterie recevront une paire de souliers tous les deux mois, et en outre ceux-

ci sont autorisés à tirer des magasins de l'armée un habit complet s'ils n'ont pas reçu le drap que la loi leur accorde, le tout sans aucune rétribution.

Les conseils des administrations restent chargés de faire toutes les demandes, et demeurent responsables des abus. Les officiers-généraux pourront également, s'il en est besoin, prendre moitié en sus des rations prescrites à leur grade par la loi. Chacun de nous doit sentir que la crise où se trouve l'État, ne permet pas au gouvernement de remplir ses bonnes intentions: et qui, plus que les officiers doit les seconder? Celui qui donne son sang à la patrie, ne saurait-il faire d'autres sacrifices.

Le ministre de la guerre vous fera passer incessamment des fonds, numéraire et assignats, pour les dépenses secrètes et extraordinaires; vous les répartirez convenablement entre vous et les officiers-généraux commandant les divisions. Nous ne devons rien épargner pour nous procurer de bons espions; les prêtres sont toujours les meilleurs, en ce qu'ils sont instruits et discrets: ces messieurs aiment l'argent; il faut vous en attacher à tout prix. Il est tel individu, qu'un de ces hommes ferait prendre, dont la punition exemplaire avancerait de beaucoup la guerre que nous faisons.

Recommandez soigneusement de préférer toujours le numéraire; les administrations militaires trouveront toujours à faire des achats. En outre, il est tel fermier de biens nationaux, qui peut-être a déjà

vendu sa récolte, ou qui préfère donner des écus, au grain qu'il destine à ensemencer des terres ou à la subsistance de sa famille. Nous ne devons, en aucune sorte, forcer le contribuable à s'acquitter de telle ou telle manière, s'il le fait de bonne grâce. Un fermier peut souvent disposer d'un bœuf, faute de fourrage; un autre, d'un cheval; celui-ci, s'acquitte avec du foin, celui-là avec du bois: nous consommons tout. Ceci ne peut être applicable qu'à l'impôt en nature. L'emprunt forcé, au contraire, doit être acquitté en argent ou en assignats, et son produit est réservé à servir, soit comme ressource dernière, soit à pourvoir aux autres charges de la république. Une considération majeure doit aussi vous frapper : lorsque le pays a tellement souffert par les ravages de la guerre, ou par les enlèvemens forcés qu'on y a déjà faits, qu'il n'offre plus aucune ressource, vous ne pouvez exiger que les habitans donnent ce qui suffit à peine à leur existence. Je dois dire aussi que je ne connais guères que ceux des districts de Clisson, Machecoul, Montaigu et de la partie de celui de Nantes, qui est sur la rive gauche de la Loire, qui soient dans ce cas. Le reste de la Vendée même peut fournir son contingent en grains et bestiaux.

Portez sur-tout un regard sévère sur les percepteurs; faites connaître, ou plutôt faites disparaître les abus. Plus vous simplifierez les rouages de l'administration, plus il y aura de réformes écono-

nomiques, et moins les depenses seront fortes. Songez, ô mes chers collègues! que ce sont nos familles qui payent, et que ceux qui s'enrichissent en administrant, nous sont étrangers. Veuillez me faire connaître au plutôt les moyens à employer, pour diminuer les frais; je les présenterai au gouvernement qui, en applaudissant vos vues, s'empressera de faire le bien, qu'il suffit de lui faire connaître pour le voir opérer.

Je ne puis vous le dissimuler, notre attitude doit entièrement changer. La stagnation doit faire place à l'activité la plus soutenue; rien ne doit ni languir ni péricliter. Il faut qu'un génie sage, mais impulsif, mais révolutionnaire, vous anime; votre présence doit donner la vie à tout. Nos troupes, défaillantes de faim et d'ennui dans leurs cantonmens, doivent voler à la rencontre de l'ennemi; les ateliers de tous genres doivent être remplis d'ouvriers laborieux, dirigés par des hommes probes et éclairés. Toutes les dépenses doivent être acquittées sur-le-champ, et avec les fonds provenant des contributions. Les états de dépenses doivent être envoyés à l'ordonnateur en chef de chaque grande division, chargé de les faire passer au ministre de la guerre, dont l'empressement à ordonnancer les demandes de fonds, égalera toujours le zèle patriotique qui le dirige. Ces états, renvoyés par lui au payeur-général de chaque division, seront acquittés de suite. Au moyen de cet ordre simple,

la comptabilité sera claire : nous pourvoirons sans peine aux besoins des troupes ; et alors nous pourrons les faire mouvoir, sans éprouver les mille et une contrariétés qui naissent du manque d'habits, de souliers, de ferrage de chevaux, etc.

N'employez dans vos opérations, que les officiers-généraux sur le zèle, l'activité et la patriotisme desquels vous puissiez compter; ceux-là, seuls, doivent connaître vos secrets ; faites des autres des commandans temporaires, ou ce qu'il vous plaira. Il est malheureux qu'une réforme, exigée par l'état de nos finances, et réclamée par la raison, n'ait pas encore purgé nos armées d'une foule de parasites qui entravent leur marche. Il faut espérer que le temps fera ouvrir les yeux sur des hommes dont les moindres défauts sont de n'avoir aucune idée de morale et d'humanité, et qui, par leur conduite, font plus d'ennemis au gouvernement républicain, que nos troupes n'en sauraient détruire.

Le bien de l'armée a demandé qu'il soit établi des hôpitaux particuliers de convalescence et de galeux : il est bon que vous fassiez surveiller principalement ces établissemens; d'abord, sous le rapport des soins à donner aux malades ; et ensuite, pour empêcher les séjours qu'y font ordinairement les négligens et les lâches qu'on ne saurait trop poursuivre.

Il me reste à appeler votre attention sur la discipline des troupes ; vous ne sauriez la porter à un trop haut point ; il est urgent, sur-tout de réprimer

le pillage qui nous a fait tant d'ennemis dans ces contrées. L'arrêté du directoire nous en fournit les moyens ; j'aime à croire que je n'aurai à rendre à ce sujet que des comptes satisfaisans.

Faites en sorte que le 1er. pluviôse l'ensemble de votre opération soit en pleine activité. Les commencemens, je l'avoue, pourront en être un peu difficiles. Sans doute, la malveillance et l'amour-propre blessé de certaines personnes, entraveront momentanément la machine qui doit nous conduire au port ; mais lorsque, comme vous, on a des talens, et une bonne volonté à toute épreuve, on peut surmonter tous obstacles.

Au Ministre de la Guerre.

19 Nivôse an 4.

Mon dieu ! je crains bien d'avoir éte au-delà de mes pouvoirs. Votre amitié, et la confiance du directoire, me rassurent. Et puis, on juge les chouans sur l'intention ; sera-t-on moins indulgent à mon égard ?

Je crois vous dire en confidence que je crois réussir; cela m'est pronostiqué: n'allez pas rire. La première expédition, depuis mon arrivée à l'armée, a été très-heureuse. Les troupes du général Baillot ont complétement battu les chouans ; beaucoup ont été tués (suivant les rapports qui me sont faits). Enfin, j'espère, qu'à l'aide de vos conseils, je parviendrai à contenter les personnes dont l'estime m'est précieuse.

Oh ! lisez mes paperasses imprimées, et dites si j'ai envie de plaisanter. Je vous prie d'adoucir, auprès du directoire, ce qui pourrait être trouvé trop sévère. Je crois pourtant n'avoir pas outre-passé la mesure. Voilà, je crois, ma lettre d'une belle longueur. Je vous salue.

Au Général Vinot.

Même jour.

BIEN que l'instruction que je vous ai remise ne soit pas signée de moi, je vous prie de continuer à l'exécuter. Je me glorifierai toujours de vous l'avoir confiée. Mais voici qui est plus positif.

Charrette, et tous les émigrés qu'il peut avoir avec lui, sont libres de sortir de France. Je leur donnerai les passeports, et leur procurerai les moyens nécessaires. S'ils veulent aller en Angleterre, je les ferai déposer à Gersey; s'ils veulent passer en Suisse, je les ferai accompagner, jusqu'à la frontière, par des officiers qui seront chargés de passeports. Non-seulement Charrette et tous les émigrés, mais encore tous ceux qui voudront sortir de France, sont maîtres de le faire.

Aux Habitans des Départemens compris dans l'arrondissement de l'Armée, et aux Troupes qui la composent.

7 Ventôse an 2.

NE paraîtrait-il pas, aux progrès que font parmi vous les ennemis de l'état, que les mesures paternelles employées jusqu'à ce jour par le gouver-

nement, pour appaiser les troubles qui vous agitent, loin de les rapprocher de lui, n'ont fait que les enhardir à la sédition? Pardon, amnistie, pacification, rien n'a pu dessiller leurs yeux. Endurcis dans leur révolte, ils ont cru subjuguer, détruire la république entière, tantôt par des assassinats, tantôt par l'organisation de la famine, souvent par la dépréciation de nos diverses monnaies, quelquefois en couvrant leurs amis d'un voile patriotique, et toujours en calomniant ou persécutant les plus fermes appuis de la république.

Quel a été le résultat de tant d'intrigues, de tant de maux? l'épouvantable guerre civile, suivant eux; suivant moi, leur soumission prochaine et indispensable aux loix de la république. Qu'importe, après tout, que l'Angleterre, fatiguée de nourrir quelques conspirateurs obscurs et inutiles chefs de bandes d'assassins, les ait vomis sur notre territoire? Nos bayonnettes sauront les atteindre. Qu'importe aux vrais amis de la liberté qu'on les traite de terroristes? Ils vont se rallier pour venger la patrie. Le gant est jeté, avez-vous dit: vils royalistes, quel insensé le releverait? Qui doit accepter ce défi? Nous ne voulons que vous punir: vos chefs veulent dominer par la guerre et l'anarchie; nous voulons rétablir le règne des loix, et arracher à la tyrannie de ces êtres cruels, leurs nombreuses victimes. Ne l'êtes-vous pas vous-mêmes? Sans cesse au milieu des poignards, ne devez-vous

pas craindre d'en être frappés ? Et, en effet, pour qui et pour quoi portez-vous les armes ? Est-ce pour rétablir vos seigneurs, leurs droits feodaux, la dîme, les corvées personnelles, la gabelle, les impôts et billots, etc. etc. ?

Inconcevables travers de l'esprit humain ! hommes faibles ! vous protégez vos bourreaux, et vous vous armez contre ceux qui veulent vous rendre à vos droits naturels (1) !

Au moins ne disconviendrez-vous pas qu'il est juste de vous faire payer les frais que nécessitent vos inconséquences, ou plutôt votre rebellion. C'est donc vous qui demeurerez principalement chargés de pourvoir à l'entretien et à la solde de ces nombreuses légions que vous osez combattre. Vous serez déchargés de ce poids, lorsque vous le voudrez ; en guerroyant, la charge augmentera par l'envoi successif des troupes : en déposant les armes, en obéissant aux loix de la république, en acquittant les contributions que vous lui devez, nous retournerons aux nouvelles limites de l'empire, et vous jouirez de la paix comme le reste de vos concitoyens. Ennemis de la patrie, préférez-vous

---

(1) Nous comptons au nombre de ces droits, celui d'adorer dieu dans la langue et dans la posture qui convient à chacun. La république n'entend gêner aucun culte. En matières religieuses, l'éternel sait apprécier les intentions et distinguer les hommages.

absolument la tyrannie; allez ailleurs chercher des fers. Nous nous chargeons volontiers de vous procurer les moyens de passer sous la domination des maîtres que vous préférez : Anglais, Russe, Allemand, Turc, le choix nous est indifférent.

Et vous, généreux martyrs de votre brûlant amour pour la patrie, républicains ardens, réfugiés patriotes, accourez de toutes parts. Venez avec nous venger la cause générale, la liberté outragée ; venez guider nos pas dans les repaires de nos ennemis communs : qu'ils tremblent! de concert nous allons marcher à leur poursuite. Valeureux défenseurs de l'État, c'est principalement à vous qu'il appartient de faire respecter et chérir le régime républicain. N'oubliez jamais que, si vous devez détruire l'ennemi armé, vous devez aussi protéger l'innocent, accueillir le faible, et respecter la propriété de tous.

Sur les moyens qui viennent de m'être confiés, le gouvernement a pourvu à vos besoins de tous genres. J'ose donc attendre que dorénavant aucune plainte ne me parviendra ; que nulle espèce d'indiscipline et de pillage ne souillera la gloire de vos armes. Vous trouverez en moi un ami sûr, mais sévère ; ardent à vous servir dans l'occasion, mais aussi ardent à réprimer vos désordres qu'à poursuivre les voleurs, les émigrés, les assassins et les autres royalistes, quels que soient la livrée ou le masque dont ils se couvrent.

Au général Bonnaire.

23 Nivôse an 4.

Vous voudrez bien, citoyen général, prendre le commandement de la troisième division commandée par le général Merle : vous aurez pour adjudant-général le citoyen Becker.

Je vous remets l'extrait d'un arrêté du directoire, que vous voudrez bien mettre à exécution dans le délai le plus court, au moins en ce qui vous concerne. Je vous déclare que je regarde la pacification de l'armée dite du centre, comme illusoire, et semblable à celle de la Jaunais, puisqu'aucun des articles souscrits n'a encore reçu son exécution. Vous devez donc faire arrêter les chefs de cette prétendue armée, et agir avec la plus grande vigueur contre les communes qui, pour la plupart, n'ont rendu que des armes qui ne sont pas susceptibles d'être employées. Pour parvenir au désarmement complet, vous ferez usage des moyens que prescrit l'arrêté; mais cependant, en faisant toujours usage de la persuasion, et en déployant les sentimens de douceur et d'humanité qui caractérisent le vrai républicain. Bien entendu qu'ils ne peuvent être conciliés avec la faiblesse.

Au Ministre de la Guerre.

26 Nivôse an 4.

Depuis long-temps, citoyen ministre, je cherche à déjouer les intrigues des ennemis de la république; depuis long-temps je me suis apperçu que

des hommes couverts d'un masque patriotique, et qui remplissaient d'importantes fonctions, étaient les mêmes qui cherchaient à éterniser la guerre civile, dont leurs parens et leurs amis furent les fauteurs. Ces hommes, citoyen, sont connus; ils se sont opposés aux mesures salutaires, au désarmement, à l'enlèvement des grains et bestiaux. Aujourd'hui, sous de vains prétextes, ils s'opposent à l'arrêté du directoire. Cependant relisez les dernières lettres de Dujard, auxquelles vous avez répondu; vous y verrez que nos magasins sont dans le vide le plus effrayant au milieu de l'abondance; vous y verrez qu'on ne veut plus travailler que pour de l'argent sonnant, tandis que par la faim et la nudité ces ardens défenseurs de la constitution font détester les troupes de la république. Leurs amis violent le secret des lettres, laissent en repos les brigands, ou couchent des pacifications dont les articles sont mille fois violés à l'avance. Je puis braver les boulets, mais non l'intrigue; et lorsque je ne suis pas assez fort pour la faire cesser, je préfère me retirer. En conséquence, je vous prie de me nommer un successeur. J'attendrai l'acceptation de ma démission à Angers, où je conduis dix bataillons de douze que je tire de ce pays. Puissent le directoire et vous, être convaincus de mon sincère attachement à cette constitution que l'on réclame pour la déchirer bientôt!

Au Ministre de la Guerre.

27 Nivôse an 4.

RIEN ne peut égaler, mon cher Dubayet, le scandale avec lequel les administrateurs du département de la Vendée ont mis opposition à l'exécution de l'arrêté du directoire. Ces messieurs ont l'impudence d'assurer que leur département n'est pas insurgé ! Vous savez qu'en dire : en attendant les ordres du directoire, j'ai ordonné le maintien de l'arrêté. Je vous prie de me faire donner la permission de le faire imprimer.

Réfléchissez à la guerre des chouans : si l'on ne maintient les mesures rigoureuses, c'en est fait de la république et de ses amis. Toutes les administrations ne vont pas manquer de soutenir que les ouvrages avancés des villes qu'elles habitent ne sont pas attaqués ; elles sont au moins investies, j'espère.

Je ne vous dirai rien de l'état de la Bretagne ; vous en recevrez, sans doute, des lettres et des demandes : elles suffisent pour vous faire appercevoir la profondeur de l'abîme.

Au Général Dessein.

Même jour.

A propos de Travot, il a rossé Charrette avant-hier d'une rude manière ; il lui a tué vingt cavaliers, dont un chef ; il lui a enlevé deux femmes, dont l'une est sa maîtresse. Si ces deux grivoises vous sont amenées, veuillez bien les faire conduire au château de Saumur.

Il nous reste une mesure à employer pour prendre Charrette, c'est de former trois colonnes mobiles de cavalerie, fortes chacune de cinquante à soixante hommes : en les faisant marcher de nuit, elles pourraient terminer promptement la guerre. La troisième division a principalement beaucoup de cavalerie : je vous engage à ordonner cette mesure.

Au Directoire.

30 Nivôse an 3.

Je joins à celle-ci la copie d'une lettre que j'ai reçue hier de Stofflet. Les sentimens d'estime que ces messieurs me prodiguent, ne peuvent me toucher : ils ne sont pas réciproques. Après avoir recueilli tous les rapports, je suis convaincu que Bernier voudrait faire de Stofflet un prince, dont il serait le ministre. Il accueille les émigrés, les chefs fuyards de la Vendée, les déserteurs ; enfin, son pays est le réceptacle de tout ce qu'il y a d'impur dans les environs. Je compte bien aller le visiter, comme il me le demande ; mais je serai en compagnie nombreuse. Au reste, ces scélérats ont raison sur la prétendue pacification : vingt jours se sont passés en pourparlers ridicules. Les troupes ont, par ordre, resté mourant de faim, dans l'inactivité la plus complète, et nous étions sur le point d'être trompés encore. A mon arrivée dans le pays de Sapinaud, j'ai ordonné d'arrêter les pacificateurs, et de recommencer les hostilités contre ceux qui ne voulaient pas rendre les armes. C'est la soumission aux loix

de

de la république qui doit avoir lieu, et non pas un vain traité dont aucun article ne serait rempli par les ennemis.

La cause de la république est prête à triompher dans ces pays ; mais il faut pour qu'elle le fasse entièrement, que le directoire déploie la plus grande énergie, et maintienne son arrêté du 7 nivôse, dont il m'a confié l'exécution. Il s'y déterminera sans doute, lorsqu'il considérera que tous nos magasins sont vides, que le service de la viande manque tous les jours, que les troupes sont nues, que depuis quatre mois elles n'ont pas touché un sol en numéraire ; que, malgré leurs sentimens de valeur et de patriotisme, le défaut de subsistances les porte au pillage le plus horrible, ce qui augmente la malveillance déja par trop à l'ordre du jour.

Au Ministre de la Guerre.

4 Pluviôse an 4.

Je vous répète qu'il est inutile que vous me fassiez passer des fonds : les contributions et les amendes se paieront. Donnez des ordres aux payeurs, afin qu'on ne m'accuse pas sur ce point. J'espère que bientôt vous n'aurez à envoyer des fonds qu'aux armées chargées de terrasser celles des rois : au moins, ne vous ferai-je jamais de demandes.

Ordre. — 6 pluviôse.

Ce n'est point assez de lire et de transmettre des ordres ou des instructions ; ce n'est point assez d'y

ajouter par des proclamations ou des supplémens au moins inutiles, il faut en surveiller, en ordonner, en pratiquer soi-même l'exécution littérale, et punir exemplairement quiconque ne s'y conforme pas. Mille fois on a défendu le pillage; et c'est de cette multiciplité d'ordres, que semble être née l'insouciance. Aujourd'hui que par les mesures prises, l'officier et le soldat doivent avoir ce que la loi leur accorde, le général en chef déclare qu'il sévira lui-même rigoureusement contre les officiers, quel que soit leur grade, de l'arrondissement ou commandement duquel des plaintes de pillages lui parviendraient.

Afin d'éviter les contradictions qui, ordinairement, naissent du défaut d'ensemble, et qui préjudicient d'une manière si sensible au bien public, le général en chef défend que, qui que ce soit dans l'armée, fasse des proclamations, des réglemens, etc. Assez long-temps l'attention a été fatiguée par de viles flagorneries ou de plates rodomontades: nous ne devons maintenant qu'agir. Les intentions du gouvernement sont suffisamment manifestées; les nôtres doivent être d'obéir en militaires citoyens, et non comme des plaideurs ou des avocats.

Ordre. Proclamation. — 7 Pluviôse.

QUE signifient ces cris de mort, de rage et de vengeance? Encore des parjures! Le châtiment de leurs semblables n'a donc pu leur prouver que le ciel punissait les faussaires? au nom de quel roi

parle-t-on? à quel dieu appartiennent ces prêtres qui, rugissant comme des tigres, prêchent le carnage, le vol et l'assassinat? L'auteur de la nature réprouve leur conduite, que les esprits infernaux seuls peuvent approuver. Voulant cependant punir exemplairement une trahison aussi manifeste, et arracher à la plus odieuse tyrannie les habitans des campagnes, préserver leur récolte, et leur assurer un repos durable, nous avons ordonné ce qui suit :

ART. Ier.

Trente mille hommes passeront sur le pays dit d'Anjou et Haut-Poitou; ils y vivront jusqu'à ce qu'il soit entièrement soumis aux loix de la république, et désarmé.

II.

Quinze mille hommes seront commandés dans les autres armées, et se tiendront prêts à marcher au premier ordre.

III.

Voulant cependant concilier les intérêts des particuliers avec l'intérêt général, nous défendons de rien enlever aux paroisses qui se soumettront sur-le-champ, et à celles qui feront prendre des émigrés ou des chefs rebelles. Nous leur garantissons également protection et sûreté.

IV.

Nous ordonnons que les opinions religieuses soient respectées, que le pillage soit puni avec la dernière rigueur. Nous déclarons que les intentions du gouvernement sont, que l'agriculture soit protégée. En conséquence, aucun habitant des campagnes n'en sera arraché pour servir dans nos armées, assez nombreuses pour triompher des ennemis de la république.

V.

Nous maintenons notre réglement relatif au pays insurgé : toujours porté à bien augurer de nos semblables, nous osons croire que les propriétaires, et, en général, les bons habitans au secours desquels nous marchons, seront assez éclairés pour ne pas nous mettre dans le cas, par une opposition mal entendue, de sévir contre eux. Si cependant le contraire arrivait, nous ordonnons qu'ils soient traités en ennemis de la patrie. Nous invitons les patriotes à nous seconder de leur zèle et de leurs connaissances locales.

Au Ministre de la Guerre.

7 Pluviôse an 4.

L'ADJUDANT-GÉNÉRAL E. . . . sur lequel vous me demandez des renseignemens, est tout bonne-

ment un sabreur ; je compte l'employer à commander une petite colonne mobile, ou à commander à l'île d'Yeu. Je crois que, n'ayant qu'à se battre, il se tirera passablement d'affaire.

Au Directoire.

7 Pluviôse an 4.

DEMAIN était le jour marqué pour faire un mouvement général contre les chouans : je me disposais à partir pour le Calvados. On vient de m'annoncer que Stofflet, levant le masque, recommence la guerre. Il a hâté d'un mois la perte de son parti. Je vous prie de ne concevoir aucune inquiétude sur cet événement heureux pour la république à laquelle Stofflet veut faire le procès.

Au Chef de Brigade Spithal.

8 Pluviôse an 4.

J'ATTENDS de votre zèle et de votre activité la destruction du brigand Stofflet, et de la bande. S'ils sont rencontrés par les braves troupes que vous commandez, alors vous devez vous attacher à ses traces, et ne plus le quitter qu'à extinction. Dans le cas où il échapperait à votre poursuite, ou que vous ne le trouveriez pas dans ce pays, revenez me rejoindre le 10 ou le 11 à Chollet, en passant par Jallais et le May. Je vous préviens que j'envoie demain une colonne qui, de Chemillé, se portera sur la Pollevinière, passant par Jallais.

Pendant votre marche, vous ferez vivre la troupe sur le pays, avec l'ordre et l'économie desirables. Veuillez, mon cher Spithal, réprimer sévèrement toute espèce de pillage. Vous prendrez trente hussards du dixième régiment.

Au Ministre de la Guerre.

Même jour.

APRÈS une marche de douze heures, dans des chemins horribles, je suis arrivé ce soir à Chemillé, avec les 107e et 171e demi-brigades, et le bataillon du 62e régiment. Jamais les troupes n'ont montré une aussi grande constance. Notre marche, souvent interrompue par des débordemens, n'a point été inquiétée par l'ennemi. Le soldat qui a passé deux ou trois rivières, presqu'à la nage, est encore satisfait de venger la république.

Il paraît que les campagnes ne veulent pas se soulever. Afin de les maintenir dans ces dispositions, je fais promener des colonnes par le pays; sans doute qu'une d'elles rencontrera ce Stofflet.

Il paiera cher sa sottise. Je crois, mon cher ministre, que la guerre Stoffletienne durera quinze jours; alors, le tour des chouans. Permettez que je remette au général Hédouville, à vous donner les détails. Ah! comme il pleut, et comme nous sommes crottés!

Au Général Dessein.

10 Pluviôse an 4.

Nous touchons au moment décisif, mon cher Dessein : *la fin doit couronner l'œuvre.* Il nous faut Charrette et le reste des armes. Recommandez la plus grande activité. Mettez quelques bons officiers en campagne, et notamment Travot, pour qui j'ai conçu la plus grande estime; obligez-moi, mon cher ami, de la lui témoigner.

Je crois que Charrette rôde autour du lac du Grand Lieu, dans les forêts de Machecoul et de Prinée : dirigez de ces côtés vos partis de cavalerie. Recommandez à vos principaux officiers de bien traiter les prêtres et les femmes; ils en tireront des renseignemens précieux : ces deux espèces aiment à être flattées, aiment à inspirer de la confiance; et une fois qu'on a la leur, elles jasent beaucoup et font faire souvent des découvertes utiles.

La difficulté de la correspondance, jointe à l'amitié que je vous porte, me fait desirer votre rapprochement; je voudrais vous voir à Montaigu. Cette maudite fièvre ne vous quittera-t-elle pas ? Je vous dirais volontiers, comme Tissotin des Femmes Savantes, de Molière : *Noyez-la de vos propres mains.* Vous êtes en lieu et place. Portez-vous mieux, mon cher Dessein; la patrie a besoin de vous.

Je vous prie de dire quelque chose pour moi à Grigny.

Ecrivez-moi souvent. Adieu.

Au Directoire.

12 Pluviôse an 4.

Je reçois, à mon arrivée de Chollet, votre lettre du 6 pluviôse, et je m'empresse d'y répondre avec la franchise d'un ami de son pays, d'un homme qui ne veut, qui ne sait flatter ni tromper.

Si je n'étais affecté de l'impression qu'a faite sur le directoire la lettre des scélérats Bejary, Prangez et Ussaut, je le serais vivement de me voir soupçonné de vouloir, par la *terreur*, rallumer la guerre de la Vendée. O citoyens, que vos encouragemens viennent à propos! Les uns veulent nous fusiller, parce que les soldats que nous commandons pillent; les brigands nous dénoncent comme terroristes, d'autres brigands comme royalistes : quel avenir!.. Mais au fait : non citoyens, je n'ai pas déshonoré le gouvernement, par une trahison ; j'ai donné l'ordre d'arrêter Bejary, etc., parce qu'aucun des articles n'était exécuté. Amédée Bejary (le frère du signataire) qui devait être déporté, a trompé les trop crédules républicains à Nantes, à Rennes, à Paris; il voulait les tromper, à Fontenay, où résident ses complices; je l'en ai empêché, et je m'en applaudis. Sapineau et Fleuriot devaient aussi sortir de France; les armes devaient être remises à M. de Willot. Eh bien! lorsque cet officier écrivait que la paix était faite, où étaient Sapineau et Fleuriot? avec Stofflet. Quelles armes lui ont été remises? Douze cents sur cinq mille sept cents. Et la paix

était faite, et les conditions étaient remplies ! Peut-on ignorer que c'est moi-même qui les avais dictées, ces conditions? Qu'on consulte mes instructions au chef provisoire de l'armée.... Citoyens, au nom de dieu, faites surveiller ma conduite : je suis chaud ; mais rien ne me répugne comme l'injustice, et je déteste le parjure.

On vous dit que les mesures sévères feront reprendre les armes; et moi, je vous assure, que tant que les vendéens auront les moyens de faire la guerre à la république, ils la lui feront. A qui d'eux pourriez-vous avoir confiance? Stofflet ne vient-il pas de mettre vos têtes à prix ? N'a-t-il pas commandé d'égorger les troupes de la république?

Cependant il écrivait, le 3 pluviôse, il y a neuf jours, que sa *conduite était intacte*, *qu'elle devait être à l'abri du soupçon* ; et loin d'être trop rigoureux, sans le mémoire qu'il m'adressa pour être remis au directoire lors de mon séjour à Paris, j'étais presque dupe de la foi de ce vil brigand qui, depuis quatre mois, conspirait. Mais, citoyens, prêtez-moi un peu d'attention; permettez-moi de comparer la lettre de Bejary avec la déclaration de Charrette.

BEJARY.

26 nivôse an 4.

UNE guerre désastreuse et cruelle désolait nos contrées, et par contre-coup toute la France depuis trois ans entiers : le général Willot vint, au nom du gouvernement, nous apporter des paroles de paix.

CHARRETTE.

29 Pluviôse an 3.

Des attentats inouis contre notre liberté, l'intolérance la plus cruelle, le despotisme, les injustices, les vexations les plus odieuses que nous avons éprouvées, nous ont mis les armes à la main. . . . . Le représentant Ruelle, ami de l'humanité et des loix, est venu parmi nous apporter des paroles de paix.

Après avoir réfléchi sur ce parallèle, lu la lettre signée Scharlz, veuillez prendre connaissance de celle de l'adjudant-général Travot; et vous aurez la mesure, et vous saurez ce que vous devez attendre des vendéens et de leur pacification . . . . . . Quelle est donc la conduite que je dois tenir envers le pacificateur Savin? . . . . . Mais j'ouvre un recueil de pièces trouvées sur Geslin, et là, je vois qu'un passeport, donné par moi à Stofflet, a été indignement déposé entre les mains de ce scélérat qui s'en servit pour aller chercher sa punition; là, je trouve ces terribles paroles.... (page 17)

» Quels moyens pourrait-on donc employer avec succès? Ouvrir des négociations avec la république? les traîner en longueur, en multipliant les difficultés; tenir, pendant quelque temps, le peuple en haleine, et sur une défensive respectable; entretenir des liaisons au dedans et au dehors; préparer les batteries avec plus d'assurance et d'union; concerter un plan général pour l'époque la moins éloignée, et pousser ainsi *la dure saison* jusqu'au débarquement promis par son altesse. »

Et après avoir acquis aussi certainement les connaissances de la perfidie de nos ennemis, mon oreille s'ouvrirait encore à des propositions de paix! Moi, chargé de venger la république, je la trahirais par faiblesse! Ici sont placées ses destinées, là est le poste d'honneur; je les défendrai jusqu'à la mort. Je mettrai autant de chaleur à vous faire connaître la vérité. Vous m'entendez, vous serez, vous êtes touchés des cris des patriotes, et nos ennemis seront défaits. Mais, dans les lettres mêmes que vous me transmettez, celles des patriotes provoquent les mesures les plus sévères.

Ainsi que je vous l'ai marqué, l'insurrection de Stofflet ne peut qu'être avantageuse à la république. Les campagnes ne veulent pas se soulever; le pays est déja couvert de troupes, et le désarmement est certain. Je dois vous dire que je regarde l'incartade de ce mannequin, comme une ruse des émigrés qui ne voudraient pas que nous portassions de grandes forces contre les chouans: elle échouera comme toutes les autres, je vous en réponds.

Au Ministre de la Guerre.

12 Pluviôse an 4.

Croiriez-vous que trois, des quatre chevaux que vous m'avez donnés, ont été aveuglés dans mon écurie. Les brigands de royalistes, ne pouvant parvenir jusqu'à moi, ont payé un scélerat pour enfoncer des aiguilles dans les yeux de mes chevaux, pendant mon absence. Sans Hédouville, je les aurais

tous perdus. Quel pays ! quelle guerre, et quelle perspective j'ai devant les yeux ! Le poignard, le poison ; et, le dirai-je ! l'envie ne me prépare-t-elle pas quelque chose de plus ignoble ? O patrie ! . . . .

Au Général Bonnaire.

23 Pluviôse an 4.

Je sais, général, ce qui a été dit ou fait ; je connais votre manière de penser, elle est conforme à la mienne : comme moi, vous desirez sauver la patrie de l'affreuse anarchie prête à la dévorer encore. Général, l'homme de bien méprise les calomnies et leurs auteurs ; il atteint le but qu'il s'est proposé : sa récompense est dans son cœur et dans l'estime de ses concitoyens.

Au Ministre de la Guerre.

Même jour.

Si je ne pensais qu'il serait ridicule à moi de demander à me retirer, je renouvellerais la proposition que je vous ai déjà faite de me faire remplacer. Tracez-moi donc un plan de conduite. Que signifient ces clameurs de quelques députés propriétaires ? pourquoi crient-ils tant que les malheureux généraux, qui mangent leurs chemises à la guerre, veulent la perpétuer ? Pourquoi un ***, naguères adjudant-général sans talens, dénonce-t-il tous les jours un officier-général, qui ne le connaît que sous le rapport des déroutes qu'il a essuyées ? Pourquoi ces dénonciations de ménage-

ment pour Stofflet, alors que je l'ai contraint de lever le masque, et que je le suis à la piste, ainsi que son confrère ? Charrette. Où est le patriotisme de G*** qui veut aussi qu'on fusille les chefs militaires, parce qu'un réfugié lui a rapporté que des soldats lui avaient mangé ses moutons. Eh ! si ces messieurs ont tant d'esprit, qu'ils nourrissent les soldats, qu'ils paient et habillent les officiers, qu'ils viennent aux coups de fusils ? Semble-t-il pas que nous soyons des nègres à qui on peut impunément donner des coups de fouet ! Loin de là, mon cher Dubayet ; fort de ma conscience, j'userai de ma liberté, et ne me laisserai pas maltraiter de cette manière. Et moi aussi, j'aime la république ; j'aime aussi mes concitoyens quand je les connais honnêtes : et au bout de cela le directoire me croit trop sévère ! Comment donc tout concilier ! je ne veux pourtant pas passer ma vie à me justifier. Celle-ci est la dernière, les faits seuls repondront dorénavant aux injustices. Cependant, je compte infiniment sur la bonté et la confiance que me témoigne le directoire. Malgré les méchans et les ignorans, il sauvra la république. Votre amitié m'est précieuse, je vous prie de le croire. Lisez la lettre de Thierry. Je pars demain pour aller chercher, dans le Calvados et la Manche, de nouvelles dénonciations. Adieu, mon cher Dubayet ; défendez-moi bien, si vous voulez que j'y tienne. Je vous réponds des chouans et des Anglais, qui

menacent déjà, dit-on, de venir sur nos côtes. D'Halencourt et Henry viennent de bien battre les chouans. J'attends les détails pour vous les transmettre.

Au Général Gratien.

21 Pluviôse an 4.

Mon cher général, vous me donnez connaissance, par votre lettre du 16 du courant, que Charrette demande à passer à l'étranger, et vous me demandez la marche que vous avez à suivre. Voici ma réponse; elle est conforme aux intentions du gouvernement : si, en attendant, vous avez cessé de poursuivre cet ennemi de la république, vous avez eu tort.

A la réception de la présente, vous notifierez à Charrette qu'il ait à vous joindre, avec les personnes qui desirent le suivre; vous le conduirez, avec escorte, à Saint-Gilles, où le commandant du port fournira un bâtiment, qui transportera sur-le-champ à Jersey, Charrette, sa suite et ses officiers.

Le commandant du bâtiment prendra le pavillon de parlementaire, pour arriver à Jersey; il y déposera ses passagers, sans permettre à aucun homme de son équipagne de mettre pied à terre. La garnison du vaisseau sera composée d'autant de grenadiers qu'il y aura de passagers.

A l'égard des biens de Charrette, sa femme, ou tel homme qu'il nommera, les régira, et lui en fera

passer le revenu à Jersey, tous les trimestres. La république en fournira les moyens.

Si Charrette préfère aller en Suisse, l'adjudant-général Travot l'accompagnera jusqu'à Bâle, avec un détachement de cavalerie. Vous lui ferez délivrer une route par le commissaire des guerres le plus voisin; il ne pourra passer par Paris. Le général Grigny, chef de l'état-major de la division du Sud, remettra à l'adjudant-général Travot, une somme en numéraire, pour pourvoir aux dépenses extraordinaires.

Je vous recommande de faire observer, envers Charrette et sa suite, la conduite décente que doivent tenir en toutes circonstances les défenseurs de la république.

Toutes les dispositions devront être faites dans un délai de quarante-huit heures, passé lequel temps, vous voudrez bien, de concert avec nos braves camarades, vous remettre en marche, jusqu'à l'extinction totale des brigands et du brigandage.

Au Ministre de l'Intérieur.

13 Pluviôse an 4.

Des hommes, que l'infortune poursuit depuis trois ans, aigris par le malheur et égarés par des suggestions perfides, ont signé une pièce qui vous a été adressée le 26 nivôse, sous le titre de *Mémoire, en réponse à la lettre du ministre de l'intérieur, sur les renseignemens qu'il desire se procurer sur la guerre de la Vendée.*

Ne prétendant pas à plus de gloire que *les gouvernans* des signataires du mémoire, lesquels *n'ont rien fait encore*, j'aurais laissé à l'opinion publique et au sentiment qu'il inspire, à faire justice de cet écrit ridicule, si la plupart des assertions qu'il renferme ne tendaient à relever les espérances du parti royaliste, en le vengeant de ses pertes.

Aussi étranger à la pacification vendéenne qu'à l'histoire de Carquefou, dont le récit mensonger fera peut-être passer au fil de la bayonnette les malheureux habitans de cette commune, je laisse aux représentans du peuple qui y ont travaillé, à répondre : ils le feront sans peine. En reconnaissant que cette pacification était une erreur politique, je n'ai pu que louer les motifs humains qui inspirèrent alors le gouvernement, et une opinion que j'étais obligé de partager, les projets ultérieurs des révoltés l'annonçant assez par leur conduite.

Une étude suivie du détestable genre de guerre que nous faisons; la connaissance du cœur humain et de l'esprit qui anime les habitans des départemens de l'Ouest de la France; l'expérience, enfin, me portaient à croire, lors de mon arrivée dans la Vendée, que toute pacification était impraticable. Il n'était d'ailleurs plus question de pacifier : je n'entrepris donc pas de le faire, en commençant mes premiers mouvemens; mais bien de soumettre, de désarmer les habitans insurgés, en épargnant le sang, et de poursuivre, jusqu'à extinction, les chefs

chefs. Les instructions que j'avais reçues, et mon opinion sur la manière de faire cette guerre, me faisant un devoir d'agir promptement, j'entrai, le 8 vendémiaire, dans le pays insurgé, à la tête d'une *nombreuse* et *formidable* armée de quatorze mille hommes, divisée en quatre corps, sans pain et sans souliers, de l'aveu même des signataires du mémoire, et accompagné du représentant du peuple Cochon, qui attestera la pénurie où nous nous trouvions.

Si ceux qui, après la journée de Quiberon, se réjouissaient tant de me voir marcher contre la Vendée, ont cru trouver en moi un chef incendiaire, un dépopulateur, ils se sont trompés. Fidelle à la république, j'en ferai respecter les armes, j'en combattrai les ennemis à outrance, je les livrerai à la vengeance des loix; mais aussi, je ferai chérir le gouvernement républicain, par tous les moyens convenables.

Que dans l'espérance flatteuse que donne le succès, quelques-uns des généraux de l'armée de l'Ouest aient annoncé que la guerre touchait à sa fin, cela est possible; mais, quel est l'homme qui a jamais osé prononcer ces mots : *la guerre est finie?* Quel est celui qui a dit, le 6 frimaire, *toute* la Vendée sera désarmée? Nous n'occupions alors qu'un cinquième du pays. On m'accuse de l'avoir assuré au gouvernement : au moins, citoyen ministre, n'est-ce pas à vous à qui j'écris pour la première

fois ? ma correspondance avec le directoire ne le fait pas plus soupçonner. Eh ! à qui donc l'ai-je dit ? N'ai-je pas, jusqu'à ce jour, laissé l'armée entière sur la rive gauche de la Loire ? Si j'eusse cru que la guerre était finie, les deux tiers auraient déjà passé ce fleuve, pour se rendre en Normandie et en Bretagne. Mais, loin de là : telle est la position de ce pays malheureux, qu'il semble que les habitans soient destinés à s'égorger mutuellement, si les troupes de la république, étrangères aux querelles particulières, ne mettaient continuellement un frein à la rage qui possède la minorité des deux partis. La majorité veut être tranquille, et implore sans cesse notre appui contre la turbulence de l'autre.

Je déplore les assassinats qui se commettent journellement, et qu'aucune puissance humaine ne saurait empêcher. Voudrait-on, cependant, et est-il présumable, qu'après une guerre aussi cruelle, des hommes habitués au sang et au pillage y renoncent sur-le-champ ? Il existe dans la Vendée deux ou trois cents déserteurs, contrebandiers, forçats échappés aux galères, &c. . . . Ces monstres, couverts de crimes, peuvent-ils devenir vertueux ? Peut-on s'en emparer aussi facilement qu'on débite une calomnie ? N'eût-il pas été plus possible de le faire, si les signataires du mémoire, invités à marcher avec nous, invités à nous découvrir les repaires des vrais brigands, n'avaient préféré rester à Nantes ? Il est

de bons réfugiés, d'excellens patriotes ; ceux-ci, réunis à nos troupes, ont guidé nos pas ; ceux-ci, sensibles à la voix de l'honneur, se sont montrés. Ils ont reçu ce que la loi leur accorde ; et se dévouant tout entiers, ils ont donné quelques renseignemens précieux ; ils ont coopéré au désarmement, qu'on nie par ignorance de ce qui se passe, et pour se venger de la répression active du pillage. Les vrais patriotes, ceux qui servent la république pour elle, et non pas pour s'enrichir, trouveront en moi l'homme qui les secourera de tout son pouvoir. Je ferai en sorte de réduire les autres à l'impuissance de faire le mal. Ils crieront et feront crier après moi. Je sais braver les balles des ennemis, et conséquemment les clameurs de l'imposture.

Je paraîtrai, sans doute, un singulier pacificateur. Les frères Bejary, profitant de mon absence de l'armée, avaient séduit, par leurs promesses de soumission, un officier-général qui, venant de l'armée des Pyrénées orientales, ne se doutait pas qu'on pût le tromper. Après vingt-cinq jours, j'arrive. On me dit : La guerre est finie. Bien, dis-je, à quelles conditions ? Les voilà. — Sont-elles remplies ? — Pas toutes, mais on les remplira. La république allait être encore jouée ; les armes promises ne se rendaient pas. Sapineau, Fleuriot, Amédée-Bejary, qui devaient être déportés, étaient en fuite chez Stofflet. On voulait enfin faire une des pacifications partielles dont il est parlé dans le

plan de conjuration trouvé sur l'émigré Geslin. Outré de dépit et connaissant la perfidie des chefs vendéens, je fais arrêter sur-le-champ les hommes qui abusèrent de la crédulité de mon camarade, et j'ordonnai les mouvemens nécessaires pour suivre l'opération commencée avant mon départ. Quels chefs m'ont entouré! Plusieurs propriétaires m'ont fait donner des renseignemens que refusaient les réfugiés de Nantes, que je ne pouvais voir malgré mes invitations publiques. J'en profitai, et les fis rester chez eux, en leur accordant la sureté qu'ils avaient droit de demander. Veuillez, citoyen ministre, ordonner qu'on vous les désigne, et qu'on vous dise où et combien de fois je les ai vus, ces propriétaires; quels étaient leurs grades dans l'armée vendéenne, quels furent les effets funestes de la protection qui leur fut accordée, et enfin quels sont les patriotes que j'ai éloignés de moi, ou qui ont été rebutés, désarmés, avilis par mes camarades? Je pourrais demander aussi quels convois m'ont été pris; mais qui répondrait?

La guerre de la Vendée n'est pas finie, mais elle le sera, elle le sera sous peu; et pour cela on n'exterminera pas le reste infortuné de la population réduite au cinquième des habitans mâles. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut, il y aura long-temps des assassins: pour les découvrir, il faut une police sévère; il faudrait aussi que tous les réfugiés d'une commune, comme celle de Château-Thébaud, ne

se sauvassent pas devant sept brigands ; il faudrait que ces hommes, dont quelques-uns sont aussi faibles qu'intéressans par leurs longs malheurs, s'approchassent des généraux dont ils croient avoir à se plaindre ; ils y trouveraient secours et consolations.

Le désarmement n'est que simulé, disent les signataires du mémoire ; cependant, choisissant au hasard, je trouve dans la liste des communes qui ont rendu les armes ;

Saint-Marc-de-Contan pour... quatre-vingt-treize fusils ; le Poiré, pour. . . quatre-vingt-dix fusils ; Vieille-Vigne et Bonaint, pour quatre cents ; les Bronzils, pour cent trente-un.

Oh ! sans doute, ces communes n'ont pas pris part à l'insurrection ! Je le demande à ceux qui connaissent la Vendée.

Il est un raisonnement à faire : Charrette, Sapineau et Debruc avaient réuni, le 3 vendémiaire, devant le poste Saint-Cyr, et après une convocation extraordinaire, neuf mille hommes d'infanterie et six cents chevaux. Que diront nos véridiques censeurs, si je prouve que l'armée a versé six mille fusils de différentes espèces dans nos divers arsenaux ; que douze ou quinze cents ont été donnés à des hommes sortant des hôpitaux ou revenant de congé ? Nieront-ils que les cinq pièces de canon, quarante-deux barils de poudre, et quantité de voitures chargées de gargousses et autres munitions

que possédait Charrette, soient en notre pouvoir (1)? Nieront-ils que plusieurs habitans allaient au combat avec des piques? Que peut-il donc rester d'armes en état de servir? Moins, sans doute, que les réfugiés n'en ont en leurs mains. L'opération, d'ailleurs, n'est pas terminée. Quel est l'homme sensé qui trouvera possible que, sur-le-champ et dans une saison semblable, on désarme un peuple entier, aguerri par trois ans de combats sanglans, et désespéré par la perte de ses propriétés, par l'incendie, et les noyades de Naux et Sullivan, deux des signataires du mémoire? Au moins, si après avoir tant déclamé, les signataires indiquaient les moyens de terminer en un jour; mais non, ils se contentent de tout critiquer sans examen, et de ne connaître d'autre mode de terminer la guerre qu'en égorgeant jusqu'au dernier habitant. Eh! qu'ils aillent à Baulieu, aux Quatre-Chemins, à la Baffère, dans toutes les forêts qui couvrent leurs pays; ils y verront la terre couverte des ossemens de leurs concitoyens! Six cent mille Français ont péri dans la Vendée. Veut-on encore du sang? ou plutôt ne veut-on pas venger un parti que je poursuivrai sans cesse avec la vigueur, mais aussi avec la dignité d'un homme qui a l'honneur de commander à de bons et braves républicains?

(1) Depuis, une lettre du général Gratien m'annonce la prise de 64 barils de poudre, de 10 livres chaque; onze caissons de balles à fusils, et deux forges de campagne.

Pardonnez, citoyen ministre, à mon indignation. Mais, qui ne frémirait pas en voyant Naux, Sulivan et compagnie, accuser l'armée et les chefs de ménagement pour les ennemis de l'Etat ! Il a fallu marcher entre les rigueurs extrêmes et la mollesse. Les généraux, que les membres du comité révolutionnaire de Nantes dénoncent et calomnient, l'ont fait. Il y a plus : ils ont fait vivre pendant trois mois comme ils l'ont pu, dans un pays ravagé par trois ans de guerre, une armée dont les magasins étaient absolument dépourvus.

Quels résultats la conduite de cette armée, qui bivouaque depuis le commencement de l'hiver le plus pluvieux dont on ait connaissance, a-t-elle obtenus? Stofflet, monstre d'un autre genre, s'insurge. Eh bien ! les habitans qu'il regardait déjà comme ses vassaux, refusent d'obéir à ses ordres ; et, jusqu'à ce moment, nous n'avons à déplorer aucune perte. Il est d'autres résultats aussi avantageux ; vous les connaîtrez par mes derniers rapports au directoire : la prudence m'engage à ne les pas détailler dans cette lettre, destinée à être publiée. Il me suffit de vous répéter que la guerre touche réellement à sa fin : et peut-être alors serai-je contraint de répondre à une inculpation d'un genre contraire.

Mais, quelles raisons portent les meneurs des signataires à dénoncer des hommes qui ne les connaissent pas ? Les motifs seraient-ils le réglement qui prescrit à chaque habitant de la Vendée de ren-

trer dans l'ordre, quel que soit le parti qu'il ait suivi? Je ne puis l'expliquer. Puisse la lettre suivante donner le mot de l'énigme! On me pardonnera de ne pas exposer son auteur à payer de la tête l'estime qu'il inspire.

« Général, je crois de mon honneur, de mon at-
» chement à ma patrie, de vous prévenir de l'hor-
» rible complot qui se trame ici, tant contre vous,
» que contre les agens du gouvernement ».

Au Général D. . . . .

16 Pluviôse an 4.

O vous, qui réclamez cette constitution contre laquelle vos parens et vos amis sont armés; qui, prônant sans cesse l'humanité, voyez de sang-froid les milliers d'assassinats que commettent ceux que vous voudriez sauver en citant quelques articles de nos loix, sachez que, fils aînés de la révolution, nous *abhorrons* nous-mêmes le gouvernement *militaire*, proprement dit! Il est celui des esclaves, et, à ce titre, il ne peut convenir à des hommes qui ont acheté de leur sang la liberté française.

C'est précisément en vertu de cette constitution, et pour la préserver des atteintes que de féroces ennemis voudraient lui porter, que le directoire a mis en état de siège beaucoup de communes du pays insurgé. Il sait qu'ayant juré les premiers de la maintenir, nous en serons les dépositaires fidelles, et que, de concert avec les administrations civiles dont il nous a rapproché, et

sans lesquelles nous ne pouvons ni ne devons opérer, nous allons mettre un terme aux maux qui affligent la patrie.

Au Ministre de la Guerre.

30 Pluviôse an 4.

Vous verrez, par la lettre ci-jointe, que j'écris au général Lemoine, que je songe à la défense du département de la Manche. Croyez bien que les Anglais n'y viendront pas, si les forts de Cherbourg sont approvisionnés; et descendissent-ils, il serait très-heureux pour la république que Charrette soit le chef de l'expédition. Cet homme, ainsi que beaucoup d'autres, a fait trop de bruit dans le cours de la révolution, et il n'est pas mauvais pour l'exemple que les réputations usurpées tombent et punissent ceux qui en jouissent.

Le général Boucret, qui a si bien conservé Belle-Isle à la république pendant les grands événemens de la campagne passée, a été rappelé, je ne sais trop pourquoi; je ne serais pas fâché de le voir retourner à son poste, où semblent l'appeler la confiance et la reconnaissance nationales.

On abuse souvent des choses les plus simples et les plus sages. La nature de l'homme, du militaire sur-tout, a une tendance si évidente à dominer, qu'on ne saurait y apporter trop d'entraves. A peine les villes de ce pays furent-elles mises en état de siège, que quelques officiers ont prouvé pouvoir se dispenser des égards dus aux adminis-

trations civiles, et des conseils qu'ils en doivent prendre.

Je viens de faire à ce sujet un exemple nécessaire. Sans doute, je pense que la latitude accordée aux chefs de l'armée, était indispensable; mais je n'ai jamais voulu établir un gouvernement militaire, encore moins pour en être le chef. Eh grands dieux! que serait-ce qu'une république, dont une portion des habitans serait soumise à un seul homme! Que deviendrait la liberté! Il est cinquante administrations municipales ou départementales, dont la froideur et la malveillance sont très-funestes à la république; mais comme il en est de bonnes, et que d'ailleurs le principe est sacré, nous devons d'autant plus nous renfermer dans les limites de nos instructions, et éviter sur-tout qu'on s'apperçoive à regret de l'étendue de nos pouvoirs qui doivent peu durer.

Voilà, citoyen, ma profession de foi. Je mettrai de l'acharnement à poursuivre les ennemis de la république; mais aussi je protégerai la liberté, la tranquillité physique et morale des bons citoyens. Je me croirai toujours trop heureux, si j'obtiens, pour récompense de mes travaux, leur estime et leur confiance. Je vous salue.

Au cit. Carnot, Membre du Directoire exécutif.

Même jour.

Les lettres que je joins à la présente, vous feront connaître combien ma position est pénible.

Je vais obéir ; mais, citoyen, permettez-moi quelques réflexions.

La guerre que nous ferons exige une connaissance très-étendue des localités, des habitudes des ennemis, des ressources que nous offre le pays, et, enfin, du caractère de ses habitans. Autant que ses facultés le lui permettaient, le général Rey les possédait. Il a d'ailleurs une excellente qualité, il est patriote ; ce qui, à la vérité, n'est point un titre pour le garantir de l'intrigue.

Il faut tout dire, citoyen : il existe ici un système de désorganisation, un esprit d'intrigue, ou plutôt de vertige, qui, nécessairement, conduira aux plus grands maux. Tous les hommes qui se sont légalement dévoués à la défense de la patrie, seront sacrifiés. Réprime-t on l'aristocratie ? elle crie au terrorisme. Veut-on extirper le pillage qui fait plus d'ennemis à la république que ses armées n'en sauraient détruire ? mille gens sans aveu, sans propriétés, et qui prennent le titre de patriotes, crient à la sévérité, à l'injustice. Découvre-t-on leur turpitude ? on est royaliste. Des tissus d'injures, des calomnies s'ourdissent ; les bruits les plus ridicules sont colportés avec complaisance par les intéressés et les sots. Quel œil pourrait distinguer la vérité ? Le directoire m'honore d'une confiance sans bornes ; mais est-il dans la nature de résister sans cesse, de défendre toujours un accusé, lorsque, sur-tout, des hommes, importans

par les places qu'ils occupent, sont à la tête des dénonciateurs? Lemoine, buveur de sang à Vannes, est un contre-révolutionnaire à Rennes. Rey ne fait la cour à personne, pas même aux dames du bon ton : c'est un être immoral. Suis-je payé pour défendre cet homme avec autant de chaleur? il fut lié avec mes ennemis; mais il est honnête, mais il est patriote, et, n'en déplaise au ministre qui, n'ayant pas de sujets pour le remplacer, m'ordonne de le faire, il était, entre tous les officiers de l'armée, l'homme de la chose; et s'il en était autrement, me permettrait-on de lui confier une autre division? Non, citoyen, non, non, nous ne pourrons résister. Fasse le ciel que la chûte soit douce! je l'attends. Déjà ne serait-elle pas arrivée, sans les bontés du directoire, sans l'amitié que vous m'avez promise? Fontenay s'est levé en masse pour m'accuser. Dix scélérats, couverts de sang et de crimes, qui ne vivent, à Nantes, que de leurs rapines anciennes, m'ont accusé dans un sens contraire.

On a trouvé fort mauvais que je me servisse d'une femme pour faire épier, connaître les démarches des ennemis de la république. Un prêtre de je ne sais quelle secte, a reçu de moi quelques écus, pour avoir fait prendre les munitions de Charette; et voilà qu'un prêtre d'une secte différente, m'accuse de royalisme, peut-être même de fanatisme, quoique je rie à part moi des sottises hu-

maines, à l'égard des cultes. Oh! pourquoi suis-je revenu dans ce pays de douleurs? Tirez-m'en au plutôt, citoyen, je vous en conjure. Dans trois mois, m'avez-vous dit, vous irez ailleurs. L'époque est si prochaine, qu'en vérité on pourrait l'avancer de quelques jours. Je vous le répète de nouveau, tirez-moi d'ici, lorsque, sur-tout, j'aurai fait les dispositions générales.

Il est des choses qu'on ne peut écrire; mais prenez garde que c'est aux mesures du gouvernement qu'on en veut. Quelques personnes qui connaissent notre pénurie en tous genres, veulent l'augmenter, et, qui plus est, sauver des coupables, à l'aide même des loix. Puisse votre fermeté déjouer tous les complots, dont je vous instruirai toujours à temps!

Au Directoire.

3 Ventôse an 4.

Un homme que, par considération pour son honnête et malheureuse famille, j'ai soutenu pendant long-temps, vient de publier contre moi le dégoûtant libelle dont je vous envoie un exemplaire. Si tous les hommes étaient instruits, j'aurais honte de vous en entretenir. Cependant, après les inculpations dirigées contre moi, vous ne pouvez, ce me semble, me refuser de faire examiner ma conduite par un conseil militaire. Je vous le demande comme une grace spéciale. Il est bon, d'ailleurs, que la conduite de mon accusateur soit connue.

Je ne suis pas assez dégagé des préjugés militaires pour laisser impunie une telle offense. Je me serais vengé par l'usage de notre état, si je n'eusse craint de compromettre le caractère dont vous m'avez revêtu, et plus encore qu'on ait dit de moi : *il est plus aisé de détruire un accusateur qu'une accusation.* Je me crois obligé, en conscience, de vous déclarer que, si vous ne croyez pas devoir m'accorder le conseil militaire que je vous demande, mon épée me vengerait, et ma réputation n'en serait pas moins ternie. La faveur que je vous demande en sera une bien grande pour moi.

Ma position, d'ailleurs, est on ne peut plus difficile. Onze généraux en chef et cent vingt autres ont passé ici : quel est celui dont on a dit du bien ? Je suis chargé d'une mission beaucoup plus étendue que la leur ; j'ai donc besoin de confiance, et, pour l'obtenir de mes concitoyens, ma conduite doit leur être connue. Voyez tous les généraux partir les uns après les autres, malades ou dégoûtés par les calomnies. Ils quittent l'armée : ceux que vous y envoyez ne rejoignent pas. Le peu qui reste est excédé de fatigues. Noël vient encore récemment d'être tué : et si vous connaissiez au fond la conduite de deux ou trois autres, que je suis obligé de changer de poste tous les quinze jours !

Ne me croyez pas faible, citoyens, je poursuivrai ma carrière honorablement ; mais accordez-moi la justice que je réclame, et que je suis sûr d'obtenir de vous.

P. S. Un trait suffira pour vous faire juger la moralité de J......, cousin-germain de Charrette. Après seize années de mariage, et après avoir mangé la fortune de sa femme, il divorce avec cette malheureuse, et la laisse avec trois enfans, sans pain ni vêtemens.

Au citoyen Aubert-Dubayet.

Même jour.

Vous partez ; c'est fort bien, général : puissiez-vous être heureux toujours ! Souvenez-vous de ceux que vous avez engagés dans de mauvais pas, et qui préférant le tumulte guerrier à la tranquillité des cours, se sont dévoués sans réserve, croyant vous avoir pour appui. Allez, Dubayet, conter à la Validé Sultane, que vous avez préféré baiser la poussière de ses pieds à aider vos confrères dans leurs immenses travaux. Adieu, Dubayet : vous étiez fait pour servir plus utilement.

Les succès de la république vous étonneront, et vous regretterez de n'avoir pas écouté ceux qui aiment les ministres comme vous, sans les flatter.

Au Directoire.

Même jour.

Les brigands Sapineau et Stofflet sont réunis à la tête de deux ou trois cents hommes, et sur le territoire du dernier. On les presse vivement. Les habitans ne veulent absolument pas reprendre les armes. Au moyen de leurs dispositions, je dispose de douze mille hommes pour les côtes de Brest

et de Cherbourg. Les premiers bataillons ont déja passé la Loire, et s'acheminent sur le Calvados, l'Orne et la Sarthe.

Au Directoire exécutif.

5 Ventôse an 4.

J'AI reçu, avec la lettre que le directoire a bien voulu m'écrire le 27 pluviôse, copies de celles qui lui ont été adressées par le législateur G. . . . . et Amédée Bejary, Franger et Dussault. J'y réponds. Afin de faire connaître ce que doit penser le directoire de la bonne foi vendéenne, je pourrais lui mettre sous les yeux la lettre que vient de m'écrire Charrette, et dans laquelle il dit que tous les vaisseaux de la république ne suffiraient pas pour les transporter en Angleterre, ni nos armées pour escorter les royalistes qu'il commande. Mais, afin de lui envoyer quelque chose de plus utile, je joints à la présente les copies, 1°. de la correspondance de ce brigand avec le comte d'Artois et autres personnages importans à Véronne; 2°. des instructions du soi-disant *Monsieur* aux généraux des troupes royalistes; 3°. de deux lettres écrites de Paris, qui peuvent jeter des lumières sur les manœuvres des conspirateurs; 4°. et, enfin, de celle de l'adjudant-général Travot, qui a pris le tout dans le porte-manteau de Charrette et d'un commandant de bataillon qui a fait également une prise. J'ai joint, sur ces dernières marges, des notes que j'ai cru nécessaires à l'intelligence du tout.

La

La demande de Charrette n'avait d'autre but que de se reposer, faire ferrer ses chevaux, et ramasser autant de monde qu'il le pourrait. Il a réussi à rassembler à-peu-près cent soixante hommes, qui ont été dispersés en une matinée.

Le législateur G. . . . . , avec de l'esprit et des connoissances, peut avoir été trompé par ses correspondans. Il en eut été convaincu, s'il avait vu ce matin douze jeunes hommes de la paroisse de Chavagne, m'amener deux brigands, liés et garottés, qu'ils ont eux-mêmes arrêtés cette nuit ; s'il savait que ce sont les habitans de la Vendée qui nous instruisent de la marche des brigands et des endroits où ils cachent leurs armes. Le législateur G.. . . . est informé par des hommes qui, en voyant manger une douzaine de leurs moutons, s'écrient qu'on détruit les bestiaux nécessaires à l'agriculture. Eh ! bon dieu ! les champs en sont couverts, et l'agriculteur travaille du matin au soir. . . . Il est vrai que les clubistes de Nantes ne peuvent savoir tous ces détails qu'ils n'osent aller examiner de près. On se plaint des mesures sévères : les mêmes hommes ne disaient mot lorsque sous leurs yeux on brûlait, on noyait, on assassinait les enfans dans le sein de leurs mères. Oui, on poursuit les vrais brigands avec chaleur ; on le fera jusqu'à leur parfaite extinction, à moins qu'un ordre du directoire le défende. Ne vaut-il pas mieux perdre un mouton que ses terres? Ne vaudrait-il pas

mieux solliciter du ministre des secours en souliers, en argent, en grains, qui m'ont été promis, et dont je n'ai encore rien vu? Enfin, malgré les cris, nous n'en finirons pas moins la guerre. Douze mille hommes, nu-pieds à la vérité, n'en iront pas moins sur la rive droite de la Loire, non piller, ainsi qu'on se plaît à le dire, mais détruire les vingt-cinq mille royalistes de Puisaye, comme ils ont battu les douze mille hommes d'élite de Charrette et de Stofflet, qui n'ont jamais commandé un pareil nombre de paysans mal armés. Les Bretons, les Normands crieront à leur tour; mais les générations oublieront la perte des moutons de leurs pères, et béniront le sage gouvernement qui, réprimant les écarts et les abus, aura mis fin aux discordes civiles, et chanteront les chansons qui leur auront été transmises après la guerre par les défenseurs de la république, rentrés dans leurs foyers. Patience : la chevalerie française va éprouver sous peu, je l'espère, un tel échec, que nos petites maîtresses et les héros des sections pourront bien s'en évanouir.

Le malheureux de l'affaire est que nos généraux tombent tous malades. Je vous prie, citoyens, de nous en envoyer beaucoup, et d'une forte complexion, car peu peuvent résister aux fatigues qu'ils éprouvent. Nous manquons totalement de souliers, et quelquefois de pain. L'emprunt ne donne rien, et l'arrêté du directoire éprouve tant de contradic-

tions, que je le prie de vouloir bien déclarer à tous les ministres que son intention est de le maintenir. Sans lui nous resterons courts, et le directoire sera contraint de retirer les troupes des départemens de l'Ouest, où elles seront, je crois, très-nécessaires la campagne prochaine.

La Vendée est privée de magistrats. Il serait utile d'organiser les municipalités de canton, les juges de paix etc. Je vais aussi former quelques compagnies franches territoriales, de la classe des bons réfugiés. Je prendrai la liberté d'adresser au directoire des notes sur le reste.

Pensaient-ils donc, ces hommes tarés, que les trop confians républicains seraient éternellement leurs victimes ! Le temps de la duplicité est passé, le règne de la sévère justice lui succède ; et bientôt tous les ennemis de la république, reconnaissant l'impuissance de leurs efforts, se soumettront à ses loix. Après avoir été battus, écrasés, le 2 du courant, par l'adjudant-général Travot, les brigands, poursuivis sans cesse, ont cru que leur refuge le plus assuré était dans le sein de la république : peut-être même les ordres sanguinaires de leurs chefs les y conduisaient-ils. . . . . . Ils étaient au combat du 2, les frères Guérin, la Robrie et leurs cavaliers ; le 2, ils étaient armés contre la république, et le 5 ils sont venus implorer la clémence nationale.

Ils sont accueillis par le commandant de Vieille-

Vigne, qui, persuadé de leur bonne foi, me les amène. Moi-même, content de voir les Français se rallier au nom de la patrie, je leur donne la permission de rester sous la surveillance du commandant, auquel ils avaient promis de faire prendre Charrette. Quand plusieurs habitans des campagnes, de ceux-mêmes qui les ont suivis dans les combats, accourent et m'avertissent de n'être pas confiant, d'autres assurent qu'il se trame quelque chose du côté de Saint-Philibert. Ces notions, qui donnent lieu à mille réflexions, me rappellent la trahison de la pacification, les paroles de paix d'Amédée Bejary, la nouvelle perfidie de Charrette qui, après avoir demandé à sortir de France, a signé l'ordre dont je vous envoie l'original. . . . L'ordre est parti; l'adjudant-général Simon est chargé d'arrêter, à Vielle-Vigne (cantonnement très-fort) la Robrie, les frères Guérin et leurs cavaliers, avant qu'ils puissent faire mauvais usage de leur permission.

Comme ils ont été accueillis, je ne crois pas devoir les mettre en jugement; ils iront au château de Saumur. Cette punition est douce, et ils ne pourront s'en plaindre.

Si les raisons d'État doivent être entendues, c'est sur-tout dans cette circonstance. La Robrie et les Guerin ont perdu naguères leurs frères aînés, qu'ils ont cherché et qu'ils auraient vengé, au détriment de la république; à la paix générale, il est possible de les mettre en liberté, et d'ici à ce temps

leur détention nous permettra d'employer plus utilement huit ou dix mille hommes. Tous les cultivateurs réclament d'ailleurs qu'ils sortent du pays.

Au Directoire exécutif.

7 Ventôse an 4.

J'ai annoncé au directoire, par une lettre du 5 du courant, que mon opinion était qu'il fallait organiser promptement ce pays, qui se dégage des limons contre-révolutionnaires. J'avais donc devancé le vœu du gouvernement. Il me reste à lui envoyer des notions exactes. Je ne puis le faire qu'à mon arrivée à Angers, et éclairer des faits qu'il lui est essentiel de connaître.

Le citoyen G . . . . annonce dans le directoire 1°. que je me suis *brouillé* avec les administrateurs civils de son département ; 2°. que les généraux Dessein et Bonnaire ont refusé le commandement de la division du Sud ; 3°. que j'entrave les opérations de l'adjudant-général Travot, auquel j'ai confié le commandement le plus important de la division.

Je ne me suis brouillé avec personne ; ma tête est toujours froide : je n'ai jamais parlé ni écrit aux administrateurs du département de la Vendée : je les regarde comme chouans d'action et d'opinion.

Dessein, mon malheureux ami, est aux portes du tombeau depuis quarante jours. Bonnaire commande encore la division du Sud ; je l'aime, et, par suite de mon amitié, je viens de le mettre

aux arrêts pour sa ridicule capitulation du château de Saint-Mesmin. Je nie qu'on ait égorgé un seul de mes postes, et je déclare traître à la patrie quiconque a fait ce mensonge, fût-ce G. . . . . lui-même : qu'il prouve.

Ma lettre à Travot vous fera connaître si j'entrave les opérations de Travot que j'estime.

Je méprise les calomniateurs et leurs correspondans; ils devraient se taire sur le compte d'un homme qui pourrait prouver qu'ils sont les auteurs de l'insurrection vendéenne.

Cette réponse est la dernière aux vociférations de mes ennemis. Comptez, citoyens, sur mon zèle, et lorsque j'aurai livré aux mains de la justice, et Charrette et les autres amis de mes dénonciateurs, je me défendrai contre ces dénonciateurs, pour lesquels le mépris public est réservé. Le général Noël vient de terminer glorieusement sa carrière.

Au Général de Saintes.

27 Ventôse an 4.

Les positions les plus fâcheuses pour les hommes en place, sont celles qui les obligent de juger leurs semblables sans les connaître.

Des messieurs, qui ne sont plus dans nos armées, ont pu me tromper sur votre compte, sans m'empêcher de respecter vos services. J'ai tellement senti l'injustice de leurs rapports, que je vous ai offert, il y a deux mois, le commandement d'une division. Vous ne m'avez pas répondu, général.

Voulez-vous servir la patrie ? Venez, il reste encore des ennemis à combattre, des habitans à rendre heureux, des infortunés dont nous pouvons essuyer les larmes, par la bonne conduite à faire tenir aux troupes.

Allez prendre le commandement de la division des Sables, le brave Chaunette, général Meyer, y servira sous vos ordres ; il vous fera part des instructions du gouvernement qui trace vos devoirs. Vous désarmerez le pays par la persuasion, et vous aurez bien mérité de la patrie.

Venez, mon cher général, vous trouverez, même au sein de la paix, des lauriers à cueillir, et ceux-là sont précieux.

Au Général Bonnaire.

Même jour.

L'ASSURANCE qu'on m'avait donnée que vous aviez fait fusiller les hommes pris dans le château de Sain -Mesmin, après leur avoir promis leur grace, m'avait forcé de vous ordonner les arrêts. On m'assure aujourd'hui que le fait est faux : je me plais à le croire, puisqu'il ne pourrait arriver à un homme d'honneur, de trahir ainsi la foi donnée. Veuillez bien m'adresser un compte détaillé de cette affaire, à Angers, où je me rends, et vous rendre à Montaigu pour y continuer vos fonctions.

Je pense que vous ne trouverez pas mauvais une sévérité exigée par l'honneur, et que vous vous vengerez sur Charrette, qu'il nous reste à

prendre. Vous y parviendrez, en tenant toujours un tiers de vos troupes en mouvement et à sa poursuite.

Au citoyen Fairain.

10 Ventôse an 4.

J'AI toujours pensé, mon cher Fairin, qu'il fallait laisser aux autres à parler de soi, et qu'un homme en place devait raconter les faits sans vanter ses actions : j'ai suivi ce principe jusqu'à ce jour. Et comment voulez-vous que j'entretienne le public de vétilles, lorsque l'honnête Jourdan prend presqu'à tâche de lui cacher ses hauts-faits ?

Contentez-vous des détails que je vous envoie : je n'y veux joindre aucune réflexion ; vous en ferez ce qu'il vous plaira

Le 2 du courant, Bietry, que vous connaissez, ayant eu des renseignemens certains sur un rassemblement de chouans qui se faisait dans la forêt du Gâvre, district de Blain, il s'y porta avec un faible détachement de la garnison, mit l'ennemi en déroute, lui tua quelques hommes, entr'autres le fameux *Sol de Grissol*, chef principal de cette partie.

Le lendemain, Bietry sachant qu'un conseil de chef de chouans se tenait près de la même forêt, il y envoya une compagnie de grenadiers, qui tua onze chefs sur quatorze : dans le nombre des morts sont les frères Dumoutier, venus à grands frais d'Angleterre, pour régler les opérations chouanniques de la campagne prochaine.

Le même jour, deux chefs furent tués par le cantonnement de Sautron. Passez la Loire pour un moment, et vous verrez, le 2 du mois, le chef de brigade Lefranc, surprendre et tu r le premier divisionnaire de Charrette, nommé la Moelle, et blesser Caillau, qui sut se faire sabrer à la déroute, ou plutôt à la boucherie que fit le lendemain l'adjudant-général Travot, des 150 hommes qu'était parvenu à rassembler Charrette, qui s'en sauva à la tête de 40 hommes.

Telles furent les suites de cette déroute, que beaucoup d'habitans qui avaient gardé leurs armes, les rapportèrent; que d'autres m'amenèrent des brigands liés et garottés; et enfin que les chefs de division, *la Robrie* et *Guerin*, vinrent déposer leurs armes et celles d'une trentaine de cavaliers (on les tient en prison pour mesure de sureté) on prit le porte-manteau de Charrette, dans lequel était sa correspondance avec le comte d'Artois, plusieurs lettres de celui-ci, plans d'opérations, etc. J'ai envoyé copie de tout au directoire. Charrette a perdu cinquante chevaux.

Le même jour 3, après la déroute, le commandant du cantonnement de *Lege*, prit le chef de division *Dabbé*, depuis fusillé à Machecoul, avec le major de division; il prit aussi dix-sept chevaux sellés et bridés, et tua un cavalier.

Pendant ce temps, Sapineau ayant renoncé à son commandement, il passa entre les mains de Vasselot,

qui, à la tête de quatre cents hommes, vint se faire battre à Chantaunay et à Saint-Vincent.

Le 4, on a pris la division de Pouzanges, consistant en quarante-deux hommes, dans le château de Saint-Mesmin.

Crublier a pris et fait fusiller le doyen des divisionnaires de la Vendée, nommé *Ginochard*. Nicolas, autre divisionnaire, a été tué dans un château; et enfin Stofflet pris et fusillé.

Repassez aux chouans, vous les verrez en *déroute par-tout*; mais sur-tout dans les districts d'Ancenis, Ségré et Château-Gontier. A Meslai, soixante républicains résistent à un nombre décuple. A Vire, on en tue quarante, et on prend deux cents fusils. A Domfront, ils sont encore battus.

Mais, mon cher Fairin, ce que vous devez dire aux patriotes, c'est que les royalistes, furieux de ce qui se passe, fabriquent des dénonciations contre les généraux, et qu'ils les envoient, au directoire, revêtus d'une feinte patriotique; c'est que des administrateurs chouans, et qui sont dans le cas de la loi du 3 brumaire, trouvent très-mauvais qu'on étrille de la sorte leurs parens et leurs amis; c'est que des législateurs même, trouvent très-joli de servir les vengeances particulières, au lieu de faire de bonnes loix; c'est qu'enfin, moi, et quelques-uns des généraux sur lesquels on pouvait compter, dégoûtés, malades, allons rentrer dans nos foyers et céder la place à qui la voudra.

Vous pouvez ajouter que pour se venger d'une manière digne d'eux, les royalistes ont, pendant mon absence, fait crever les yeux à trois de mes chevaux.

Au Directoire.

10 Ventôse an 4.

Si j'avais à me justifier devant G. . . . , je lui dirais : Vous êtes trompé par des hommes que la passion aveugle ; venez ici, parcourons ensemble la Vendée, et quand vous connaîtrez mon caractère et mes opérations, vous ne me mettrez pas sur les rangs avec Rossignol et Ronsin, dont je ne connais d'ailleurs que les noms. Mais c'est au directoire de France à qui j'ai à parler : je n'entreprendrai donc pas de justifier ma conduite. Ma conduite ! elle est approuvée par la lettre écrite des Sables, le 20 pluviôse, et adressée à G. . . . . Il est dit formellement que toutes les armes des communes environnantes sont rendues, et que le pays sera tranquille si on y laisse les jeunes gens de la réquisition, et qu'on n'enlève rien des campagnes.

J'ai déclaré par écrit, j'ai publié par la voix de l'impression, qu'on ne prendrait aucun homme de réquisition dans l'arrondissement entier de ce qu'on appelle la Vendée : les jeunes gens de ce pays en sont si persuadés, qu'ils viennent me voir, me dénoncer des dépôts d'armes, des repaires de brigands, m'en amènent même liés et garottés. Que G. . . . . . . demande à son correspondant de Montaigu, si le fait est faux ; si douze jeunes gens, de l'âge

de vingt à vingt-cinq ans, ne m'ont pas amené deux brigands. Les mêmes hommes nous ont ramené notre convoi.

Depuis long-temps, j'ai défendu de rien prendre chez les malheureux habitans des campagnes; mais les circonstances nous y ont forcés quelquefois; enfin, tout récemment, je viens de le défendre encore.

Les exemples que j'ai fait des pillards, prouvent que je ne suis pas leur complice. Je suis pauvre, à la vérité, mais quand je ne serai plus officier-général, je pourrai retourner dans mon département: les bons citoyens m'y défendront contre les royalistes, les intrigans, les anarchistes et les écrivassiers. On y est persuadé que ce ne sera jamais le Lazare Hoche, que G. . . . déchire, qui demandera la continuation de la guerre.

Si vous pardonnez, pour la troisième fois, à Bejary, d'Ussault et Pranger; si vous pardonnez à Vasselot, à trente émigrés et à cent cinquante coquins qui nous font la guerre, dans le pays des correspondans de G. . . . , et par lesquels ils sont soutenus, vous n'aurez plus la guerre.... qu'au mois de juin, époque à laquelle on soutiendra que le gouvernement français (car républicain est trop dur pour ces messieurs) a manqué à ses engagemens, et qu'on est forcé de reprendre les armes..... pour soutenir son altesse *Monsieur*, qui se propose de se mettre à la tête de sa noble armée l'été prochain. D'ici-là, vos soldats mourront de faim dans leurs cantonnemens, seront séduits, achetés, et déserteront.

Ne vous souvient-il pas d'avoir été trompé par Stofflet? Charrette ne vient-il pas de tromper récemment? Les frères Bejary, dans leur *traité* avec le gouvernement français, ne vous ont-ils pas trompés? Ils vous avaient juré de déposer leurs armes, et ils vous font la guerre. Malheureux gouvernement! ne connaîtras-tu donc jamais tes vrais et fidelles amis? Ah! si vous ajoutez foi aux sensations douloureuses que j'éprouve, une fièvre dévorante, des douleurs qui me paralysent la moitié du corps, vous me trouverez trop heureux d'obtenir un rappel que je vous demande en grace. Je vous ai parlé, dans une de mes précédentes, qu'il était urgent d'organiser le pays vendéen; cette mesure devient indispensable. Je vous avais promis des notes; trouvez bon que j'y substitue un écrit que je reçois à l'instant, sans avoir jamais communiqué avec son auteur. Nos idées se sont on ne peut mieux rencontrées. Son nom est *Rhullin*; il demeure hôtel du Père de Famille, rue Cocq-Heron, N°. 423. Je suis persuadé que ce citoyen peut rendre de très-grands services, si sa moralité répond à son écrit.

Je joins, à la présente, l'état des troupes qui sortent de la Vendée. Le courrier porteur de la présente, vous remettra un paquet contenant plusieurs croix, entre autres, celles de Stofflet, ses brevets, sa ceinture, et une dragonne marquée C. C. et d'une aigle impériale, ce qui la ferait

Non, citoyens, les troupes ne perdent point courage, et les ennemis, loin de s'accroître, diminuent tous les jours. Je vous prie d'ajouter quelque foi à ce que j'avance, et de détourner vos regards du district de la Châtaigneraie, que G. . . . . apperçoit exclusivement.

Au Général Grigny.

11 Ventôse an 4.

En quelque part que soit Auguste, recommande-lui la plus grande activité : toi, veille à ce que les troupes soient sans cesse en mouvement ; ordonnes-en de petits, fais faire des détachemens dans les campagnes.

Tâchez donc de prendre Charette ; vous y parviendrez, en ne lui laissant aucun repos, en employant des ruses, en faisant déguiser quelques hussards et volontaires en paysans, et munis de cocardes blanches : entretiens-toi de ce stratagême avec Auguste.

Au Directoire.

Même jour.

Je remarque, dans l'analyse d'un mémoire qui m'a été envoyé par le directoire, ce passage, plus important qu'il ne paraît au premier coup-d'œil, ce qui m'engage à vous le remettre sous les yeux. « Il existe, quelque part, un gouvernement monarchique tout organisé. C'est lui qui » dirige tout. Chaque ville a son agent (les ex-» nobles) qui parcourent les villages, pour cor-

» rompre l'esprit public. Les royalistes forment des » clubs, dénoncent les patriotes, et trafiquent, » avec les chouans, les dépouilles des patriotes. » Ces messieurs s'intitulent *négocians*. Les auto- » rités sont ainsi composées. » Je ne sais pas bien si l'auteur a mûrement réfléchi, pour s'avancer ainsi, ou seulement s'il est bien instruit; mais, ce qui est certain, c'est que le manifeste du roi de Vé- ronne fait une grande sensation sur l'esprit de bien des gens. Il y a plus, je pense qu'avec la condition qu'elles ne serviraient pas la république, on a en- voyé des lettres de graces à quelques personnes qui avaient reçu des quenouilles en 1792.

Au Directoire.

12 Ventôse an 4.

Les ressources des émigrés sont nulles par rap- port aux puissances étrangères : si le directoire em- pêche les partisans qu'ils ont en France, de prendre le dessus, ils seront anéantis. Malheureusement le nombre de ces partisans est considérable. Il en est qui occupent les grandes places ; les armes n'y peuvent rien, parce qu'ils se saisissent toujours de la loi. L'Angleterre fournira, la campagne pro- chaine, quelques armes, de la poudre, du plomb, peu d'argent, et point de troupes. Il faut beaucoup d'adresse et de vigueur. Le directoire doit consi- dérer que souvent nous sommes entravés par des administrateurs qui ont leurs parens au corps légis-

latif, et auxquels ils font des contes à dormir debout, qui néanmoins sont toujours crus.

Au Ministre de la Guerre.

14 Ventôse an 4.

AVANT d'avoir reçu officiellement la proclamation du directoire aux habitans des départemens dans lesquels je commande, j'avais déjà fait réimprimer douze cents exemplaires du numéro de la Feuille d'Angers, dans laquelle elle se trouve insérée, avec les détails de quelques avantages remportés par les troupes de la république. Vous recevrez, citoyen ministre, cette feuille tous les deux jours; elle est dans le meilleur esprit. J'en joins ici un exemplaire. Les préjugés ne se détruisent pas avec le canon ou les bayonnettes. Les lumières de l'instruction, et le temps, sont les armes les plus sûres.

Il faut répandre des torrens de ces premières dans ces contrées. Je viens de faire également réimprimer la constitution, et je la fais distribuer, dans les campagnes, avec quelques avis de moi aux habitans.

Au citoyen Carnot, Membre du Directoire exécutif.

17 Ventôse an 4.

NOUS n'avons plus de chevaux, ni les uns ni les autres. J'en avais demandé six, on m'en a donné quatre, desquels les chouans ont éborgné trois; et, lorsque le général Hédouville en donne confidentiellement avis au ministre, celui-ci répond honnêtement

tement qu'il faut *traiter ces chevaux, pour ne pas les perdre*. Au moins devrait-il m'envoyer son maréchal. Les plaintes sont amères, citoyen; vous me les pardonnerez sans doute, lorsque je vous annoncerai que, faute de fonds, je ne puis équiper un cheval dont l'achat vient d'absorber mes dernières ressources. Si j'avais moins songé aux affaires de la république, les miennes seraient en meilleur état sans doute; et je ne puis ignorer que non-seulement des généraux, mais encore des adjudans et adjoints, ne sont pas dans la même position, graces à leur importunité! Comptez cependant que mon zèle n'est point réfroidi.

Au Directoire.

19 Ventôse an 4.

Je suis importun par mes avis; je ne puis pourtant m'empêcher d'en communiquer, lorsque je les crois utiles au bien public. Par-tout des compagnies de chouans s'organisent; et, ainsi que les fleurs et les feuilles, le directoire les verra paroître sur toute la surface de la France, au printemps. On pourrait empêcher la contagion, en désarmant toutes les communes rurales des pays convertis. J'entends par communes rurales toutes celles dont la population est au-dessus de quinze mille habitans. C'est en vain qu'on citerait le patriotisme; nous avons la cruelle expérience qu'il résiste peu aux poignards et à la misère. Le peuple, qui souffre, est toujours desireux d'un mieux quel-

conque ; il croit le trouver en changeant sans cesse ; et il est bon de prévenir les délits, on n'a point à les punir. Je prie le directoire de voir ceci comme une simple opinion émise sur des conjectures auxquelles se joignent cependant la certitude, la connaissance que j'ai des desseins des émigrés, rentrés en grand nombre par la Suisse, par Toulon, et par toutes nos côtes.

Au Directoire.

19 Ventôse an 4.

Je l'ai dit vingt fois au directoire : si l'on n'admet la tolérance religieuse, il faut renoncer à l'espoir de la paix dans ces contrées : le dernier habitant, acharné d'aller en paradis, se fera tuer, en défendant l'homme qu'il croit lui en avoir ouvert les portes. Qu'on oublie une fois les prêtres, et bientôt il n'y aura ni prêtres ni guerre ; qu'on les poursuive collectivement, et l'on aura la guerre et des prêtres pendant mille ans. Quand un prêtre commet un délit, si on le poursuit comme tel, on révolte l'habitant ; si on le punit comme homme, comme citoyen, personne ne dit mot. Je le demande hardiment, cette multitude d'hommes qui ne connaît que ses prêtres et ses bœufs, peut-elle adopter tout-à-coup les idées de morale et de philosophie ? D'ailleurs, faut-il fusiller les gens pour les éclairer ? Ces principes ne sont pas ceux du directoire : il comblera, par son silence, l'abîme qu'un zèle

mal-adroit voudrait creuser sous les pas de la république, encore chancelante.

Le pays vendéen réclame à grands cris une organisation civile. Le régime militaire ne lui convient plus. Il n'est pas assez fort non plus pour supporter le gouvernement constitutionnel; il lui en faut un mixte, dont les agens soient pris dans les deux classes de citoyens, les réfugiés, et ceux qui n'ont pas sorti du pays. L'idée d'un commissaire est à adopter; mais il faut qu'il connaisse le pays sans y être attaché par des intérêts quelconques. Vous venez de nommer à la présidence du département de Maine et Loire, un homme qui conviendrait parfaitement sous tous les rapports. Le citoyen Baucelin, de qui nous avons d'excellens mémoires sur les troubles civils, et qui joint les lumières à une fermeté, à un patriotisme rare, est l'homme qui m'a semblé le plus propre à rendre définitivement la Vendée à la république.

Au Directoire exécutif.

20 Ventôse an 4.

J'AI reçu, avec la plus vive sensibilité, les marques d'intérêt et de confiance que m'a témoignées le directoire par la lettre du 15 du courant. Je serais bien malheureux si, par des motifs quelconques, je perdais l'estime de ses membres. Je ferai tout pour la mériter.

Froissé par la calomnie, déchiré de voir l'armée à la veille de manquer de tout dans un pays si riche,

je me suis abandonné à la douleur la plus profonde. Le directoire le pardonnera à mon âge, à mon inexpérience. Mais, malheur aux ennemis du gouvernement républicain ! je vengerai sur eux les fautes que j'ai pu commettre. Faites exécuter votre arrêté du 7 nivôse pour la partie contentieuse, et bientôt nos magasins et nos caisses seront remplis. Alors, ne connaissant plus d'obstacles, les soldats de la patrie reprendront l'énergie qui leur convient, et je pourrai tenir la promesse que j'ai faite au directoire, de le débarrasser des chouans avant l'été. J'en veux voir absolument la fin.

Au Ministre de la Guerre.

20 Ventôse an 4.

Vous avez dû vous appercevoir, par les instructions imprimées du commissaire T. . . . qu'il est peu propre à la grande place qu'il occupe ; il tremble toujours et met fort peu d'intelligence dans ses opérations. Sans cesse les généraux se plaignent de l'apathie et du peu de connaissances du citoyen T. . . .

Comment est-il possible, citoyen ministre, que, dans une position aussi difficile que celle où nous nous trouvons, on conserve ce citoyen, alors que dix fois il a déclaré ne pas convenir à sa place ! J'ai d'abord cru que c'était modestie ; l'expérience m'a démontré qu'il disait vrai. Il serait bien à desirer qu'il y ait à sa place un homme capable de lever les difficultés au lieu de les accroître.

Au Rédacteur du Journal des Hommes libres.

25 Ventôse an 4.

Je lis dans le numéro 133 de votre journal, ces mots : *Le général Hoche vient de destituer deux agens de la réquisition, parce qu'ils avaient signé le mémoire des Nantais au ministre de l'intérieur, sur les affaires de la Vendée.*

Je réponds :

Les nommés Robin et Rivière - Maronne n'ont jamais été agens du gouvernement ; ils n'ont pas signé le mémoire des Nantais. J'ai renvoyé ces deux écrivains du bureau de l'armée, parce qu'ils lançaient des mandats d'arrêt contre des femmes, parce que leurs frais de bureau s'élevaient à cinquante mille livres par an, et parce qu'ils signaient des bons de trente-deux rations d'eau-de-vie pour quatre ordonnances.

Les citoyens Hédouville, Drouet et Hoche, aiment la république, et ne pillent pas ses trésors. Servez-la de votre plume comme ils l'ont fait, le font et le feront de leur épée. Salut, citoyen rédacteur.

Au Directoire.

4 Germinal an 4.

Et des hommes éhontés vont sans cesse vous demander des fonds, des fonds et toujours des fonds. Vous pourriez faire la campagne sans autres frais que la solde des troupes, si vous connaissiez les ressources de l'Etat, que beaucoup de gens ont intérêt

à vous cacher. Que de choses je pourrais vous dire à cet égard ! mais ce n'est pas ici le lieu. Je ne vous proposerai point de changement ; je redoute ce qui est arrivé : nous quittions Carybde pour tomber dans Sylla, et nous ne faisions que perdre. C'est par ces motifs que je ne vous ai pas parlé des administrateurs d'Indre et Loire, contre lesquels, sans doute, nombreuses plaintes vous sont parvenues : mais pourquoi changer sans cesse ? *Berardière* et *Chauvin* nous ont prouvé par leurs actions, leur conduite et la désertion des compagnies-franches qu'ils avaient formées, que leurs prédécesseurs valaient mieux qu'eux. S'il restait au directoire à faire quelques changemens, ce serait principalement dans ses bureaux où des agens infidelles y servent les ennemis de la république : j'en ai les preuves écrites.

Au Général Hédouville.

7 Germinal an 4.

QUELLE bonne nouvelle vous m'apprenez, mon cher général ! elle va relever les espérances des bons citoyens et altérer le parti royaliste. C'en est fait, cette réputation de moins assure la tranquillité de la république.

Vueillez bien, je vous prie, ordonner que les départemens de la Vendée et les parties de ceux de Maine et Loire inférieure qui forment la Vendée, soient rétablis sous les formes constitutionnelles et mis hors d'état de siège (Angers et Nantes excep-

tés). Vous m'obligerez infiniment en en faisant part au directoire et aux administrations centrales des départemens, et les invitant d'organiser le pays le plutôt possible.

Charrette est sans doute mort au moment où j'écris ; il est bon que l'Angleterre sache, par la voie de nos journaux, que les deux émigrés qu'elle envoya lui porter 40,000 liv. ont été assassinés par les ordres de ce scélérat. Je vous invite à envoyer sur ce un mot au rédacteur. Remerciez bien pour moi Travot, Grigny et Valentin.

A la Députation d'Ille et Vilaine.

Même jour.

Il y a huit mois je l'écrivais à l'un de vous : *Les scélérats se souillent de tous les crimes ; les loix sont impuissantes, et les généraux, qu'on accuse sans cesse, sans pouvoirs pour réprimer le pillage. J'en meurs de chagrin, etc.* J'ai continuellement tenu le même langage à toutes les autorites, et en voulant remédier au mal, on l'a légalisé. Oui, citoyens, on l'a légalisé.

Législateurs ! abandonnez les idées métaphysiques, et descendez dans le cœur humain. Quelle peine voulez-vous que le soldat prononce contre son camarade dont il a imité ou partagé le délit ? Ne vous y trompez pas : les loix militaires ne peuvent être basées sur les principes ordinaires de législation et d'une égalité qui doit nécessairement se perdre dans les rangs. Voyez quelques notes imprimées par moi

à ce sujet, ces idées y sont plus développées. Votre malheureux pays éprouve ce que je prédisais depuis long-temps. Une force armée indisciplinée doit anéantir, tôt ou tard, la liberté publique qu'elle devrait protéger. Eh! quel saint, quel génie, quel dieu, discipline raient des troupes dont les officiers sont jugés par les soldats? Quand les officiers puniront-ils des soldats dont ils tiennent, en attendant leur avancement, leur subsistance? Aujourd'hui, les officiers mangent à la gamelle. Pense-t-on qu'ils puissent condamner aux fers, ou à la mort, celui qui leur présente la cuisse du dindon qu'il vient de dérober? Que peuvent à cela les généraux? Faut-il qu'ils aillent aussi manger à la gamelle pour réprimer ces intolérables abus? Nos loix militaires n'ont rien de ce qui peut rétablir la discipline, et je regarde la continuation de la guerre comme un bonheur. Vous l'éprouveriez, ce que peut l'indiscipline, ô vous qui l'avez décrétée (je dis vous: vous savez qui; pour avoir eu une constitution de 93, nous n'en pouvons accuser les auteurs de celle de 95).

Il y a véritablement urgence; vous ne sauriez assez presser; vous ne devez absolument rien laisser à l'arbitraire du juge; vous ne pouvez choisir celui-ci dans la classe du prévenu. Vos rapporteurs, à trois mois de date, sont dangereux en ce qu'on les achette ou qu'on les intimide.

Les moyens que je crois employer, sont simplement le conseil de guerre, composé de sept membres

pris dans les grades immédiatement supérieurs, et dans des proportions indiquées ci-après; savoir, par exemple :

Pour juger un caporal,

Deux sergens-majors ou autres.

Un sous-lieutenant.

Un lieutenant.

Deux capitaines.

Un chef de bataillon, président-né.

Pour un sergent,

Un sergent-major.

Deux sous-lieutenans.

Un lieutenant.

Un capitaine.

Deux chefs de bataillon.

Un chef de brigade, président.

Le rapporteur doit toujours être un commissaire des guerres de la division, et, en cas d'absence, un officier d'état-major, nommé par l'officier-général-commandant.

Les officiers-généraux doivent être jugés par leurs supérieurs, ou par leurs pairs s'ils sont divisionnaires. Le prévenu doit choisir son défenseur. Ce conseil ne doit être autre chose qu'un jury spécial, c'est-à-dire, qu'il doit examiner si le prévenu a commis ou non le délit dont il est accusé. Si la majorité relative est pour l'affirmative, la peine portée par la loi doit être appliquée sans commuation ni arbitraire.

Je voudrais bien vous expliquer le pourquoi; mais je suis en course, et ne puis écrire longuement. Vous avez voulu connaître mon sentiment, je l'énonce franchement. Je sers et j'étudie mon métier depuis douze ans : j'ai un peu d'expérience. Puissent mes idées vous paraître claires et adoptables !

Au Général V. . . .

10 Germinal an 4.

Je n'ai pas été peu surpris, citoyen général, en voyant le contenu de la lettre que vous écrivîtes au chef de l'état-major, à Jugon, le 5 du courant. Les plus mauvaises phrases qu'on puisse faire, sont celles qui tendent à décourager les troupes de la république, qui, quoique vous en disiez, sont éloignées de se plaindre de son service. Je n'enverrai point votre lettre au directoire, et j'espère même que vous ne resterez point à votre quartier-général, bien que vous nous en menaciez. Autrement, citoyen général, je serais contraint de vous prier de l'établir ailleurs. Ce n'est point en ce moment difficile que ceux qui ont bien servi, comme vous, devraient être découragés : un peu de patience, et nous touchons au port; je me suis plaint aussi, et j'avoue que j'en suis honteux. Allons, général, encore un coup de collier, et nous n'aurons plus à nous plaindre.

Au Ministre de la Guerre.

13 Germinal an 4.

Le chef de la deuxième subdivision de la quatrième division de votre département, m'invite à lui procurer des renseignemens sur le contenu d'une lettre écrite d'Alençon, qu'il dit lui avoir été envoyée par le ministre de la police générale.

Les principaux articles de cette lettre sont ces paragraphes: Que font ici (à Alençon) les généraux? Rien. Ils y attendent des troupes, ils se divisent, *ils aiment et protègent les honnêtes gens*. Sont-ils républicains?

« Hoche, ce grand général est ici: avant-hier,
» revenant de la route de Rennes, a laissé venir
» sa voiture de Prez-en-Pail et son escorte, a pris
» un cheval et quatre hommes, seulement pour se
» rendre à Carrouge, pays insurgé, chez son ami
» Leveneur, sous lequel il a servi; il y a resté à
» souper, et il y a couché ».

Siècle d'ignorance et de barbarie! pourquoi t'ai-je connu? Depuis quand les généraux ne doivent-ils plus aimer et protéger les honnêtes gens? Sont-ils là pour leur faire la guerre? Et c'est à moi qu'on adresse un pareil argument!

Son auteur n'est-il pas un scélérat?....

Quant à ce qui m'est personnel, le fait est vrai. J'ai été avec quatre chasseurs voir l'homme qui a le plus contribué à mon éducation politique et militaire. Le pays qu'il habite n'est pas insurgé; et

Carrouge, où j'ai couché, est occupé par nos troupes. J'ai été voir mon ami, je l'ai embrassé, et de plus, j'ai empêché que des voleurs lui enlevassent les armes avec lesquelles il a servi si honorablement la république à Namur, à Maëstricht, à Nerwinden, etc. etc.

Lorsqu'on veut *défanatiser* un peuple, il faut lui faire oublier ses prêtres par de sages institutions, et non en les persécutant. Je ne suis d'aucune secte; je me contente de les mépriser toutes, excepté celle des intolérans, en matières religieuses. Je les regarde comme les plus grands appuis de la contre-révolution, et, comme tels, je les hais; et le gouvernement qui adopterait des principes contraires, pourrait se repentir de n'avoir pas suivi, sur cet objet, les conseils de ses meilleurs amis.

Au citoyen Laugier.

15 Germinal an 4.

JE n'ai pas besoin, mon cher Laugier, de te recommander de l'énergie dans tes opérations : ton zèle et ton amour pour le bien public me sont trop connus, pour que je ne sois pas intimement persuadé que tu atteindras au but que nous nous sommes proposé; toi, en te chargeant de la pénible et importante mission que tu as à remplir, et moi en te la confiant. Continue avec la même ardeur, mets-moi à même de faire tout le bien que je pourrai à ma pauvre patrie, et de la sauver des dangers auxquels je la vois continuellement exposée

par les manœuvres de l'ambition et de la malveillance.

Ordre. — 15 Germinal.

L'ARMÉE sera convaincue, par l'extrait de la lettre ci-dessus, que le général en chef s'occupait depuis long-temps de ses besoins, et que le gouvernement qui, chaque jour, redouble d'efforts pour améliorer le sort des défenseurs de la république, avait donné les ordres les plus impératifs pour faire verser dans les caisses des payeurs de l'armée, les fonds déposés par les contribuables dans celles des administrations centrales des départemens, où ils restaient inutiles.

Le sort des officiers de tous grades est aussi l'objet de la sollicitude paternelle du directoire; sous peu il changera en mieux. Le général en chef qui en est convaincu, compte trop sur le patriotisme et le zèle des braves officiers de l'armée, pour craindre le plus léger réfroidissement.

Oui, sans doute, l'État doit pourvoir aux besoins des troupes; mais quelle différence n'existe-t-il pas entre les mercenaires soldés par les rois, et les défenseurs d'une république! Les premiers désertent les drapeaux de la tyrannie, lorsqu'ils croient y trouver leur intérêt, et qu'on leur en laisse la faculté. Les autres, au milieu des privations de tous genres, soutenus seulement de ce brûlant amour de la liberté qui enfante des prodiges, portent la gloire

de leurs armes à l'extrémité la plus reculée des marais glacés de la Hollande, franchissent les bords inaccessibles de l'Ourte, dont le cours, témoin de tant d'exploits, va porter la terreur aux murs de Maëstricht, et va conclure la paix sous les murs de Pampelune étonnée. Serions-nous moins qu'eux, nous également républicains ? Retarderions-nous d'un seul instant les triomphes de la république ? Non, braves amis, vos actions journalières, vos victoires précédentes l'attestent à la patrie. Les chefs fameux de ses ennemis ne sont-ils pas tombés sous vos coups ? Ah ! quel présage heureux pour les bons citoyens qui vous contemplent, et applaudissent à vos efforts généreux! Redoublez-les ; et bientôt ces misérables que vous méprisez, ces héros de fossés, ces guerriers dont la valeur consiste à se tenir derrière des haies, et de qui les talens sont dans les jambes, seront anéantis.

Accourez, soutiens de mon pays, destructeurs de l'hydre vendéenne, accourez ; venez embrasser des frères dignes de vous, venez triompher avec eux. Qu'une charge générale soit battue de l'Orne au Finistère, de Nantes à Grandville. Que partout, ces ignobles satellites des Capets, soudoyés eux-mêmes par l'Angleterre qui leur prodigue la fausse monnaie, disparaissent du sol de la république, ou déposent leurs armes à vos pieds.

Au Directoire.

16 Germinal an 4.

J'AI reçu, le 13 de ce mois, la lettre flatteuse que le directoire a bien voulu m'écrire au sujet de la prise de Charrette. Elle est due au zèle soutenu et à l'activité des braves troupes qui me sont confiées.

Je me crois au poste d'honneur, je le conserverai. Je le jure au directoire : les ennemis de la république seront anéantis les uns après les autres ; et quelles que soient les difficultés, la paix et la république seront consolidées où vous voulez bien me maintenir.

Je ne puis me dissimuler l'immensité du travail : je connais également, et la masse d'opinions, et le chaos d'intrigues dirigées contre nous ; mais l'amour de la patrie, un dévouement sans bornes pour le salut de la république, et l'attachement voué à son gouvernement, nous feront surmonter tous les obstacles. Sur-tout (car j'y reviens toujours) que votre arrêté soit exécuté : n'en départez pas.

Je n'aime pas déclamer contre les administrations civiles ; cependant, je vous dois la vérité. Trois officiers municipaux de cette ville ont été membres du conseil des chouans : nous en avons de sémi-preuves ; un chef de chouans, qui nous sert, l'a déclaré au général Labarolière. On peut passer sur la faiblesse administrative, lorsqu'elle

est une sorte de correctif au pouvoir militaire, mais la malveillance ne peut être tolérée.

Au citoyen Privat.

Même jour.

MON cher Privat, sans doute tu m'en veux de mon éternel silence ; c'est à tort, mes affaires sont immenses ; je suis obligé de faire face aux Anglais, aux chouans, aux vendéens : juge-moi ; nous nous reverrons, prends patience, et ne me blâme pas. Je t'embrasse.

Ordre. — 18 Germinal.

Aux Officiers-généraux, et aux Commandans de grands Arrondissemens.

CE n'est pas sans une peine infinie que je me vois contraint de vous adresser des instructions qui auraient dû vous parvenir depuis deux mois, ou qui, si elles sont arrivées à leur destination, n'ont été suivies que dans peu d'endroits. Les fréquens déplacemens, et les difficultés de correspondre, sont seuls à accuser sans doute ; mais deux mois propices se sont écoulés, et les affaires de la république n'ont point été améliorées.

Beaucoup de chefs d'arrondissemens n'ayant pas reçu d'instructions, je leur adresse directement celle-ci, persuadé que les généraux auront toujours confié les postes importans à des officiers éclairés, fermes et vigilans, qu'ils doivent d'ailleurs surveiller sans cesse, afin de ne pas demeurer responsables des fautes de leurs subordonnés.

Je

Je ne saurais trop rappeler aux uns et aux autres, que le désarmement général est l'unique but que nous devons nous proposer. Les moyens indiqués dans l'arrêté du directoire, et les dispositions de l'instruction générale, suffisent pour y parvenir. Mais, que de précautions ne devons-nous pas prendre afin de ne pas errer ! Combien nous devons mettre de discernement pour bien distinguer le patriote de l'ennemi de la république, l'homme égaré d. coupable !

Si nous devons retirer les armes des mauvais cantons, nous devons en donner à ceux dont le patriotisme est bien reconnu, et qui sont susceptibles de se défendre par eux-mêmes, ou avec le secours de peu de troupes. Nous ne devons jamais perdre l'occasion de former des compagnies franches territoriales, lorsque l'esprit du pays est bon. Alors, il est utile de placer un petit cantonnement dans le chef-lieu, où les armes doivent toujours être déposées : car il est à remarquer, que si l'on armait les citoyens individuellement les chouans les assassineraient pour avoir les fusils dont ils seraient dépositaires. On pourra suivre, pour le mode de service à faire faire aux bons cantons, les dispositions de l'arrêté de l'administration municipale du canton de Saint Martin de Fontenay, dont je joins ici un exemplaire.

Les pères et proches parens des chouans, les riches propriétaires qui les servent d'une manière quelconque ; les hommes qui, par leurs anciens ti-

tres et de grandes propriétés, ont conservé beaucoup d'influence, et résident dans les campagnes insurgées tandis que leur fortune semble les appeler au sein des villes, sont naturellement les ôtages dont on doit se saisir pour la remise des armes. Mais les pauvres journaliers, mais le malheureux père de famille, celui qui gémit sous la tyrannie chouanne, celui qui invoque la protection nationale, doit en jouir, et malheur à quiconque le rendrait victime des circonstances dont il a le plus à se plaindre.

Nous ne sommes pas encore corrigés par l'expérience. A quoi servent les cantonnemens, les escortes? Ou l'endroit occupé par nos troupes est intéressant à garder, et alors peu de troupes suffisent pour le faire, ou il est indifférent aux opérations générales. Dans ce dernier cas, il faut lever le cantonnement. Cette escorte nombreuse qui se traîne lentement sur une grande route, mine les troupes, les écrase de fatigue, et ne sert nullement au retour de l'ordre. Si elle est forte, elle est respectée des ennemis qui la laissent passer, et s'en moquent : autrement, ils l'écrasent. Ce n'est pas sur les grandes routes qu'il faut chercher les chouans; c'est dans les châteaux et chez les fermiers des émigrés. Ce n'est pas à midi que se font les bonnes captures, c'est la nuit, par le mauvais temps, avec de faibles détachemens. Vingt fois, dans la Vendée, de petites patrouilles ont fait fuir ce brigand fameux dont le châtiment doit épouvanter les conspirateurs. Levez donc

les inutiles cantonnemens, ou réduisez-les à ce qu'ils devraient être. Faites-les bien retrancher. Formez de bonnes colonnes mobiles qui, de nuit et de jour, soient sur les talons des chefs des chouans. C'est eux qu'il faut poursuivre sans cesse, autrement vous en serez poursuivis; autrement, avec une poignée de scélérats, ils inquiéteront impunément un détachement entier. Ne perdez aucune occasion de vous procurer des renseignemens sur les repaires, les desseins et les magasins de nos ennemis. Remarquez que tel que vous avez négligé de consulter jusqu'à ce moment, par ses rapports avec les campagnes, son commerce, ses métayers, aurait pu vous donner, sinon par patriotisme, au moins par intérêt, par amour de la paix, d'utiles et précieux indices. N'avez-vous pas vu dans la Vendée plusieurs prêtres succomber sous les coups du féroce Charrette? Quels pouvaient donc en être les motifs? Ne le devinez-vous pas? Songez bien, en même temps, que la confiance ne se commande pas; elle s'acquiert par les bons procédés, que vous devez cependant distinguer de la faiblesse et d'une condescendance mal entendue.

Mais c'est sur-tout dans le sein des administrations que vous devez aller chercher les renseignemens dont vous avez besoin. C'est là que vous devez vous identifier au pays que vous avez à conserver ou à défendre. Vous devez tout entendre, tout consulter, non pour diriger vos opérations, mais pour

les diriger plus certainement. Rappelez-vous qu'un soldat avait pénétré les desseins d'un de nos plus fameux généraux, et que Villars éclairé sur la position de nos ennemis par un notaire de village, sauva la France *à Denain*. Notre devoir, d'ailleurs, nous prescrit de conférer souvent avec les administrations civiles; et notre mission a pour objet principal d'attacher les individus au gouvernement, ce qui ne pourrait arriver, si les agens se conduisaient mal.

C'est particulièrement dans cette guerre que la bayonnette ne doit être regardée que comme un moyen secondaire. Les marches (celles de nuit sont les meilleures) et la bonne conduite des troupes, sont les armes les plus dangereuses que nous puissions employer contre le royalisme; rien n'y résiste. Que sera-ce, si vous ajoutez un peu de politique, si vous mettez dans vos démarches ce liant si nécessaire. Le Français a besoin d'aimer, il est naturellement sensible et confiant; un mot lui fait oublier et les maux et les injures. Les campagnards, que le régime révolutionnaire a éloignés de nos villes, y accourront au moment même où ils croiront y trouver la sureté, la liberté et les bons traitemens que nous devons prodiguer sans cesse. Eh! dussent vos travaux n'être pas couronnés du succès, faites plutôt dix ingrats que cent mécontens.

Cependant, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, *point de faiblesse*; suivez vos instructions: que

le coupable n'échappe jamais à la justice des loix; que le féroce émigré, que le déserteur parjure et insensible au repentir, que le brigand de profession, et cette *prêtraille* fanatique et rebelle aux loix de la république, contre laquelle elle déclame journellément, disparaissent de son sol.

Les mesures recommandées, et les troupes à votre disposition, vous donnent de grandes facilités : employez-les convenablement : vos subordonnés n'éprouveront aucuns besoins. La plus sévère discipline pourra être maintenue, et dans deux mois nous pourrons aller chercher plus de gloire en combattant d'autres ennemis. Vous ne pouvez douter que je ferai connaître au directoire les actions éclatantes dont vous vous serez couverts, et que, dispensateur des récompenses nationales, il vous les prodiguera.

Ordre. — 19 Germinal.

HABITANS des campagnes, écoutez :

Je viens encore à vous; ma voix ne pourra-elle se faire entendre? Demeurerez-vous sans cesse spectateurs stupides et neutres des maux qui vous désolent, et votre réveil ne sera-t-il occasionné que par l'éclat de la foudre? C'est en vain qu'une minorité criminelle voudrait lutter plus long-temps contre la république; c'est en vain que vous voudrez garder des armes, dont vous reconnaissez l'impuissance : il faut les déposer, ou vous allez attirer sur vos têtes la vengeance nationale.

Il était aguerri, ce peuple redoutable qui vous donna l'exemple de la révolte ; ses exploits étaient sans nombre; ses chefs, fameux dans l'Europe entière, semblaient n'avoir qu'à ordonner la victoire: leurs armes trempées mille fois dans le sang par la rage et le fanatisme, devaient relever le trône ! Quelle a été l'issue de ces projets insensés, criminels? la mort, le désarmement, et, en dernière analyse, la soumission. La république organisée a jeté un regard sur cette partie de son territoire. Le gouvernement a dit un mot : quatre mois d'hiver ont suffi pour terminer la guerre. O habitans de ces contrées malheureuses ! vous croyez-vous plus braves que ces vendéens, dont le passage de la Loire seul aurait fait trembler tous autres qu'eux ? Quels sont vos chefs ? possèdent-ils les talens de Delbecq, l'aménité de Bonchamp, le courage de Stofflet, l'activité, les ruses et les connaissances locales de Charrette ? Vous n'êtes pas à moitié armés, vous ne devez vos munitions qu'à des trahisons, à des connivences qui ne vont plus exister, vos agens étant ou arrêtés ou poursuivis. Eh bien ! en admettant toutes les suppositions que je viens de faire, en admettant que vous ayez des armes et des munitions, que vos chefs ne soient pas d'ignorans flibustiers, en admettant que votre valeur égale celle des vendéens, pourquoi ne seriez-vous pas vaincus et désarmés comme eux? Prenez-y garde, les légions approchent, hâtez l'instant du repentir :

pourrai-je jamais arrêter l'impétuosité des troupes, lorsqu'elles seront lancées ? les armes que vous portez n'enflammeront-elles pas le courage de chaque soldat. Ah ! épargnez votre sang ; déposez-les ces armes funestes ; venez à nous : vivons ensemble sous les mêmes loix. . . . Songez que ces loix sont sacrées, et que nous, républicains, avons juré de les faire respecter. Oui, nous l'avons juré, et notre existence est consacrée à les maintenir. C'est à vous à fixer notre opinion et à déterminer notre conduite. La soumission aux loix de la république, et le désarmement, vous donneront le repos et le bonheur. Les suites de la guerre sont affreuses : puis-je vous les détailler ? la mort, la famine, la dévastation des propriétés, la misère générale. Fasse le ciel que ces fléaux soient éloignés des lieux que vous habitez !

Propriétaires, qui, par votre influence sur les campagnes, pouvez hâter le retour à l'ordre, songez que vous serez les premières victimes de la guerre terrible prête à s'allumer ici. Quelle que soit d'ailleurs votre opinion politique, vous devez, ne fut-ce que par intérêt personnel, contribuer à arrêter le mal dans sa source. Vous le pouvez, soit en donnant aux commandans militaires les renseignemens nécessaires, soit en conseillant vos fermiers et les personnes qu'un fol entêtement retient dans un parti, que la force anéantira, si la raison ne peut y parvenir. Sans doute, notre intention est

de réprimer le pillage, et nous emploirons pour y parvenir les moyens que nous donnent les loix: mais ce fléau est une suite inévitable de la guerre; et puisque vous le pouvez, prevenez-le donc.

Et vous, jeunes citoyens, que la nature destinait à être heureux par la simplicité, dont l'agriculture devait être la seule occupation, pourquoi vous êtes-vous armés contre nous? Sommes-nous vos ennemis, nous qui n'aspirons qu'à la paix! Retournez à vos travaux champêtres, fuyez les combats où vous guident l'inexpérience et le fanatisme; abandonnez les chefs cruels qui fondent leur ambition sur vos malheurs, leur fortune sur les débris de la vôtre, et leur élévation sur la ruine de vos familles et votre esclavage: brisez ces liens honteux dans lesquels vous gémissez. Pourquoi obeiriez-vous plus longtemps à des hommes qui déjà vous traitent en maîtres? Livrez-les à la justice, s'ils ne veulent cesser leur brigandage. N'assassinez plus, cessez de verser le sang français par leurs ordres, et abandonnez-les, si vous ne pouvez les ramener avec vous. Voyez vos frères de la Vendée, ils sont maintenant tranquilles dans leurs foyers. Après des combats sans nombre, ils n'ont pas rougi de déposer leurs armes: ils s'en louent, puisque les loix contre lesquelles ils étaient armés, leur assurent paix, protection, et liberté du culte. Voilà vos modèles; vous les avez suivis dans leurs erreurs, imitez leur repentir.

Au Commissaire-ordonnateur Villers.

19 Germinal an 4.

On vient de me rendre compte, citoyen, qu'un de mes aides-de-camp a fait un des jours précedens un bon de cinquante livres de viande, *pour mon compte*. Je vous prie de m'en faire délivrer une copie certifiée, afin que je puisse sévir contre le coupable.

Veuillez bien, citoyen, donner tels ordres, qu'à l'avenir aucun abus semblable n'ait lieu, ou, au moins, que si les bons sont faits, les livraisons ne le soient pas. Je veux ce que la loi et le gouvernement m'accordent ; rien, absolument rien au-delà. Afin que personne ne puisse se prévaloir d'un aussi dangereux exemple, je dois vous avertir que je serai le premier à regarder comme un ennemi de l'État, quiconque aurait dorénavant à mon égard de pareilles complaisances.

Au citoyen Vial.

21 Germinal an 4.

Les quatre exemplaires de votre lettre me parviennent en ce moment ; j'ai beaucoup trop d'occupations pour y répondre, je le ferai dans un autre moment : je me borne à vous inviter à relire ma lettre au ministre de l'intérieur : vous y verrez que j'y ai reconnu solennellement qu'ils étaient de *bons patriotes*, *d'excellens réfugiés*. Pourquoi voulez-vous que sur soixante mille citoyens réfugiés, quinze ou vingt individus qui prennent ce nom, lesquels

ont été de la compagnie Marat (ce que vous ne pouvez nier) n'aient pas provoqué les mesures dont nous nous plaignons l'un et l'autre ?

Pensez-vous que les *ossemens* que j'ai annoncé être à Bussière, aux Quatre-Chemins etc., appartiennent seulement aux vendéens. Vous vous êtes trompé : j'ai dit que six cent mille Français étaient morts pendant le cours de la guerre civile, et qu'il fallait en finir *et on en finira à la gloire des patriotes*, parmi lesquels je fais nombre depuis long-temps (1) ce qui vous sera démontré un jour.

Ma réplique, si je la fais, ne sera pas imprimée : vous voyez que je bannis l'amour-propre. Je me suis apperçu que les querelles de ce genre divertissaient les ennemis de la république, et c'est à quoi je ne saurais consentir. Ceci ne vous engage à rien ; adressez-moi seulement ce que vous ferez sur cette guerre : croyez que je le recevrai avec reconnaissance. Je vous assure que je suis l'homme du monde qui jette le moins le voile sur les opérations : en tout cependant que le secret soit gardé. Adieu, citoyen, je me réserve une plus longue explication, pourvu que je croie qu'elle puisse tourner à l'avantage de la république.

---

(1) Ainsi que d'autres, un de vos imprimeurs fut injuste à mon égard; c'était alors dans un autre sens. BONE DEUS!

Au Directoire

25 Germinal an 4.

Je partirai cette nuit pour Quiberon, d'où je compte aller par terre à l'Orient. Je fais faire dans ce moment une fouille générale dans le Morbihan, où de gros rassemblemens ont eu lieu, et sur les côtes duquel les Anglais ont fait des versemens d'armes et de munitions, bien que la garde des côtes ait été fortement recommandée. . . . L'étendue est si considérable, notre marine est dans un si cruel état de stupeur, qu'il nous est presqu'impossible de remédier à ces maux.

Je le disais dernièrement au ministre de la guerre, on ne peut se dissimuler que la guerre des chouans prend dans le Morbihan un caractère inquiétant. Nous la ferons: je ne puis dire nous la finirons; il serait pourtant si facile: je n'en puis dire davantage. Ce que je hazarde, mon attachement pour vos personnes l'a dicté. Vous vous rappellerez un jour de ce que j'eus l'honneur de vous écrire si souvent: *Punissez les citoyens rebelles aux loix; mais ne vous mêlez pas de culte.* On guillotine des prêtres à Vannes tous les jours! tous les jours aussi les vieilles femmes et les jeunes garçons viennent tremper leurs mouchoirs dans le sang de ces malheureux, et bientôt ces monumens d'horreur servent de drapeaux aux fanatiques habitans des campagnes, *qui se font égorger afin d'aller plus vîte au paradis.*

Mes réflexions sont de trop, je le sens plus particulièrement depuis qu'on me l'a fait sentir. Vous me croirez un jour : que ne puis-je vous parler ! on finirait la guerre ; la France en a besoin : et ne semble-t-il pas que quelques hommes en place prennent à tâche de rallumer un feu prêt à s'éteindre. Croyez, citoyens, que je ferai mon possible pour arrêter l'incendie.

Au Général C......

29 Germinal an 4.

La proclamation d'amnistie n'est pas plus connue dans le Morbihan, que l'avis que j'ai publié, que l'ordre imprimé du 12 ventôse, que celui du 16 germinal. Je vous invite à me dire le mot de cette énigme. Si la république paie des frais d'impression, c'est, sans doute, pour faire connaître les intentions du gouvernement. Je crois que vos bureaux ne sont pas trop de cet avis, et que le secrétaire de........, fusillé à Rennes, y a trouvé des successeurs. Je vous prie d'examiner si je me trompe, et si on n'allume pas le feu des cheminées permanentes de l'état-major avec les imprimés qui devraient être répandus dans les campagnes. Au demeurant, cette division est dans le plus grand désordre.

Au Directoire.

30 Germinal an 4.

Accompagné du général de brigade Auguste Mermet, je me rendais, ce matin, à travers les campagnes de Lominé à Loudeac, un coup de

fusil, tiré à l'extrémité d'un village dans lequel nous entrions, nous fit soupçonner qu'un parti de chouans était dans les environs ; effectivement, nous en vîmes bientôt paraître un gros peloton, que le général Mermet chargea à la tête de quelques hussards. Disperser les rebelles fut l'affaire d'un moment; ils fuirent de toutes parts, le chef excepté. Celui-ci, nommé Lantivy, chef de division du Morbihan, environné par les éclaireurs, ne put sortir du champ où il se trouvait, qu'en terrassant ceux qui lui en fermaient les issues. Armé d'un fusil à deux coups, le premier qu'il tira renversa un chasseur à cheval, et le brave Cholleau allait subir le sort de son infortuné camarade ; mais plus ingambe, ou plus heureux, il sauta à bas de son cheval, franchit la haie, et saisit le rebelle, qui lui porte un coup de poignard à l'épaule; bien que blessé, il terrasse son assassin qui fut sabré au moment même.

Quelques papiers, et beaucoup d'or, ont été trouvés sur Lantivy. Cholleau, aussi généreux que brave, a partagé sur-le-champ avec ses camarades les dépouilles du brigand ; sa blessure n'est pas dangereuse, et les soins les plus prompts lui ont été administrés.

Sans doute, les habitans du Morbihan sont fanatisés et égarés par une foule de scélérats que soudoie l'Angleterre. Il faut cependant dire à leur louange, à celle des administrations du département et de l'officier-général qui y commande, que les quatre-cin-

quièmes des contributions et de l'emprunt forcé, soit en grains, soit en numéraire, sont perçus: le reste est en plein recouvrement. Il paraît que la même activité existe dans les Côtes du Nord. Le commandant de cette place me rend compte qu'il a déja envoyé à Saint-Brieuc soixante mille livres en numéraire, provenant de la contribution de Loudeac seul. Puissent les départemens qui ne connaissent les chouans que de nom, s'exécuter avec autant de célérité, je puis dire même de zèle!

Au Général Mermet.

9 Prairial an 4.

J'AI recu à la fois, mon cher Auguste, les deux lettres que vous m'avez adressées les 4 et 7 du courant. J'étais certain de votre zèle, comme de votre amitié pour moi. Continuez, mon ami, vous en avez les moyens; vous savez quelle est votre récompense: la continuation de mon estime et une amitié sans borne.

Soyez bien prudent pour votre personne; faites plutôt l'officier-général que le hussard: mon cœur est toujours alarmé de votre ardeur à courir audevant des dangers. La bravoure d'un officier-général, mon cher ami, ne consiste pas à courir sans réflexion. Le calme, la précision, la clarté dans vos ordres aux troupes que vous commandez, sont ce que je veux que vous acquériez. Adieu, mon ami, ne ménagez rien pour réussir; n'attendez cependant pas le repos: mon amitié doit vous suffire.

Aux Adjudans-Généraux Crublier et Simon.

11 Floréal an 4.

N'ATTAQUEZ-PAS sans être en mesure, vous pourriez faire fuir l'ennemi, le but est de l'écraser. Pour y parvenir, il faut que celui qui rencontrera les chouans fasse d'abord grand feu, afin de prévenir ses voisins, et qu'il tienne ferme jusqu'au moment où l'ennemi, se voyant tourné, cherche à fuir; c'est alors qu'il faut lui détacher la cavalerie, afin de retarder sa marche, et de donner le temps aux bayonnettes de sceller la victoire. *Ainsi soit-il.*

Au Général Buonaparte.

12 Prairial an 4.

HONNEUR aux héros de Millesimo! honneur au brave chef qui les commande! Le directoire a transmis à l'armée que j'ai l'honneur de commander, l'éclatante victoire que celle d'Italie a remportée sur les ennemis de la république. Acceptez, mon cher général, le témoignage de la joie vive et pure que vos éclatans succès ont produite en nos cœurs. Vous continuerez, brave général, à nous causer de semblables sensations, et, en mon particulier, je m'applaudis de vous avoir connu. Salut et amitié.

Au Directoire.

12 floréal an 4.

LA nouvelle victoire de Millesimo, que vous avec bien voulu nous transmettre par votre dépêche du 5, nous a transporté de joie. Nous avons regretté de

ne pouvoir rivaliser que de zèle avec les héros d'Italie, dont je m'empresse, à mon tour, de publier la gloire, en faisant imprimer votre lettre.

A M. de Scepeaux.

14 Floréal an 4.

JUSQU'A ce moment j'ignorais et votre existence et les pouvoirs dont vous m'annoncez être revêtu. J'ignore également ce que vous entendez par suspension réciproque d'hostilités. Peut-être êtes-vous un des pacificateurs qui ont déja trompé le gouvernement, et espérez-vous obtenir les avantages qu'à tort on accorde à quelques particuliers rebelles aux loix de la république? C'est en vain. Je me charge de diriger seul l'opération du désarmement de quelques hordes prêtes à déserter ses chefs, qu'elles abhorrent. Si vous faites partie d'une d'elles, soumettez-vous aux loix; dans le cas contraire, le sort de vos maîtres en perfidies vous est réservé, et je saurai vous atteindre.

Vous pouvez vous présenter, avec la présente, aux troupes républicaines que j'ai l'honneur de commander, elle servira de passeport à vous et à vos compagnons. Si vous vous rendez près de moi, je sais ce que l'on doit au repentir.

Aux Administrateurs du département de la Loire Inférieure.

23 Floréal an 3.

A des jours de deuil ont succédé des jours de

paix

paix. La discorde qu'animait l'orgueil des rangs, le fanatisme, l'intolérance, l'aveugle amour de la royauté, et mille intérêts particuliers commencent à s'éloigner de vos murs; et déjà ses avenues plus libres attestent aux voyageurs, qu'avec la paix vont reparaître la confiance, l'abondance qui l'accompagne, et la vraie liberté qui ne peut exister sans elles.

Il reste, sans doute, une plaie à fermer : la partie septentrionale de votre département est encore troublée; des hordes éparses dans les campagnes, empêchent encore les habitans de manifester leur vœu, bien prononcé, pour le gouvernement républicain. Malheureusement, la raison dont les projets sont lents, n'a pu que faiblement faire entendre sa voix dans ces contrées : un mobile plus puissant est donc devenu nécessaire. Vous les connaissez, citoyens, ils ont combattu sous vos yeux, ces républicains zélés, victorieux des préjugés de l'ignorance, du dénuement, et des hordes vendéennes : toujours animés de l'esprit de liberté qui pouvait donner à leurs ames brûlantes un si haut degré d'énergie, ils vont aller soumettre les chouans ou les terrasser.

Mais, pourquoi attendrais-je cette époque pour rendre à la ville de Nantes les avantages de la constitution? Pourquoi, lorsque l'ennemi s'éloigne de vos murs, les tiendrais-je en état de siège? Quelle cité plus digne en effet d'être libre, que celle dont les

enfans ont tant de fois versé leur sang pour la défendre ? Helas ! se trouvant plus d'une fois aux Thermopyles, vos fils ont imité ceux de Sparte..... Dignes magistrats du peuple, ne vous souvenez que de leur gloire ; oubliez de la guerre jusqu'au souvenir des tyrans qui viennent vous diviser. Périsse leur mémoire, et vive à jamais en nos cœurs reconnaissans celle des héros nantais !

Je déclare la ville de Nantes hors d'état de siège : si des circonstances ont forcé à l'y mettre, elles seules sont à accuser. J'ai gémi plus d'une fois de cette mesure ; il m'est doux de la faire cesser. Puissé-je bientôt rétablir ainsi le régime des loix constitutionnelles dans les autres communes de votre département !

Au citoyen Conillon, agent des subsistances de la marine.

23 Floréal an 4.

Vous voulez bien me prévenir, citoyen, par votre lettre de ce jour, que huit ou dix personnes vous ont donné l'avis que quelques agens de Pitt étaient chargés de m'enpoisonner. Je ne rechercherai certainement pas la source de semblables bruits, et je ne croirai nullement que le ministre anglais s'occupe d'un particulier..... Vasselot, avant sa mort, fit pareille confidence, et désigna une main française. Mais, vous le dirai-je, je pense que n'ayant pu me dégoûter par leurs dénonciations et leurs libelles, les royalistes voudraient m'intimider. Loin de-là, j'en

demeurerai plus ferme à mon poste, et la république organisée sur des bases inébranlables sera consolidée.

Au Ministre des Finances.

26 Floréal an 4.

Je préfère donner ma démission, si on ne pourvoit aux besoins de l'armée, ou que vous n'ayez supprimé votre lettre d'ici au 10 du mois prochain. La présente, imprimée à la suite de la vôtre, fera connaître au public mes motifs de retraite. Mes frères d'armes jugeront que je ne me suis *écarté des dispositions précises des loix, et n'ai exigé des bestiaux et des grains que pour pourvoir à leur subsistance.* Simple particulier, je saurai repousser les attaques que dirigent contre mes opérations des ennemis personnels, par des vérités que l'homme en place ne peut malheureusement révéler.

Au Ministre de la police générale.

Même jour.

Quand l'or et l'intrigue tiennent lieu de connaissances, et que la vertu est persécutée, on ne saurait être trop défiant sur les rapports que font des hommes payés pour nuire. Malheur au gouvernement qui se laisse abuser par des rapports mensongers, et rejette les renseignemens que lui transmet l'homme de bien! On n'en saurait douter : tous les individus de cette dernière trempe fuiraient, et les places et un monde si ridiculement corrompu, si les dangers de la patrie ne les retenaient encore, bien que par un fil.

La lecture du rapport joint à votre lettre du 15 floréal, a donné lieu à ces sombres réflexions. J'ai été affecté vivement en examinant que ma réputation dépendait du témoignage d'un espion. Vous ne sauriez ignorer plus long-temps que Rousseville, l'agent secret du gouvernement dans le département de l'Orne, et l'ami de Chauvin, est, ainsi que ce dernier, l'agent secret de l'homicide faction qui, aux termes du message du directoire, devait faire égorger tous les membres des pouvoirs constitués. Je l'ai dit au directoire, Chauvin est un ennemi public.

Quelle est donc la mission des agens du gouvernement? N'est-ce pas de le faire chérir? Quiconque se porte à des mesures inutilement violentes, est son ennemi : quiconque calomnie les amis des loix, est l'ennemi du gouvernement.

Je serais tenté de donner des brevets de civisme aux hommes inculpés dans le rapport. Chauvin, l'affreux Chauvin, les dénonce par la bouche d'un mercenaire qui fait son état de dénoncer. Le général Dumesnil a soixante-huit ans; il a passé sa vie au service, à peine peut-il marcher. Baraguay-d'Hilliers est chef de l'état-major d'une grande division; il travaille beaucoup, et sa femme vit avec lui à Alençon. Voilà les hommes qu'on accuse d'aller aux bals et de coucher avec les femmes d'émigrés! Pauvre Dumesnil, qui s'en douterait? L'ex-général Leveneur, ruiné par Chauvin qui, affermant ses

biens, ne l'a pas payé depuis trois ans, fait subsister sa femme, sa mère et six enfans du travail de ses mains. Et il faut bien qu'il travaille pour vivre ; Chauvin ne veut ni lui payer ni lui rendre ses biens.

Les vérités hardies que je mets sous les yeux du dernier, peuvent bien lui déplaire un moment ; mais, tôt ou tard, il reste convaincu. Je l'affectionne trop pour tromper ou lui ou les ministres de la république, et je rougirais. Je préfère être sans emploi que de taire l'auguste vérité. Je suis libre, et le bien de l'Etat est ma seule passion.

Au Ministre de la Police.

29 Floréal an 4.

Il est certain que les chefs du parti chouan attendaient avec la plus vive impatience les résultats du mouvement qui devait avoir lieu à Paris, mouvement qui ne pouvait que leur être favorable.

Il n'existe plus de prince du sang à Paris, mais bien un comité royal, qui, dans ce moment, doit, aux termes de quelques lettres trouvées, manquer de fonds.

Le *ci-devant Fameux*, qui est dans le Morbihan, est l'émigré comte de Botterel, ex-procureur-général-syndic du parlement de Bretagne. Il est chargé d'une mission de d'Artois. Il nous a échappé le jour de la mort de Lantivy.

La descente, qui doit être tentée sur les côtes de l'Ouest, est vivement attendue par nos grenadiers

qui se plaignent de ne plus trouver d'ennemis dignes de leur courage.

Au Général Watrin.

30 Floréal an 4.

SCEPEAUX est rendu, son armée chouanne pose les armes, je puis même dire de belle grace.

*A l'Adjudant-général E***.*

1er. Prairial an 4.

JE remarque, citoyen, dans votre lettre du 29 floréal, et avec la plus grande surprise, cette phrase : *Il ne reste plus que quelques mutins que j'exterminerai, lorsque vous le desirerez.* Sans le desirer, on n'extermine personne. Je veux que les ordres soient exécutés ; et si vous aviez lu ceux des 25 et 27 floréal, vous ne feriez, sans doute, pas une pareille question.

Veillez, citoyen, à ce que, sans plus attendre, toutes les communes qui vous environnent déposent leurs armes. Il ne s'agit point ici de conférer, mais bien de se soumettre. Je vous autorise à garder le cheval que vous me demandez.

Bulletin de l'armée des côtes de l'Océan, troisième décade de floréal (du 1 au 2 mai v. s.)

2 Prairial an 4.

ENTRE les soixante et huit ou dix émigrés ou chefs de chouans qui ont été fusillés, on distingue particulièrement les nommés Marconnay, la Jaille, Vas-

selot, Vaugirard, Montmuron, Duhautois, Railly, Courageux.

Le nommé Lagarde, envoyé par Bernier en Angleterre, poursuivi de très-près sur les côtes du Morbihan, s'est défait d'une correspondance fort intéressante qui a été trouvée par les républicains : elle est remarquable par l'impudence de ses auteurs, et les mensonges qu'ils font pour se procurer de l'or des trop crédules Anglais. Nous n'avons pas été peu émerveillés de la gracieuse manière dont un nommé d'Autichamp rend compte des opérations de son armée, *qui a battu les coquins de bleus*, et des besoins qu'il éprouve.

Bernier, le caffard Bernier, part enfin; il lui a été délivré un passeport pour la Suisse, où il ne jouera pas certainement le rôle d'agent-général près des puissances coalisées. Plus adroit que bien d'autres, il emporte sa santé et pour deux cent mille livres de lettres de change, et le reste des fonds de l'armée catholique . . . . Bon voyage.

Définitivement l'armée de Scépeaux rend les armes. Déjà plus de douze cents fusils sont en nôtre pouvoir. Les habitans, en les déposant et en obéissant aux loix de la république, vont jouir d'une paix qu'il n'appartiendra plus à Pitt de troubler.

Au Directoire.

3 Prairial an 4.

Je serais bien peu Français, si je n'obtempérais, avec le plus grand plaisir, à la demande que me fait

le directoire, d'envoyer à l'armée d'Italie quelques renforts tirés de celle que j'ai l'honneur de commander.

Malgré les prodigieux efforts des royalistes et des Anglais, chaque jour voit des succès nouveaux, et l'acheminement d'un autre ordre de choses.

Dans ce moment, la crise salutaire du désarmement s'opère; peut-être serait-il dangereux de tirer tout-à-coup un gros corps de cette armée. Je puis, cependant, sans aucun risque, donner dix bataillons, dont la demi-brigade des deux Sèvres, qu'a désignée le directoire, fera partie. J'y joindrai le premier régiment de cavalerie. Le directoire peut n'avoir aucune crainte sur ce déplacement. Les bayonnettes sont presqu'impuissantes ici, où les moyens moraux et politiques suppléent à tout, lorsqu'il y a du pain.

Au Directoire.

Même jour.

Les chefs des armées dites catholique et royale de l'intérieur, sentant la nécessité d'être représentés à Londres, qu'ils regardent comme le centre de la diplomatie de l'Europe, ont nommé pour leur agent général près des puissances étrangères, le nommé Bernier, ce curé si fameux dans la guerre vendéenne. Celui-ci ne pouvant partir, ou ne voulant le faire par mer, a nommé le chevalier de Lagarde, émigré, pour son secrétaire de légation. Prêt à s'embarquer, Lagarde a été rencontré sur les côtes du

Morbihan par une de nos patrouilles qui n'a pu que le blesser à l'épaule. Desireux d'aller plus vîte, il se débarrasse de quelques paquets dans lesquels ont été trouvés toute la correspondance, lettres de recommandation, les pouvoirs.

La lecture de ces papiers, dont quelques-uns sont assez conséquens, fait assez connaître les grands desseins de nos ennemis intérieurs; combien ils comptaient sur les mouvemens qui devaient avoir lieu à Paris, et, enfin, les secours qu'ils attendent des puissances étrangères. J'ai envoyé quelques pièces au ministre de la police, en le priant de faire arrêter Bernier, qui, probablement, las des honneurs et chargé d'or, m'a fait demander un passeport pour la Suisse, ce que je lui ai accordé, ne connaissant pas la mission qu'il avait acceptée, et que je doute cependant qu'il veuille remplir. J'en adresse d'autres au directoire; elles sont au nombre de quatre. J'ai cru inutile d'y joindre mille lettres de recommandation qui se répètent toutes, des proclamations à imprimer, des passeports, et autres du même genre.

La première pièce est adressée à d'Artois par Puisaye; ce dernier supplie l'autre de venir en France: certes, il n'eût pas obtempéré. Il est bon de réfléchir sur son contenu. La fin de sa lettre est frappante; par-tout les gens en place peuvent donc dire les mêmes choses avec des opinions différentes. *Je suis le seul peut-être qui ait osé dire la vérité.*

Dans la seconde, adressée à M. Windam, ministre anglais, Puisaye annonce les troubles intérieurs sur lesquels il compte. Il fait des demandes et annonce un débarquement nouveau.

La troisième pièce est relative à la mission de Bernier ; elle a été rédigée par cet homme sur les instructions de Puisaye : elle fait connaître les plans de ces messieurs.

La quatrième pièce est à remarquer, adressée au marquis de Spinola ; elle dénote que notre chère sœur la république de Gènes, n'emploie pas des agens amis de notre gouvernement. Sans doute, le directoire y mettra ordre, et l'armée d'Italie aura fait changer les dispositions de la sérénissime république.

Au Directoire.

Même jour.

A peine sommes-nous débarrassés d'une faction, que nous devons nous défier d'une autre ; depuis la découverte de la conspiration des anarchistes, le parti contraire lève la tête, et déjà, en général, demande le désarmement des terroristes.

Le directoire connaît assez ce qu'une certaine classe appelle *terroristes ;* il se tiendra en garde contre les manœuvres des royalistes qui voudraient bien voir anéanti jusqu'au dernier patriote, et personne ne sera désarmé qu'il ne l'ait personnellement mérité. Ce serait peut-être le moment de rassurer les citoyens connus par leur attachement à la révo-

lution depuis son principe. Oui, je soutiens qu'un appel du directoire, aux vrais, aux francs patriotes, produirait le meilleur effet.

Il est une autre manœuvre, au moyen de laquelle on espère faire accorder la grace des émigrés, c'est de racheter leurs biens ; elle s'emploie dans tous ces départemens. Les parens, les amis, les gens d'affaires soumettent tant et plus. Les autres particuliers, peu rassurés sur les suites de la révolution, n'osent approcher des biens d'émigrés, lorsque chaque jour des gens *intéressés* leur affirment qu'on ne défend aux émigrés de rentrer, que pour avoir leurs biens, et qu'au moment où on les aura rachetés, ils pourront revenir, *qu'ils ne seront point inquiettés* : en attendant ce beau moment, on en fusille autant qu'on en attrape.

Au Général Travot.

9 Prairial an 4.

Un honnête citoyen, excellent patriote, habitant Paris, possède, dans la commune de Maure, qui est renfermée dans le cercle de votre arrondissement, la terre du Bois-Basset et la métairie de la Guerivoie. Les chouans y ont pillé, et ont enlevé toutes les récoltes. Ils lui ont fait d'autant plus de mal, qu'ils savaient qu'il était attaché à la révolution, et chargé de missions importantes (c'est le citoyen Gohier, ci-devant ministre de la justice). Cependant il lui reste, dans l'un et l'autre endroit, des meubles et des bois

dont il a lieu de craindre la dévastation. Je vous invite donc, général, à jeter un coup d'œil sur les débris de sa fortune, et à faire tout ce qui dépendra de vous pour tâcher de les lui conserver, ou les faire passer à Rennes. Tous les bons citoyens méritent la protection des armes de la république.

Discours prononcé le jour de la fête des Victoires.

10 Prairial an 4.

PEUPLE souverain, dont la gloire immortelle a été portée aux extrémités du globe par tes amis, et par ceux que la haine de la liberté avait armés contre toi, tu touches déjà au moment de recueillir le fruit de tes innombrables travaux. Ils ont étonné l'univers! et les rois tes ennemis, accourent en foule te demander la paix.

Quelles que soient les régions qu'ils habitent, les amis de la liberté ont tressailli de joie, en apprenant les succès de tes enfans; l'esclave a pâli, et il n'est aucun homme qui ait pu te refuser le tribut de son admiration. Jusques dans tes malheurs, ô peuple! tu as étonné tes voisins.

S'il est arrivé, le moment de célébrer tes victoires, si de toutes parts les armes républicaines obtiennent des succès mérités par la constance et la valeur, n'est il pas aussi arrivé, celui où tous les citoyens français doivent s'embrasser? Loin de nous, sans doute, le parricide et l'assassin; mais que l'homme égaré se repente et vienne chercher,

dans nos embrassemens, le pardon de ses fautes. Que le règne des loix soit rétabli, et le souvenir des discordes civiles effacé. Soldats, de qui les exploits ont donné lieu à cette fète, vous recevrez, par elle, ce que la reconnaissance nationale devait à vos victoires : vous devez cependant en remporter encore; une sur-tout doit fixer, en ce moment, votre attention; elle sera, n'en doutez pas, plus éclatante. Pour l'obtenir, vous devez bannir de vos rangs les êtres que la malveillance y a introduits, qu'elle y entretient, et qui déshonorent votre uniforme. Faites connaître, ou chassez au loin le monstre qui se couvre de crimes affreux, du viol, de l'assassinat, et du pillage; respectez les propriétés, comme vous combattez les ennemis de la république, et alors vous aurez une double couronne. Dieu puissant, qui veilles aux destinées de cet empire; qui, dans les combats, as dirigé nos coups, l'homme, que tu créas, dut ètre libre; ne permets donc pas qu'aucun dominateur puisse le gouverner. Extirpe les factions du sein de la république, et protége, ô Dieu! nos saintes loix contre les attaques de leurs vils ennemis.

Au citoyen de la Porte, Membre des Cinq cents.

17 Prairial an 4.

Si vous connaissez ma lettre à la députation d'Ille et Vilaine, vous êtes sans doute convaincu que j'ai demandé la répression du pillage et des abus résultans de l'ignorance, ou de la mauvaise

volonté des membres qui souvent composent les conseils militaires. Vous ne me soupçonnez pas le complice des pillards et des assassins : personne ne peut donc raisonnablement m'accuser de ne pas les faire punir.

Mais c'est à vous que je le demande, à vous, qui n'avez qu'une faible idée des horreurs dont vous vous plaignez. Quelle peine peuvent infliger au soldat pillard, le soldat qui a pillé comme lui, et avec lui; l'officier, qui souvent attend son avancement et sa subsistance des camarades de l'homme contre lequel il doit prononcer? Que serait-ce, s'il partageait le larcin, si, par de faux principes, il ne voyait, dans chaque habitant de la campagne, qu'un ennemi qui le maintient en place?

Ce peu de mots, qui mériterait de grands developpemens, suffira pour vous faire appercevoir les vices de notre législation militaire, contre laquelle je me suis élevé vingt fois.

La violation du secret des lettres ne m'appartient pas. Je ne solliciterai jamais une pareille mesure; elle rapelle les causes de la révolution, et ne peut conduire à aucun heureux résultat.

Croyez que je renoncerai bien volontiers à mes pouvoirs; j'en donne des preuves chaque jour, en rendant des départemens entiers à la constitution. Je sais que je ne fais que ce que je dois.

L'homme le plus malheureux dans tout ceci, est celui qui doit combattre les ennemis de l'Etat,

se défendre des siens, satisfaire aux intérêts particuliers, et rassurer sur ses intentions, ou celles que lui prêtent les jaloux amans de la liberté. Je ne parle pas des maux physiques; ils s'oublient alors que ceux de l'ame ne peuvent être guéris que par le temps, et l'estime de ceux que l'homme sensible se plaît à estimer lui-même.

A la Garde territoriale de la Loire inférieure méridionale.

Même jour.

Ce ne sera point en vain que les braves qui, pendant long-temps, ont versé leur sang pour défendre la patrie et la liberté, auront réclamé auprès de moi une justice que je me plais à leur rendre. Quiconque a pu vous désarmer, et vous priver de servir la république, n'a pu saisir l'esprit de mes instructions, ni les ordres du gouvernement. Braves républicains, reprenez vos armes, et allez dans vos campagnes, prêcher la paix, et surveiller les méchans : votre ami vous y invite, votre général vous l'ordonne au nom de la patrie, qui réclame vos services. Protégez-y toujours les personnes et les propriétés. Que les Français, trop long-temps égarés, apprennent, de vous, comment on aime les loix, et comment on s'y soumet.

Au Directoire.

21 Prairial an 4.

Je crois que le directoire pourrait penser à une expédition sérieuse sur les côtes d'Angleterre : je m'en

suis occupé autrefois, et je crois entrevoir que les circonstances ne sont pas défavorables. Je demanderai au directoire la permission de correspondre, pour tous les objets de détail, avec le ministre de la marine, et sans grands frais, nous pourrons faire beaucoup.

Plusieurs officiers-généraux se sont présentés, pour venger la patrie des maux que nous a faits l'infâme gouvernement anglais. J'ai presque la certitude que celui-ci ne sait plus que faire. Le parlement étant prorogé, le roi peut seul, en cas d'événemens malheureux, ordonner de grandes mesures, qui ne doivent que mécontenter le peuple. Si, dans un moment de troubles, le parlement est assemblé, ne peut-on espérer une révolution ? La peur grossit les objets. Le genre de guerre que je me propose de faire à mes rivaux, est terrible; les résultats en sont certains pour la république : il ne faut que la permission d'agir.

Peut-être me livrai-je trop à des espérances flatteuses. Le directoire saura rectifier ce qui ne serait pas convenable, et ordonner ce qu'il croira utile au bien de l'Etat.

Au Général Quentin.

24 Prairial an 4.

Le retour de la tranquillité, dans le département du Morbihan, aura lieu de deux manières : la première à employer, afin d'éviter l'effusion du sang, est la persuasion; la seconde est la force.

Au

Au moyen de la première, et en profitant de la clémence nationale, les chefs du parti chouan qui ne sont point émigrés, peuvent rentrer dans le sein de la république, et dans leurs propriétés.

1°. En se soumettant aux loix de la république, en déposant leurs armes, et en remettant les munitions qu'ils peuvent avoir.

2°. En faisant déposer les mêmes armes et munitions par chacune de leurs divisions, ou par les paroisses qui les composent, au chef-lieu de district le plus voisin.

3°. En rendant les déserteurs désarmés. Ceux-ci sont tenus de servir ; ils pourront choisir le corps ou l'armée, ou même former une compagnie particulière, s'ils le desirent. Les jeunes gens de la réquisition resteront chez eux pour la culture des terres, et les autres travaux champêtres.

Si on est contraint d'employer la force, comme dans la Vendée de Charrette, les chefs périront, ou au moins aucun d'eux ne sera mis en liberté, bien qu'il se soumette. Le sort de d'Autichamp, de Scépeaux, attend ceux qui, de bonne foi, viendront se rallier aux Français, leurs frères.

Les émigrés sortiront sur-le-champ du territoire de la république : on leur en fournira les moyens. Le gouvernement, rigide observateur de ses promesses, laisse partir Bernier, Bourmont, et quatre de ses compagnons, alors que Montejean, Grand-

jean et autres, sont mis en jugement, après avoir été pris par nos troupes.

La constitution tolère les cultes et leurs ministres, lorsque ceux-ci n'ont pas quitté le sol de la république, qu'ils prêchent la paix et le respect pour les loix et le gouvernement.

Au Ministre de la Police.

24 Prairial an 4.

J'AI reçu deux lettres du directoire, qui approuvent ce que j'ai fait à ce sujet : je lui avais fait sentir l'inconvénient de réveiller des idées religieuses prêtes à être oubliées, sans l'intérêt qu'on y a attaché. Je lui disais : Si vous n'êtes tolérans, nous ferons la guerre; nous tuerons des Français devenus vos ennemis : mais cette guerre ne finira pas; elle vous mine. Si vous poursuivez les prêtres, vous en aurez, dans cent ans, qui se feront un honneur de recevoir ce qu'ils appellent la palme du martyre. Méprisez-les; bientôt l'habitant, libre dans sa croyance, inconstant dans ses goûts, et las de payer, les chassera.

Ordre — 25 Prairial, an 4.

DANS l'espoir de mettre en défaut la surveillance que nous exerçons, de tromper la bonne foi qui nous anime, d'obtenir un délai favorable à ses desseins perfides, ou des conditions plus avantageuses, le nommé Puisaye, se disant général en chef de la prétendue armée catholique, a fait faire, par ses

sous-ordres, à plusieurs officiers-généraux de l'armée, diverses demandes et propositions insignifiantes, insidieuses, et tendantes à les compromettre aux yeux du gouvernement. Le général en chef, qui connaît depuis long-temps, suit et déjoue les affreux projets de cet agent de l'Angleterre, prévient ses frères d'armes qu'ils aient à s'en défier, et à suivre exactement ce qui leur a été tracé par les ordres des 13 et 17 du courant. Il leur recommande également la plus grande activité, et l'exécution littérale de l'arrêté du directoire, au sujet du désarmement.

Aux braves Chasseurs de la Vendée.

27 Prairial an 4.

Vous m'avez peu connu; mais cependant assez pour ne pas m'imputer vos malheurs : avant d'avoir reçu votre réclamation, j'ordonnai au général Grigny de vous rendre ces armes terribles par lesquelles la république a vaincu: reprenez-les.

L'honneur ne peut être restitué. Il n'appartient à personne de vous l'enlever. Votre réputation a été élevée par la chûte de vos ennemis; vous l'avez cimentée de votre sang, elle sera toujours sans tache.

Attendez, à Luçon, les ordres du général Grigny. Que deux d'entre vous aillent les prendre, en lui portant copie de la présente. Rappelez aussitôt vos officiers.

A M. Georges, Chef des Chouans.

Même jour.

Vous voulez la paix, dites-vous; et moi aussi, monsieur, je la veux, et je l'obtiendrai. Je vous répète qu'il me sera doux d'épargner le sang; mais, s'il faut qu'il coule encore, je dirai, l'ame oppressée par la douleur : *salus populi suprema lex.*

Les articles que je vous ai fait remettre, sont clairs; aucun, je crois, n'a besoin d'explication : il n'existera sur eux aucune discussion entre vous et moi : je desire qu'ils vous conviennent.

La suspension d'armes que vous demandez comme préliminaire, ne peut être accordée. Lorsqu'il s'agit de former un rassemblement, vous correspondez facilement; pourquoi ne pourriez-vous pas rassembler vos chefs au milieu des hostilités mêmes? Réunissez-les dans la commune que vous désignera cet officier. Je vous réponds de sa loyauté, et qu'aucune troupe n'y entrera le jour de votre réunion. Faites rendre les armes, faites votre soumission aux loix de la république, et au moment même les marches cesseront.

Croyez-moi, monsieur, finissons-en; que les propriétaires rentrent chez eux; que ceux qui doivent sortir de France, aillent à Jersey, où coucheront demain les frères Labourdonnaye, Montsue, et cinq de leurs compagnons auxquels j'ai délivré hier des passeports.

A la Fortune, Chouan.

28 Prairial an 4.

Lorsqu'on m'écrit pour se rendre, mon cher, on ne doit pas faire les conditions. Si vous voulez vous rendre, vous pouvez le faire, il ne vous arrivera aucun mal ; si vous ne le faites promptement, je saurai vous atteindre, et vous savez ce qui en résultera.

Vous ne serez point la victime de Labourdonnaye ; ils sont partis pour l'Angleterre. Vous me connaissez peu en les demandant pour ôtages. Un lâche pourrait peut-être balancer, l'homme honnête refuse et donne sa parole ; on doit y croire. Je vous attends.

Au Prince de Bouillon, Gouverneur de Jersey.

30 Prairial an 4.

Monsieur, après avoir servi dans l'affreux parti que les troupes de la république viennent de détruire, plusieurs individus de la nation que vous servez, se sont rendus, ont déposé des armes criminelles, et demandé à passer en Angleterre. Je me hâte d'en délivrer mon pays, en les faisant déposer dans l'île où vous commandez. Fasse le ciel que ceux qui les ont armés contre nous, soient aussi repentans de leurs mauvaises actions, que ces malheureux le sont de leur funeste obéissance !

Au Directoire.

Même jour.

J'ai reçu les divers mémoires, lettres, ins-

tructions que m'a transmis le directoire, au sujet de l'expédition confiée au général Humbert; les ordres et instructions que, précédemment, j'avais remis à cet officier, se trouvent conformes aux intentions du gouvernement. Je n'y ajouterai que les quatre que j'ai reçus.

J'ai cru devoir donner à la troupe destinée à cette expédition, le nom de légion *des Francs*. Elle est divisée en trois bataillons. Les compagnies d'infanterie, au nombre de trente, sont composées de cinquante hommes, tout compris. Il y a, en outre, une compagnie de 70 hussards, et une de 36 artilleurs. Chaque individu n'emporte que ce qui lui est strictement nécessaire.

Il est impossible de faire espérer à ces hommes une fortune brillante; ils ne peuvent tout au plus se charger que de beaucoup d'or. Quant au mal à faire au gouvernement anglais, on peut s'en rapporter à eux. Chacun sait ce qu'ont produit, dans notre propre pays, les viols, les pillages et les assasinats; que sera-ce donc en terre étrangère?

Je desire que le directoire approuve que je fasse passer successivement, et sur différens points, assez de troupes pour qu'un homme de tête puisse aller changer, chez nos rivaux même, la face de leurs affaires.

Au Général Hédouville.

4 Messidor an 4.

BUSNEL a émigré au moins dix fois; veuillez

bien le faire partir pour la Suisse ou pour l'Angleterre : cet homme est bien le plus impudent petit coquin que je connaisse ; il faut qu'il parte ou qu'il meure.

Au surplus, général, je compte sur votre zèle pour le service de la république, et votre amitié pour moi.

Aux Députés du département d'Ille et Vilaine.

20 Messidor an 4.

J'AI reçu, citoyens, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, le 11 de ce mois, pour me témoigner la satisfaction que vous font éprouver les heureux changemens que mes compagnons d'armes et moi avons opérés dans cette contrée par l'entière soumission des chouans qui la désolaient. Heureux d'être parvenus à lui rendre la tranquillité dont elle va jouir ! la récompense en est au fond de mon cœur. Je reçois, néanmoins, avec bien de la sensibilité, les témoignages d'estime et de reconnoissance que vous voulez bien me donner, et je les partagerai certainement avec les officiers-généraux dont les soins ont si bien secondé mes travaux, particulièrement avec les généraux Hédouville et Labarollière.

Au Général Hédouville.

28 Messidor an 4.

MON cher général, on a décrété aujourd'hui que nous avions bien mérité de la patrie ; il me serait impossible de vous rendre ce qui m'a été dit de

flatteur pour vous, les officiers-généraux et la brave armée que nous commandons. Comptez sur vos armes : je n'ai pas dû les demander. Le directoire, qui connaît l'étendue des services que vous avez rendus, m'a chargé de vous les présenter. Labarollière aura quelque chose aussi, et, par-dessus cela, des lettres charmantes.

28 Messidor an 4.

Ordonne au citoyen Poupet de se rendre au Mans, pour y reprendre son rang de lieutenant dans la cent soixante-dix-neuvième demi-drigade ; et au conseil d'administration de ce corps, de lui donner la première place vacante.

Au citoyen Beauharnais.

Même jour.

C'EST avec le plus grand plaisir que je me rends à votre vœu, et que je fais délivrer les congés aux hommes auxquels vous vous intéressez. Puissent-ils, par leur reconnaissance, vous faire oublier les pertes que vous avez faites !

Je ne quitterai point Paris sans avoir embrassé mon cher Eugène. Il eût peut-être été à desirer que sa mère ne me l'eût point retiré ; je me serais efforcé de remplir mon devoir envers un ami infortuné.

Au Général Hédouville.

3 Thermidor an 4.

Si les comptes qu'il m'a fallu rendre, les visites

qu'il m'a fallu faire, bien des affaires à traiter, et d'éternels dîners, n'avaient emporté tout mon temps, je me reprocherais, mon cher général, de ne vous avoir encore parlé que d'affaires de service, et de ne vous avoir presque rien dit de la situation de ce pays.

A mon arrivée, il m'a paru moins brillant qu'à mon dernier voyage. Je pouvais croire que les habitans, plus tranquilles, rendaient au gouvernement la justice qu'il mérite, et qu'ils partageaient l'enthousiasme qu'ont produit ailleurs les succès de la campagne. Au bout de quelques jours, j'ai vu différemment : à Bagatelle, au bois de Boulogne, chez Ruggiéry, et sur le boulevard des Italiens, une foule innombrable de nouveaux riches étalent, sous les loix, un luxe effrayant ; les agioteurs se montrent par-tout en plein jour. Paris est approvisionné : cependant, chez les particuliers, on n'entend que plaintes et que murmures. On connaît à peine nos succès, ou l'on affecte de les ignorer. Les camps qui entourent cette malheureuse ville, se ressentent de la corruption, et font la honte de nos armées : chaque jour amène de nouvelles plaintes, et fait craindre quelqu'insurrection. Aujourd'hui, cependant, tout est calme ; les élections se font sans bruit, et l'orage, qui grondait sur Paris, semble s'en être éloigné.

Je partirai vers le 10, pour Angers, où je desirerais trouver quatre chevaux de selle et mes

guides. Il suffira qu'ils y soient le 13. Bonjour, mon cher général.

Au Général Mermet.

6 Thermidor an 4.

PENSER venir maintenant à Paris est une folie de votre jeune tête, mon bon Auguste. Venez me voir à Angers ; j'aurai beaucoup de plaisir à vous répéter combien vous m'êtes cher. Je vous embrasse.

Au Général Hédouville.

Même jour.

IL ne faut pas plaisanter avec la discipline; sans doute le soldat souffre, mais il doit obéir. Que serait-ce, grands dieux ! si nos soldats se mutinaient, ainsi que l'ont fait ceux des camps de Paris ! Il faut faire souvent changer la garnison de Rennes ; les royalistes y travaillent les troupes, comme ils le font par-tout. Il faut sévir, sur-tout, contre les officiers.

G...... se néglige beaucoup. Je l'aime, et sais combien une réprimande de moi lui serait sensible. Faites-le lui sentir, mon cher général ; l'autorité en vos mains, est en quelque sorte paternelle.

Je n'ai pas été content de M......, à mon voyage à Brest. Il m'a refusé . . . . . Suffit ; je lui voulais du bien.

Chabot passe en Italie à la place de Muller, qui, à son tour, ne veut plus nous quitter. Chabot l'avait demandé au ministre de la guerre. Ne faites

pas partir les deux bataillons que demande le ministre : nous ne devons et ne pouvons plus rien fournir.

Je desire que vous annonciez mon retour à l'armée : mon séjour ici se prolonge trop ; on croira peut-être que je m'amuse, et je ne voudrais pas qu'on me fît goûter des plaisirs qui me sont indifférens, je vous le jure. Je n'en trouve plus qu'au sein de mes amis. Je doute que je puisse compter beaucoup sur ceux de cette ville corrompue.

Je vous prie de faire courir le bruit d'une expédition en Portugal. Effectivement, ce royaume ne parle pas de paix ; et on pourrait croire que le gouvernement français a le dessein de seconder celui d'Espagne, dans un envahissement que celui-ci médite depuis long-temps.

Au Ministre de la Guerre.

8 Thermidor an 4.

J'avais lieu d'espérer que, d'après les ordres du directoire, il ne serait apporté aucun obstacle à la fourniture des objets qu'il lui a plu de me gratifier ; je pensais également que ce serait faire plaisir au gouvernement que de paraître en public, aux fêtes nationales, orné de ses dons. Les commis des bureaux de la guerre ne l'ont pas jugé ainsi. Ils exigent que le général Hoche aille tendre la main à la trésorerie nationale, pour re-

cevoir le prix des objets commandés à un sellier de Paris.

Cette noble manière d'exécuter les volontés du gouvernement doit lui être connue ; c'est pour cet effet que je vous écris la présente, en vous déclarant que je n'accepterai jamais des dons aussi humilians, et en vous invitant de faire remettre au porteur un ordre pour qu'il me soit délivré des chevaux de poste.

Au Ministre de la Guerre.

9 Thermidor an 4.

J'ai toujours entendu par *gouvernement* le directoire et ses ministres; je pense que c'est ainsi que l'a voulu la constitution. En vous adressant ma lettre d'hier soir, j'ai pensé devoir prévenir le *membre du gouvernement*, vous, enfin, qui avez eu la bonté de donner des ordres prompts et précis pour qu'il me soit délivré des chevaux, que vos intentions n'étaient pas suivies. Les miennes ont-elles eu jamais pour but d'attaquer le ministre de la guerre, le ministre qui, dans des temps précédens, m'avait témoigné amitié, estime et intérêt? non, sans doute.

Si vous voulez, citoyen, que le directoire ait connaissance de la belle affaire que ma suscitée ma lettre, je vous prie de lui donner tous les détails, et de lui transmettre copie des pièces, de celle ci-jointe surtout. Quant à moi, si j'ai à le faire un jour, ce sera par la voie de l'impression.

Je vous réitère, citoyen ministre, la demande d'un ordre, pour qu'il me soit accordé des chevaux de poste pour mon départ.

Au Ministre de la Guerre.

10 Thermidor an 4.

Le citoyen Louis-Jacques Hoche, mon parent, est âgé de soixante-quatre années; il sert depuis long-temps dans les hôpitaux militaires, et notamment dans celui de Franciade, où il a été blessé en remplissant ses fonctions : ses blessures affaiblissent tellement sa santé, qu'il est hors d'état de continuer son service. Il demande que vous veuillez bien, citoyen ministre, le faire admettre au nombre des vétérans, à l'hôtel national : je vous prie d'ajouter ce service à ceux que vous m'avez déja rendus, et de compter sur mon éternelle reconnaissance.

Au Général Mermet.

Même jour.

Ne soyez point étonné, mon cher Auguste, lorsque vous verrez le nommé D. . . . se présenter à vous pour être votre secrétaire, et lorsqu'il vous dira que vous devez aller ensemble en Amérique; c'est une affaire que j'ai cru devoir arranger ainsi, pour la forme, et dont je vous dirai la cause : en attendant, vous pouvez assurer cette espèce de fou, que vous n'attendez que mon retour pour partir pour Saint-Domingue, où il va voir Santhonax et Rochambeau. Cependant, comme cet homme a peu

de moyens d'existence, et qu'il faut qu'il vive; vous ferez bien, en attendant mon arrivée, de l'envoyer à la Guerche, où vous lui ferez procurer la subsistance : je ne puis en ce moment vous en dire davantage.

Au Ministre de la Police générale.

12 Thermidor an 4.

CITOYEN ministre, des hommes qui cachés ou ignorés pendant les premières années de la fondation de la république, n'y pensent aujourdhui que pour trouver les moyens de la détruire, et n'en parlent que pour calomnier ses plus fermes appuis, répandent depuis quelques jours les bruits les plus injurieux aux armées, et les plus absurdes contre un des officiers-généraux qui les commandent. Ne leur est-il donc pas suffisant, pour parvenir à leur but, de correspondre ouvertement avec la horde conspiratrice, résidente à Hambourg? Faut-il que pour obtenir la protection des maîtres qu'ils veulent donner à la France, ils avilissent les chefs des armées, les meilleurs amis du gouvernement? Pensent-ils que ceux-ci, aussi faibles qu'au temps passé, se laisseront injurier sans oser répondre, accuser sans se justifier, et attaquer sans se défendre? Pensent-ils que le gouvernement ignore les motifs de leurs clameurs, qu'il se laisse abuser par leurs mensonges?

Pourquoi donc, Buonaparte se trouve-t-il être l'objet de la fureur de ces *messieurs*? Est-ce parce

qu'il a battu leurs amis, et eux-mêmes en vendémiaire ? est-ce parce qu'il dissout les armées des rois, et qu'il fournit à la république les moyens de terminer glorieusement cette honorable guerre? Ah! brave jeune homme! quel est le militaire républicain qui ne brûle du desir de t'imiter ? Courage, courage Buonaparte ! conduis à Naples, à Vienne, nos armées victorieuses ; réponds à tes ennemis personnels en humiliant les rois, en donnant à nos armes un lustre nouveau. Laisse-nous le soin de ta gloire, et compte sur notre reconnaissance : compte aussi que, fidelles à la constitution, nous la défendrons contre les attaques des ennemis de l'intérieur. Comme toi, nous marchions contre les royalistes en vendémiaire ; l'éloignement seul a empêché les frères d'armes de toutes les armées de partager tes travaux.

J'ai ri de pitié en voyant un homme, qui d'ailleurs a beaucoup d'esprit, annoncer des inquiétudes, qu'il n'a pas, sur les pouvoirs accordés aux généraux français. Vous les connaissez à-peu-près tous, citoyen ministre. Quel est donc celui qui, en admettant même qu'il ait assez de pouvoirs sur son armée pour la faire marcher sur le gouvernement ; quel est celui, dis-je, qui jamais entreprendrait de le faire, sans être sur-le-champ accablé par ses compagnons ? A peine les généraux se connaissent-ils, à peine correspondent-ils ensemble. Leur nombre doit rassurer sur les desseins qu'on prête

gratuitement à l'un d'eux. Ignore-t-on ce que peuvent sur les hommes l'envie, l'ambition, la haine, je puis ajouter, je pense, l'amour de la patrie, et l'honneur? rassurez-vous donc républicains modernes.

Quelques journalistes ont poussé l'absurdité au point de me faire aller en Italie pour arrêter l'homme que j'estime, et dont le gouvernement a le plus à se louer. On peut assurer qu'au temps où nous vivons, peu d'officiers-généraux se chargeraient de remplir les fonctions d'un gendarme, bien que beaucoup soient très-disposés à combattre les factions et les factieux quels que soient, au surplus, les motifs apparens de la révolte.

Depuis mon séjour à Paris, j'ai vu des hommes de toutes les opinions : j'ai pu en apprécier quelques-uns à leur juste valeur. Il en est qui pensent que le gouvernement ne peut marcher sans eux ; ils crient pour avoir des places : d'autres, quoique personne ne s'occupe d'eux, croyent qu'on a juré leur perte ; ils crient pour se faire remarquer et se rendre intéressans. J'avais vu des émigrés, plus Français que royalistes, pleurer au récit de nos victoires ; j'ai vu des Parisiens les revoquer en doute. Il m'a semblé qu'un parti audacieux, mais sans moyens, voulait renverser le gouvernement actuel, pour y substituer l'anarchie ; qu'un second, plus dangereux, plus adroit et qui compte des amis par-tout, tend au même bouleversement, pour don-

ner

ner à la France la constitution boîteuse de 91, et une guerre civile de trente années : qu'un troisième enfin, s'il sait les mépriser, et prendre sur eux l'empire que lui donne les loix, s'il veut démasquer publiquement l'odieux royaliste, qui le flagorne pour le perdre et contenir le turbulent révolutionnaire, vaincra les deux autres, parce qu'il est composé de républicains vrais, laborieux et probes, dont les moyens sont les vertus et les talens, et qu'il compte au nombre de ses partisans tous les bons citoyens et les armées qui n'auront pas sans doute vaincu depuis cinq ans pour laisser asservir la patrie.

Au Directoire.

8 Fructidor an 4.

LORSQUE chacun, et comme à l'envi, s'empresse de fixer votre attention sur les terroristes, les anarchistes, les babouviers et complices proscrits par eux, il m'appartient peut-être plus particulièrement de vous faire connaître la vérité sur une autre faction, que déjà j'ai signalée, et qui plus adroite, plus dangereuse, marche à pas de géant à son but, la royauté.

La république, grande encore à l'extérieur, admirée même de ses ennemis, est, j'ose le dire, prête à succomber sous son propre poids ; ce serait en vain qu'on se le dissimulerait, son intérieur n'a aucune consistance : semblable au frêle ballon, la moindre piqûre peut l'anéantir. Ah ! n'y comptez

plus, vos ennemis ne reporteront les armes dans son sein que pour lui donner le coup mortel : instruit par l'expérience, ils savent qu'ils ne peuvent vous vaincre les armes à la main ; ils recourent à la politique, et déjà leurs moyens sont prêts.

Le général Dugua me mande, en me rendant compte de la prise de Picot, adjudant-géneral de Frotté, qu'il vous a envoyé des copies certifiées, des lettres trouvées sur cet homme. J'insiste, je supplie le directoire de se les faire représenter encore, et d'y remarquer le plan indiqué dans la lettre de Frotté, nº. 2 : *corrompre et s'emparer des élections* sont les principaux moyens. *Les royalistes*, dit Frotté, *doivent faire le sacrifice de leur opinion et accepter* les places. Ah ! ils n'y manquent assurément pas ; et depuis vendémiaire, cette tactique est suivie. La majorité des choix populaires a été favorable à la cause des rois ; et depuis cette époque, à laquelle les républicains remportèrent une victoire qui ne fut profitable qu'aux vaincus, nous avons vu conspuer les meilleurs citoyens ; vous-mêmes qui, à juste titre, avez commandé la confiance de tous les partis, avez été déchirés par les vendémiairistes.

Croiriez-vous qu'ils se soient corrigés? Ce serait à tort. Rappelez-vous la proclamation du roi de Véronne, déclarant *que les moyens qui, en d'autres temps, pourraient êrre proscrits pour parvenir à un but quelconque, sont, dans ce moment, permis, légitimes même*. D'Artois s'exprimait plus

clairement, en disant : *on doit se défaire de ceux qu'on ne pourra séduire.*

Croire à la conversion d'hommes dirigés par de semblables maîtres, serait vouloir sa perte et celle de l'Etat. Non, sans doute, citoyens directeurs, vous n'en êtes pas dupes ; sans doute vos regards sont tournés vers tous les ennemis de la république ; mais vos amis doivent vous faire connaître ce qu'ils savent, ce qu'ils pensent. Je dénonçai, il y a trois mois, au ministre de la police, l'existence d'un comité royal. Cette fois Frotté avoue, indique qu'il y a *à Paris des commissaires du roi, avec lesquels doivent correspondre ceux qui ne pouvant faire la guerre d'action, vont la faire d'opinion ; se faire réintégrer dans leurs biens, soit par l'intrigue, soit à prix d'argent : les mêmes manœuvres* sont indiquées dans les autres lettres que je ne vous citerai pas afin d'éviter les répétitions.

Je suis assez franc pour vous l'avouer : quiconque sciemment vous laisse, nous laisse dans la pénurie des moyens où nous nous trouvons, est un ennemi de la république. Que pourrait ordonner le comité royal, dont j'ai parlé plus haut ? *Avilissez*, dirait-il, *la monnaie nationale ; ne donnez rien aux armées de l'intérieur, afin de dégoûter les soldats, les chefs même du gouvernement républicain ; forcez le gouvernement et ses agens à faire des réquisitions illégales, vous lui susciterez autant d'ennemis qu'il y a de propriétaires ; demandez la*

paix à grands cris, on la concluera, et alors refluront dans l'intérieur cinq cents mille hommes qui, ne pouvant être ni nourris, ni payés, se vendront au premier venu, à celui qui les payera le mieux. Dans le cas contraire, *dites au peuple que la paix seule pourrait le rendre au bonheur, que lui ravit son gouvernement en s'obstinant à guerroyer.* Si j'étais capable de vous conseiller une faiblesse indigne de vous, citoyens directeurs, je vous dirais : lisez la *Feuille du jour*, le *Véridique*, le *Courrier Républicain*, et quelques autres pamphlets d'un plus haut parage; et toujours dirigés par le même génie, vous vous convaincrez que ces funestes journaux publient chaque jour ce que je viens d'avancer. Le silence même de l'empereur doit donner à penser; son conseil, d'ailleurs, dirigé par Pitt, le garderait-il aussi obstinément, s'il ne comptait sur la désorganisation de nos armées, qu'amenera nécessairement la misère qu'elles éprouvent, et les troubles intérieurs? Je garantis sur mon existence, celle d'un comité royal dans chacune des anciennes provinces de France.

Dans son écrit sur les finances de l'Angleterre, Thomas Payne s'exprime ainsi : *Le dérangement des finances de la France produisit la révolution; le dérangement de son système d'assignats brisa le gouvernement révolutionnaire et amena la constitution actuelle.* Quel nouveau changement doit donc amener le *dérangement* du système des man-

dats, que le même jour a vu naître et mourir ? Oh ! mon pays... Ces réflexions, citoyens directeurs, vous sont présentées par un jeune homme que vos bontés vous ont attaché à jamais, qu'elles ont encouragé ; pardonnez-les lui en faveur de son motif : et en effet, quel homme ne frémira pas en voyant le gouvernement qu'il aime, et sous lequel il vit, sans finances, sans espoir de prélever une contribution capable de pourvoir aux frais immenses que lui impose la constitution ? Jadis nous dépensions six cents millions, et nous avions moins de gendarmes que nous n'avons aujourd'hui de juges. Croyez-le bien : les ennemis de la république sont instruits de notre détresse ; ils en profitent, et vous voyez que déjà avec une somme de cent mille liv. en numéraire, ils comptent faire soulever toute une province. Déjà ils bloquent nos ports ; déjà nos côtes ont à vue des centaines de leurs bâtimens de toute espèce. Après tout, croient-ils nous effrayer ? Non, nos soldats se rappelleront Quiberon, l'Isle Dieu, et leur campagne d'hiver dans la Vendée et chez les chouans. Nos ressources sont au bout de nos bayonnettes.

Je me réservais, par ma lettre d'hier, de vous dévoiler l'intrigue, dans un autre moment, et lorsque je serais plus instruit. Je ne crois plus devoir attendre, puisque vous avez en mains, et par une autre voie, les pièces de conviction.

Il m'a été dernièrement envoyé une femme célèbre dans ce pays d'intrigues et de contre-révolution, à

l'effet de me demander la mise en liberté d'un prêtre. Bientôt la conversation s'engagea sur les affaires du temps ; elle se loua beaucoup de leur état, et de la tranquillité dont ces départemens jouissent : seulement, me dit-elle, nos messieurs craignent le retour de la terreur (car terreur est le cheval de bataille). Oh! général, si vous saviez comme vous êtes aimé, comme vous en seriez plus aimé encore si on savait que véritablement vous n'êtes pas terroriste. Di es-moi donc, général, si la terreur revenait, que feriez-vous? Pourquoi ? c'est que nos messieurs voudraient la combattre sous vos ordres. Fort bien ; mais en cas de réussite, où irions-nous ? Où nous irions, général, tenez, on sait positivement que le retour de la monarchie est impossible ; on conserverait la constitution actuelle : mais on dit que vous êtes de la faction d'Orléans. Moi, madame, je suis son plus cruel ennemi. Eh bien ! général, on ne demanderait qu'un président perpétuel du directoire. En vérité, madame, et ce serait le roi de Véronne : qu'en dites-vous ? Bon, général. Qu'en dites-vous, citoyens directeurs ? J'ai conclu de ce simple dialogue, qu'il n'était pas difficile aux royalistes de fomenter une insurrection contre vous et le corps législatif, et que peut-être alors demanderait-on à marcher sous les bannières républicaines pour réélire plus aisément un roi. Vous croyez bien que je n'ai rien promis que de faire arrêter quelques émigrés qui se trouvaient dans le voisinage ; cependant j'en saurai plus long

sous peu de jours : je crois même qu'on me fera connaître quelque grand acteur aujourd'hui à Paris. Vous les connaîtrez à votre tour ; mais, en attendant, il est bon de vous prévenir, afin que vous soyez sur vos gardes : en ce moment, toutes les passions sont en jeu ; la corruption, les promesses de place, de pardon, de richesses sont à l'ordre du jour, et je vous affirme que la marche des événemens est rapide. Je ne vous parlerai plus de mon dévouement pour la constitution, de mon attachement pour vos personnes ; vous connaissez l'un et l'autre. Je vais me mettre en mesure de justifier votre confiance. Puissent toutes les autres parties de la république aller comme celle-ci ! Je vous prie de vouloir bien tenir cette lettre secrette, et de ne pas brusquer les opinions religieuses.

Ordre. — 8 Fructidor.

PARCEQUE la majorité des armes des rebelles ont été déposées en nos mains, on a cru, en quelques endroits, devoir se livrer à la plus profonde sécurité : on n'a plus songé à la surveillance qui convient après une guerre civile, d'autant plus désastreuse, que les hommes qui la faisaient étaient mus par le fanatisme et dirigés par les plus grands intrigans de l'Europe.

L'assoupissement a été tel, que le général Vergès n'a pas su (car il n'en a pas rendu compte) que

quelques agens de l'Angleterre étaient débarqués sur les côtes de son arrondissement.

Le général en chef, qui se rappelle, avec attendrissement, l'énergie que ses frères d'armes ont déployée depuis qu'il a l'honneur de les commander, espère que ce n'est point en vain qu'ils auront voulu la paix; qu'ils consolideront leur ouvrage par une surveillance et une activité sans bornes. Il recommande à leurs soins l'intérieur des places de Brest, l'Orient, Nantes, Saint-Malo et Rennes, où se sont plus particulièrement fixées les relations du ministère anglais; et indépendamment des éloges que méritera celui qui arrêtera, soit un de ses espions, soit un émigré, il promet une récompense de cent livres en numéraire, et, en outre, de payer tous les frais des recherches.

Ordre. — 8 Fructidor.

Encore un mot, peuple, écoutez. — Vous vous les rappelez, ces temps d'horreurs et de crimes, pendant lesquels je vous promettais le bonheur pour prix de votre soumission aux loix de la république; leur souvenir cuisant est, sans doute, trop profondément gravé dans vos ames, pour qu'il puisse s'effacer en un jour. Cependant, à des jours de deuil, ont succédé des jours plus calmes, et vous respirez.

Content d'avoir rempli mes engagemens envers vous, envers le gouvernement, je revenais parmi vous avec le doux espoir de n'avoir plus à remplir

d'autres fonctions que celles de juge-de-paix ; votre estime, celle de vos magistrats, était la seule récompense qui pût calmer mon cœur ulcéré des maux dont j'ai si long-temps été le témoin. . . . Vous le dirai-je ? oui, la vérité est due au peuple : ses vrais amis ont encore à gémir ; ils ne peuvent voir, sans des inquiétudes mortelles, ces réactions funestes que préparent quelques hommes aigris par les malheurs de la guerre ; les réactions odieuses qui, sous le voile de la justice, servent toujours les factions et les vengeances particulières.

Mais ce qui doit affecter vivement l'homme sensible, est le chaos dans lequel veulent nous jeter de nouveau les agens du gouvernement anglais, ces odieux intrigans que plusieurs fois les généraux de la république ont démasqué à vos yeux, jadis trop crédules. Non, bons et loyaux habitans des campagnes, vous ne croirez pas aux bruits perfides que d'adroits scélérats répandent parmi vous. Vous ne croirez pas que nous ayons jamais eu le dessein de vous tromper. Certains des victoires que remportent nos armées, et des congés que nous accordons, vous n'ajouterez pas foi aux paroles de ceux qui veulent vous persuader que nous allons enlever votre jeunesse pour la conduire aux frontières ; vous êtes également convaincus que nous ne troublerons pas la liberté des opinions religieuses que vous professez. Dieu puissant ! peut-on t'adorer sans chérir la vertu ?

Amis de la paix et des loix qui doivent consolider le bonheur du peuple, vous l'éclairerez sur ses vrais intérêts; vos conseils lui serviront d'égide contre les suggestions qu'on veut lui donner, afin de ramener dans ses contrées le fléau dévastateur de la guerre. Vous armerez le peuple contre ses oppresseurs véritables : ceux-ci, dénoncés, arrêtés par vous, seront livrés aux tribunaux; et bientôt délivrés des réquisitions que de malheureuses circonstances nous ont forcés de faire, vous jouirez paisiblement du fruit de vos travaux.

Vos moissons, vos bestiaux, vos propriétés, seront respectés; et alors seulement, les vœux du gouvernement paternel, au nom duquel je vous parle, seront remplis.

Au Ministre de la Guerre.

10 Fructidor an 4.

J'AI l'honneur de vous observer que, de tous côtés, les Anglais, le royalisme et l'affreuse misère dans laquelle on nous laisse, nous suscitent de nouveaux ennemis. Déjà trois cents voiles ennemies sont sur nos côtes, et la promesse de mettre le feu à la ville de Nantes effectuée. La salle de spectacle est en cendres. Il est à croire que si le gouvernement ne dénonce pas au peuple français la conjuration que je lui ai dénoncée moi-même, nous en verrons d'autres avant le terme fixé pour les élections.

Au Directoire.

10 Fructidor an 4.

MALVEILLANCE, réactions, intolérance, sont les causes des maux que nous éprouvons; si les ministres des finances et de la justice le font exprès, ils réussissent passablement. Les commissaires du roi s'acquittent également bien de leur mission. . . .

Au Ministre de la Police générale.

Même jour.

AMÉDÉE Bejary est également arrêté; il paraît que ces Messieurs correspondaient avec sir John Worm, commandant anglais, qui était l'an passé à Quiberon, et qui, maintenant, croise sur nos côtes.

Beaucoup de chefs de chouans portés sur les listes d'émigrés, sont en ce moment à Paris, munis de certificats de résidence : ne pensez pas que leur but soit de se faire rayer des listes; ils y vont se concerter avec les commissaires du roi qui résident dans cette ville. Je suis assuré de ce que j'avance.

Aux Administrateurs du département de la Drôme.

Même jour.

J'AI reçu, citoyens administrateurs, avec votre lettre du 27 du mois dernier, les six exemplaires de la réimpression que vous avez fait faire de celle que j'avais adressée, le 12 du même mois, au ministre de la police générale, sur les atrocités débitées contre Buonaparte. Il est, citoyens, des services qui

portent avec eux leur récompense ; tel est celui que je rendais au jeune héros, vainqueur d'une grande partie de l'Italie. Il était indignement calomnié : j'ai dû prendre sa défense, et je l'ai fait d'une manière d'autant plus satisfaisante pour moi et pour tous les bons républicains, que dans le moment même où il était attaqué par ses ennemis de l'intérieur, et que je cherchais à le défendre, il combattait victorieusement ceux de la patrie. Quel plus beau triomphe pour lui ! Quelle récompense flatteuse pour moi !

Au Ministre de la Marine (*seul.*)

16 Fructidor an 4.

Je vais vous effrayer, mon cher ministre, en vous apprenant que de deux mois nous ne pourrons partir ; les matelots nous manquent absolument ; l'amiral Villaret en demande six mille : je vais mettre l'armée à sa disposition, et ensuite faire courir toutes les campagnes pour arrêter les déserteurs : peut-être serait-il à desirer qu'on accordât trois livres et même six liv. à quiconque arrêterait un de ces hommes. Réfléchissez à cette mesure : et ordonnez ensuite.

Nous réussirons, j'en suis certain ; envoyez un peu d'argent ici, s'il est possible ; je crains qu'il n'existe un peu de dégoût chez l'officier, il est si misérable.

Nous voulons tous que votre ministère soit brillant en dépit de quelques êtres plats et méchans, desquels peut-être vous ne vous défiez pas assez.

Citoyen ministre, l'homme honnête doit aujourd'hui se défier de ceux même qui mangent *sa soupe* ; souvent ils ne sont-là que pour épier ce qu'il fait et dit. Je vous écrirai demain officiellement. Adieu.

Au Ministre de la Marine.

20 Fructidor an 4.

Je suis en mesure, pour que, sous quinze jours, six mille matelots soient rendus à Brest. Mais si on les laisse toujours déserter, il nous sera impossible de partir. Et telle est ma position particulière, qu'indépendamment des idées de gloire et de bien public, je desire, au risque d'aller à Plymouth, voir arriver l'instant heureux où Villaret mettra à la voile.

Pour empêcher les friponneries, pour réprimer la malveillance, l'insouciance, pour chasser les ignorans et les lâches, il serait bon aussi, ce me semble, de bannir la misère. Aussi malheureux que les nôtres, vos officiers ne reçoivent pas de numéraire beaucoup, ont des familles dont l'état indigent dégoûte du service de la république. Ces mots, ces mots affreux pour l'ami de la patrie : *nous travaillons mieux qu'on ne nous paie*, se font entendre souvent dans les ateliers du port ; et, par suite de l'état de choses actuel, l'ouvrier se permet de gaspiller horriblement aux yeux même des agens du gouvernement.

Malgré mille obstacles, j'espère que nous partirons ; j'y suis intéressé de beaucoup de manières. Je voudrais commencer ma campagne avant l'hiver,

Au Directoire exécutif.

27 Fructidor an 4.

Bien que j'aie écrit au ministre de la guerre, qu'il me serait bien difficile de tirer, en ce moment de désordre et de pénurie, des troupes de l'armée. J'ai cependant fait les dispositions convenables pour faire passer à l'armée du Rhin un renfort de quinze mille hommes, infanterie et cavalerie. J'ai aujourd'hui la satisfaction de vous annoncer que le mouvement s'opère : j'espère faire suivre cette colonne par une arrière-garde de quatre mille hommes, qui partira dans douze ou quinze jours au plus tard. Mais, citoyens, s'il arrivait un nouvel événement malheureux, permettez que je vous prie à renoncer à toute expédition, et d'aller, avec quinze mille hommes d'élite, venger l'honneur français comme divisionnaire ou partisan, peu m'importe : je ne demande rien que le triomphe de nos armes. C'est à Vienne qu'il faut aller ; il faut finir cet hiver la campagnes . . . . . . Elle ne doit finir qu'à la paix.

Au Directoire exécutif.

28 Fructidor an 4.

Au moment où j'allais vous écrire pour vous parler des royalistes et de leurs projets, l'on m'apporte à lire la séance du conseil des cinq-cents, du 22 du courant. . . . . Eh bien, dut M. de la Rivière, l'ancien ami de Puisaye, me traiter de romancier, je vais vous dévoiler les projets des

hommes qu'il soutient : les pièces à l'appui de mes assertions les justifieront peut-être.

Vous verrez, par le N°. Ier., en quel état est la ville du Hâvre ; vous ne pourrez douter de la réalité du rapport, si vous vous rappelez que c'est maintenant sur les côtes de l'ancienne Normandie, de Picardie, et dans les environs de la rivière de la Gironde, que se font les versemens d'émigrés ; que Rouen et Bordeaux sont maintenant leurs rendez-vous généraux, ainsi que ceux des chouans, qui sont de mauvaise foi ; et enfin, que c'est à Rouen, où le vicomte de Chambroy, auquel étaient adressées les lettres de Frotté, vient d'être arrêté.

Le N°. 2 est un rapport fait par une personne digne de la plus grande confiance, plus modérée qu'exagérée. Sa lecture vous fera connaître combien les agens des princes ont travaillé l'esprit public, quels efforts ils font pour le pervertir : et, le dirai-je enfin, il l'est presque totalement.

Tous les moyens de corruption sont employés ; vous verrez, par la lettre du général Vergès, N°. 3, que les royalistes sont parvenus à dégoûter du parti républicain des hommes qui devaient y tenir essentiellement.

Les vers de la pièce N° .4, pourront donner à penser à quelques personnes qui, occupant des fonctions publiques, soutiennent ceux qui brûlent de les récompenser de leur lâcheté, de

leur imprudence, de leur abandon de la cause du peuple.

Enfin, car il faut arriver au dénouement, la pièce N°. 5, à moi Lazare Hoche, adressée par *Frotté*, maintenant en Angleterre, et au retour d'un voyage qu'il annonçait dans ses lettres adressées à Chambroy, devoir faire à Edimbourg, n'annonce-t-elle pas de grands projets. Que veut-on donc de moi?... Je ne suis pas terroriste, mais je suis républicain. J'ai juré haine et malheur à qui trahirait son devoir : je remplirai le mien avec toute l'énergie qu'on me connaît. Le numéro 6 est ma réponse à Frotté.

Mais, direz-vous, le directoire ne peut faire de plus grands efforts, vous connaissez assez les entraves apportées à ses opérations. Oui, je les connais, ainsi que leurs auteurs Cependant il est possible d'éclairer le peuple sur les menées de ses ennemis; il est possible, sans compromettre le secret des opérations, de livrer à l'impression quelques pièces qui prouveront les complôts des émigrés. Les lettres de Frotté, par exemple, j'en excepte celle qu'il m'a adressée, puisque toute espérance d'en découvrir davantage serait perdue.

Citoyens directeurs, trop de vos amis, j'ose le dire, vous ont abandonnés : ouvrez les yeux, n'attendez pas que le reste se livre au désespoir, et se perde en voulant sauver illégalement la république ébranlée jusques dans ses fondemens. Que viendra-t-on

viendra-t-on parler de terroristes! où sont-ils? où est leur armée? Celle des chouans est par-tout. N'a-t-elle pas déjà occupé cent dix mille républicains? Et, après tout, pourquoi le royaliste, pour couvrir ses desseins perfides, ne prendrait-il pas le bonnet rouge (1)?

Vous m'avez ordonné de dévoiler ma pensée, en m'invitant à le faire: j'ai obéi; je ne cesserai de le faire qu'au moment où, combattant ailleurs pour la liberté, je ne pourrai plus vous écrire.

Au Ministre de la Police générale.

30 Fructidor an 4.

J'ai reçu, citoyen ministre, votre lettre du 25 de ce mois, dans laquelle est insérée une note concernant le ci-devant comte de Jumillac. Il en existait un à Quiberon, dont je ne connaissais point les prénoms, et sur lesquels il me serait difficile de vous donner les renseignemens que vous me demandez; mais ce que je sais bien, c'est qu'en Angleterre on vend publiquement des certificats de résidence aux émigrés, et que dans ce moment il y en a au Hâvre, ou dans les environs, plus de deux cents qui en sont munis.

---

(1) Voici ce qu'écrit Frotté à Chambroy: « il faut que les meilleurs royalistes se dévouent, et fassent le sacrifice apparent de leur opinion, pour se mettre à même de servir la cause de nos amis. » Voyez la lettre du premier août.

Circulaire aux quatre Généraux nommés par le Gouvernement pour commander les 12e., 13e., 14e. *et* 21e. *Divisions militaires.*

Troisième jour complémentaire.

Vous ferez connaître au ministre les abus qui existent encore, et les moyens d'économie qui peuvent être employés pour diminuer les frais immenses que fait la république. Loin de créer de nouvelles places, ou de nommer à celles qui seraient vacantes, vous ne devez laisser dans les anciens emplois aucuns des hommes qui ont été supprimés par les arrêtés du directoire ; vous devez accoutumer les chefs des corps à remplir, avec ces fonctions celles de commandant temporaire, de commandant d'arrondissement : vous observerez aussi que chacun ait à se contenter de ce que la loi lui accorde.

Ne laissez aucun cantonnement inutile ; les côtes et les grands chemins doivent employer vos troupes. De nombreuses et vigilantes patrouilles faites dans les campagnes, suffisent pour observer ce qui s'y passe, et contenir les hommes audacieux. Dans la saison, vous devez recommander les exercices, et veiller à ce qu'on instruise les officiers et sous-officiers dans des écoles de théorie.

Au Ministre de la Marine.

9 Vendémiaire an 5.

Voudrez-vous bien, citoyen ministre, accepter un cadeau que je veux vous faire?

Entre les très-excellens officiers-généraux qui ont subi la réforme, se trouve l'adjudant-général Mayer, que je croyais cependant indispensable au Finistère; aux connaissances de son état, il réunit celles qui sont exigibles dans un chef d'artillerie de la marine: il est né dans ce corps. La place de chef de la troisième demi-brigade, est vacante; les amiraux Villaret, Morard de Galles; les officiers de la marine, doivent vous prier de la lui donner; je me joins à eux, en regrettant bien sincèrement qu'on n'ait pas eu égard à la prière que j'avais faite de le conserver à l'armée de terre.

Aux vertus guerrières, Mayer joint celles qui sont les bases de la société; il soutenait, avec ses modiques appointemens, sa mère; il a élévé sept de ses frères et sœurs, après la mort de son père. Déjà deux de ses frères servent dans la demi-brigade de votre département; il a vingt et quelques années de service. Enfin, citoyen ministre, je vous l'avouerai, Mayer privé de ses rations, a dû avant-hier envoyer acheter du pain..... Il n'avait que des mandats!... Touché de son sort affreux, je l'ai mis, à mon arrivée à Brest, en réquisition; vous partagerez, j'en suis certain, le sentiment que j'éprouve; vous le placerez.

Au Ministre de la Guerre.

23 Vendémiaire an 5.

L'INSURRECTION gagnait tous les corps de l'armée, il semble qu'un génie malfaisant dirigeait les têtes des

soldats; les compagnies de grenadiers, sur-tout, montraient le plus mauvais dessein. Elles correspondaient entr'elles, soit par députation, soit par lettre. De pareilles dispositions mettaient à coup sûr la république dans le plus grand danger si l'on ne s'évissait sur-le-champ contre leurs auteurs. Je l'ai fait, et m'en trouve bien. Faiblir eût été vouloir livrer le pays, dans lequel je commande, au plus affreux pillage; déjà les motions s'en fesaient publiquement, on voulait absolument un emprunt forcé, et cette classe d'hommes qui se trouve, on ne sait comment et pourquoi, dans les fanges de toutes les grandes villes, se joignait aux troupes pour les exciter et augmenter la rumeur générale.

Deux compagnies de la. . . . . demi-brigade, celle du quatrième bataillon de. . . . . . qui avaient insurgé la garnison de Brest, ont été envoyées dans des forts; celle du premier bataillon de la. . . demi-brigade a été même désarmée. Les chefs de la révolte ont été arrêtés, et vont être jugés par le conseil militaire.

La compagnie de grenadiers du. . . . . des Vosges, en garnison à Domfront, était sous les armes le premier vendémiaire, au moment où on allait faire les évolutions ordonnées pour la célébration de la fête, elle a déposé ses armes. J'ai ordonné qu'on ait à les lui ôter tout-à-fait, et qu'elle soit envoyée sur les forts de Cherbourg. Je dois dire que par-tout les officiers ont fait leur devoir,

et même que les compagnies de fusilliers du. . . . . bataillon des Vosges ont hautement désaprouvé la conduite de la compagnie des grenadiers.

Les garnisons de Vitré et la Guerche étaient en insurrection ; le commandant de la dernière place, soit faiblesse, soit ignorance, a jugé à propos de se débarrasser des mutins, en les envoyant à Vitré, où le bruit à redoublé à leur arrivée ; c'etait à présumer. J'ait fait suspendre le commandant. On a, à la hâte, envoyé par-tout un peu d'argent ; enfin, il paraît que les exemples et les fonds envoyés rétabliront entièrement le calme.

Proclamation à la nation Irlandaise.

PEUPLE D'IRLANDE,

A diverses époques vous avez manifesté votre horreur pour l'esclavage auquel l'ambition anglaise vous a réduit ; et, malgré votre bravoure naturelle, vos efforts pour secouer le joug odieux furent sans succès, déjoués par l'adresse et la perfidie du ministère anglais qui, employant tous les moyens de corruption, opéra, chaque fois, la division parmi vos chefs, et parvint, par leurs trahisons ou leur désunion, à vous retenir dans vos fers.

Maintenant, la glorieuse et à jamais mémorable révolution française a rallumé le feu sacré de la liberté que la tyrannie avait en vain tâché d'éteindre dans vos cœurs.

L'exposé touchant de votre situation, de vos

vœux, ayant excité chez tous les républicains français ces sentimens de générosité et de bienveillance qu'ils se plaisent à accorder aux peuples opprimés, le directoire exécutif s'est déterminé à venir à votre aide d'une manière qui doit remplir vos plus hautes espérances.

Je viens, pour cet effet, de débarquer chez vous à la tête d'une armée de républicains accoutumés à vaincre sous leurs chefs. Nous nous présentons comme amis sincères et zélés de tous ceux qui épouseront la cause de la liberté, et nous n'ambitionnons que la seule gloire de briser vos fers et punir vos tyrans.

Ce n'est plus ici la lutte des maisons d'*Hanôvre* et de *Stuart*, l'une pour demeurer, l'autre pour redevenir votre despote. Les hommes libres ne combattent que pour le maintien et l'égalité des droits, et détestent jusqu'au nom d'un maître.

Persuadés que vous partagez avec nous ces nobles sentimens, nous vous offrons nos bras pour le rétablissement de votre dignité nationale, par le choix libre que vous ferez d'une forme de gouvernement qui assure la durée de votre indépendance.

La liberté illimitée de prononcer son opinion sur les personnes et les choses, éclairera vos représentans dans la confection de vos loix ; la publicité que vous donnerez aux délibérations, préviendra les erreurs ; l'ordre et le calme que je vous aiderai à y maintenir, vous garantiront des excès de l'enthou-

siasme, quelquefois plus dangereux que les entreprises de la malveillance.

L'exemple des autres nations, l'expérience acquise par leurs divers essais, tout vous promet un bonheur qui a coûté cher à vos amis, et qu'ils ont la générosité de vous offrir pour la seule démarche de vous prononcer avec la fermeté convenable et digne d'un peuple de quatre millions d'individus.

Il n'est pas, sans doute, un seul Irlandais instruit, qui ne sente les avantages de sa position géographique, de la population de son pays, de la richesse de son sol, de l'activité, de la force et du courage de ses habitans, du nombre, de la bonté et de l'heureuse disposition de ses ports.

Son indignation doit donc être au comble, lorsqu'il envisage l'affreuse misère de la très-grande majorité de ses compatriotes, et réfléchit qu'en vain la nature lui a prodigué ses bienfaits, si l'on ne parvient à circonscrire les effets de la tyrannie systématique du gouvernement anglais dans le sein de la cruelle Albion.

En effet, c'est par suite de cet esprit envahisseur, que l'Angleterre est parvenue successivement à paralyser toutes les ressources physiques et morales de l'Irlande.

La politique anglaise y a constamment entretenu un levain d'animosité et de méfiance entre les différentes sectes religieuses dont le fanatisme, excité et dirigé par la cour de Londres, empêchait le

ralliement des forces irlandaises contre l'ennemi commun.

De cette désunion naquit la facilité de traiter les Irlandais en esclaves, en les excluant de toutes les places civiles et militaires, ou ecclésiastiques, pour raison du culte romain, que professent les trois quarts; l'autre quart, qui est presbytérien, a la qualité qu'il a plu aux Anglais de lui donner de *dissidens*. Par cette seule disposition, tout devint bientôt la proie d'une poignée d'étrangers protestans, créatures dévouées au machiavélisme et aux rapines du gouvernement anglais.

Ces suppôts du despotisme, à force de spoliations et d'injustices envers vos ancêtres et vous, sont devenus presque les seuls possesseurs des biens-fonds de votre pays, dont le revenu, passant en Angleterre, vous livre à la plus pénible indigence; et, de crainte que votre activité industrieuse ne vous relevât de cet accablement, l'acte de navigation fut dirigé aux fins de la pressurer, et de vous priver de tous moyens de former une marine.

L'absolue nullité de représentation nationale, dans votre parlement, ne vous permet pas même l'espoir de redressement de vos griefs.

La défense d'acquérir des propriétés foncières, même d'en exploiter à longs baux, et qui n'a que tout récemment reçu quelques légères modifications, a forcé la plupart des cultivateurs à devenir

des journaliers et valets des usurpateurs des biens de leurs aïeux.

On vous a ôté, et par la sévérité des loix, et par la privation des facultés, la possibilité de donner quelque éducation à vos enfans; enfin, on a poussé la barbarie jusqu'à vous interdire la langue de vos pères.

Ajoutez à l'esquisse du tableau de votre misère, celui qu'offre, aux passans, dans les rues de Londres, une foule d'Irlandais, descendant des plus anciennes familles d'un pays jadis florissant, réduits aujourd'hui, pour vivre, aux travaux les plus vils, et sans cesse abreuvés, par l'insolente populace de cette terre inhospitalière, d'armetume et d'humiliations.

Rapprochez maintenant de ces tristes vérités, la certitude que je vous apporte d'obtenir, si vous avez le courage de le vouloir, une forme de gouvernement indépendant, calculée sur vos plus grands avantages, ne connaissant de bornes à son autorité que l'impossible, ou la volonté du peuple devenu souverain; une tolérance fraternelle pour tous les cultes qui, en abjurant une animosité résultante d'opinions religieuses, vous préservera des machinations perfides de l'Angleterre, dont vous étiez, presbytériens et catholiques, tour-à-tour les jouets. Considérez, dans ce nouvel ordre de choses, combien votre réunion, pour la félicité de tous, vous fournira de moyens de toute espèce, pour

résister efficacement à ceux qui oseraient entreprendre de la troubler. Sachez y appercevoir les ressources que vous pouvez tirer d'une population abondante en hommes de génie et de courage, d'un sol fertile en toutes productions de premiers besoins, d'une industrie active, et bien dirigée, des facilités nombreuses et sûres pour un commerce d'exportations et de retours. Quelle augmentation vos forces ne recevront-elles pas des nombreux habitans qne votre liberté et votre aisance retiendront non-seulement chez vous, mais encore y appelleront des Etats-Unis de l'Amérique, où ils étaient émigrés, pour se soustraire à la misère et à l'oppression. L'abolition de tous priviléges et distinctions, en permettant à chaque individu d'aspirer, par ses talens et ses vertus, aux premières dignités de l'Etat, répandra, dans toutes les professions, cette soif salutaire de gloire qui multiplie les grands hommes, et votre représentation nationale se composera de sujets du premier mérite.

Enfin, une constitution librement choisie, que vous aurez calculée sur toutes les convenances, achevera de consolider à jamais votre existence politique, en même temps que votre indépendance.

Tels, et plus nombreux encore, ô peuple d'Irlande ! sont les résultats de la liberté et de l'égalité, que la générosité des républicains français vous offre par mon organe, et que vous garantissent le zèle et l'intrépidité de mes compagnons

d'armes. Les pouvoirs dont je suis revêtu m'autorisent à ordonner et régler ce qui paraîtra le plus utile à cette noble entreprise. Je vais, par le premier usage que j'en ferai, détruire toute possibilité d'inquiétude que la malveillance chercherait à inspirer aux ames timorées, sur la conduite que tiendra la brave armée que j'ai l'honneur de commander, à l'égard des habitans du pays, pendant le séjour qu'elle y fera.

En conséquence, je déclare ici solennellement que toute violation de la liberté des personnes et des propriétés, du respect des cultes et des autorités légalement constituées par le bon peuple d'Irlande, seront punies de mort dans les vingt-quatre heures de l'arrestation des coupables, quelle que puisse être leur qualité ou condition, et que l'ordre et la discipline seront maintenus, sous les peines les plus sévères.

Rassurez-vous comme vous devez l'être, contre tout ce qui pourrait vous paraître un sujet d'inquiétude. Je me flatte de trouver, de votre part, tout le zèle et les facilités que demandent mes opérations. Je compte que tous les amis sincères du bonheur de l'Irlande, en état de prendre les armes pour la défense de la cause, accourront sous les drapeaux républicains, où ils seront armés sur-le-champ, et qu'ainsi ils accroîtront promptement mes moyens d'expulser l'ennemi commun de votre territoire. De la célérité de cette jonction, dépendra essen-

tiellement le plus ou le moins d'effusion de sang; et vous m'en trouverez toujours très-économe.

J'aurai soin qu'il soit tenu des états exacts des noms et surnoms des personnes, ainsi que de la date de leur arrivée, avec des notes sur le degré de zèle qu'ils auront montré, afin que, dans la distribution des propriétés qui seront confisquées sur l'ennemi, la plus stricte justice règle le partage selon le mérite de chacun.

Les milices et autres troupes qui nous joindront, seront aussi admises, et de la même manière, au partage.

Il en sera de même à l'égard des matelots et marins Irlandais qui se joindront à nous, et les vaisseaux ou bâtimens qu'ils ameneraient dans vos ports, ou même en France, leur seront payés, sur l'estimation d'experts, de leur valeur totale.

Mais si, contre toute vraisemblance, et malgré la justice de votre cause, il se trouvait quelqu'Irlandais assez dénaturé, assez insensible à la gloire et au salut de sa patrie, pour les sacrifier à des considérations égoïstes qui lui fissent prendre parti contre nous, je déclare que par-tout où les républicains pourront s'en saisir, il sera traité, non en prisonnier de guerre, comme les troupes anglaises, mais en rebelle et traître à son pays, et que tous ses biens seront confisqués.

Nous inviterons les autorités publiques et légales à confisquer également les propriétés des fuyards

ou émigrés, ainsi que celles des personnes qui, sous une insidieuse neutralité, seraient demeurées spectatrices passives des dangers de leur patrie, en se réservant la faculté de se prononcer sans risques pour le parti vainqueur. De tous les genres de lâcheté, cette dernière étant la plus méprisable, elle emportera non-seulement confiscation des biens, mais encore la déportation des coupables.

En attendant que les circonstances permettent le rassemblement des représentans provisoires pour établir une administration nationale régulière, j'invite tous les patriotes éclairés à me faire part de leurs connaissances locales, et de leurs moyens pour accélérer l'organisation des autorités révolutionnaires.

Peuple d'Irlande, je viens de vous faire part des intentions de la nation française; je vous ai aussi exprimé mes sentimens personnels, avec la franchise d'un soldat qui attache sa gloire au succès de notre commune entreprise: songez que l'Europe entière qui vous regarde, va juger si vous méritez qu'on brise vos chaînes; rien de plus aisé, si vous le voulez courageusement. Levez-vous à-la-fois en masse sur tous les points de votre île: mes braves frères d'armes et moi serons votre centre de ralliement. Une force aussi imposante vous assurera, sans coup férir, une victoire prompte et complette; et de même que les rayons vivifians du soleil purgent la terre des vapeurs pestilentielles, et détruisent les insectes qui s'en nourrissaient, de

même aussi, du foyer de votre patriotisme partiront les traits qui chasseront la tyrannie, et anéantiront ses vils satellites, au cri unanime des Irlandais et des Français, de *vive la liberté ! vive l'égalité !*

Au Ministre de la Marine.

24 Vendémiaire an 5.

AINSI que je vous l'ai marqué dernièrement, citoyen ministre, les matelots, ou au moins les hommes destinés à en faire, arrivent au port de Brest, et je me résoudrais volontiers à compléter le nombre qui vous a été demandé, si je ne voyais les nouveaux obstacles qui vont être apportés à l'exécution des plans du gouvernement.

Déjà il m'a été objecté que des hommes, des soldats, n'étaient pas des matelots ; en vain j'ai cité l'exemple des Anglais, qui transformèrent, *par la presse*, des ferblantiers, des tanneurs en matelots. On m'a répondu qu'ils avaient une bonne mestrame, que nous manquons de gabiers. Je dois vous avouer que c'est avec une peine infinie que je me suis tu sur l'inactivité de la marine. On manque de gabiers ! et qui donc empêcherait d'en former dans la rade de Brest ? qui donc empêcherait de faire manœuvrer depuis la malheureuse affaire de messidor, troisième année, le peu de marine qui nous restait ? On se plaint éternellement de l'ignorance : et qui donc doit la faire disparaître, si ce n'est l'instruction ? Mais, hélas ! nulle part je n'ai apperçu le feu, le génie créa-

teur, qui ont opéré les miracles de la révolution. Gloire, honneur, récompense ; il semble qu'on soit sourd à ces mots : rien n'émeut les chefs de notre marine, et il a fallu mon arrivée à Brest pour faire mettre en délibération, où et quand on acheterait les grémens dont nous manquons. Enfin ; un officier est parti pour Morlaix et Nantes, chargé de faire les acquisitions nécessaires. Les travaux des réparations qui ont été faites, sont dus au seul *Bruix*. Bruix seul est zélé : lui seul est pénétré de l'amour de la gloire, et du sentiment qui dervait animer tous les officiers français. Aussi, citoyen ministre, entrave-t-on sa marche ; si on l'écoute, c'est pour agir en sens inverse de ce qu'il dit. Ce brave homme périt de chagrin. Mais c'est à vous qu'il appartient de prononcer. Faites-le d'une manière digne de vous, digne du poste éminent que vous occupez. Venez, venez en Bretagne, et dans dix jours nous partons. Enlevez aux ports du Hâvre, Cherbourg, Saint-Malo, Nantes, les Sables et la Rochelle, les matelots instruits qui y sont inutiles. Brest est en ce moment le port le plus intéressant de la république ; tous nos regards doivent donc être tournés sur lui, tous nos moyens doivent y être transportés. Que font dans les ports que j'ai cités, et d'où ils n'osent sortir, les marins qui devraient être la gloire de la république, s'ils avaient des chefs intrépides ?

Je m'étendrais davantage, si je ne connaissais

votre envie de venir à Brest. Je me réserve de vous faire appercevoir les défauts et les abus qui existent. *Bruix* doit aussi vous en dire plus long. Croyez-le, ou rien n'ira bien. Mettez, s'il est possible, une somme à sa disposition. On veut, sous divers prétextes, vous détourner de ce voyage : venez *incognito*. Neuf jours suffisent; et cette absence de la capitale ne peut être connue, si vous voyagez sous un nom supposé. Envoyez, quarante-huit heures à l'avance, un courrier; et de Laval à Brest, nous trouverons des relais prêts à nous conduire nuit et jour. Vous devez penser que je desire votre arrivée. Vous avez été si bon pour moi, que je veux vous embrasser avant mon départ. Il est inutile de vous dire combien certaines personnes seront ébahies de notre sortie de Brest, qu'elles publient être impossible.

Adieu, je vous attends et vais au devant de vous à votre arrivée.

Au Ministre de la Police.

25 Vendémiaire an 5.

Vous me marquez, par votre lettre n°. 519, que les ennemis de la cause de la liberté se flattent de rallumer bientôt l'incendie que l'armée que j'ai l'honneur de commander est parvenue si heureusement à éteindre, et que vous vous reposez sur moi des mesures à prendre pour empêcher le renouvellement des horreurs qui long-temps ont désolé la France.

A

A en juger par la date de la lettre qu'on vous écrit d'Andelis, le 1er. fructidor, il paraîtrait qu'elle est restée long-temps à vous parvenir, ou que vous n'attachez pas un grand intérêt à son contenu, puisque vous me la transmettez deux mois après sa réception. J'ai, dans l'arrondissement qui m'est confié, donné les ordres les plus prompts et les plus sévères, pour que les chefs du parti rebelle soient surveillés; et lorsqu'il leur arrive de ne se pas conduire suivant leurs promesses, ils sont arrêtés. Je vous observe que les Andelis et Evreux, où votre correspondant annonce qu'il existe des comités royalistes, ne sont pas sous mon commandement.

Mais ce ne sont pas des conciliabules de quelques scélérats en sous-ordre qui doivent effrayer le gouvernement, ce ne sont pas les menées obscures de la Desiré qu'on doit redouter. Cette femme n'est probablement pas dangereuse, puisque l'ayant à son pouvoir, la police la laisse mettre en liberté. En effet, comme vous, je méprise les détails; mais, citoyen ministre, je m'attache à l'ensemble, au grand tout, et souvent je gémis de ne pouvoir qu'écrire.

Par qui, enfin, la liberté est-elle menacée? Pourquoi la liberté est-elle en danger? N'est-ce pas par la direction que donnent à l'esprit public les journaux salariés par l'étranger et le parti royaliste dont l'étranger se sert? N'est-ce pas par la tiédeur

des opérations, la mauvaise composition des administrations (1); n'est-ce pas par la rentrée subite et presque générale des émigrés sur le territoire de la république; n'est-ce pas parce que leurs amis, ou même quelques-uns d'eux sont parvenus à occuper des places éminentes dans l'Etat, parce que leurs agens sont par-tout, et peuvent, sous le voile du bien public dont ils sont sans cesse couverts, connaître, pénétrer et dévoiler aux ennemis les secrets du gouvernement, affaiblir ses moyens, anéantir ses ressources, chasser ou conspuer les républicains désintéressés? Je puis me citer en cette occurrence, vingt fois depuis deux ans. J'ai connu, par la voie des royalistes, des délibérations secrètes dont les patriotes ne m'eussent jamais instruit. Voilà les vrais dangers : on fait disparaître les autres avec les bayonnettes.

Encore un peu de temps, citoyen ministre, et vous connaîtrez ce que peuvent les commissaires du roi qui composent le comité central de contre-gouvernement établi à Paris. Les événemens prouveront plus que je ne puis écrire : alors on se repentira. Quiconque n'a pas en poche sa lettre de pardon,

---

(1) Déjà plusieurs administrations des départemens insurgés réclament, au nom de la constitution, le réarmement des campagnes, dans lesquelles elles veulent, disent-elles, former des colonnes mobiles: colonnes mobiles de chouans, sans doute.

cherchera son salut dans la fuite. Il verra sa patrie dévastée par la vengeance, et il ne trouvera de repos que dans un sommeil éternel.

Prenez garde que deux fois déjà les fastes thermidoriens ont été ensanglantés par des faits révolutionnaires; que dans deux procédures importantes, les loix et la justice ont été méconnues; que déjà quelques chefs de parti, qui ne parlent qu'au nom de l'humanité, sont, aux yeux du juste, aussi sanguinaires que les barbares qui ont couvert la France de bastilles et d'échafauds. Vous ne pensez sans doute pas que les chouans, les vendéens, les compagnons du Soleil ou de Jésus soient moins cruels que les hommes connus sous le nom de terroristes; Pourquoi donc, lorsque Cormatin et vingt vendémiairistes ses complices ont été sauvés par les formes constitutionnelles, lorsque Chambray, Pontigny et cent autres conspirateurs, sont encore à attendre un jugement légal; pourquoi, dis-je, violer les loix et faire juger militairement quelques ivrognes, obscurs et stupides conspirateurs, sans talens, sans moyens, sans amis, sans argent? Cet acte décèle la peur et l'esprit de parti, et fait peut-être plus de tort à la république, que l'existence même des malheureux qui ont été fusillés. Ils m'ont proscrit, je ne puis être taxé d'être leur ami; je plaide en faveur des principes et non par intérêt pour les personnes.

Tout ce qui peut tendre à anéantir l'esprit répu-

blicain, est employé par les agens des princes. Sur un théâtre, je vois fouler aux pieds et confondre avec la statue de Marat le signe sacré de la liberté ; là, je vois louer avec complaisance la clémence des rois, étaler le luxe de leurs cours, et en vanter les plaisirs et les jouissances : ici, un fanatique fait voir la religion menacée par les institutions républicaines ; plus loin, un scélérat compose des pamphlets pour inviter à l'assassinat de tous les républicains ; par-tout nos triomphes niés avec impudence et nos revers exagérés avec fureur. . . . Voilà les dangers qui menacent la république ; ils n'existent pas dans la lecture de l'ami de je ne sais quoi, que personne ne lit.

Ministre, il en est temps : défiez-vous de ceux qui, avec des formes élégantes et polies, vous donnent le change sur la situation de la république, et qui désignent, le plus honnêtement du monde, les patriotes aux poignards des assassins, en les peignant comme des terroristes ; il en est temps : donnez une direction contraire à l'esprit public, et sur-tout surveillez et chassez de notre territoire les émigrés qui l'inondent ; faites rentrer aux armées ces déserteurs qui, sous vos yeux, portent le collet noir et porteraient volontiers la cocarde blanche : accueillez les conseils des amis du gouvernement et des gouvernans.

Si dans des siècles de sang et de perversité, à peu-près semblables à celui dans lequel nous vivons, si Lho-

pital et Sully, animés du bien public, osèrent dire la vérité à leur maître, à leur roi, sans doute vous ne trouverez pas mauvais qu'un soldat républicain imite les grands hommes dans leur constance et leur véracité. Bientôt arrivera l'instant où je serai déchargé du soin pénible de défendre des indifférens; mais jusque-là, je m'efforcerai d'éclairer des hommes que j'aime, et qui courrent eux-mêmes, sans s'en douter, des dangers réels.

ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

Au Général de brigade Mermet.

8 Ventôse an 5.

Vous ne me parlez pas de la moralité des hommes en place, de leur tournure, de leur esprit. Quels sont donc les treize officiers-généraux employés dans la 24me division ? Quels sont-ils ? Voilà sur quoi aussi porter vos regards : ne jugez pas superficiellement ; mais approfondissez chacun, sans jamais émettre d'opinions, ni sur les hommes, ni sur les choses. N'oubliez pas sur-tout qu'on ne commande pas à la confiance, il faut l'inspirer ; et vous avez, si vous réfléchissez un peu, ce qu'il faut pour cela...

Au Ministre de la Police.

Même jour.

Je vous transmets une lettre qui m'est envoyée de fort loin par une personne digne de foi. La confection d'habits qui se fait à Lausanne, est un indice certain des troubles qui éclateront à Lyon au printemps prochain ; le gouvernement peut, en montrant les dents aux Suisses, faire mettre ces habits lyonnais à sa disposition. Mettez-vous bien en mesure pour le Midi : depuis dix-huit mois, je prêche en vain que le Midi est dans un pareil remuement ; on n'en a rien cru, parce qu'on a eu l'épouvantail *terroriste* devant les yeux ; mais les appréhensions que cause ce parti, doivent cesser, ne voyant plus

que les royalistes. Ne craignez rien ni pour la Vendée, ni pour la Bretagne.

Vous recevrez, citoyen ministre, ces renseignemens avec l'indulgence de l'amitié dont vous m'honorez; j'ai cru qu'il était du salut de l'Etat de vous les transmettre. . . . .

Au Citoyen Shée.

12 Ventôse an 5.

A la réception de la présente, que je vous envoie par mon courrier, partez en poste pour me joindre; j'ai le plus extrême besoin d'un homme comme vous, au milieu des fripons qui vont établir leur circonvallation autour de moi et des miens. Donnez avis de votre départ au général Dupont, en l'assurant de mon amitié, et dites-lui que, fort aguerri, je prends sur moi les clabaudages des méchans et des sots.

Au Général Klein.

16 Ventôse an 5.

Le général Klein qui, par les vertus qu'il possède, et les talens qu'il a déployés depuis le commencent de cette guerre, mérite la plus entière confiance, est invité à resserrer les liens de la discipline militaire, à maintenir l'ordre, et enfin à perfectionner l'instruction. Il sent assez combien ces trois objets sont utiles à la guerre, pour ne pas porter sur eux toutes ses attentions.

Au Général d'Hautpoult.

18 Ventôse an 5.

Par votre commandement, vous vous trouvez,

mon cher camarade, le général-commandant-né de tous les corps. Dans les quartiers d'hiver, vous devez veiller à leur instruction, à leur tenue et discipline, à la bonté et salubrité des cantonnemens ; à la guerre, vous devez les disposer, leur adresser enfin tous les ordres que vous jugerez convenables.

Si, à la guerre, mes intentions sont d'encourager les actions d'éclat, elles sont aussi de les récompenser. Nul officier ne perdra son cheval sans obtenir sur-le-champ le remplacement, soit en nature, soit en argent. Nul, quel que soit le grade qu'il occupe, ne prendra à l'ennemi des canons, drapeaux ou étendards, sans en recevoir la récompense sur le champ de bataille. Vous ne sauriez trop annoncer ces principes, mon cher général ; ils sont gravés dans mon cœur : je ne m'en départirai pas.

L'amitié que vous avez bien voulu me témoigner, et l'attachement que vous portez au gouvernement, me sont de sûrs garans que vos constans efforts seront tous dirigés vers ce qui pourra contribuer au bien du service. Croyez, mon cher général, que je ne négligerai jamais les moyens de faire connaître au peuple français, les services que vous lui rendrez, et ceux que vous lui avez rendus dans les campagnes précédentes.

Au Ministre des Finances.

25 Ventôse an 5.

DESIRANT me livrer exclusivement au travail militaire, et voir s'établir dans ce pays une sur-

veillance douce, mais active, je me suis occupé jusqu'à ce jour de remplir les vues du directoire, en me conformant à vos instructions. Le travail sur le régime qui doit exister dans les pays conquis, vient d'être terminé. Je me suis décidé à le faire paraître sur-le-champ, tant pour faire cesser l'état de stagnation dans lequel se trouvait tombée l'ancienne administration depuis la nouvelle de sa suppression, que pour satisfaire les vœux des habitans de ces contrées, qui appelaient à grands cris, et d'une manière effrayante pour le repos public, un autre ordre de choses.

La commission intermédiaire que je vais créer, sera véritablement le centre de ce pays; elle sera composée de Français. J'ose espérer que le citoyen Holz, qui jouit ici de la meilleure réputation, voudra bien en être membre. Ses collègues seront dignes de cet honnête homme.

Les commissaires de la commission seront choisis par elle; ils devront avoir les qualités requises, et exerceront une surveillance active sur toutes les parties de l'administration. Les ravages seront infiniment diminués; et en supposant la plus haute probité aux agens actuels et leurs délégués, et aux commis de ceux-ci, on doit convenir que le nombre d'employés doit absorber le revenu.

J'en suis encore à trouver un mode de perception simple et économique. Une compagnie s'est proposée de s'en charger, moyennant une rétribution de

quatre sous pour livre; je l'ai repoussée, jugeant qu'elle demandait trop. Une seconde demande à être chargée de la même commission pour moitié moins, deux sous pour livre. J'ai déjà offert un sou huit deniers, sans espoir d'aucun dédommagement. J'en suis-là, penchant pour conclure. Si je le fais, ce ne sera qu'après avoir pris des précautions convenables, et m'être assuré de la surveillance que je pourrai exercer, soit parmoi, soit plutôt par la commission intermédiaire, soit enfin par les commissaires de celle-ci, ou par des commisaires-examinateurs. J'adopterais bien le systême d'une régie intéressée; mais je ne voudrais pas d'une entreprise. Je vous informerai incessamment de ce que j'aurai fait.

Au Général Hédouville.

26 Ventôse an 5.

Je savais la destitution de B. . . . Je l'estime fort heureux d'en être quitte à si bon marché. Les cris de la marine mécontente, pourront bien parvenir jusqu'au gouvernement, mais ne lui feront pas changer d'opinion sur le respectable amiral; ses vertus, ses principes et sa loyauté lui sont aussi connus que le mauvais esprit et l'ignorance de ses détracteurs.

Au Ministre des Finances.

30 Ventôse an 5.

Je vous ai fait passer, avec une lettre du 25 de ce mois, les deux réglemens provisoires que j'ai publiés

dans le pays conquis. J'ai maintenant la satisfaction de vous annoncer qu'ils paraissent produire le meilleur effet sur l'esprit des habitans dont plusieurs parties m'ont déjà félicité sur leur contenu. Les moines sur-tout sont parfaitement contens de l'article 6 du second réglement, qui leur laisse la faculté d'exister au moment où ils croyaient avoir tout perdu. Je laisserai à chaque curé une pension de mille livres prélevable sur les biens de son presbytère, afin que la malveillance n'ait plus le droit d'insinuer au peuple que nous voulons détruire le culte, et que nous réduisons ses ministres à la mendicité. Il n'est pas mauvais, d'ailleurs, de maintenir ceux-ci dans un état de décence convenable aux fonctions qu'ils exercent.

La commission intermédiaire sera composée des citoyens Shée, ancien militaire, président; Jacob, ancien militaire et administrateur de l'un des hôpitaux de Paris; Holz, ex-commissaire du gouvernement (il a accepté); Franchemont, quartier-maître; et Malraison, commissaire des guerres. Le citoyen Berdot sera secrétaire-général. Je laisse à cette commission à nommer ses commissaires, de la conduite desquels elle sera responsable.

Indépendamment de plusieurs mémoires que je remets à la commission, j'ai cru devoir lui donner des instructions assez étendues, pour qu'elle ne puisse se tromper sur les intentions du gouvernement et les miennes. Je joins ces instructions à la

présente; elle recevra, en outre, celles que vous voudrez bien lui faire passer.

Je vous ai informé, par ma dernière, de l'intention où j'étais de conclure un marché pour la perception des impôts; après avoir consulté le citoyen Poissant et plusieurs administrateurs instruits, je l'ai conclu. Vous trouverez, jointe à la présente, une copie de ce travail, sinon le meilleur, du moins un des moins désavantageux qu'on puisse adopter. Dans un pays organisé, peut-être trouverait-on un peu cher le prix accordé aux percepteurs. Dans celui-ci, j'ai pensé faire un bon marché; et en suivant les détails, ainsi que ceux du réglement qu'il a eu pour suite, je crois que vous y donnerez votre approbation. Vous v rrez que, par ce moyen, la commission n'aura qu'à surveiller les finances, et non à nommer une multitude d'employés qui travaillent pour leur compte, en travaillant pour le gouvernement. Au surplus, j'ai un projet ultérieur de finances, que je mettrai à exécution si les circonstances le permettent.

Oserai-je vous prier, citoyen ministre, de présenter au directoire l'ensemble de ce travail? Je suis presque seul ici et obligé de donner tout mon temps à l'armée.

Ordre. — 1er. Germinal.

PLUSIEURS corps d'infanterie, dont les compagnies auxiliaires sont très-fortes, ont à leur dépôt

jusqu'à trois cents hommes en état de faire la campagne; ce qui est contraire à l'objet des institutions militaires, chaque soldat devant être à son poste, lorsqu'il en a les facultés. Les chefs de corps voudront bien donner les ordres les plus prompts et les plus précis pour que les hommes qui sont au dépôt, en état de porter les armes, soient arrivés à leurs bataillons respectifs au 15 du présent mois germinal.

Ces hommes seront conduits par les officiers qui se trouvent également au dépôt, ou en permission dans les environs de l'armée. Les officiers-généraux de l'armée et des divisions militaires voudront bien veiller à la stricte exécution du présent.

Au Directoire exécutif.

3 Germinal an 5.

Les lettres que je reçois du général Moreau, citoyens directeurs, sont on ne peut plus affligeantes, sous le rapport de la pénurie qu'éprouve l'armée qu'il commande. Celle que vous m'avez confiée voit chaque jour s'augmenter les moyens dont elle a besoin pour remplir la tâche que vous lui avez assignée, et dont elle s'acquittera. Je pense donc, citoyens directeurs, que vous pouvez dès-à-présent tourner entièrement vos regards vers l'armée de Rhin et Moselle, et lui faire passer les secours dont vous pouvez disposer, en hommes, numéraire et chevaux de selle. Il m'a été annoncé six mille de ceux-ci : donnez-en les deux tiers au général Moreau;

le reste, s'il vient, me suffira. Je pourvoirai, d'ailleurs à mes remontes.

A la Commission intermédiaire.

7 Germinal an 5.

Je joins à la présente, citoyens, une proclamation illégale aux autorités civiles du pays conquis, et une lettre des magistrats de *Duren*, dont vous trouverez la traduction en français. Vous voudrez bien, aussitôt après la réception de la présente, casser les magistrats de *Duren*, pour avoir correspondu avec un agent de l'électeur de *Cologne*, et les faire remplacer sur-le-champ. Veuillez également ordonner, par forme d'amende, sur la régence de *Dusseldorff*, une coupe de la valeur de *douze cent mille livres* dans les bois de l'électeur, sur la rive droite, pour avoir souffert la publication d'une proclamation de cet agent, qui, loin d'être à sa maison de *Barmen*, est depuis long-temps à Gomack, au-delà de la ligne de démarcation. Cette coupe sera exploitée par les habitans du pays, et les fonds versés à votre caisse. Si cependant la régence de *Dusseldorff*, pour le libérer de cette amende *de douze cent mille livres*, et conserver les bois de son électeur, offrait de vous payer dans un court délai, un million, je vous autorise à accepter cette proposition, et à lui faire la remise des *deux cent mille livres*.

Au Général Lefevre.

15 Germinal an 5.

Les avis que tu peux me donner, mon cher Lefebvre, seront toujours ceux que je suivrai le plus volontiers. Tu sais que ta franchise t'honore autant à mes yeux que ta valeur et tes talens. Eclaire-moi donc sur les hommes que tu appelles des flatteurs : tu m'obligeras. Je ne puis en être entouré, puisque je n'ai autour de moi que deux ou trois officiers. Tu peux croire que ceux-ci sont bien choisis ; quant aux autres, s'ils ne marchent pas droit, je saurai les y contraindre.

Sois tranquille, tu auras des bidons, des gamelles et des souliers. Ecris à Lemoine pour qu'il procure pour vos deux divisions, sept mille paires de ces derniers que madame Nelle lui a offerts moyennant de l'argent comptant.

Circulaire aux Généraux de cavalerie, et au Général Debelle.

18 Germinal an 5.

Ne sortez jamais de ce principe, que les chefs des corps ne doivent jamais faire aucune réquisition qu'elle ne soit visée par vous, et que toutes ces sortes d'opérations doivent être faites par des officiers sages et modérés, afin que l'ordre soit maintenu.

Au Sénat de Cologne

19 Germinal an 5.

J'ai reçu, messieurs, la lettre par laquelle vous

me demandez la permission d'assembler vos sections à l'effet de faire nommer des députés de bourgeoisie, pour délibérer sur la proposition que je vous ai faite d'accorder une église aux protestans, qui, par le fait, font vivre le misérable peuple de votre ville.

Je suis informé que la tourbe populaire de moines qui inonde Cologne, a intrigué pour soulever quelques ivrognes fanatiques, qui doivent s'opposer au décret que vos députés pourraient porter. Ayant égard à la tranquillité publique, que je veux maintenir, et sachant que les honnêtes gens, pour l'exercice du culte desquels je réclamais, sauront encore faire des sacrifices au repos général, je vous défends de convoquer aucune assemblée, et vous déclare que si le moindre événement malheureux arrivait, je m'en prendrais à qui de droit, et que les coupables perturbateurs de la tranquillité seraient jugés par un conseil de guerre.

Au Directoire exécutif.

22 Germinal an 5.

DÉDAIGNANT d'imiter ceux qui exagèrent les besoins, afin d'obtenir de plus grands secours; jaloux de contribuer à la réduction des dépenses publiques, et voulant mettre le gouvernement à même de bien connaître ses ressources, je lui ai peint l'état de l'armée: je lui ai assuré qu'il était possible de réduire à très-peu de choses les frais nécessités par la guerre,

guerre, au moins pour ce qui concerne l'armée de Sambre et Meuse, le pays qu'elle a conquis pouvant la nourrir, et en partie pourvoir à son entretien.

Déjà, et le directoire en était satisfait, le nouveau mode d'organisation civile était en activité : cette foule de gaspillards et de sangsues publiques avait disparu. Bientôt l'administration militaire elle-même, cette cause de la chûte des empires qu'elle ruine par ses déprédations, allait être organisée sur un pied tel qu'elle eût été obligée d'abandonner le trésor public qu'elle regarde comme une proie assurée, lorsque tout-à-coup un général de l'armée du Rhin (qui occupe la deuxième partie du pays conquis), que j'avais prévenu des ordres que m'avait donnés le directoire, prend sur lui de détruire ce que j'ai fait, et, de son autorité privée, maintient en place des hommes qui, sachant devoir en partir, ne vont pas manquer de s'approprier les ressources destinées à l'armée.

Puisque tel est le goût d'administrer et d'imprimer, je desire bien volontiers que mon camarade M. . . . administre et imprime à son tour. Il ne peut, cependant, le faire, avant d'aller à *Paris*. Mais comme il est à penser que l'armée de Sambre et Meuse n'obtiendra rien des pays du *Palatinat* et des *Deux-Ponts*, occupés par l'armée du Rhin, et qu'elle sera obligée de vivre devant *Ehrenbreinstein* et *Mayence*, je vous prie de vouloir bien or-

donner que le *million*, envoyé par vos ordres, à notre caisse, par celle d'Italie, y soit versé tout entier. J'ai déjà fait passer à l'armée du Rhin, 250.000 liv. que j'aurais pu retenir. J'ai fait d'autres dépenses pour des bateaux. Je crois avoir suffisamment donné les preuves les moins équivoques de l'envie que j'ai de conserver l'harmonie entre les deux armées.

Au Général Desaix, commandant l'armée du Rhin.

23 Germinal an 5.

MANDEZ-MOI, général, ce que je puis faire pour vos subsistances; si vous en manquez, de viande sur-tout, bien que nous soyons nous-mêmes un peu gênés, je vous en ferai passer.

Au Directoire exécutif.

Même jour.

EN réponse à votre lettre du 19 du courant, j'ai l'honneur de vous annoncer que, le 27 de ce mois, toute l'armée sera mise en mouvement, et que, le même jour, nous attaquerons les ennemis par notre gauche. Tout est préparé pour que nous ne nous arrêtions que le temps nécessaire aux distributions de subsistances, et au repos journalier des troupes. Bien que, depuis mon arrivée, j'aie déployé la plus grande activité, il ne m'a pas été possible d'opérer plutôt.

Conformément à vos ordres, je viens d'écrire au général Desaix. Je joins copie de la lettre que je lui ai adressée, à la présente. Je ferai tout pour l'armée du Rhin; mais il faut qu'elle y consente, et ne nous prive pas, d'autorité absolue, de nos ressources. Je vous transmets les lettres des commissaires-généraux des deux armées; elles vous instruiront que, tandis que S. . . . . désorganise notre service, D. . . . ne veut pas absolument qu'on envoie rien de l'intérieur. Pourtant il faut que nous vivions, et nous avons beaucoup de monde à nourrir; les subsistances et l'argent tirés du pays conquis, peuvent et doivent être répartis entre les deux armées. Mais, je le dis encore, il me semble qu'une seule et même adminisration est nécessaire, soit sous le rapport d'économie, soit sous celui d'unité d'action; nulle part les formes administratives d'un même état ne doivent changer avec les armées, dont les positions peuvent changer à chaque moment.

J'aurai la plus grande attention de vous informer de nos progrès.

Je soumettrai incessamment, à vos lumières un projet d'administration militaire. Il est intéressant que le systême des entreprises soit aboli : autrement, vous seriez obligés de payer, ainsi que les années précédentes, les fournitures faites par les pays conquis, à des hommes qui ne se donnent d'autre

peine que de racheter les ordonnances, et de solder quelques employés qui servent parfaitement leurschefs.

Ordre — 25 Germinal.

Bien que les généraux autrichiens aient annoncé au général en chef, que le général Buonaparte avait conclu, avec le prince Charles, une armistice à la suite duquel ils espéraient obtenir la paix, le général Hoche, n'ayant reçu, à cet égard, aucun ordre du gouvernement, croit devoir mettre à exécution ceux qu'il a précédemment reçus du Directoire exécutif.

Au Directoire.

Même jour.

Aux talens vrais que je lui ai vu déployer sous mes yeux, le citoyen la Gastine, chef de brigade du génie, joint une activité peu commune, les mœurs les plus pures, et possède un esprit sage et éclairé. Il est le plus ancien officier de son arme, et a fait toute la guerre. Je vous prie de vouloir bien me permettre de conserver près de moi ce vieil ami, avec la qualité que je lui ai donné provisoirement.

Au Directoire exécutif.

Même jour.

Je vous transmets la copie d'une lettre que je viens de recevoir du général autrichien Verneck,

et celle de la réponse que je viens de lui faire par M. de Marshall, officier de son état-major.

L'armée étant sur le point de passer le Rhin, je continuerai les opérations que vous m'avez ordonnées, jusqu'au moment où je recevrai vos ordres. Veuillez bien me les transmettre par le retour du courrier porteur de la présente.

Quelle que soit votre décision, je crois devoir vous soumettre que l'armée, forte de quatre-vingt-six mille hommes, peut en porter soixante-dix mille sur le Danube, et forcer ainsi l'ennemi à accepter une paix plus avantageuse pour la république.

Au Général Lefevre.

30 Germinal an 5.

Je dois bien me féliciter, mon cher général, des nombreux et éclatans succès que vous avez obtenus dans la journée d'hier : ils sont un gage de vos talens, de votre valeur, et, j'ose le croire, de votre amitié pour moi. Veuillez bien embrasser, en mon nom, notre brave Richepanse, et nos autres camarades, qui, dans la journée d'hier, ont fait des merveilles.

Le général Watrin est sur votre droite ; il est chargé d'observer les défilés de *Nassau* et Dietz. Vous verrez, par l'ordre d'hier, que le général Grenier se porte à *Molsberg*. Je marche à *Ackembourg*, où je réunirai trois divisions, et d'où je vous écrirai.

Le général Championnet s'est bien battu à Uckerath et Altenkirchen. La division de dragons a presque détruit les hussards de Barco. J'espère, mon brave, que nous ne passerons pas la Lahn, sans donner une nouvelle leçon à ces messieurs. Je vous autorise à nommer à des grades supérieurs les trois officiers dont vous me parlez dans votre lettre d'hier.

Au Directoire exécutif.

1er. Floréal an 5.

Le général Lefevre, qui devait attaquer aujourd'hui les ennemis sur la Lahn (basse), a passé hier cette rivière à Limbourg, et a poussé les avant-postes à Setz, trois lieues en avant de cette ville. Les généraux Grenier et Watrin passeront aujourd'hui cette rivière, l'un à Weilbourg, et l'autre à Nassau. Lorsque les détails des affaires qui ont eu lieu me seront parvenus, j'aurai l'honneur de vous les transmettre.

Les derniers comptes qui m'ont été rendus par les généraux Championnet et Lefevre, me font connaître qu'il a été pris aux ennemis, dans les batailles du 29, sept mille hommes, vingt-sept bouches à feu, et un grand nombre de caissons, charriots de bagages, chevaux, etc. Nous avons reçu, en outre, cinq cents déserteurs, ou soi-disant.

Le général Lefevre va se porter sur *Francfort*, d'où il observera les forces que les ennemis pour-

raient détacher du Haut-Rhin. Vous sentirez combien il est nécessaire et intéressant pour l'armée de Sambre et Meuse, que celle de Rhin et Moselle fasse de grandes démonstrations ; autrement, les ennemis pourraient faire un mouvement avantageux sur ma droite. Je crois cependant être en mesure.

Au Général Lefevre.

2 Floréal an 5.

MARCHE, mon brave ami, marche, et les succès couronneront tes travaux.

Au Général Grenier.

2 Floréal an 5.

JE vous ai dit et je vous répète, mon cher Grenier, que vous n'avez rien à craindre pour vos flancs. Rendez-vous, sans hésiter, à votre destination ; je veillerai sur vous.

A Monsieur le Général autrichien Kray.

4 Floréal an 5.

J'AI reçu cette nuit un courrier venant d'Italie, qui m'annonce que les préliminaires de la paix ont été signés le 29 germinal dernier. Vous connaissez, monsieur, combien je formais de vœux pour voir arriver cette époque si desirée par les amis de l'humanité.

Vous croirez sans doute convenable, monsieur, d'arrêter un projet de suspension d'hostilités, en attendant les ordres que doivent nous envoyer nos gouvernemens respectifs. Je vous invite donc à nommer un officier qui, de concert avec celui que j'in-

diquerai, rédigera tel acte qu'il vous plaira, et au lieu que vous aurez la bonté de m'indiquer.

Au Général Berthier, Chef de l'état-major-général de l'armée d'Italie.

4 Floréal an 5.

J'AI reçu, général, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour m'annoncer que les préliminaires de la paix avaient été signés à Leoben, le 29 germinal. Le même jour nous battions les ennemis à Neuwied, à Ukerath, à Altenkirchen, Dierdorf et Montabaur.

Je dois me féliciter, avec tous les Français, de la bonne nouvelle que vous voulez bien me transmettre. Nous n'oublierons jamais que c'est à vos travaux que nous devons la paix et ses inestimables résultats.

Au Directoire.

Même jour.

Nous avons hier contraint l'ennemi à repasser la Nidda. Le général Lefevre, à la tête de sa brave division, a franchi lui-même cette rivière, que l'élite de la cavalerie impériale entreprit en vain de défendre. Nos braves chasseurs à cheval allaient entrer pèle mèle dans Francfort, lorsque le général Lefevre reçut du général ennemi l'avis que les préliminaires de la paix venaient d'être signés; ce qu'on venait d'apprendre à l'armée autrichienne par un courrier, m'apportant de la part du général Berthier la lettre dont copie est jointe à la présente.

Le général Lefevre, aussi humain que valeureux, crut devoir arrêter l'effusion du sang, et consentit, ainsi que le lui proposait l'ennemi, à suspendre le combat, jusqu'au retour d'un officier qu'il me dépêcha sur-le-champ. Je confirmai ce qu'il avait fait, ne pouvant plus douter de la nouvelle qui m'était apportée.

Les armées sont en présence, disposées à faire leur devoir.

J'ai pourtant été contraint de faire aujourd'hui un mouvement sur ma droite, pour resserrer la ligne. J'avais appris, cette nuit, que l'ennemi avait, dans la journée d'hier, rassemblé beaucoup de cavalerie, avec laquelle il pensait arrêter la marche du général Lefevre. J'ai donc porté cinquante-quatre escadrons dans les environs de Friedberg, où j'attends les événemens et vos ordres.

J'ai cru devoir proposer aux généraux ennemis d'arrêter une ligne de démarcation pour les armées, derrière laquelle elles attendraient les ordres ultérieurs de leurs gouvernemens respectifs. Nous avons fait hier 250 ou 300 prisonniers.

Ordre. — 7 Floréal.

Les généraux commandant les divisions, tiendront les troupes à leurs ordres le plus rassemblées que les localités et l'abondance des subsistances le permettront, afin de pouvoir marcher au premier signal. Ils voudront bien indiquer un rendez-

vous général, où la division se rassemblerait en cas d'événement. C'est aux officiers de l'état-major à indiquer aux chefs des corps les chemins qui conduisent à ce rendez-vous, et à veiller à ce que ces derniers les reconnaissent bien, afin qu'il n'y ait ni ambiguité, ni contre-temps, ni délais.

Il convient que chaque division entretienne, au quartier-général, à *Friedberg*, un officier de correspondance, bien monté, qui demeurera chargé de porter les ordres de marches, quels qu'ils soient, au quartier-général du commandant de la division; pour plus de célérité dans les mouvemens, chaque chef d'état-major de division établira des relais placés à des distances convenables. Ce moyen est le plus sûr pour éviter les retards qui sont toujours dangereux à la guerre.

Si les ennemis ont été frappés de la rapidité de notre marche sur la Nidda, ils n'ont pas moins admiré l'ordre et la discipline qu'observe l'armée, et la précision qui a eu lieu dans les manœuvres; c'est à toutes ces choses, bien plus qu'au courage des individus, que nous devons nos succès. Il est donc important de ne se relâcher nullement sur ces articles. L'instruction et la discipline sont les seuls liens des armées : on travaillera donc sans relâche à la perfection de l'un et l'autre. J'ai recommandé dans mon réglement de ne jamais permettre à la cavalerie de charger en colonne; cependant, contre mon vœu formellement exprimé, le chef du seizième régiment

de dragons qui d'ailleurs s'est couvert de gloire, a commis cette faute qui a failli lui être funeste par ses conséquences. Que n'eût pas fait cet excellent régiment si les ordres eussent été exécutés!

En entrant dans les cantonnemens, les généraux de division s'occuperont de suite des moyens de subsistances, de répartition des effets d'habillemens, d'équipement, d'armement et d'harnachement des chevaux de cavalerie. Ces légers frais seront supportés par les habitans du pays ; mais on doit y procéder avec l'ordre, l'économie et la décence qui doivent nous caractériser. Il est également important qu'on s'occupe d'assurer les appointemens des officiers et la solde des troupes, tant pour ce qui pourrait être dû que pour l'avenir ; car il est bon d'avoir toujours un mois d'avance en caisse.

A cet effet, lorsque les divisions seront arrivées à leur destination, chacun des officiers qui les commandent, s'informera de la somme à laquelle peut s'élever pour un mois la solde des troupes, et après en avoir fait, en présence des baillis de son arrondissement, une répartition égale et juste, il ordonnera à ces hommes de faire la sous-répartition pour leur bailliage, de procéder à la perception, et enfin de verser dans un délai fixe et court. Pour plus de sureté, on prendra des otages, et ce sera les personnes les plus considérables du pays. De cette manière, la caisse militaire restera dans son état actuel, et on veillera à ce que les quartiers-maîtres des corps

versent entre les mains du payeur les reçus pour acquit, visés par les conseils d'administration des corps.

Lorsque ces établissemens seront achevés, chaque division de cavalerie et d'infanterie procédera à une levée de quatre-vingts chevaux de selle, destinés à être répartis, par les généraux de cavalerie, dans les corps de cette arme qui ont le plus souffert. Le général Watrin donnera les siens au vingt-troisième régiment de chasseurs à cheval; l'avant-garde et la première division les leurs à la division de chasseurs; la deuxième division, aux sixième et onzième régiment de chasseurs; la troisième division, à la division d'hussards; la quatrième et la réserve aux dragons; la division de cavalerie qui n'a point perdu, n'aura que les quatre-vingts qu'elle levera; car il est entendu qu'indépendamment des levées faites par des divisions d'infanterie, celles de cavalerie doivent aussi faire les leurs. Les chefs de corps feront en sorte de faire venir promptement leurs dépôts des effets d'harnachement pour ces chevaux, et des hommes bien habillés et équipés pour les monter. Les adjudans-généraux rendront compte tous les cinq jours, au chef de l'état-major, de l'exécution de cette mesure.

Le général d'artillerie fera, dans l'arrondissement qui lui est assigné, une levée de quatre cents chevaux de selle, qu'il donnera aux régimens de son arme, et deux cents de trait, susceptibles de faire le service sur-le-champ.

Les officiers-généraux qui viennent de donner de si éclatantes preuves des talens qu'ils possèdent et du courage qui les anime, sentiront que les détails sont dignes d'eux, et que s'il y a bien du mérite à conduire une troupe à l'ennemi, il y en a davantage à pourvoir à ses besoins.

Au citoyen Franchemont, Membre de la Commission intermédiaire.

9 Floréal an 5.

Je ne répondrai pas, mon cher Franchemont, à vos jolis vers par des vers, je ne m'en mêlai jamais : et à moins d'avoir votre talent, je crois qu'on doit s'abstenir de rimer. Acceptez donc en échange des jolies choses que vous m'avez dites en si peu de mots, l'assurance de mon amitié bien sincère.

Peut-être m'en voudrez-vous un peu de la lettre que j'écrivis dernièrement à la commission dont vous êtes membre : ce serait à tort ; je suis vif, et je pense quelquefois, légèrement à la vérité, qu'on peut mener les affaires comme les ennemis ; mais, mon cher Franchemont, je sais reconnaître mes torts, et les réparer aussitôt par une confiance sans bornes en mes amis, au nombre desquels j'ose vous placer.

Ordre. — 11 Floréal.

Le sieur Werneck, commandant l'armée ennemie sur le Bas-Rhin, vient de remettre Francfort en état de guerre, après m'avoir donné sa parole d'honneur que les officiers de l'armée de Sambre et

Meuse pourraient librement entrer dans cette ville, et y faire quelques emplettes, non-seulement il en a fait fermer les portes, mais encore il y a placé une nombreuse garnison ; ce que je regarderais comme une hostilité, si je ne craignais de voir répandre des torrens de sang humain.

Ne réglant pas mes actions sur celles d'un ennemi déloyal, je recommande aux commandans des avant-postes de ne commettre aucun acte qui puisse donner lieu de nous calomnier aux yeux de l'Europe. Cependant je défends qu'aucune communication ait lieu d'une rive à l'autre de la Nidda, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Mein, et également sur cette dernière rivière, depuis l'embouchure de la Nidda jusqu'au Rhin.

En conséquence, aucune voiture de poste ou de rouliers, aucun messager ou voyageur allant à Francfort, ou revenant de cette ville, ne pourra traverser nos avant-postes pour se rendre à sa destination, et au contraire, sera contraint de retourner sur ses pas.

Aux Habitans des communes de Schwespenhausen, Seibers, Dorenbach, Waldhilbersheim, Schomberg et Hergenfeld.

10 Floréal an 5.

VOTRE plainte m'est parvenue, et j'y ferai droit. Jaloux de faire le bonheur des contrées que les armées de la république ont conquises, comme de celles qui lui appartiennent directement, vous me

verrez toujours porté d'inclination à chercher les moyens de faire oublier aux habitans de ces contrées, qu'elles sont le théâtre de la guerre, et qu'elles doivent en supporter les charges. La commission intermédiaire, établie à Bonn, va être chargée d'examiner votre pétition, et elle punira les agens infidelles qui ont pu transgresser mes ordres.

Au Général N. . . .

14 Floréal an 5.

On n'est pas déshonoré, mon cher W. . . . parce qu'on a commis une inconséquence, et vous êtes celui à l'honneur duquel je voudrais le moins attenter. Vous avez été mis à l'ordre, c'est un petit malheur dont vos amis, et je me crois du nombre, gémissent. Mais incessamment la France connaîtra vos travaux et votre gloire; vous serez bien dédommagé.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . Mes instructions sont pour vous seul; nul ne doit en avoir d'extrait: vous pouvez calquer les vôtres sur elles; mais elles ne doivent pas sortir de vos mains.

Adieu, mon cher W. . . .; reprenez votre liberté et votre commandement, et sachez que quiconque peut un instant oublier l'autorité de son chef en déchirant ses ordres, doit en être fort aimé pour ser-

vir plus long-temps avec lui. Adieu; gardez ceci pour vous, et n'accusez d'indiscrétion que vous seul.

Au Ministre de la Guerre.

6 Floréal an 5.

BIEN que j'aie ordonné au chef de l'état-major-général de vous rendre un compte exact et détaillé des opérations militaires et contentieuses qui ont eu lieu à l'armée, je vais ajouter quelques détails à ceux qu'il aura pu vous donner sur l'état de nos finances.

Croyant ne rester que quelques jours dans la position que l'armée occupe, j'avais ordonné aux généraux commandant les divisions des diverses armes, entre lesquels, et suivant leur convenance, j'avais distribué le terrein, de faire des réquisitions pour la subsistance de la troupe; de lever une contribution égale à la solde d'un mois, et à l'arriéré de la solde; enfin, de faire une levée dequatre-vingts chevaux par division, entre la Lahn, la Nidda et le Mein, et une autre de six cents chevaux entre la Lahn et la Sieg. Les habitans du pays doivent aussi fournir aux frais d'entretien, de réparations, etc.

Voyant les discussions sur la paix traîner en longueur, et desirant régulariser la comptabilité, j'ai interdit aux généraux la faculté de lever aucune contribution, et pris, à cet effet, l'arrêté que je joins à la présente. Les sommes demandées sont

par-tout

par - tout modérées, ce qui m'a fait croire qu'elles sont en grande partie acquittées; je dis en grande partie, parce que les bruits de paix font que les contribuables traînent en longueur, espérant toujours voir les Français évacuer le pays. J'ai maintenu l'ordre de lever des chevaux. Plusieurs ont été livrés aux régimens de cavalerie et d'artillerie. Le nombre des uns et des autres surpasse mille. Nous avons, en outre, donné aux régimens les chevaux de prises, de manière que nos pertes sont réparées, et que nous avons 500 hommes à cheval de plus qu'à l'époque de notre entrée en campagne.

Reste la partie des subsistances. Les troupes étant sinuglièrement disséminées, nous n'avons pu faire des réquisitions de denrées, et, par suite, il n'y a ni manutention ni distribution; chaque habitant nourrit les soldats qu'il loge; et ceux-ci qui aident souvent l'autre dans ses travaux champêtres, s'en trouvent infiniment mieux. Nous aurions eu beaucoup de difficultés à obtenir une livraison de viande, de grains et de fourrages; il y eût eu encore des tours de passe-passe, et le soldat n'eût point été nourri. De cette manière, l'habitant qui admet à sa table, nourrit de lard, de choux, de pommes de terre et de laitage, n'éprouve que peu de gène, les frais de transport sont épargnés, et chacun est content; excepté cependant les fournisseurs qui ne peuvent obtenir des bordereaux de manutention, et conséquemment ne peuvent solder leurs employés,

ce qui devrait être pris en considération par le gouvernement ; car en admettant que ces employés soient inutiles pour le présent, ils nous deviendraient nécessaires si nous rentrions chez nous.

Si les sommes demandées par l'arrêté rentraient, nous aurions pour à-peu-près quatre mois de solde. Je suppose les lenteurs les plus grandes, et je crois bien que quelles qu'elles soient, nous pourrons payer notre arriéré, et partir avec deux mois de solde en caisse. Nous tirerons de la rive gauche beaucoup de denrées, et pour un troisième mois de solde.

On n'a point touché aux magasins que nous avons pris aux ennemis ; de manière que, soit que nous marchions en avant ou en arrière, nous aurons des vivres pour six ou huit jours, et ce cours de temps nous suffira pour nous en procurer d'autres.

Les troupes que nous avons devant *Mayence* et *Ehrenbreinstein*, ne pouvant vivre de la même manière que les nôtres, j'ai remis aux munitionnaires-généraux deux mille bêtes à cornes que j'ai tirées du pays de Rindstadt, qui en a beaucoup, et dont le prince se fera dédommager par les Anglais dont il est pensionnaire.

Vous n'avez pas d'idée, citoyen ministre, de la beauté et de la bonté de l'armée de Sambre et Meuse. Elle se trouve ne manquer d'aucun effet d'équipement et d'habillement. Je ne dirai pas que tous soient exactement uniformes; mais toujours est-il vrai que la nudité et la misère ont disparu : aussi

la discipline est-elle parfaite. J'ai remplacé aux officiers les chevaux qu'ils avaient perdus. Le nombre était grand, nos affaires ayant toujours été très-vives, mais cependant promptement décidées.

Au grand Bailli de Creutznach.

18 Floréal an 5.

SANS doute, monsieur, mon homme de chambre m'a mal compris, ou s'est mal expliqué, lorsque vous vous êtes présenté chez moi, puisque je l'avais chargé de vous inviter à repasser un peu plus tard, desirant vous entretenir plus à loisir et en particulier. Je suis sincèrement faché de cette méprise. Je vous prie de croire, au surplus, que je prendrai en considération les réclamations que vous m'avez présentées pour votre bailliage.

Au Directoire exécutif.

Même jour.

LE directoire sait assez que je fais plus de cas de la valeur et de la discipline des troupes que de leur nombre, pour croire que je m'empresserai d'exécuter l'ordre qu'il me donne de faire passer des renforts à l'armée de Rhin et Moselle.

Moreau recevra incessamment huit mille hommes d'infanterie et trois de cavalerie. L'armée qui doit faire les sièges d'*Ehrenbreinstein*, *Mayence* et *Manheim*, sera de trente-six mille hommes, et celle d'observation, de trente-cinq mille.

Au citoyen H . . . . à Wetzlar.

18 floréal an 5.

Je reçois votre lettre du 6 mai, et je m'empresse d'y répondre. J'ai lieu de croire que ce sera pour la dernière fois que vous prendrez la peine de vous intéresser à une cause absolument étrangère à votre mission.

Si, ainsi que vous le dites, la ville de Wetzlar ne devait pas payer une contribution pécuniaire, ses magistrats n'eussent pas eu la bassesse de me faire offrir, par une femme, *mille louis* d'or pour les en exempter. Cet acte seul doit vous être un garant que la ville paiera les soixante mille liv. qui lui sont demandées. Je vais aussi écrire au directoire, afin de lui faire connaître par quels indignes moyens toutes les neutralités du pays ont été arrangées, et j'ose croire, monsieur, qu'il fera part de ma lettre à sa majesté prussienne, dont, au surplus, le conseiller de *Neurath* va être mis en liberté.

Au Directoire exécutif.

Même jour.

A l'époque de la capitulation de Mayence, en 1793, six officiers furent gardés comme ôtages, et transférés ensuite à *Erfort*, où ils gémissent depuis ce temps dans la plus dure captivité. Ils ont jusqu'à présent vainement employé tous les

moyens permis de la faire cesser. Leur élargissement paraît dépendre de l'électeur de *Mayence*, ou des habitans de cette ville qui sont encore nantis de reconnaissances pour la monnaie de siège. Je ne chercherai point à exciter votre sollicitude sur leur malheureuse position, je me bornerai, citoyens directeurs, à vous prier de vouloir bien, si la chose vous paraît possible, prendre les mesures convenables pour faire rentrer au plutôt ces malheureuses victimes dans le sein de leurs familles, dont les intérêts et le cœur doivent souffrir beaucoup d'une aussi longue absence.

Au citoyen Emile Blondel, Adjudant-général, à S.-Quentin.

21 Floréal an 5.

J'AI reçu, citoyen, les exemplaires de l'Ode contre la tyrannie, que vous avez bien voulu m'adresser. Recevez, je vous prie, mes remercîemens, et les éloges qui sont dus à vos talens. Celui qui peint aussi bien l'horreur qu'inspire la tyrannie, doit être un des plus zélés défenseurs de la liberté.

Au citoyen . . . . .

22 Floréal an 5.

JE n'ai jamais joué les hommes, et si j'entreprenais de le faire, ce ne serait pas ceux que j'estime que je choisirais. Le général que je fais sortir du corps d'armée que vous commandez, vous en a imposé, en vous écrivant que je lui avais ordonné de ne correspondre qu'avec moi. Je l'ai, au

contraire grondé de ce qu'il ne vous avait pas prévenu du passage de la Lahn, et des mouvemens ultérieurs. J'ignore quelle peut être son intention, en vous écrivant ce qui est faux. Ma manière de servir est franche et loyale, et j'ose croire que, lorsque mes camarades me jugent bien, ils n'ont point à se plaindre de moi. J'ai aussi connu de ces hommes dévorés d'ambition, qui ne voulaient, cependant ni commander ni obéir; ils sont partis, graces au ciel, ils n'ont point d'imitateurs. Au surplus, je ne serais pas disposé à le souffrir.

Aux Généraux de division de l'Armée.

30 Floréal an 5.

Le gouvernement, desirant ne conserver à la paix que les officiers qui, par leurs connaissances et leur zèle, ont concouru aux victoires remportées par les armées, me charge de lui présenter un travail sur cet objet important, dont dépend en partie la gloire future des armées de la république.

Le desir de récompenser les bons services, d'économiser sur les dépenses, et d'avoir une classe d'officiers aussi parfaite que les circonstances le permettent, a seul porté le directoire à faire cette demande. Vous en sentirez vous-mêmes la nécessité et je pense donc que vous me mettrez à même, par les renseignemens que vous me donnerez sur la moralité et les talens de chacun des officiers qui se trouvent soit à votre état-major, soit dans les

corps que vous commandez, de m'acquitter convenablement de ce dont je suis chargé.

Le mérite, beaucoup plus que l'ancienneté, doit fixer votre opinion. Sans doute qu'à mérite égal, l'ancienneté doit avoir le choix. Mais comme vous devez être assuré que les anciens officiers qui ne seront pas conservés auront une retraite honorable, cette considération ne doit pas vous arrêter.

Veuillez donc bien, citoyen général, m'envoyer, au reçu de la présente, le tableau des officiers de votre état-major, aux noms desquels vous joindrez les notes et demandes qui vous conviendront. Vous procéderez ensuite au contrôle de chaque corps d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

Aux Citoyens composant la Compagnie des Guides.

5 Prairial an 5.

BRAVES amis, vous ne m'avez point abandonné dans le malheur, je m'en rappellerai avec attendrissement au sein de la prospérité. Nous ne nous quitterons qu'au moment où devant déposer nos armes, nous accorderons la paix à l'Europe.

Au Sergent Dayère.

Même jour.

Vous avez bien fait, mon cher camarade, de vous adresser directement à moi. Je vais faire en sorte que le général G.... reconnaisse le tort qu'un mouvement d'humeur a pu seul le mettre dans le cas d'avoir envers vous.

Aux Membres de l'Administration municipale du canton de Biene, département de la Meuse.

26 Prairial an 5.

J'AI reçu, citoyens, votre lettre du 20 floréal, également obligeante pour l'armée de Sambre et Meuse, et les chefs qui la dirigent. Recevez, au nom des uns et des autres, mes remerciemens et l'assurance qu'aucun de nous n'oubliera jamais qu'après avoir défendu la patrie contre les ennemis extérieurs, le premier devoir d'un bon citoyen, en rentrant dans ses foyers, est de donner l'exemple de la soumission aux lois, et du respect que chacun doit aux magistrats du peuple.

Au Général Dombrouvski.

26 Prairial an 5.

J'AI reçu, général, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 du courant, pour me témoigner votré gratitude de la manière dont j'ai traité ceux de vos compatriotes auxquels j'ai procuré les moyens de vous rejoindre en Italie. Il est des services qui portent avec eux leur récompense; tel est celui que je leur ai rendu. Pourrais-je faire moins en faveur de malheureuses victimes de leur amour pour la liberté? Et ne suis-je pas trop heureux qu'ils m'aient procuré l'occasion de vous témoigner l'intérêt que vous inspirez?

J'ai reçu depuis peu les premiers exemplaires d'une nouvelle carte de la Pologne : je m'empresse de vous en envoyer un. Je vous l'offre, non pour

mettre sous vos yeux les lambeaux de votre malheureux pays, mais comme les prémices d'une nouvelle découverte en topographie. Ce genre présente les caractères dans un jour bien plus clair; j'ai pensé que vous seriez bien aise d'en recevoir un exemplaire. Je vous prie, général, de vouloir bien l'accepter comme un gage de l'estime et de la reconnaissance que j'ai pour vous.

Au Général Cherin.

5 Messidor an 5.

La tête tourne à notre ami. . . . ; voyez, mon cher général, comme les hommes se passionnent. . . . . est pourtant un homme sur qui je puis compter; je vais le faire répentir de ses torts envers moi, en lui écrivant une lettre bien amicale.

Vincent n'a nullement rempli son objet. Il s'agissait, non pas de savoir si quelques gredins parlaient bien ou mal de moi, mais de connaître l'esprit, la façon de voir en politique des habitans, &c. des troupes; les mouvemens de celles-ci, la tenue, &c. leurs chefs; si elles sont payées, nourries, &c. &c.

Adieu, mon cher ami; si quelqu'événement marquant arrivait, écrivez-moi à Utrecht, sous le couvert du général Dejean.

Au Général . . . .

Même jour.

Que j'aie eu des torts envers vous, général, ou que vos correspondans soient parvenus à m'aliéner votre amitié pour moi, toujours est-il bien certain

que vous avez beaucoup changé à mon sujet depuis deux mois. Si je vous connaissais moins, je l'attribuerais à plusieurs causes. Je préfère penser bonnement qu'il y a mal entendu.

La lettre que vous venez d'écrire à . . . , et que, par attachement pour vous et pour moi, il vient de me faire passer, m'a vivement affecté. Je ne croyais pas vous avoir occasionné de désagrément,

. . . . Certes, si j'eusse été averti à temps, j'aurais maintenu ma première résolution; mais j'avais donné une parole par écrit, et vous-même penserez qu'il était de mon honneur d'y tenir; mais ceci n'est pas positivement le but de la présente.

Je vous aime; vous m'avez donné des preuves d'estime et de confiance : expliquons-nous loyalement. Si j'ai eu tort envers vous, je ferai les réparations convenables. Si vous vous êtes trompé, je ne vous demande qu'un mot amical de votre main, de ceux, mon cher . . . . , que vous m'adressiez avec bonté il y a trois ans. Quoi qu'il en résulte de cette démarche, personne ne vous sera plus attaché que votre camarade.

Au Citoyen Noël, Ambassadeur de la République batave.

8 Messidor an 5.

J'AI l'honneur de vous prévenir, citoyen ministre, que je suis arrivé à la Haye, à l'effet de conférer

avec le comité batave des relations extérieures, l'amiral Winter, et le général Daëendels, sur l'expédition maritime projetée; mais avant de voir qui que ce soit, je desirerais vous entretenir un moment. L'incognito que je garde ne me permettant guère de me rendre de jour, chez vous en uniforme; je m'y présenterai à neuf heures du soir, si, à ce moment, vous n'avez pas d'occupations plus importantes.

Oserais-je vous prier de faire prévenir le général Daëndels de se rendre à la Haye? Le général Dejean m'a assuré qu'en ce moment il se trouvait à la campagne.

Au Citoyen Guérin.

17 Messidor an 3.

Nous sommes dans un tel temps, mon cher Guérin, que je ne suis nullement surpris de l'injustice qui vient de vous être faite. Ce sont les ennemis de la patrie qui commandent, et comme vous les avez combattus, ils doivent nécessairement chercher à vous nuire. Oui, mon cher Guérin, je vous le répète, votre patriotisme seul est la cause du rejet que vous éprouvez.

Cependant, mon cher ami, vous devez être plus tranquille. Dans trois jours je pars pour Paris. Croyez que ce ne sera pas en vain que je soutiendrai vos droits. Hédouville les a déjà plaidés; mais n'ayant rien à craindre, je le ferai d'une manière plus vigoureuse. Adieu, Guérin, comptez sur moi.

Ordre à l'Armée.

Le général Hoche, ayant conservé l'espoir de ne pas quitter les braves avec lesquels il a ouvert la campagne, s'était abstenu d'informer ses amis de l'absence qu'il allait faire. C'est avec la joie la plus pure qu'il leur annonce que, renonçant au ministère de la guerre où il a été élevé, à la gloire de toute expédition maritime, il se rend dans le sein d'une armée qui lui a donné des preuves de confiance, et pour laquelle il vient de prendre des arrangemens tels que la pénurie en disparaîtra.

Au Directoire exécutif.

4 Thermidor an 5.

Mon âge ne me permettant pas d'accepter l'éminente place à laquelle votre bonté et votre confiance viennent de m'appeler, permettez que je vous en témoigne ma reconnaissance et mes regrets. Il est douloureux pour un ami de la patrie de ne pouvoir coopérer aux grands travaux dont vous êtes chargés.

Je me propose de prendre aujourd'hui même les derniers ordres du directoire.

Ordre. — 8 Thermidor.

Le citoyen Brancas se rendra ce soir vers cinq heures chez le directeur Barras, à l'effet d'y prendre des informations sur l'arrêté que le directoire a dû prendre ce matin, au sujet de la marche des troupes sur Brest.

Au cas que l'arrêté ait été remis au ministre de la

guerre, le citoyen Brancas le lui demandera dans le jour même, et me l'apportera au quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse.

Ordre général.

LES nouveaux ordres du directoire exécutif, arrivés ce jour à six heures du soir, prescrivent au général en chef de faire marcher les troupes tirées de l'armée de Sambre et Meuse, vers les départemens de l'Ouest. Cependant, les différentes marches qu'elles ont faites, les peines qu'elles ont éprouvées, ne peuvent permettre au général de les mettre en route de nouveau; en conséquence, il ordonne qu'elles soient arrêtées, et qu'elles séjournent aux lieux où elles se trouvent, jusqu'à ce que les généraux qui les commandent reçoivent de nouveaux ordres de lui personnellement.

Copie de l'arrêté du directoire sera jointe au présent.

Au Ministre de la Guerre.

10 Thermidor an 5.

VOUS avez vu, par ma précédente lettre, que j'étais fort incertain sur la marche des troupes; dix fois au moins elles ont été en avant, et ont rétrogradé par suite des ordres qu'ont donnés les généraux et les ministres. Fatiguées et harrassées, elles ne savent plus qu'y entendre, et à peine osai-je leur adresser des ordres en conséquence de ceux que je viens de recevoir de vous, en date du 8 du courant.

Les troupes ont besoin de quatre jours de repos. Marquez-moi, par le retour du porteur de la présente, si définitivement elles doivent aller à l'Ouest. Rappelez-vous, citoyen ministre, qu'on peut aimer son pays, sans cependant prétendre sacrifier son existence à des erreurs, telles que sont celles qui ont eu lieu depuis dix jours. Le retour du courrier suffira à peine pour faire prendre haleine à des troupes qui viennent de faire soixante lieues sans avancer de dix pas. Transmettez-moi vos derniers ordres; et si un dernier sacrifice de ma part peut encore servir la patrie, croyez que je ferai plutôt celui de mon repos particulier, que de voir inexécuter les intentions du gouvernement.

J'attends ici votre réponse.

Au Genéral Richepanse.

10 Thermidor an 5.

Pour éviter les marches et contre-marches que vous et votre division faites encore sans doute, je vais déterminer les endroits que vous devez occuper pour lui faire tenir garnison.

Vous voudrez bien, mon cher général, réunir deux régimens sous vos ordres à Epernay, et deux autres à Rheims, où ils ne recevront à l'avenir des ordres que de vous et de moi. Je compte avoir, sous peu, le plaisir de vous embrasser et de voir la brave division que vous avez sous vos ordres.

Je vous invite à établir votre quartier-général à Epernay.

Au Général . . . .

21 Thermidor an 3.

Je vous remercie, mon cher général, de l'envoi des lettres du ministre; vous avez bien fait de tenir la main à leur exécution.

Toutes les troupes, loin d'aller dans l'intérieur, rétrogradent sur l'armée de Sambre et Meuse. Moi-même je pars à l'instant pour Gissen, mon quartier-général.

Au Général Lemoine.

19 Thermidor an 5.

Maintenant, mon cher général, on veut à toute force que nous marchions vers l'intérieur. . .

. . . .

Je vous envoie deux routes qui m'ont été transmises par le ministre de la guerre. A leur réception, vous voudrez bien mettre en marche la légion des Francs. Elle suivra la route N°. 1, afin d'aller à Avranches. La cavalerie est à Cambray; vous lui ordonnerez de joindre le corps à Rouen. Le général de brigade Gancy, suivra cette colonne, et veillera à ce que les troupes se comportent bien en route. . . . .

Au Ministre de la Guerre.

19 Thermidor an 5.

Si le directoire tient à ce que neuf cents hommes marchent vers l'Ouest, veuillez bien me le faire savoir, afin que je fasse partir le général Spithal avec les troupes qu'il commande, et qui seront à peine suffisantes pour completter le nombre prescrit.

Je vous réitère, citoyen ministre, que je n'irai ni à Brest, ni à Rennes, ni à Avranches, l'expédition ne pouvant avoir lieu. Au surplus, je me bornerai désormais à défendre la république de toute invasion, et n'irai plus faire le *don Quichotte* sur les mers pour le plaisir de quelques hommes qui voudraient me savoir au fonds . . . .

. . . .

Au Général Richepanse.

Même jour.

Il n'appartient pas, mon cher général, à de braves gens comme ceux à qui vous commandez, de se voir le jouet des plus infâmes intrigues. Quittez cette terre où on ne veut plus vous souffrir, et revenez à une armée qui vous chérit. Adieu, mon ami : à votre arrivée sur la Roër, j'irai vous voir. Croyez-moi toujours digne de votre estime, et de celle de vos braves compagnons.

Au citoyen Bonté, Chef de la quatre-vingt-unième demi-brigade.

20 Thermidor an 5.

MON cher Bonté, il en est des hommes comme des animaux ; on aime les uns par sentiment, les autres parce qu'ils sont utiles ; quelques-uns sont indifférens, d'autres ne fixent pas même notre attention. L'homme animal dont vous me parlez dans votre lettre du 20 messidor, est dans cette dernière cathégorie. Vous l'eussiez vu à mes pieds, si j'eusse accepté la place de ministre.

Cependant

Cependant je dois vous remercier de la peine que vous avez prise, et de la marque d'affection que vous me donnez. Soyez tranquille sur votre nomination. Les efforts d'un . . . . seront toujours impuissans.

Au général Hardy.

22 Thermidor an 5.

Je suis assez embarrassé au sujet du Hundsruck : je n'ai pas reçu d'ordres du gouvernement pour l'évacuer, et la leçon que je viens de recevoir, au sujet de la marche des troupes sur Brest, est trop forte, pour que je veuille m'exposer à rien prendre sur moi dorénavant. Voyez le général Saint-Cyr, et prenez avec lui des arrangemens tels que vous ne repassiez pas la Moselle. Je veux bien faire, pour nos voisins, ce qui leur conviendra; mais ils doivent eux-mêmes se prêter aux circonstances : nous avons fait vivre trois divisions sur les bords de la Lahn; la vôtre peut donc y vivre avec celles de l'armée du Rhin, qui n'espère sans doute pas venir jusqu'aux portes de Coblentz.

Discours prononcé le 23 Thermidor, ou 10 Août, an cinquième.

23 Thermidor an 5.

Soldats citoyens, graces aux travaux de l'assemblée constituante, et aux efforts soutenus de quelques amis énergiques du peuple français, l'aurore commençait à poindre; nous espérions jouir en paix des bienfaits de la révolution, lorsqu'une cour

dissolue, adroite et conspiratrice, entreprit de replonger la nation française dans l'esclavage le plus abject, de lui ôter des loix qui permettaient d'espérer un avenir plus prospère encore.

Pour parvenir à son but, elle employa tous les moyens de corruption qui étaient en son pouvoir. Bientôt toutes les places furent occupées par ses agens; les finances, administrées par des hommes perfides, devinrent la proie des plus vils agioteurs. L'inquisition de la pensée fut établie pour les amis de la patrie, tandis que les libelles les plus dégoûtans circulaient librement. Le peuple, qui avoit juré de n'avoir pour maîtres que les loix, fut contraint jusque dans l'exercice de ses droits sacrés et méconnus alors.

Sans réfléchir aux résultats de leurs fausses démarches, les hommes qui dirigeaient la cour lui inspirèrent de tenir des correspondances avec l'étranger, avec les fugitifs, qui attiraient le feu de la guerre sur leur patrie, afin, disaient-ils, d'avoir un point d'appui au dehors, tandis que, dans l'intérieur, des séditieux, et des agens de contre-révolution semaient la terreur, la defiance, prêchaient publiquement la révolte aux loix, et organisaient cette guerre civile vendéenne qui coûta tant de têtes à la France, et convertit six de ses départemens en de vastes tombeaux. Le dirai-je? quelques hommes, qui avaient puissamment servi la liberté, soit ambition, soit faiblesse, abandon-

nèrent sa cause, pour se ranger sous les hideuses bannières de la royauté.... Nos frontières, abandonnées sans combats, étaient envahies par l'ennemi extérieur; il était en possession de deux de nos places fortes; mais le peuple était là : et malheur à quiconque entreprend de lutter contre sa puissance!

Pour sortir de ce chaos affreux, quelques amis des principes se réunirent. Le mal était extrême, il fallut employer un remède prompt. Impatient de se voir rentrer sous le joug, le peuple témoignait hautement, et son mécontentement, et son desir de terminer une lutte qui le conduisait à une dissolution inévitable. Il se leva enfin; des républicains ardens le dirigèrent: et, avec la journée du 10 août, finit le règne des rois.

Braves amis, c'est pour célébrer cette journée à jamais mémorable dans nos fastes, que nous sommes réunis. Cinq années se sont écoulées depuis cette époque; mais, quelle carrière avez-vous parcourue! Oui, sans doute, un autre peuple s'honorerait d'avoir acccompli vos travaux en un siècle: l'endroit où nous nous trouvons l'atteste. Soldats français, par votre valeur seule, la république a vu s'agrandir son territoire; par vous, la terreur a été portée au fond de l'Allemagne, tandis que des peuples voisins, secouant le joug, ont pu, à l'ombre de vos lauriers, se donner une constitution libre. Vous avez vaincu une coalition puissante, et commandé l'admiration de l'Europe, en lui accordant

la paix. La paix ! ô mes frères d'armes, que ce mot est doux à prononcer ! qu'il sera glorieux pour vous d'aller jouir de ses bienfaits dans le sein d'une patrie qui vous tend les bras !

Cependant, amis, je ne dois pas vous le dissimuler ; vous ne devez pas encore vous dessaisir de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure, que des fanatiques et des rebelles aux loix républicaines essaient de troubler. Combien ils s'abusent, ces perfides ennemis ! Sans songer au peuple, sans songer à vous, ils méditent de rendre la France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. Semblables aux conseillers de Louis XVI, avant la journée du 10 août, ils espèrent nous redonner des maîtres. Le fanatisme, l'intrigue, la corruption, le désordre dans les finances, voilà ce qu'ils emploient pour arriver à une dissolution sociale, qu'ils diront être l'effet des circonstances. Nous leur opposerons la loyauté, le courage, le désintéressement, l'amour des vertus dont ils ne connaissent que le nom, et ils se ont vaincus.

Mais, j'en suis certain, votre présence et la fermeté du gouvernement suffiront au maintien de la constitution que je jure avec vous de maintenir dans toute sa pureté.

Au Ministre de la Guerre.

25 Thermidor an 5.

J'AI reçu, citoyen ministre, votre lettre du 15

du courant, par laquelle vous m'invitez à faire des recherches pour connaître des hussards accusés d'avoir tenu des propos inciviques à Liége. L'armée de Sambre et Meuse, que j'ai l'honneur de commander, est entièrement composée de républicains, incapables de tenir le langage des royalistes, dont elle est disposée à faire justice, dès qu'ils oseront se montrer ouvertement. Elle partage ces sentimens avec toutes les autres armées de la république.

Je m'empresserai de vous envoyer la relation de la fète qni a eu lieu avant-hier, à l'occasion de la fète du 10 août: elle vous donnera à peine une idée de l'union qui règne entre tous les chefs de l'armée, qui, combattant ensemble, et pour la même cause, n'ont qu'un même vœu.

Ce serait sans doute l'occasion de démentir formellement ceux qui ont osé avancer que cette armée était en dissolution : que les amis et les ennemis de la république sachent bien qu'elle n'a jamais été plus disciplinée, plus républicaine, plus disposée sur-tout à combattre les vils factieux qui oseraient attenter à la pureté de nos loix.

Quelques murmures ont pu se faire entendre parmi les troupes qui allaient sur Brest; ça été l'effet du défaut de solde, et des marches que la peur et la malveillance de quelques anti-républicains leur ont fait faire; mais la même voix qui poussait des accens plaintifs n'a jamais murmuré

contre le gouvernement. Oui, tous brûlaient, et brûlent encore de le défendre ; tous disaient, on peut nous avilir, nous proscrire ; mais qui nous convaincra?

Citoyens directeurs, prenez-y garde, l'indignation est à son comble ; elle est telle ici, que souvent je suis obligé de lui opposer une barrière. Bien des hommes se sont enferrés mal-adroitement ; ils se sont pris aux piéges que leur avaient tendus les républicains ; ils se sont démasqués par irréflexion. La haine a été leur seul guide ; et les têtes froides qui sont aux armées n'ont pas vu sans surprise quels progrès cette passion avait faits. Je vous le répète, l'indignation est à son comble. Toutes les troupes sont animées du même sentiment, que ne fera pas changer le vain clabaudage de quelques êtres méprisables et méprisés.

Au Ministre de la Guerre.

28 Messidor an 5.

AFIN de répondre à la lettre par laquelle vous me demandez des détails sur l'armée de Sambre et Meuse, je vous ai fait connaître hier les abus qui existaient dans son administration, dont les chefs veulent absolument que la république paie les fournisseurs, comme si ces gens avaient des magasins, en faisant quelque avance. Je vous ai assuré que, depuis mon arrivée à cette armée jusqu'à ce moment, elle avait toujours vécu aux dépens du pays, dont les habitans fournissent tout aux troupes : je dis tout ; vous allez en juger.

Voyant combien les promesses que faisaient, et les entrepreneurs de l'habillement, et les bureaux de notre département, étaient illusoires, j'ai ordonné aux généraux divisionnaires de faire faire les répartitions dans les cantonnemens : ils l'ont fait, et c'est par cette mesure que nous avons suppléé au vide des magasins ; c'est à elle que nous devons que nos soldats soient un peu habillés, chaussés, coiffés, que les chevaux d'artillerie et de cavalerie aient été ferrés, et que les harnois soient toujours tenus en état de service. Outre ces sacrifices faits par les habitans, aux dépens desquels nous avons aussi remplacé les chevaux tués ou blessés, depuis l'ouverture de la campagne, les soldats eux-mêmes ont fait celui du peu d'argent qui leur a été distribué pour s'acheter des effets.

Au citoyen Shée, Président de la commission intermédiaire.

3 Fructidor an 5.

Les tracasseries que j'ai éprouvées, mon cher président, n'ont pu me faire oublier que j'avais en vous un ami sincère; et certes, bien que j'aie été privé de l'avantage de vous écrire, vous ne devez pas croire que les sentimens que je vous ai voués aient été altérés un seul instant.

J'ai beaucoup applaudi à votre arrêté sur la liberté de la presse : j'attends qu'il aura le meilleur effet. J'approuve vos vues à l'égard des Juifs. Bien qu'à l'exemple des comédiens ils aient prouvé

qu'ils ne méritaient, nulle part, le titre de citoyen, cependant, vous pouvez prendre, pour eux, tel arrêté que vous jugerez à propos. Remarquez seulement que les prêtres peuvent dénaturer vos bonnes intentions aux yeux d'un peuple ignorant et fanatique.

Quant aux dîmes, mon cher président, je n'ose les supprimer encore : vous sentirez que mes ennemis ne manqueraient pas de saisir ce prétexte, pour assurer que je m'efforce de diminuer les revenus du trésor public. Attendons donc encore quelques instans : ne faisons rien, à moins que nous puissions établir que le remplacement est certain.

Le sénat de Cologne ne m'est guère plus agréable qu'à vous. C'est dans son sein que sont plus particulièrement les ennemis des Français. J'applaudirais donc à la mesure que vous prendriez de réduire, sous prétexte d'économie pour le peuple, ses magistrats à douze, formant une municipalité. Le général Jacobé quitte son commandement le 15 courant; il sera remplacé par le général Saluce, qui vous secondera parfaitement, si vous lui donnez les avis convenables. Je dois vous dire que Saluce ne se laisse influencer par personne.

F I N.

DE L'IMPRIMERIE DE LA RUE CASSETTE, N°. 913.



